SICOB : un cerveau nommé ordinateur (pages 37 à 42)

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13123 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 8 AVRIL 1987

Un Israélien à Bergen-Belsen

Les relations entre la République fédérale d'Allemagne et Israël ne seront jamais « normales », au sens que l'on donne habituellement à ce terme dans les rapports entre Etats indépendants et souverains. C'est pourquoi la visite en RFA de M. Haïm Herzog, la première d'un président de l'Etat d'Israël en terre allemande, prend un relief particulier, ressenti profondément tant à Jérusalem qu'à Bonn.

Il n'est pas question qu'entre Juifs et Allemands on puisse aboutir avant longtemps au type de réconciliation symbolisée par les mains unies de M. François Mitterrand et de M. Helmut Kohl à Verdun. Mais on peut néanmoins parler du « petit miracle » que représente la présence conjointe et recueillie des deux présidents, M. Haïm Herzog et M. Richard von Weizsäcker, sur l'emplacement de l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen.

Quatre décennies plus tôt ces deux mêmes hommes vivaient dans les ruines du III[e] Reich un moment décisif de leur existence : l'un faisait la découverte de l'horreur en libérant, sous l'uniforme britannique, ce même camp de Bergen-Belsen où venait de périr Anne Frank ; l'autre, jeune avocat, s'apprêtait à assurer la défense de son père, haut diplomate de la période nazie, devant le tribunal de Nuremberg.

Cette implication dans l'histoire, cette présence lancinante de souvenirs personnels, évitent à tous deux certains dérapages regrettables. On retiendra beaucoup plus volontiers le discours de M. von Weizsäcker à Bergen-Belsen, que celui, pourtant animé des mêmes intentions, de M. Kohl en ces lieux au mois de mai 1985 : le chancelier avait parlé alors comme s'il voulait compenser sa visite très controversée au cimetière militaire de Bitburg en compagnie du président Reagan.

M. Herzog, de son côté, s'est toujours élevé contre ceux qui, en Israël, ne voient dans l'Allemagne d'aujourd'hui qu'un avatar du nazisme. L'opposition viscérale à tout contact avec les Allemands s'est d'ailleurs fortement estompée avec le temps dans l'Etat juif. Seuls quelques groupuscules d'extrême droite ont manifesté leur irritation contre la visite en RFA du président de l'Etat hébreu.

Quel chemin parcouru depuis l'époque où Nahum Goldmann était contraint de s'entourer de gardes du corps lorsqu'il négociait les réparations allemandes avec le chancelier Adenauer ! « Il existe entre juifs et Allemands une affinité élective schizophrénique », disait ce même Nahum Goldmann, paraphrasant Goethe.

Cette attirance entre deux peuples qui se sont mutuellement enrichis au cours de l'histoire, avant que l'un ne veuille exterminer l'autre, demeure mystérieuse à beaucoup. Elle est pourtant un élément essentiel dans l'alchimie qui, au dix-huitième siècle, permit à l'Occident de progresser vers les Lumières.

Cette dimension des relations germano-israéliennes semble avoir été prise en compte dans le programme du voyage de M. Herzog : Bergen-Belsen avant toute chose, mais aussi Worms, en Palatinat, qui fut le siège d'une des premières communautés juives allemandes, et Berlin, capitale de la Haskala, cette irruption de la Raison dans la tradition juive initiée par le philosophe Moses Mendelssohn.

On ne saurait mieux traduire cet héritage commun des deux peuples « en bien et en mal » qu'évoquait lundi M. Richard von Weizsäcker.

La déclaration de politique générale au Parlement

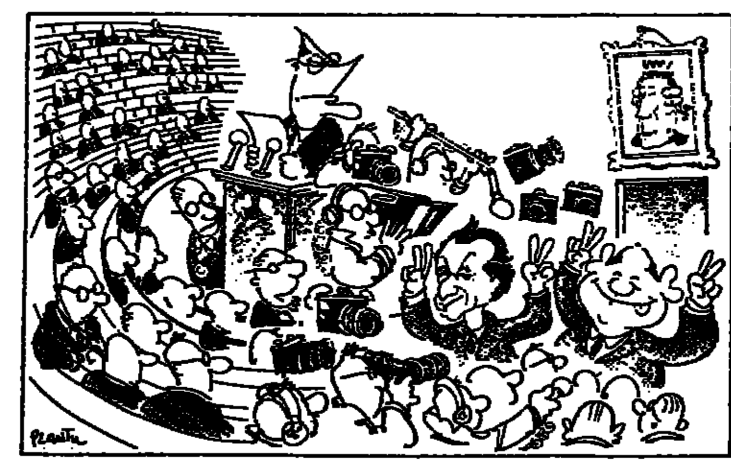
M. Chirac veut ressouder sa majorité en vue de l'élection présidentielle

M. Jacques Chirac devait soumettre sa politique à l'approbation de la majorité, le mardi 7 avril dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale. La déclaration du premier ministre devait être lue au même moment par M. Albin Chalandon, ministre de la justice, au Sénat, où M. Chirac demandera aussi un vote, le 14 avril. C'est la deuxième fois depuis la formation de son gouvernement, en mars 1986, que le premier ministre sollicite la « confiance » de sa majorité dans les deux Assemblées, sur une déclaration de politique générale. Le premier ministre a travaillé à la rédaction de son discours avec M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, et avec son directeur de cabinet, M. Maurice Ulrich.

M. Chirac veut, à l'occasion de ce vote, montrer que sa majorité est soudée pour affronter l'élection présidentielle.

Le matin, la commission des affaires étrangères avait mis fin à une querelle qui avait envenimé les rapports entre l'UDF et le RPR. M. Giscard d'Estaing a en effet été élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, au premier tour de scrutin. Le député du Puy-de-Dôme a obtenu 39 voix contre 28 à M. Roland Dumas, président sortant (PS), 4 à M. Robert Montdargent (PC) et 1 à M. Bernard Stasi (UDF). En avril 1986, M. Dumas avait été porté à la présidence après que plusieurs députés de la majorité eurent refusé de voter pour M. Stasi.

(Lire page 48, l'article de Patrick Jarreau.)



La stabilisation du prix du baril

Vers un nouvel ordre pétrolier mondial

En décembre dernier, l'OPEP avait décidé de mettre fin à la « guerre des prix » du pétrole et de rétablir le prix de 18 dollars le baril. Depuis lors, M. Hisham Naser, ministre saoudien du pétrole, a multiplié les voyages. En Norvège, en Union soviétique, en Algérie, en Grande-Bretagne, et ces jours-ci aux Etats-Unis (*le Monde* du 7 avril), le ministre du principal producteur de l'OPEP tente d'obtenir la collaboration des pays pétroliers non membres de l'organisation.

Sa visite américaine prend, toutefois, un sens nouveau. M. Naser y négocie avec les grandes entreprises pétrolières des formules de contrat qui permettraient aux deux parties, producteurs et compagnies, de partager les risques en cas de variations des cours du brut. Le Royaume pourrait, en particulier, investir dans des raffineries et des réseaux de distribution pour participer aux résultats bons ou mauvais.

Si M. Naser réussit, un nouvel ordre mondial pétrolier – stable – pourrait être mis en place.

L'atout de l'OPEP est qu'il apparaît qu'un consensus général s'établit, entre les producteurs, les compagnies et les pays consommateurs. Tous semblent avoir un intérêt commun à éviter l'instabilité des cours et à fixer les prix du brut autour de 18 dollars le baril.

Mais reste à concrétiser ce consensus. L'apparente stabilité des prix depuis décembre dernier ne suffit pas encore pour affirmer que l'OPEP a durablement gagné son pari. Car, depuis le début de l'année, le prix de 18 dollars observé sur les marchés n'a été obtenu que grâce aux diminutions de production, de l'organisation, redevenue *« producteur d'appoint »*. Une situation intenable longtemps.

En trois mois, quelque deux milliards de barils par jour ont été retirés du marché, selon l'Agence internationale de l'énergie, ce qui a permis d'éponger les stocks en excédent. Mais cet assainissement a été presque exclusivement supporté par l'OPEP. Pis, c'est en réalité un petit groupe de cinq pays qui a « payé » pour les treize, assure M. Nourredine Aït-Laoussine, président de la société Nalcosa, ancien directeur de la SONATRACH algérienne. L'Arabie saoudite, le Qatar, l'Iran et, dans une moindre mesure, le Nigéria et la Libye, n'ont pu, faute de clients, atteindre leurs quotas de production, alors que d'autres, comme le Venezuela et le Koweït, dotés de moyens de vente sophistiqués allant du puits à la pompe, n'ont eu aucun problème.

Cette situation ne peut perdurer. Les effets de la chute des ventes sont aggravés par la baisse des cours du dollar, qui a réduit le pouvoir d'achat du baril de presque un quart en un an. Pour les pays du Golfe, le prix actuel de 18 dollars correspond à un niveau réel de 14 ou 15 dollars l'an dernier.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 46.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

■ Les organisations de transfusion sanguine sont inquiètes. Si le nombre global de donneurs reste stable – 2,2 millions de Français donnent régulièrement leur sang, – celui des nouveaux donneurs demeure insuffisant. Les responsables de la transfusion sanguine commencent à utiliser les techniques du marketing. Ils réfléchissent aussi aux prochaines conséquences de la libre circulation du sang et des produits sanguins au sein de la Communauté économique européenne qui mettra en concurrence des pays où le sang est donné avec d'autres où il est rétribué.

■ En Bavière, le SIDA réveille de vieux démons. Les mesures récemment prises par le gouvernement de Munich pour lutter contre l'épidémie suscitent une vive polémique. Ces mesures concernent principalement le dépistage systématique des groupes supposés « à risques » (prostitués des deux sexes, toxicomanes, prisonniers). Elles portent aussi sur le dépistage préalable à l'emploi dans la fonction publique. Le zèle particulier de M. Peter Gauweiler, secrétaire d'Etat à l'intérieur, a déclenché un conflit politique entre Bonn et Munich.

■ Avec les supraconducteurs, ces métaux qui laissent passer le courant électrique sans déperdition d'énergie, la physique des solides connaît une révolution qui met en émoi le monde scientifique. Jusqu'à présent, les supraconducteurs ne pouvaient être utilisés qu'à très basses températures. Mais les Japonais sont en passe de mettre au point un supraconducteur qui fonctionnera à la température ambiante.

Cette découverte ouvre la voie à d'innombrables applications, dont l'une des plus spectaculaires sera le train électromagnétique sans roues avec des vitesses supérieures à 300 kilomètres/heure.

Pages 17 à 19

L'arrestation de Roger Knobelspiess

Innocences

Roger Knobelspiess a été arrêté, le lundi 6 avril, dans les Pyrénées-Orientales après une fusillade avec les gendarmes, consécutive au braquage d'une banque.

Pendant des années Roger Knobelspiess n'avait cessé de hurler à la face de la société : *« Je suis atrocement innocent »*. Et il devint le porte-drapeau – et le porte-plume, car il est bon écrivain – de la lutte contre l'erreur judiciaire et l'enfermement. Les nombreux intellectuels qui l'avaient soutenu pendant des années, au nom d'une justice humaine, ont-ils été par lui abusés et furent-ils atrocement innocents, au sens où l'innocence masque parfois la naïveté et l'angélisme ? Après son arrestation en flagrant délit, dans les Pyrénées-Orientales, la réponse, pour beaucoup, ira de soi.

Knobelspiess ou les floués d'un juste combat. Il y a plusieurs années déjà qu'on a pu évoquer les *« déçus de Knobelspiess »*. C'était en 1983. Deux ans auparavant, M. Mitterrand l'avait gracié. L'ancien pensionnaire des quartiers de haute sécurité, l'homme qui avait passé la moitié de sa vie en prison, l'homme qu'on avait vu trinquer avec le premier ministre, M. Mauroy, était accusé d'avoir participé à un hold-up. Trois ans plus tard il serait acquitté, mais le doute avait gagné jusqu'à ses anciens amis. Le symbole était écorné. Il vient de s'effondrer.

Une biographie à vous tirer des larmes, une carrière judiciaire semée de décisions douteuses et, notamment, en 1972, d'une condamnation excessivement lourde, une exaltation de caractère trouvant dans un talent de plume un débouché et un public, un air du temps où le système pénitentiaire était cité à comparaître au tribunal de la conscience humaniste : tout s'était conjugué pour permettre à Knobelspiess de devenir la figure incarnée de l'erreur.

Il fut bien défendu. Michel Foucault préfaça son premier livre, et Claude Mauriac son deuxième. Dans un comité le soutenant on vit les noms d'Yves Montand, André Glucksmann, Jean Genêt, Paul Thibaud, Simone Signoret. Des organisations s'associèrent à son combat : Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Association française des juristes démocrates...

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 10.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

INSTITUTIONS

On n'a jamais fini de faire le tour des ressources offertes par les institutions françaises. Alain Carignon compte sur elles pour incarner une norme de référence acceptée par tous, bravant le temps et les chocs événementiels. Daniel Amson, sensible à la politique-fiction, démontre comment le premier ministre pourrait contraindre le chef de l'Etat à consulter le peuple.

L'équilibre de la terreur

Et si le premier ministre refusait de signer les actes qui lui sont présentés...

par DANIEL AMSON (*)

ON a longtemps évoqué les différentes hypothèses dans lesquelles la lettre ou l'esprit de la Constitution permettait au chef de l'Etat de refuser de signer un texte qui lui était présenté et d'empêcher – ou de différer – ainsi la mise en œuvre d'une réforme souhaitée par le gouvernement. Mais on a moins parlé des conséquences qu'aurait un refus du premier ministre de signer un des nombreux textes sur lesquels sa signature doit figurer.

Faut-il rappeler, en effet, qu'aux termes de l'article 19 de la Constitution un nombre restreint des actes présidentiels sont seuls dispensés du contreseing ? Il ne s'agit, d'ailleurs, que d'actes d'application très rares, comme la désignation du premier ministre, les messages au Parlement, la dissolution de l'Assemblée, le recours au référendum ou aux pouvoirs exceptionnels, ou encore la saisine du Conseil constitutionnel et la nomination de trois de ses membres. Tous les autres actes du président – c'est-à-dire ceux qui règlent le fonctionnement normal de l'Etat – exigent la signature du chef du gouvernement. Aucun projet de loi, aucun décret en conseil des ministres – dont l'intervention est nécessaire pour nommer aux emplois civils et militaires les plus élevés, – aucun acte de négociation ou de ratification d'un traité, aucune décision d'ouverture et de clôture d'une session extraordinaire du Parlement, aucune demande de nouvelle délibération d'une loi, qui n'impose le contreseing du premier ministre. Le droit de grâce lui-même, contrairement à une idée souvent admise, n'est pas un pouvoir personnel du président, mais une compétence qu'il partage avec l'hôte de Matignon.

On devine, dès lors, que le refus du premier ministre de signer les actes qui lui sont présentés – ou même seulement certains d'entre eux – aurait pour conséquence immédiate la paralysie de l'Etat.

Cette paralysie serait d'autant plus grave que le président n'est pas en mesure de le révoquer. Que M. Chirac fasse ainsi la « grève des signatures », et il en résultera un affrontement qui ne pourra être dénoué que par le suffrage universel, soit que le président démissionne et se représente, soit qu'il procède à la dissolution de l'Assemblée (1).

Il est donc inexact de dire que, dans le système de cohabitation, la décision de consulter le peuple ne puisse être prise qu'à l'Elysée. Le chef de l'Etat a, sans doute, le droit d'en appeler directement aux citoyens, encore qu'il ne puisse recourir au référendum que sur proposition du gouvernement ou des deux Assemblées. Mais, en refusant de signer les décrets, le premier ministre a la possibilité de le contraindre à prendre l'avis des électeurs, l'obligeant en fait à se retirer en cas de désaveu.

Les deux cohabitants disposent ainsi du droit d'engager la bataille électorale avec tous les risques qu'elle comporte. Cet « équilibre de la terreur » est, en fait, le plus sûr garant de la stabilité des institutions.

(*) Avocat.

(1) Le recours à l'article 16 semblant exclu en période de paix civile.

Le tunnel et le pont

La norme constitutionnelle doit faire accepter puis garantir par le corps social les valeurs fondamentales de la collectivité

par ALAIN CARIGNON (*)

PENDANT longtemps, la crise a envahi le discours politique. La crise expliquait tout. La crise justifiait tout. La crise occultait tout. Sur l'air de « c'est la faute à la crise », tous les décideurs politiques, à gauche comme à droite, se sont retrouvés pour dissimuler les choix réels d'une politique digne de ce nom.

Progressivement, le discours sur la crise a engendré une crise du discours politique. Malgré son apparence rationnelle, voire technocrate, ce discours s'est révélé inefficace face à la crise. L'impasse économique prolongée a entraîné une crise de confiance dans les mots. La parole de droite comme la parole de gauche sont devenues des mots coupés des réalités, vidés de crédibilité ; donc dépourvus d'espoir.

Dans le même temps, les idéologies ont perdu leur intérêt. Anciens vecteurs de contestations, elles sont désormais directement contestées. Contraints d'avouer leur incapacité à « prévoir l'imprévisible », les gouvernants ont favorisé l'émergence d'une nouvelle valeur : le réalisme. Un réalisme modéré, qui se défie de l'uniformité comme de la théorisation, qui reconnaît le possible sans gommer les interrogations, ni les limites de toute action publique. Dans ce contexte de l'incertain aux vérités en demi-teinte, il n'y a plus de place pour la confiance aveugle. La confiance doit se gagner au quotidien comme elle peut se perdre au quotidien.

Dès lors, le rôle des institutions est plus important que jamais. De leur capacité à incarner une norme de référence acceptée par tous dépend leur possibilité de traverser le temps et les chocs événementiels. Se prononcer sur la Constitution de 1958 suppose d'abord de ne pas sous-estimer l'influence de la conjoncture. Que d'articles qui ne peuvent être appréciés à leur juste valeur sans référence aux années 50 !

Ensuite, il convient aussi de garder à l'esprit la démocratie renouvelée qu'incarnent les institutions de la Ve République.

Enfin, il importe de reconnaître que, conçue pour l'action, notamment en restaurant l'autorité de l'Etat, la Constitution de 1958 a démontré sa capacité à faire face dans le temps. Autant de qualités qui ne doivent pas cependant susciter un fétichisme constitutionnel inconsidéré. L'actuel débat sur la réduction du mandat présidentiel constitue une interrogation opportune sur la fonction dévolue à la norme constitutionnelle, mais aussi, au-delà, sur les modifications éventuelles à introduire.

En effet, un pays ne peut pas être en permanence à la recherche de lui-même. Si les institutions de 1958 ont permis de rebâtir la France, elles doivent aujourd'hui viser à lui assurer non seulement le cadre d'exercice du jeu politique, mais, bien plus, la norme de référence rassemblant les valeurs partagées. Dès lors, parmi les raisons de modifier les textes de 1958, doit indiscutablement figurer celle de l'acceptation de ces règles par une très large majorité du corps social.

Les réflexes d'avenir

Aujourd'hui, ce dont notre pays a besoin, c'est d'abord d'union. De l'union par le respect d'autrui, et particulièrement par le respect de l'opposant. Aujourd'hui, pour leur vie publique, les Français sont unis pour attendre d'elle plus de responsabilité, plus de solidarité, plus d'efficacité.

La responsabilité qui doit être le corollaire de tout pouvoir. Pour bien s'exercer, cette responsabilité suppose un réexamen des rythmes trop rapides des échéances électorales. Dans cet esprit, deux critères méritent l'attention : d'une part, regrouper les élections locales – la nationalisation des élections municipales, cantonales, régionales, nuit à la clarté de la réalité des enjeux ; d'autre part, réduire le nombre des années électorales. Ainsi, le renouvellement triennal par moitié des instances départementales devrait-il être revu de façon à donner six ans de réelle durée de gestion à l'exemple des assemblées municipales. L'ensemble de notre vie publique gagnera ainsi en responsabilité par la clarté des enjeux, des débats, et donc des choix.

Responsabilité, mais aussi plus de solidarité. Pour surprenant que cela puisse paraître, la multiplication et l'imbrication des niveaux d'administration nuisent à la solidarité. Car la solidarité repose sur le sentiment d'identité. Or il n'y a plus d'identité dès l'instant qu'il y a une multiplicité trop grande de niveaux, donc de décideurs. Dans ce cadre, les efforts doivent porter sur l'existence de blocs de compétences.

Notre vie publique a besoin aussi d'efficacité. A quelque niveau qu'elle soit, chaque collectivité publique est confrontée à un triple défi de fond. D'abord, redéfinir la place de la puissance publique au sein de la nation. Les Français veulent mieux d'Etat. Cette attente repose principalement sur un nouveau service public qui n'est plus nécessairement le monopole de la puissance publique et qui ne répond plus mécaniquement à l'antinomie artificielle entre rentabilité et prestations publiques.

Ensuite, là surtout, il importe de préciser le contenu possible de la réussite économique. Où se situera le meilleur emploi faute du plein emploi ? Quelles seront les dispositions pour éviter les exclusions trop longues ?

Enfin, notre pays a besoin de qualité. Essentiellement qualité de la vie, avec le rôle irremplaçable du beau, le sens de la durée et la nécessité de l'esthétique dans des villes et des campagnes plus soucieuses du mieux-vivre.

Une norme constitutionnelle ne doit pas avoir de fonctions ambiguës. Elle doit se dégager des considérations conjoncturelles. Elle doit écarter les compromis excessifs qui dénaturent les équilibres nécessaires. Elle doit tendre à faire accepter puis garantir par le corps social un ensemble de valeurs qui sont le ciment d'une collectivité.

La Constitution de 1958 est parvenue à des résultats inégaux. Son bilan positif est grandiose. Nul doute que des modifications peuvent néanmoins toujours intervenir. Loin d'un simple toilettage, celles-ci devraient alors viser à moderniser notre équilibre institutionnel, à permettre un nouveau dialogue (référendums locaux). Puisse le prochain débat présidentiel aller au cœur de ces vrais problèmes afin que le résultat ne soit pas la simple sortie d'un tunnel par le mélange subtil de votes de rejet, mais bien un pont vers l'avenir grâce à un vote d'espoir et de confiance.

(*) Maire de Grenoble, ministre de l'environnement.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

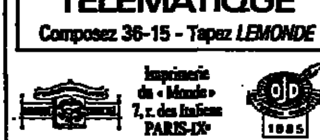
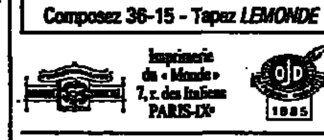
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LU

« LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE »

Sous la direction de Pierre Lellouche et Karl Kaiser

Face à l'option zéro

L'IDÉE d'une défense européenne fait son chemin en France. Mais ceux qui s'attendraient à un accueil allemand enthousiaste feront bien de lire l'ouvrage collectif que les meilleurs spécialistes français et allemands viennent de consacrer à ces questions sous la direction conjointe de Pierre Lellouche et Karl Kaiser.

« *Nous n'avons pas besoin de nouveaux traités*, nous avertit le général allemand Schulte, *ce qu'il nous faut, c'est la démonstration de la volonté française de participer aussitôt que possible à la défense commune* », défense conventionnelle sur les avants. Pour beaucoup d'Allemands, l'effort nucléaire français se traduit par une érosion inquiétante des forces classiques.

L'intérêt principal de ce travail collectif, c'est que ses deux codirecteurs nous présentent des conclusions communes. Ils prévoient une évolution des Etats-Unis vers un désengagement partiel en Europe et « *la dénucléarisation progressive de l'engagement américain en Europe* ». Face à cette évolution, le couple France-Allemagne est à même de renforcer le pilier européen dès lors qu'il adoptera une stratégie élargie dans ses moyens comme dans son centre de gravité géographique, « *l'Elbe plutôt que le Rhin* ».

C'est l'union de l'Europe occidentale qui constitue la meilleure instance existante pour formuler les intérêts de sécurité communs aux Européens. Pour les armements, plutôt que de chercher à toute force des projets conjoints, nos deux auteurs suggèrent un partage des tâches et des responsabilités industrielles. Ils réclament une politique spatiale européenne, et d'abord l'engagement de l'Allemagne dans le projet d'avion spatial Hermès et une codirection franco-allemande. Ils préconisent enfin une politique commune de défense antimissile. Depuis lors, les Russes ont proposé et les Américains ont accepté de négocier le retrait simultané des Pershing et des SS-20 soviétiques pointés vers l'Europe. Un seul auteur allemand en parle, Uwe Nehrlich. Après avoir longuement mis en doute l'intérêt stratégique d'une force nucléaire française en expansion, il ajoute prudemment un post-scriptum sur l'option zéro (qu'il combat) :

« *Si un tel accord devait néanmoins être conclu... avec pour conséquence le retrait des FNI américaines... il deviendrait nécessaire d'augmenter la flexibilité d'emploi des forces nucléaires française et britannique. Le programme de modernisation actuellement en cours en France et en Grande-Bretagne en deviendrait d'autant plus important, pour la République fédérale notamment.* »

Nos amis allemands, on le voit, devront procéder à une révision déchirante de leurs conceptions. Nous aussi. Faisons-le ensemble.

RENÉ FOCH.

★ Publié par les éditions Economica pour l'IFRI et la DGAP (Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik).

COURRIER DES LECTEURS

Point trop n'en faut

Les propos ironiques de M. Barre sur le « *microcosme* » sont un peu énervants, mais on se dit quelquefois que les journalistes attachent un peu trop d'importance à ce petit monde et aux relations entre les hommes politiques. Nous sommes abreuvés d'articles sur ce sujet et notamment sur l'inépuisable « cohabitation ».

La soirée du 25 mars était typique. J'achète, comme chaque jour, l'indispensable *Monde* et je vois que la grande nouvelle qui fait la manchette de la une est celle-ci : en ce jour anniversaire de la signature du traité de Rome, le président de la République va parler de l'Europe au journal de 20 heures alors que le premier ministre doit passer à « L'heure de vérité » à 20 h 35. Je frémis ! Heureusement, je suis rasséréné d'apprendre que M. Chirac n'a manifesté « *ni surprise ni irritation* » devant cette manœuvre perfide, et je me dis : voilà un homme politique qui a du sang-froid et à qui on peut faire confiance...

« L'heure de vérité » commence, comme toujours, par un sondage concernant les principales préoccupations des Français. On constate, une fois de plus, que la cohabitation et la préparation de l'élection présidentielle arrivent en queue de liste. Or sur quel sujet porte la première question posée à M. Chirac ? Sur la cohabitation, bien sûr !

Je ne dis pas, naturellement, que tout cela soit sans importance et sans intérêt, mais, quand même, point trop n'en faut !

J.-P. ALFASSA.
(Paris.)

Le projet de conférence internationale sur le Proche-Orient

En visite à Madrid
M. Shimon Pérès exclut la participation de l'OLP

« On ne peut combiner les votes et les balles. » En anglais, le jeu de mots employé, lundi 6 avril, à Madrid, par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, est plus parlant *(« ballots and bullets »)* pour définir le « petit rôle » et finalement sans grande portée que joue, selon lui, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, dans une possible solution négociée du conflit proche-oriental.

La question du Proche-Orient a été au centre des conversations de la première journée de la visite officielle de M. Shimon Pérès en Espagne, tant avec le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, qu'avec le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et sans doute aussi avec le roi Juan Carlos. Lors d'une audience au palais de la Zarzuela, M. Shimon Pérès a expliqué au monarque qui, parmi ses nombreux titres, arbore celui de roi de Jérusalem, qu'il avait l'occasion de *« corriger certaines erreurs royales commises il y a quatre cent quatre-vingt-quinze ans »*, en clair l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492. Une façon indirecte d'inviter le roi d'Espagne à se rendre en visite en Israël.

Sur le plan bilatéral, cette seconde visite d'un officiel israélien à Madrid depuis l'établissement de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël, le 17 janvier 1986 (la première a été effectuée par le vice-premier ministre et ministre de la culture, M. Yitzhak Navon en février dernier), permettra de renforcer la coopération entre les deux pays.

M. Shimon Pérès a estimé que les liens particuliers qu'entretient Madrid avec de nombreux pays du monde arabe modéré ne sont pas un inconvénient pour Jérusalem, *« au contraire »*, a même ajouté le chef de la diplomatie israélienne.

Le tigre et le chat

Tous les trois mois, les deux capitales auront désormais des contacts réguliers pour s'informer de la situation proche-orientale. M. Shimon Pérès ne semble pas en tout cas avoir rencontré de problèmes auprès de ses interlocuteurs espagnols pour les convaincre de la nécessité de convoquer le plus rapidement possible une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. *« Il y a une occasion, mais le temps presse »*, a-t-il dit en substance. Un message qu'il répétera dans quelques jours à Rome, deuxième étape de sa tournée sud-européenne.

Il existe déjà un accord, a-t-il dit, entre l'Etat hébreu, des pays arabes, des Européens et Américains pour la tenue de cette conférence. Une conférence qui en tout état de cause ne pourra pas remplacer des négociations directes entre les protagonistes proche-orientaux, a précisé M. Shimon Pérès, qui préconise une représentation palestinienne sans membres de l'OLP. A propos de l'organisation de M. Yasser Arafat, M. Shimon Pérès a été on ne peut plus clair : les Jordaniens dénient sa représentativité du peuple palestinien, les Syriens rejettent sa politique et Israël ne peut accepter sa *« politique de terreur »*.

« Si un tigre se convertit en chat, alors nous appelons un chat un chat, mais cela n'arrive pas dans la réalité. On ne change pas une organisation qui tire en une organisation qui parle », a insisté M. Pérès.

Au passage, on a pu noter un petit coup de chapeau politique au roi Hassan II du Maroc, avec lequel Madrid n'a pas que des relations faciles (CEE, Ceuta et Melilla...), mais dont M. Shimon Pérès a salué le *« courage politique »*.

Dans une conférence de presse lundi après-midi, dans un grand hôtel madrilène, M. Pérès n'a pas non plus perdu l'occasion d'évoquer le sort de quelque 2,5 millions de juifs d'URSS, estimant que le nombre d'autorisations à émigrer était toujours maigre (1) et que Moscou préfère, selon lui, *« voir les juifs émigrer en Israël plus que partout ailleurs »*.

(Intérim.)

(1) Dans une interview lundi au quotidien *Davar*, M. Pérès a indiqué qu'Israël accepterait la participation de l'URSS à une conférence internationale à condition que Moscou autorise l'émigration de 30 000 à 40 000 juifs par an.

En voyage en Europe, le roi Hussein de Jordanie sollicite un appui concret des Occidentaux

La session ordinaire du conseil des ministres de la Ligue arabe, réuni à Tunis, a achevé ses travaux lundi 6 avril en approuvant la convocation d'une conférence internationale pour régler le conflit israélo-arabe. Elle s'est félicitée du soutien apporté par les douze de la CEE au principe d'une telle conférence dans leur déclaration du 23 février. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El Charah, a cependant souligné qu'il ne saurait y avoir de dialogues euro-arabe tant que la Communauté maintiendrait les sanctions décidées à l'encontre de son pays après que la Grande-Bretagne eut impliqué Damas dans la tentative d'attentat contre un avion d'El-Al à Londres.

Alors que le roi Hussein de Jordanie a entamé une série de visites en Europe — pour appeler à la convocation de cette conférence, — le ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans, dont le pays assure actuellement le présidence de la Communauté, doit effectuer ce mois-ci une tournée au Proche-Orient (en Arabie saoudite, en Egypte, en Jordanie et en Israël).

AMMAN
de notre correspondant

Rabat, La Haye, Bruxelles, Londres : deux mois après son voyage officiel à Paris et à Rome en janvier, le roi Hussein de Jordanie a repris son bâton de pèlerin pour prêcher une nouvelle fois en faveur d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient. De leur côté, le premier ministre jordanien, M. Zaïd Rifai, et le chef de la diplomatie jordanienne, M. Taher Masri, sont partis le samedi 4 avril pour Washington. La veille, le souverain jordanien était à Damas, où il s'est longuement entretenu avec le président Hafez El Assad. Auparavant, il était allé consulter les présidents Hosni Moubarak et Saddam Hussein au Caire et à Bagdad.

Cette campagne tous azimuts ressemble fort à une tentative de la dernière chance avant que l'administration Reagan ne soit prise dans le tourbillon de la prochaine campagne présidentielle. Le contexte dans lequel s'inscrivent ces manœuvres diplomatiques est cependant plus favorable aujourd'hui qu'il y a quelques mois. En apportant leur soutien au principe d'une conférence internationale dans la déclaration de Bruxelles du 23 février dernier, fait-on valoir à Amman, les douze de la CEE ont manifesté leur volonté de jouer un rôle plus actif dans la recherche d'un règlement de paix au Proche-Orient. Il s'agit maintenant de donner une suite concrète à cette déclaration. Tel a été l'objet des entretiens du roi, lundi et ce mardi 7 avril, avec le premier ministre belge, M. Wilfrid Maertens, et son ministre des affaires étrangères, M. Léo Tindemans.

Si l'affaire de l'« Irangate » a quelque peu paralysé l'administration Reagan, celle-ci paraît soucieuse de réparer les dommages causés dans le monde arabe par la livraison d'armes américaines à Téhéran. M. Masri révélait récemment que Washington avait consulté Amman sur les moyens de restaurer sa crédibilité dans le monde arabe. La Jordanie aurait suggéré aux Américains de reconsidérer leur position à l'égard d'une conférence internationale. Le message a-t-il été reçu ? C'est ce que vont chercher à savoir MM. Rifai et Masri, qui ont pour mission d'obtenir un engagement ferme de l'administration Reagan à cet égard.

En attendant, l'Union soviétique semble adopter une attitude plus souple à l'égard de l'émigration des juifs soviétiques et d'un rétablissement de ses relations diplomatiques avec Israël, deux conditions posées par l'Etat hébreu à la participation de Moscou à un règlement de paix au Proche-Orient.

Les Jordaniens ne peuvent pas non plus ignorer les signaux émis par le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, même si sa conception d'un *« forum international »* est loin de répondre aux exigences jordaniennes. C'est en tout cas l'occasion pour Amman d'essayer d'enfoncer un coin entre le Parti travailliste et le Likoud, les deux principales formations de la coalition gouvernementale israélienne.

EMMANUEL JARRY.

LIBAN : assiégé depuis cent trente-deux jours par la milice chiite Amal

Le camp palestinien de Chatila a pu être ravitaillé de façon importante

Beyrouth. — La plus importante opération de ravitaillement du camp palestinien de Chatila, au sud de Beyrouth, assiégé depuis 132 jours par le mouvement chiite Amal, a eu lieu lundi 6 avril dans le cadre de l'accord pour la levée du blocus alimentaire des camps palestiniens du Liban conclu dimanche. Selon le responsable du Fath, un combattant palestinien a été tué au cours de cette opération par les balles des francs-tireurs d'Amal, à l'intérieur de Chatila, en dépit du cessez-le-feu entré en vigueur en début de la matinée.

Cinq camions chargés de 33 tonnes de vivres (huile, beurre, riz et sucre), 13,5 tonnes de farine, 180 valises de vêtements et 57 ballots de couvertures, offerts par le Koweït, ont pénétré dans Chatila où 4 000 habitants en proie à la famine vivent dans des conditions sanitaires très précaires.

L'opération de ravitaillement de Chatila constitue la deuxième étape de l'accord en quatre points de dimanche, qui doit aboutir à la levée du siège des camps palestiniens de Beyrouth, parallèlement au retrait des combattants palestiniens des positions qu'ils occupent depuis le 24 octobre à l'est de Saïda, chef-lieu du Liban du sud. La première étape de cet accord a connu un début d'application lundi matin, avec l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu autour des camps de Bourj Barajneh et de Chatila, assiégés depuis le 29 octobre et le 26 novembre derniers. Mis à part l'incident meurtrier de Chatila, ce cessez-le-feu a été respecté, a indiqué le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP de M. Nayef Hawatmeh), et les Palestiniennes de Bourj Barajneh ont pu sortir se ravitailler sans *« être agressées »* par les miliciens d'Amal.

La troisième étape de l'accord en quatre points prévoit en outre la création d'un point de passage par camp pour les ravitaillements et les sorties. Les parties appelées à en prendre le contrôle seront désignées ultérieurement. La quatrième étape prévoit l'évacuation des blessés des deux camps et devrait commencer ce mardi matin. Ce n'est qu'en dernier lieu qu'un comité de coordination, regroupant des représentants d'Amal, du Front du salut national palestinien (FSNP) et des observateurs syriens, sera mis sur pied afin d'examiner la levée du siège militaire des camps de Beyrouth.

Le FSNP a affirmé avoir proposé aux responsables syriens que la levée du siège des camps de la capitale et de Rachidiyeh, à 87 kilomètres au sud de Beyrouth, soit une condition préalable au retrait des combattants palestiniens fidèles au chef de l'OLP, des huit positions qu'ils tiennent à l'est de Saïda. Le FSNP demande également que les miliciens de l'organisation populaire nassérienne de M. Moustapha Saad prennent le contrôle de ces positions et ne les évacuent qu'après la conclusion d'un accord politique global sur la *« guerre des camps »*. — *(AFP.)*

Aux Nations unies

Les désaccords au sein du Conseil de sécurité rendent improbable une action commune pour la paix dans le Golfe

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La discrétion n'est pas un remède au blocage du système onusien. Après treize réunions ultra-secrètes en moins de trois mois, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) ne sont pas parvenus à rapprocher leurs points de vue sur les moyens d'imposer la paix dans le Golfe. Curieusement, les différends séparent surtout les trois Occidentaux, notamment la France et la Grande-Bretagne.

Lancée comme une surprise à la mi-janvier par le secrétaire général (*le Monde* du 15 janvier), l'idée d'une réunion des quinze membres du Conseil de sécurité au niveau ministériel, consacrée exclusivement au conflit entre l'Iran et l'Irak, avait été accueillie avec les applaudissements d'usage : tout ce que les nations peuvent faire pour mettre un terme à la guerre doit être soutenu, avait-on répondu à l'époque dans les chancelleries, quitte à poser aussitôt des questions sur l'utilité d'une telle initiative.

Sachant que l'Iran considère le Conseil comme favorable aux thèses irakiennes, sa coopération à l'application des décisions éventuelles est loin d'être acquise. Que fera-t-on donc si Téhéran, qui table toujours sur une victoire militaire, refuse les injonctions du Conseil ? Et l'Irak acceptera-t-il l'inévitable exhortation au cessez-le-feu, alors que l'armée iranienne occupe une partie de son territoire ? Telle était, en substance, la teneur des observations et interrogations formulées du côté français.

Néanmoins, les cinq Grands, pris au piège d'une certaine démagogie onusienne, entamèrent — sur proposition de Londres — un processus de consultations que, toujours à la demande des Britanniques, ils résolurent de maintenir secret, au point d'exaspérer non seulement la presse, mais aussi les membres de secrétariat général. *Cinq réunions eurent* lieu en présence de M. Perez de Cuellar et sept autres sans lui, tantôt à la résidence du représentant britannique, tantôt chez les Américains ou chez les Français.

Première proposition de Londres : il faut demander un cessez-le-feu sur place, c'est-à-dire sur les positions qu'occupent actuellement les deux armées ennemies, et menacer les belligérants, en cas de non-exécution, de sanctions — économiques et militaires — au titre du chapitre 7 de la Charte, étant entendu que celles-là se limiteraient, en réalité, à un embargo sur les livraisons d'armements.

Malgré sa logique apparente, cette proposition présentait un inconvénient majeur pour la France : étant donné l'isolement de l'Iran, dont l'armée ne reçoit de livraisons officielles de nulle part, l'embargo frapperait surtout l'Irak, client bien connu de Paris et de Moscou. Soupçonnant Londres de vouloir, à long terme, plaire à Téhéran, Paris a refusé, faisant remarquer au passage que tant que la Grande-Bretagne s'opposerait aux sanctions contre l'Afrique du Sud, il n'était pas question de s'engager sur une voie semblable dans le conflit du Golfe. La Chine, dont la diplomatie rejette traditionnellement la notion de sanctions, soutint la même opinion.

Sourde opposition américaine

Poursuivant néanmoins sa logique, Londres a suggéré à Téhéran de faire preuve de souplesse, laissant entendre qu'un cessez-le-feu « sur place » avantagerait l'armée iranienne, et équilibrerait la position similaire prise par le Conseil au début de la guerre, lorsque l'armée irakienne occuperait une partie du Khouzistan. Une visite de conciliation du secrétaire d'Etat iranien aux affaires étrangères à New-York a même été envisagée, il y a une quinzaine de jours ; elle n'a pas eu lieu.

La tactique britannique se heurte également à une sourde opposition de Washington. Souhaitant prouver aux pays arabes que le pénible épisode américano-israélien des livraisons d'armement à l'Iran n'était pas destiné à faciliter une victoire persane sur l'Irak arabe, les membres de l'administration multiplient les déclarations apaisantes, affirmant à qui veut les entendre que les Etats-Unis ne cherchent la victoire d'aucun des deux belligérants, et que, partant, ils s'opposent à des sanctions qui frapperaient surtout Bagdad.

Néanmoins, certains diplomates s'interrogent sur les véritables motivations du département d'Etat, dont les experts semblent vouloir éviter la création d'un précédent : celui qui verrait les cinq membres permanents du Conseil de sécurité envisager une action commune. Inconnue jusqu'ici, en raison de l'opposition quasi automatique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, la procédure des réunions à cinq ouvrirait-elle la voie à la préparation d'une conférence beaucoup plus importante, celle sur la paix au Proche-Orient ?

M. Perez de Cuellar semble en tout cas le souhaiter, et la discrétion, tout au long des treize réunions, de l'Union soviétique favorable à une telle conférence expliquerait, selon certains, la méfiance de Washington, qui a toujours eu le souci de tenir les Nations unies à l'écart du Proche-Orient.

CHARLES LESCAUT.

● **La guerre du Golfe : installations pétrolières endommagées.** — Un raid aérien irakien sur la station de pompage du terminal iranien de l'île de Kharg (nord du Golfe) a sévèrement perturbé la navette des pétroliers iraniens entre ce terminal et l'entrée du Golfe depuis deux semaines, selon *Lloyd's List*, publication des assureurs Lloyd's. Le trafic des pétroliers iraniens entre Kharg et Larak (entrée du Golfe) aurait été réduit de moitié environ ainsi que les embarquements de l'île de Larak. Le service de navette entre les deux terminaux reviendrait maintenant à la normale avec la réparation de la station de pompage de Kharg.

Pour sa part, l'Iran a affirmé avoir abattu lundi 6 avril deux avions irakiens qui s'apprêtaient à bombarder des installations pétrolières. — *(AFP).*

● **SOUDAN : les rebelles du colonel Garang rejettent une offre de cessez-le-feu de Khartoum.** — Les rebelles du Sud-Soudan ont repoussé une offre de cessez-le-feu avancée lundi 6 avril par le premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, en exigeant que l'état d'urgence en vigueur dans le pays soit d'abord abrogé et que d'autres mesures soient prises pour favoriser des pourparlers de paix.

A Addis-Abeba, le commandant Deng Alor, porte-parole de l'APLS (Armée populaire de libération du Soudan, dirigée par le colonel Garang) a déclaré que *« l'abrogation de l'état d'urgence et le cessez-le-feu doivent aller de pair »*. Il a ajouté que les rebelles restaient attachés à l'accord de Koka-Dam, signé en mars 1986 par l'APLS et une coalition de partis gouvernementaux, qui assigne à Khartoum la tâche de favoriser un climat propice au dialogue en mettant fin à l'état d'urgence, en supprimant la charia et en abrogeant les accords de défense conclus avec l'Egypte et la Libye. — *(Reuter, AFP).*

A TRAVERS LE MONDE

Australie

M. Hayden à Paris en mai

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a déclaré, dans une interview publiée par l'*International Herald Tribune*, lundi 6 avril, qu'il comptait se rendre à Paris au mois de mai pour une réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et serait prêt, à cette occasion, à avoir des entretiens avec son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond, sur les différends opposant la France à l'Australie, notamment les essais nucléaires français dans le Pacifique et la question de la Nouvelle-Calédonie. M. Hayden a réaffirmé dans cette interview que Canberra reconnaît à la France un rôle *« important »* dans le Pacifique.

Danemark

Des demandeurs d'asile ont occupé la cathédrale de Copenhague

Copenhague. — Pour la troisième fois en quelques mois, des demandeurs d'asile ont occupé la cathédrale protestante de Copenhague. Dimanche 5 avril, une cinquantaine d'Irakiens s'y sont installés avec leurs enfants, pour protester contre la décision du gouvernement danois de les renvoyer en Syrie, où ils résidaient après avoir fui leur pays. D'après la loi votée au début de l'automne dernier, les demandeurs d'asile qui n'obtiennent pas de permis de séjour au Danemark doivent être refoulés vers le pays par lequel ils ont précédemment transité. Ces réfugiés se sentaient menacés en Syrie, et ne souhaitent pas y être renvoyés.

Lundi après-midi, ils quittaient la cathédrale, le gouvernement ayant suspendu provisoirement la mesure d'expulsion. Les responsables de ce groupe irakien se sont mis, par ailleurs, en contact avec le représentant à Stockholm du haut commissariat de l'ONU aux réfugiés, afin de trouver un pays d'accueil hors du Proche-Orient. A ce titre, M. Hocké, haut commissaire aux réfugiés, a effectué au mois de mars dernier un voyage en Scandinavie pour persuader les gouvernements nordiques d'accepter davantage de réfugiés ; les évêques scandinaves ont, dans une lettre pastorale, plaidé la même cause. *(Corresp.)*

Proche-Orient

EGYPTE : les élections législatives

Un scrutin émaillé d'incidents mineurs

Quelque quinze millions d'électeurs égyptiens étaient appelés aux urnes lundi 6 avril pour élire 448 membres de l'Assemblée législative (dix autres sont nommés par le chef de l'Etat). Le scrutin s'est déroulé dans un calme relatif. Les résultats devraient être connus jeudi ; la victoire de la formation au pouvoir, le Parti national démocrate (PND), ne faisant pas de doute, l'important sera d'évaluer les résultats obtenus par les islamistes.

L'envoyé spécial du quotidien britannique *The Guardian*, M. David Hirst, a été brièvement interpellé, pour vérification d'identité, alors qu'il couvrait les élections dans la province du Delta.

LE CAIRE
de notre correspondant

Les élections législatives du lundi 6 avril en Egypte se sont déroulées dans un calme relatif, et le taux de participation semble avoir été plus élevé que lors de la précédente consultation en mai 1984. Toutefois, des incidents ont eu lieu dans plusieurs localités, mais aucun d'entre eux ne semble avoir été d'une gravité exceptionnelle. La seule information faisant état de mort d'homme a été officiellement démentie. Par ailleurs, les forces de l'ordre ont procédé à un vaste « coup de filet préventif » dans les milieux maximalistes musulmans à la veille des élections. Selon le ministère de l'intérieur, les quelque cinq cents personnes arrêtées projetaient de porter atteinte au déroulement du scrutin par la violence.

Les accrochages au cours des élections ont été signalés tant par l'opposition que par le ministère de l'intérieur dans plusieurs villages du Delta, de Moyenne et de Haute-Egypte. La version des faits diverge naturellement selon les sources, opposition et gouvernement échangeant les accusations. La plupart des incidents ont opposé des partisans du gouvernement à des islamistes.

Zèle inaccoutumé

L'affrontement le plus violent a eu dans le petit village de Zafarana, dans la province de Kafr-El-Cheikh, en Basse-Egypte. Selon la police, des maximalistes mulsulmans appartenant à la coalition socialiste-islamiste-libérale ont attaqué le conseil local du village et mis le feu à neuf urnes. Toujours selon le ministère de l'intérieur, plusieurs personnes ont été arrêtées à la suite d'accrochages avec les forces de l'ordre. Des responsables de la coalition ont de leur côté accusé les autorités d'avoir bourré les urnes de bulletins favorables au Parti national démocrate du président Moubarak, ce qui a provoqué la colère de leurs partisans. Si les islamistes parlent *« d'agression délibérée de la part des forces de l'ordre »* et de plusieurs blessés, ils ne font toutefois pas état de morts.

Des incidents similaires à celui de Zafarana ont eu lieu dans plusieurs autres villages du Delta et de Haute-Egypte, ainsi que dans les environs de Port-Saïd et du Caire, où étaient impliqués aussi bien les islamistes que les partisans du PND que du Parti libéral WAFD, ou du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste-nasserien). Le fait que ces accrochages aient presque tous eu lieu en milieu rural n'est pas étonnant, puisque dans les villages les rivalités de clans viennent s'ajouter aux divergences entre supporters de tel ou tel parti.

Le ministère de l'intérieur, traditionnellement avare en informations, faisant état d'atteinte à l'ordre durant les élections, a cette fois-ci multiplié les communiqués repris par la presse officieuse et la radio-télévision — des informations que les habitants des grandes villes n'auraient normalement connues que sous forme de rumeurs et avec plusieurs jours de retard. Ce zèle inaccoutumé est dû au fait que les élections de lundi sont, jusqu'à nouvel ordre, les moins violentes depuis la relance du pluripartisme en 1976. Cette dernière consultation s'était soldée par une dizaine de morts et plusieurs dizaines de blessés. Plus recemment, en mai 1984, une candidate de l'opposition avait été assassinée par un rival du PND, tandis que plusieurs dizaines de blessés graves étaient hospitalisés.

Mais si l'opposition n'a pas officiellement fait état de morts au cours des incidents de lundi, elle a, en revanche, dénoncé de nombreuses irrégularités au cours du déroulement même du scrutin dans plusieurs bureaux de vote. Les scrutateurs de la coalition islamiste se sont en effet retirés de bureaux de vote, notamment à Ismaïlia sur le canal de Suez, où, selon eux, le tirage au sort pour la désignation des assesseurs avait été *« truqué et des agents du PND choisis »*. La coalition a d'autre part dénoncé l'interdiction de l'accès de certains bureaux de vote à ses scrutateurs par les forces de l'ordre. Une accusation naturellement démentie par le ministère de l'intérieur.

Le taux de participation n'est pas connu, il semble que les abstentions soient en régression par rapport aux élections législatives de 1984. Cinquante-sept pour cent des électeurs s'étaient alors abstenus. La campagne des partis pour attirer les électeurs ainsi que l'importance des enjeux ont visiblement donné des fruits.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Europe

PORTUGAL : la visite de M. Mitterrand

Entre socialistes et « cohabitationnistes »...

M. Mitterrand a commencé, lundi 6 avril, à Lisbonne, une visite d'Etat au Portugal qui s'achèvera mercredi. Le chef de l'Etat s'est entretenu avec M. Mario Soarès, président (socialiste) de la République. Mardi matin, il a eu un entretien avec M. Cavaco Silva, chef du gouvernement de centre droit renversé vendredi.

LISBONNE
de nos envoyés spéciaux

M. Soarès a mis ses préoccupations de politique intérieure entre parenthèses, au moins officiellement, pour accueillir, lundi 6 avril, M. François Mitterrand à Lisbonne. Il était au Brésil lorsque le gouvernement a été renversé. Lorsqu'il est rentré dans son pays, quelques heures avant l'arrivée de M. Mitterrand, de nombreux journalistes attendaient à l'aéroport que le président de la République portugaise leur livre le fruit de ses réflexions et la solution de la crise. *« Du calme ! »*, leur a-t-il dit en faisant observer que le moment était mal choisi pour évoquer publiquement ces difficultés de politique intérieure. M. Soarès a ajouté que le Portugal avait l'habitude de ce genre de situations, puisque son pays a usé seize gouvernements depuis la révolution aux œillets, en avril 1974... Lui-même est coutumier du fait. Il était premier ministre, en juillet 1978, lors de la visite de M. Giscard d'Estaing, alors président de la République française ; la crise politique qui couvait entraîna, un mois plus tard, sa chute.

Président « de cahabitation », M. Soarès a reçu un autre président dans la même situation, qui, lui, n'affronte pas de crise ouverte : *« Plaise au ciel*, s'est exclamé M. Mitterrand, *que vous n'arriviez jamais en France pour en connaître autant. »* Ils ont cohabité sous la pluie — sous le déluge, même, à certains moments — tout au long du trajet qui les a conduits au monastère des Hiéronymites, puis à la tour de Bélem et au palais de la présidence.

Les deux hommes ont eu une conversation en tête-à-tête d'une trentaine de minutes, suivie d'une rencontre élargie aux ministres des affaires étrangères. MM. Soarès et Mitterrand entretiennent des relations amicales qui remontent à l'époque (1970-1974) où l'actuel président portugais vivait en exil en France. Le 10 mai 1981, l'annonce de l'élection de M. Mitterrand avait fourni un petit appui à M. Soarès, qui était en difficulté devant le congrès de son parti. En décembre 1981, M. Mitterrand avait effectué au Portugal sa première visite officielle comme chef d'Etat. En juin 1984, il avait participé aux cérémonies d'investiture de M. Soarès, qui venait d'être élu président de la République. Il est aujourd'hui le premier chef d'Etat européen à se rendre au Portugal depuis l'entrée de ce pays dans la Communauté, le 1er janvier 1986.

Un élu du Front national

Au cours de ces entretiens, M. Soarès a fait part des conclusions qu'il a tirées de son voyage au Brésil. Ce pays, en proie à une vive relance de l'inflation, consacre l'essentiel des ressources de son commerce extérieur au remboursement de sa dette, a-t-il rappelé. La situation sociale y est de plus en plus tendue, et il y a risque d'explosion, voire de déstabilisation de la démocratie, a-t-il ajouté. M. Mitterrand a réaffirmé que la France examinerait avec ses partenaires européens la possibilité d'une action commune, afin d'obtenir un assouplissement des conditions de remboursement de la dette. Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, est intervenu dans le même sens. MM. Mitterrand et Soarès ont également évoqué les propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement nucléaire en Europe.

Ces deux sujets ont été à nouveau abordés, lundi soir, au terme du dîner offert par M. Soarès. M. Mitterrand a notamment déclaré : *« Nous savons nos devoirs. Notre sécurité n'est pas seulement assurée par nos armements, mais aussi par l'Alliance* [atlantique]. *Si l'un* [de ces piliers] *devait s'écrouler, nous savons que nous serions en péril »*. L'Europe devrait-elle être absente de la décision s'est demandé M. Mitterrand ? Les propositions que se font les deux grandes puissances à propos des armements nucléaires à longue portée *« nous posent un problème essentiel »*. *« Il faut savoir si, à partir de là — ce qui est concevable, acceptable — les deux pays leaders sont disposés à prolonger cette discussion pour parvenir, type d'armes par type d'armes, à réaliser une réduction par le plus bas, un équilibre nouveau (...). Nous avons le sentiment que nous devons débattre à fond au sein de notre Alliance pour parvenir à préserver les chances de paix. »*

« Cohabitationniste », le voyage du chef de l'Etat français au Portugal l'est aussi d'une autre manière, beaucoup plus surprenante. Non seulement M. Mitterrand est accompagné, comme à l'ordinaire, par plusieurs ministres du gouvernement Chirac (MM. Raimond, Longuet et Bosson), mais il a aussi emmené dans ses bagages M. Pascal Arrighi, député du Front national, en sa qualité de président, à l'Assemblée nationale, du groupe d'amitié France-Portugal. M. Arrighi a donc cohabité, dans l'avion, avec M. Robert Pontillon, socialiste, son homologue du Sénat en amitiés franco-portugaises. Il connaît fort bien M. Mitterrand. Ils ont été l'un et l'autre députés sous la IVe République, et M. Arrighi se flatte d'avoir été convié à la table de M. Mitterrand, alors que ce dernier était garde des sceaux, dans le gouvernement Guy Mollet, pendant la guerre d'Algérie.

JEAN-YVES LHOMEAU et JOSÉ REBELO.

De l'espionnage « banal » aux déclinaisons latines

M. Mitterrand a estimé, lundi soir 6 avril, à Lisbonne, que les expulsions de diplomates entre Paris et Moscou, consécutives à l'affaire Ariane, étaient un épisode *« banal »* et a souhaité que cette affaire ne remette pas en cause la visite de M. Chirac en URSS. Cette visite est prévue pour la deuxième quinzaine de mai.

Interrogé au cours de la réception offerte au palais d'Ajuda, à l'issue du dîner offert par M. Soares, M. Mitterrand s'est par ailleurs félicité des propos tenus la semaine dernière à Washington par M. Chirac en faveur d'une attitude plus souple de l'Occident à l'égard des pays du Tiers-Monde les plus endettés. Il a observé que, contrairement à ce qu'il avait *« entendu »* peu après la formation du gouvernement, l'esprit de Cancun *« n'est pas dépassé, mais plutôt devant nous »*. Aux journalistes qui lui demandaient si son point de vue avait été entendu par M. Chirac, le chef de l'Etat a répondu par une comparaison avec les professeurs de latin qui enseignent *« Rosa, la rose »* aux jeunes élèves, et, après quelques quelques années d'études, se voient *« dépassés »* par leurs élèves, qui maîtrisent complètement les tournures latines... *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

La cousine oubliée de la reine

LONDRES
de notre correspondant

Jusqu'à ce que le *Sun*, quotidien à scandales, révèle son existence, lundi 6 avril, une cousine germaine de la reine a vécu dans l'oubli le plus total, dans un asile pour handicapés mentaux. Elle était même considérée comme décédée depuis 1961, selon le *Burke's Peerage*, le Who's Who de l'aristocratie anglaise.

Etrange affaire, qui ne peut qu'émouvoir l'opinion publique britannique, à un double titre : parce qu'il s'agit, bien sûr, de la famille royale, mais aussi parce que les droits des handicapés mentaux font actuellement l'objet d'un grave débat à propos du cas d'une jeune fille de dix-huit ans, atteinte de mongolisme, dont les parents demandent la stérilisation (*le Monde* des 18 et 25 mars).

Le directeur du Royal Earlswood Hospital, situé dans le Surrey, non loin de Londres, a confirmé, lundi, que Miss Katherine Bowes-Lyon, soixante ans, vivait dans cet établissement depuis 1941. *« Elle est profondément handicapée de naissance »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle n'avait sans doute jamais su quelle était sa situation de famille. Il a précisé que sa sœur, Nerissa, qui était dans le même état, est morte l'an dernier à l'âge de soixante-six ans. Elle est enterrée dans un cimetière voisin de l'hôpital. L'endroit est marqué d'une simple croix fournie par l'administration. Le directeur a reconnu que les deux femmes n'avaient plus reçu de visites depuis les années 60.

Les deux sœurs étaient au nombre des cinq enfants de John Bowes-Lyon, deuxième fils du quatorzième comte de Strathmore, souligne le *Burke's Peerage*. Leur père était donc l'un des neuf frères et sœurs d'Elizabeth Bowes-Lyon, épouse du roi George VI, c'est-à-dire la reine mère, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-six ans. Pourquoi l'édition du *Burke's Peerage* de 1959 mentionne-t-elle que les deux sœurs sont toujours vivantes, alors que celle de 1963 indique que l'une, Nerissa, est décédée en 1940, et l'autre, Katherine, en 1961 ? Interrogée à ce sujet, une nièce des deux demoiselles oubliées, Lady Elizabeth Anson, a déclaré : *« Ma grand-mère* [leur mère] *était une personne très imprécise ; elle n'a pas dû remplir correctement les formulaires envoyés par le* Burke's Peerage *pour la mise à jour de ses informations. Il n'y a pas eu volonté de dissimulation. »*

L'histoire devient encore plus singulière quand on sait que, depuis vingt ans, la reine mère patronne avec dévouement la principale organisation charitable en Grande-Bretagne pour handicapés mentaux. Comment a-t-elle pu ignorer le sort de deux de ses nièces ? Le secrétaire général de l'organisation, Sir Brian Rix, n'a pas de réponse à cette question. *« Il y a dans tout cela*, note-t-il, *les vestiges de l'ère victorienne ; il était alors plus ou moins admis de passer sous silence l'existence d'enfants que l'on disait anormaux. »*

FRANCIS CORNU.

ITALIE : la crise gouvernementale

La démocratie chrétienne durcit son attitude vis-à-vis de M. Craxi

ROME
de notre correspondant

« Le gouvernement de M. Craxi n'existera plus quand celui-ci se présentera au Parlement », a répondu, le lundi 6 avril, M. Ciriaco De Mita, qui l'interrogeait sur l'attitude de son parti, la démocratie chrétienne, à l'occasion du débat de confiance qui devrait en principe avoir lieu vers le milieu de cette semaine.

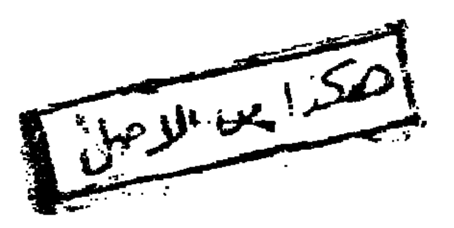
Pour la DC, dont la direction nationale s'est réunie durant près de huit heures, le cabinet dirigé par le leader socialiste, et dont elle était elle-même un pilier avec seize ministres sur trente, le gouvernement a été en somme « dissous » par l'attitude de son chef à l'occasion du récent congrès du Parti socialiste qu'il dirige.

A Rimini, en effet, celui-ci avait porté de vives attaques contre M. De Mita, précisant cependant que celles-ci n'étaient pas dirigées contre la démocratie chrétienne tout entière. Cette tentative de diviser le parti en déstabilisant son leader a contraint la DC à serrer les rangs autour d'un chef, dont par ailleurs l'attitude parfois incertaine et contradictoire dans cette crise avait été sévèrement jugée par toute une partie de la formation majoritaire. *« La DC a déjà fait trop de concessions aux prétentions socialistes »*, ont répété les personnalités les plus connues pour leurs réserves envers M. De Mita, et n'étant pas sur ce thème les moins véhémentes.

M. Craxi, reconfirmé le 1er avril dans ses fonctions de président du conseil par le chef de l'Etat, devra donc désormais décider s'il préfère démissionner à nouveau avant le débat parlementaire ou bien se présenter devant les Chambres avec une équipe réduite de plus de moitié par le retrait désormais escompté des ministres de la DC.

Seule une éventuelle redésignation du démocrate chrétien Giulio Andreotti, pour une ultime tentative de reconstitution de la coalition de cinq partis, qui a dirigé le pays depuis août 1983, pourrait éviter une dissolution des Chambres et des élections anticipées. Cette hypothèse, encore agitée par une partie de la DC soucieuse d'éviter une rupture avec le PSI qui rendrait quasiment ingouvernable la prochaine législature, est cependant envisagée avec beaucoup de scepticisme par la plupart des observateurs.

JEAN-PIERRE CLERC.



Amériques

Le voyage de Jean-Paul II en Argentine

A Buenos-Aires, moins d'affluence, moins de ferveur...

C'est un Jean-Paul II particulièrement souriant et détendu qui est arrivé le lundi 6 avril, à 16 heures locales à Buenos-Aires, première escale d'une tournée de 6 000 kilomètres qui lui fera parcourir les onze villes les plus importantes d'Argentine en une semaine seulement.

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

Jean-Paul II s'est déjà permis, au balcon de la Casa Rosada, où il venait de s'entretenir pendant une quarantaine de minutes avec le président Alfonsin, de plaisanter avec la foule massée sur la place de Mai. Au slogan, « *Jean-Paul II, tout le monde t'aime* », il a répliqué : « *L'Argentine est une grande partie du monde, et Buenos-Aires est une capitale importante, mais dire que tout le monde m'aime, c'est exagéré.* »

Les Argentins ont le goût du superlatif. Mais leur orgueil national sera cette fois bien justifié. C'est en effet sur la plus large avenue du monde, celle du 9-Juillet, que Jean-Paul II doit, le dimanche des Rameaux – et pour la première fois à l'étranger – célébrer une messe en plein air et lancer un appel à la jeunesse du monde entier. En 1987, et le pape l'a rappelé à son arrivée en Argentine, Buenos-Aires sera le siège de la Journée mondiale de la jeunesse.

Les rigoureuses mesures de sécurité, et sans doute aussi la ferveur religieuse populaire moins évidente qu'au Chili, expliquent l'affluence relativement faible, une dizaine de milliers de personnes sur la place de Mai, de cette première journée. Il faudra attendre la fin de la semaine et les grands rassemblements populaires prévus pour apprécier l'impact réel de la visite, mais selon un récent sondage, 51 % des Argentins se déclarent indifférents ou opposés à la visite papale.

Rien n'a filtré de l'entretien en tête à tête entre le chef de l'Etat argentin et le pape, mais il est probable que le projet gouvernemental de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui devrait être formellement établi par la prochaine réforme de la Constitution, a été abordé. Apparemment de manière satisfaisante, puisque le pape a déclaré plus tard devant les hommes politiques et les membres du gouvernement, à la Casa Rosada, que « *de nombreuses formes de coopération étaient envisageables entre eux* ».

Une détérioration de la moralité publique

Aux dirigeants politiques, Jean-Paul II a également déclaré que « *la promotion des droits de l'homme est un devoir impératif pour les autorités même dans des situations conflictuelles, et qu'elles doivent rejeter la tentation de répondre à la violence par la violence* ». Allusion indirecte aux excès de la dictature pendant la « sale guerre ». Il a aussi mis en garde contre « *les menaces aux droits et aux libertés de l'homme qui peuvent provoquer une détérioration de la moralité publique* ». Certains ont vu en revanche dans cette déclaration une allusion à la récente controverse entre le gouvernement Alfonsin et certains secteurs de l'Eglise. Mais le président argentin n'a pu que se féliciter du coup de chapeau donné par le pape au « *rétablissement des institutions démocratiques* » en Argentine.

C'est la deuxième fois que le pape vient à Buenos-Aires. La première visite a eu lieu en juin 1982, en pleine guerre des Malouines. Un déplacement de courtoisie destiné à équilibrer celui que le pape venait d'effectuer en Grande-Bretagne. Devant le corps diplomatique, reçu à la nonciature, le pape a exhorté la communauté internationale à « *se prononcer de manière éthique sur le problème de la dette extérieure* », afin de mettre en évidence « *les responsabilités de toutes les parties* ».

Jean-Paul II devait quitter Buenos-Aires mardi 7 avril pour Bahia-Blanca, l'une des principales bases navales du pays située à 650 kilomètres de Buenos-Aires. Il doit se rendre ensuite à Viedma, 350 kilomètres plus au sud, où le gouvernement argentin a l'intention d'installer la nouvelle capitale fédérale. Troisième étape de cette journée, Mendoza, au pied de la cordillère des Andes, puis Cordoba, la troisième ville du pays, où Jean-Paul II passera la nuit et repartira le lendemain pour se rendre successivement à Tucuman et Salta.

CATHERINE DERIVERY
et MARCEL NIEDERGANG.

L'honneur perdu de l'épiscopat

En costume d'apparat, le général Jorge Videla s'avance à la table de communion pour recevoir l'hostie des mains du nouveau pape. Au même moment, des ballons « *Videla bourreau* » sont lâchés dans le ciel de Rome. Cela se passe le 3 septembre 1978. Jean-Paul Ier vient d'être élu et célèbre la messe d'inauguration de son pontificat.

La répression atteint alors son sommet en Argentine. A Buenos-Aires, les mères des « disparus » commencent leur folle ronde autour de la place de Mai. La visite au Vatican du général-dictateur a beau faire scandale : elle illustre l'harmonie des relations existant entre la junte militaire au pouvoir depuis 1976 et l'épiscopat – quatre-vingt-dix évêques – d'un pays qui compte 90 % de catholiques.

Le silence de la hiérarchie sur les atteintes aux droits de l'homme en Argentine, dans la période 1976-1982, reste l'une des tâches sombres de l'histoire récente de l'Eglise en Amérique latine, marquée surtout par l'engagement des conférences de Medellin (1968) et de Puebla (1979) en faveur de la démocratie, de la liberté et de la justice.

Une Eglise qui savait

Au retour d'une rencontre de délégués des prêtres français en Amérique latine, qui a eu lieu en Argentine en janvier dernier, le Père Juan Dumont vient d'écrire à l'épiscopat français : « *Une fois de plus, j'ai touché du doigt le scandale d'une Eglise qui savait des disparitions, des tortures, des morts, qui n'a pas crié son horreur, qui acceptait la thèse selon laquelle on sauvait ainsi la civilisation occidentale, la société, le christianisme.* »

Interrompu seulement par quelques timides mises en garde ou la protestation des cinq évêques de la minorité (1), ce silence de l'épiscopat argentin pendant la répression s'explique mal encore aujourd'hui.

Très clérical à ses débuts, le régime péroniste (1946-1955) s'était achevé par un spectaculaire conflit avec l'Eglise. Légalisant le divorce et même la prostitution, Juan Peron avait été excommunié par Rome. Dès l'installation de la junte en 1976, les relations Eglise-Etat se resserrent, les généraux proposant même en 1979 aux évêques de leur verser une indemnité de vie chère équivalente au traitement d'un juge de première instance.

Le rôle du nonce de l'époque en Argentine, Mgr Pio Laghi – actuellement nonce aux Etats-Unis et l'un des favoris à la succession du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican – a été également mis en cause. Très majoritairement italien d'origine, le clergé argentin a été, en fait, l'un des plus lents à mettre en route les réformes conciliaires. Mgr Lefebvre a beaucoup d'amitiés dans ce pays, où il a fondé un séminaire international comme celui d'Ecône.

La théologie de la libération et les *communautés ecclésiales de base* (sauf dans quelques quartiers populaires de Buenos-Aires) sont pratiquement inconnues en Argentine, où le révérend Moon (alors en prison aux Etats-Unis !) a été fait en novembre 1980 docteur *honoris causa* de la faculté catholique de La Plata et où la commission épiscopale des cultes avait publié un *Magnificat*, expurgé de son fameux verset « *Il (Dieu) a renversé les puissants de leur trône* » (*le Monde* du 26 mars dernier).

Avec beaucoup d'autres, l'Eglise argentine a pourtant payé un certain prix à la répression. Parmi les 10 000 morts et disparus de la période 1976-1983, on compte un évêque et des dizaines de prêtres, séminaristes, religieux et religieuses.

L'assassinat de Mgr Angelelli

Mgr Enrique Angelelli faisait partie de la minorité contestaire. En 1976,il avait protesté contre l'assassinat de deux prêtres de son diocèse de La Rioja, Carlos Murias et un Français, Gabriel Longueville, en menaçant de révéler les noms des coupables. Quelques semaines après, l'évêque était tué dans un accident de la route provoqué, mais il y a encore des Argentins aujourd'hui pour douter de la réalité de son assassinat. Interrogé il y a trois mois, Mgr Plaza, ancien archevêque de La Plata, a déclaré à la presse : « *Mgr Angelelli s'est tué parce qu'il ne savait pas conduire.* »

A la suite de viols et d'atroces tortures, deux religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet, des missions étrangères, ont également été tuées en décembre 1977. Leur tortionnaire, le capitaine de corvette Astiz, va prochainement passer en jugement à Buenos-Aires.

Depuis le retour à la démocratie, les évêques argentins ont été parmi les avocats les plus actifs de la « *loi d'oubli* », qui a mis un point final aux poursuites contre les militaires et policiers accusés de violation des droits de l'homme. Ils mènent campagne aujourd'hui contre les lois libéralisant le divorce, l'avortement.

HENRI TINCQ.

(1) La minorité « progressiste » de *l'épiscopat argentin était composé* de Mgr Hesayne, évêque de Viedma, de Mgr de Nevares, évêque de Neuquen, de Mgr Novak, évêque de Quilmès, qui sont encore en fonctions aujourd'hui, de Mgr Angelelli, évêque de La Rioja, assassiné en 1976, de Mgr Devoto, évêque de Goya, et de Mgr Zaspe, évêque de Santa-Fe, décédés depuis peu.

ETATS-UNIS : la préparation de la campagne présidentielle

M. Jack Kemp se porte candidat à l'investiture républicaine pour l'élection de 1988

WASHINGTON
de notre correspondant

Représentant de l'Etat de New-York depuis dix-sept ans, ancien joueur de football et idéologue de la nouvelle droite américaine, M. Jack Kemp, cinquante et un ans, est devenu, lundi 6 avril, le troisième candidat déclaré à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1988.

Avec l'annonce officielle, lundi prochain, de la candidature de M. Gary Hart à l'investiture démocrate, l'Amérique commence ainsi à entrer dans une longue campagne électorale, qui, dès septembre, battra son plein dans tout le pays.

Contrairement à l'élection de *1984 dont chacun savait qu'elle se* conclurait par le triomphe de l'actuel président, la bataille de l'année prochaine sera haletante ; personne ne se risquerait aujourd'hui à prédire l'étiquette du futur élu et moins encore les noms des deux candidats qui seront désignés par les conventions.

A première vue, la perte de prestige de M. Reagan, ajoutée au simple désir de changement après huit années de gouvernement républicain, devrait assurer la victoire des démocrates. Pour le malheur des analystes et la fortune des sondeurs, aucun des candidats démocrates, virtuels ou déclarés, ne s'est cependant assez imposé pour être déjà véritablement crédible.

Quant aux batailles au sein de chacun des deux partis, leur issue est encore plus incertaine. Côté républicain, le mieux placé dans les sondages demeure le vice-président Bush, mais cet avantage tient beaucoup plus à sa notoriété qu'à sa personnalité. Sa cote a nettement pâti de l'« Irangate » et peu de gens surtout croient en lui car il ne peut incarner ni la fidélité au reaganisme ni son rejet.

Pour l'heure, l'idée reçue – et néanmoins très défendable – est donc que le vrai favori serait le chef de la minorité républicaine du Sénat, M. Robert Dole, conservateur modéré et vieux renard parlementaire à l'humour aussi séduisant que la prestance. Il monte en tout cas dans les sondages, mais M. Jack Kemp risque de lui mener la vie dure, car ce sont les militants qui comptent le plus dans les primaires. Or, le représentant de New-York a directement fait appel à eux, lundi, en annonçant qu'il ferait campagne contre toute augmentation d'impôt et toute mesure protectionniste et en faveur de la « guerre des étoiles », des combattants de la liberté et de l'interdiction de l'avortement.

Une situation confuse

Tant d'orthodoxie sera gênante pour M. Dole. Il aurait toutefois tort de se décourager car M. Paul Laxalt, ancien gouverneur du Nevada et grand ami personnel de M. et Mme Reagan, devrait lui aussi se mettre bientôt sur les rangs. Les voix de la droite seront ainsi d'autant plus divisées que le pasteur Robertson, célébrité du « télévangélisme » se verrait très bien, lui aussi, à la Maison Blanche.

Si l'on ajoute à cette liste les deux premiers républicains à s'être déclarés, l'ancien gouverneur du Delaware, M. Pierre du Pont, et l'ancien secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, la situation est presque aussi confuse que dans l'autre camp.

En dehors du pasteur Jackson, qui tente de bâtir une coalition populiste autour de ses soutiens dans la communauté noire, neuf démocrates au moins sont entrés en lice, vont le faire ou y pensent. Autant le choc des ambitions est violent, autant celui des idées est mou, car tous ont le même profil de libéral modéré, balançant entre les exigences de la solidarité sociale et celles de la rigueur économique.

BERNARD GUETTA.

PÉROU

Le chef de l'armée de l'air est remplacé

Lima (AFP). – Le nouveau commandant en chef de l'armée de l'air péruvienne, le général Felipe Varela Novella, a été officiellement installé dans ses fonctions, lundi 6 avril, à Lima, en remplacement du général Abram Cavallerino, destitué par le président de la République et mis, jeudi, à la retraite anticipée.

Le général Cavallerino avait refusé la création d'un ministère de la défense unique, fusion de trois portefeuilles existant actuellement, correspondant aux trois armes. L'opposition de l'ancien chef de l'armée de l'air l'avait même amené à organiser des raids d'intimidation au-dessus du palais présidentiel.

L'éventualité d'un coup d'Etat a alors agité le Congrès. La décision du président de destituer « *en tant que chef des armées* » le général Cavallerino pour « *violations des règles militaires de réserve* » – un procédé « *inédit et exceptionnel* » selon l'entourage du chef de l'Etat – a, semble-t-il, désarmé la fronde de ces militaires. Le gouvernement du président Garcia a convoqué une session extraordinaire du Congrès, qui a entériné la création du nouveau ministère de la défense.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le calme semble rétabli au Transkei après l'expulsion d'instructeurs militaires Blancs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La situation serait redevenue normale au Transkei, a fait savoir, lundi 6 avril, un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères, après les troubles qui ont secoué, à la fin de la semaine dernière, ce homeland « indépendant ». Les suites de cette mutinerie, qui se serait produite le 29 mars au sein de l'armée de ce bantoustan, a abouti, vendredi, à l'expulsion du territoire de vingt-deux (à l'origine vingt-sept) instructeurs militaires blancs. Tous sont issus du fameux groupe rhodésien *« sellous scouts »*, unité spéciale chargée d'exécuter les basses œuvres du temps du régime de M. Ian Smith (*le Monde* du 7 avril).

Les vingt-deux hommes, parmi lesquels le général Ron Reid-Dally, ont trouvé refuge en Afrique du Sud. Ils ont été arrêtés vendredi dans leur quartier par des hommes en armes, et leurs maisons ont été minutieusement fouillées. Un colonel aurait même été malmené.

Une contestation du commandement

Après avoir été exhibés à la foule dans les rues d'Umtata, la capitale du Transkei, ces instructeurs ont été incarcérés, puis priés de quitter le territoire dans les plus brefs délais. Ce qu'ils firent sous escorte militaire.

Le général Reid-Dally a qualifié ces événements de « débâcle », regrettant que *« six années de travail »* se terminent de cette manière. Un terme brutal a été mis au contrat de trois ans que ces ex-Rhodésiens venaient juste de renouveler après la révolte des officiers de l'armée du



Transkei. Ces derniers ont formé un comité d'action du Transkei, dont les objectifs sont encore inconnus mais qui relèvent, semble-t-il, d'une contestation du commandement. Cette grogne est liée également à l'arrestation du général Bantu Holomisa, après le coup d'Etat manqué contre le président Lennox Sebe du Ciskei, le homeland voisin. Accusé de trahison, il a finalement été relâché la semaine dernière.

S'agit-il d'une lutte pour le contrôle de l'armée entre le général Holomisa et l'actuel commandant en chef des forces armées, le général Zondwa Mtirara, que le coup d'Etat manqué du Ciskei aurait exacerbé ? Le pouvoir du premier ministre, M. Georges Matanzima, est-il menacé ? Le général Reid-Dally, qui venait d'être fait citoyen du Transkei, a démenti que les troubles soient liés à une tentative de coup d'Etat contre le dirigeant du Bantoustan. Il faudra encore sans doute attendre quelque temps pour savoir exactement ce qui s'est passé dans ce homeland qui, le premier, a été déclaré « indépendant » en 1976. Décidément, les deux Etats frères du Transkei et du Ciskei donnent bien du fil à retordre à leur tuteur, Pretoria.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE

Mise au point d'Amnesty International à propos de la création d'une « section locale »

A la suite d'un article de notre correspondant à Alger relatif à la création d'une *« section locale »* d'Amnesty International (*le Monde* du 2 avril), l'organisation de défense des droits de l'homme nous indique que son secrétariat international *« n'a engagé aucune action en vue de la création d'une section en Algérie »*, et précise que le groupe de juristes algériens à l'origine de ce projet n'a pas obtenu l'accord d'Amnesty.

Ces juristes, ajoute l'organisation, *« n'ont entrepris aucune action au nom d'Amnesty International et ne peuvent le faire sans autorisation de l'organisation. Une section algérienne ne peut être créée que si elle est reconnue par Amnesty et par le gouvernement algérien »*.

TCHAD

M. Houphouët-Boigny pourrait favoriser le retour de M. Goukouni Oueddeï à N'Djamena

ALGER
de notre correspondant

Les tractations entre M. Goukouni Oueddeï, le chef historique du GUNT, et M. Mahamat Itno, le ministre tchadien de l'intérieur et envoyé spécial du président Hissène Habré à Alger, sont momentanément interrompues. M. Itno est rentré à N'Djamena, jeudi 2 avril, pour consultation, et M. Goukouni Oueddeï a quitté, lundi 6 avril, la capitale algérienne, où il réside depuis deux mois, pour se rendre successivement à Abidjan et à Cotonou.

Tous les deux doivent revenir dans quelques jours en Algérie, où leurs délégations respectives se rencontrent régulièrement depuis le 18 mars. MM. Itno et Goukouni Oueddeï se sont vus tous les deux jours depuis cette date. Si les discussions n'ont pas encore formellement abouti, il semble qu'un accord de principe soit intervenu pour un prochain retour de M. Goukouni Oueddeï à N'Djamena. Les modalités restent à définir.

M. Goukouni Oueddeï veut pouvoir participer à toutes les institutions nationales, mais la question est de savoir à quel niveau. Dans la perspective d'une « réconciliation nationale », comment regrouper toutes les forces politiques en présence ? Quelle liberté de manœuvre et d'expression leur laisser ? Autant de questions qui ont amené les négociateurs à réétudier le cadre constitutionnel tchadien.

Apparemment, les discussions achoppent notamment sur des questions protocolaires. Par exemple : quelle date choisir pour la fête nationale ? M. Goukouni Oueddeï souhaite pouvoir s'entretenir en tête à tête avec le président Hissène Habré de tous ces problèmes. Auparavant, il rencontrera donc le « vieux sage » africain, le président ivoirien Houphouët-Boigny, qui peut être l'artisan d'une telle entrevue, puis le président béninois, M. Kerekou.

Quelques jours avant leur départ, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, a reçu séparément MM. Itno et Goukouni Oueddeï, ce dernier restant en contact avec les Libyens. Le colonel Messaoud, un proche du colonel Kadhafi, qui avait accompagné M. Goukouni Oueddeï lors de son arrivée à Algérie, continue ses va-et-vient entre Tripoli et Alger. Mais ses voyages ne cantonnent pas le colonel Messaoud au Maghreb : il s'est rendu, au cours de ces dernières semaines, à N'Djamena, où il a rencontré de hauts responsables tchadiens.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **Mise en garde de Tripoli à la France.** — Dans un communiqué diffusé, lundi 6 avril, par l'ambassade de Libye à Paris, les autorités libyennes indiquent : *« La France sera responsable de toute action et menaces contre les frontières sud de la Libye »*, aucune action du président Hissène Habré ne pouvant se faire *« sans l'aval et la participation effective des troupes françaises, déployées sur l'ensemble du territoire tchadien »*, ajoute ce communiqué.

Asie

JAPON : les difficultés de M. Nakasone

Le premier ministre bat en retraite sur les fronts intérieur et extérieur

TOKYO
de notre correspondant

Confronté à une crise extérieure (tensions économiques avec les Etats-Unis et désormais la Grande-Bretagne) et intérieure (budget bloqué par la fronde de l'opposition et élections locales le 12 avril, qui risquent de tourner mal pour la majorité), M. Nakasone a commencé à battre en retraite sur plusieurs fronts pour tenter de sortir de l'impasse.

Le premier ministre a décidé de dépêcher aux Etats-Unis l'un de ses rivaux et successeurs éventuels, M. Abe, président du conseil exécutif du Parti libéral démocrate (PLD) et ancien ministre des affaires étrangères, afin de préparer le terrain pour sa propre visite à Washington à la fin de ce mois. M. Abe sera porteur d'une lettre de M. Nakasone au président Reagan, exposant les grandes lignes des mesures que Tokyo entend prendre pour apaiser les Américains (concession sur le marché des semi-conducteurs et programme de relance de la demande intérieure).

Le premier ministre cherche également à amadouer la Grande-Bretagne. Le ministre des télécommunications a annoncé à la fin de la semaine dernière que les sociétés étrangères pourraient détenir jusqu'à un tiers du capital du nouveau consortium de télécommunications que les Japonais sont en train de constituer. Cette proposition a été accueillie froidement, tant par les Américains que par les Anglais. Ces derniers avaient annoncé la veille des sanctions contre le Japon (révocation éventuelle des licences des banques japonaises opérant à Londres et refus des nouvelles demandes).

Sur le plan intérieur, M. Nakasone est également en train d'opérer un repli sur deux questions, dont il avait pourtant fait les chevaux de bataille de sa politique : la réforme fiscale et l'austérité budgétaire. En ce qui concerne la réforme fiscale, qui a conduit non seulement à une paralysie de la Diète par l'opposition, mais a engendré aussi un mouvement d'opinion hostile au premier ministre, M. Nakasone semble s'être résolu à ajourner *sine die* le projet. Il a annoncé que la discussion de cette question à la commission des finances de la Diète serait suspendue et que, par conséquent, il n'était plus question d'appliquer cette réforme en janvier 1988 comme prévu.

Le premier ministre cherche à débloquer le jeu parlementaire afin de faire adopter le budget avant son voyage aux Etat-Unis le 29 avril. En raison de la fronde de l'opposition, la loi de finances qui aurait dû entrer en application le 1er avril n'a pas été adoptée.

Dès que le budget aura été voté, M. Nakasone entend présenter le plan de relance de la demande intérieure que le Japon s'est engagé à tracer, notamment lors de la rencontre de février dernier à Paris des ministres des finances des principaux pays industrialisés. Pour que ce plan de stimulation ne revienne pas, comme les précédents, à une simple manipulation de chiffres destinée à jeter de la poudre aux yeux des partenaires du Japon, M. Nakasone doit renoncer à la politique d'austérité budgétaire qu'il a défendue jusqu'à présent afin de remédier au déficit de l'Etat (qui représente 45 % du PNB).

Le programme de relance, centré sur des grands travaux publics, devrait être substantiellement plus important que celui de septembre dernier (3 600 milliards de yens), dont au demeurant on attend toujours les effets (en réalité, ce programme anticipait en grande partie des dépenses déjà prévues). Le nouveau plan de relance devra être financé grâce à des émissions de bons du Trésor et fera l'objet d'un budget supplémentaire présenté en automne.

Une relance sérieuse de la demande intérieure est exigée non seulement par les partenaires du Japon mais aussi, et de manière de plus en plus pressante, par les milieux d'affaires nippons. Selon M. Goto, président de la chambre de commerce, ce plan de relance devrait avoir pour effet d'augmenter d'au moins deux points le taux de croissance.

PHILIPPE PONS.

Où l'on reparle d'un accord secret entre Tokyo et Washington sur les armements nucléaires

La preuve de l'existence d'un accord secret entre Washington et Tokyo, permettant aux navires et avions américains de transporter des armes nucléaires lors d'escales au Japon, mais non de les y entreposer, aurait été découverte dans les archives du Congrès à Washington, selon le *New York Times*. Cette découverte, écrit le journal, a été faite par le Parti communiste japonais.

Il s'agirait d'un télégramme, en date du 24 février 1966, adressé par M. Dean Rusk, alors secrétaire d'Etat à l'ambassade des Etats-Unis au Japon. Le message mettait en garde la représentation diplomatique américaine contre le risque de voir Tokyo accepter une proposition soviétique visant à déclarer le Japon zone d'exclusion nucléaire. Dans une telle hypothèse, les *« arrangements confidentiels »* passés entre le Japon et les Etats-Unis *« sur l'introduction d'armes nucléaires dans le cadre du traité de sécurité de 1960 »*, qui lie les deux pays seraient menacés, aurait écrit M. Rusk dans ce télégramme.

Il envisageait la possibilité que le Japon renonce à l'*« ambiguïté »* que Tokyo a accepté d'observer dans ce domaine, et qui consiste à ne pas demander aux Etats-Unis si ses navires et avions transitant au Japon sont équipés d'armements nucléaires, une information que Washington se refuse par principe à fournir.

Tous les gouvernements américains et japonais ont démenti des informations publiées depuis 1971 sur l'existence d'un tel accord. Selon le *New York Times*, un porte-parole du département d'Etat a indiqué que des vérifications étaient en cours sur l'authenticité de ce télégramme, qui ne figurait plus dans les archives confidentielles du gouvernement depuis 1977.

CHINE

Démarche suédoise sur le sort des prisonniers politiques

Pékin (*AFP*). — Le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, en visite officielle en Chine, a remis, lundi 6 avril, aux autorités chinoises, une liste de prisonniers politiques dont les organisations suédoises des droits de l'homme souhaitent connaître le sort.

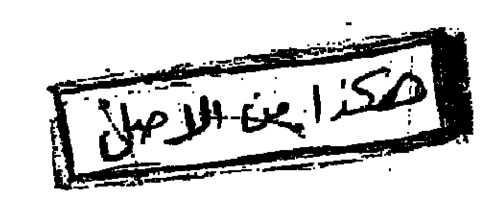
M. Carlsson a rendu publique cette démarche au cours d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec M. Deng Xiaoping. Il s'est refusé à tout commentaire ou précision sur la liste des prisonniers politiques chinois, et s'est contenté de souligner qu'il s'agissait d'un geste coutumier des autorités suédoises lors de visites officielles à l'étranger.

SRI-LANKA

Violences entre groupes tamouls rivaux

Colombo (*AFP*). — Le mouvement indépendantiste des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) a tué plus de deux cent cinquante personnes appartenant à des groupes séparatistes rivaux en représailles d'une tentative d'assassinat contre l'un de ses dirigeants, a affirmé, lundi 6 avril, le gouvernement de Sri-Lanka. Ce bilan s'appuie sur les témoignages de nombreuses personnes qui ont fui le nord du pays pour échapper à ces représailles, selon un communiqué du service d'information du gouvernement.

Le 30 mars dernier, une bombe avait été lancée à Jaffna (nord de Sri-Lanka) contre la voiture de Sathasivam Krishnakumar (alias « Kittu »), un dirigeant des LTTE, le principal groupe séparatiste, qui avait été grièvement blessé. Un porte-parole des LTTE avait démenti, lundi également, des informations selon lesquelles son mouvement avait tué, après cet attentat, cent cinquante membres de l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul et de l'Organisation de libération révolutionnaire du peuple de l'Eelam, groupes rivaux des Tigres. Ce porte-parole avait cependant reconnu que dix-huit prisonniers *« d'autres groupes tamouls »* avaient été tués alors qu'ils tentaient de s'enfuir, *« profitant de la confusion »* créée par l'attentat.



Le dispositif de campagne et la nouvelle direction du PS

M. Jospin mobilise les figures socialistes les plus connues

Le nouveau comité directeur du PS issu du congrès de Lille a réélu, le lundi 6 avril, M. Lionel Jospin comme premier secrétaire du PS. C'est la quatrième fois que M. Jospin est reconduit dans ses fonctions, qu'il occupe depuis 1981. Le « parlement » du PS a approuvé la composition de la nouvelle direction : 17 secrétaires nationaux, 5 secrétaires nationaux adjoints et un bureau exécutif de 27 membres et 8 suppléants. Ce qui représente une sensible réduction pour le bureau exécutif, mais pas pour le secrétariat qui compte le même nombre de titulaires que dans l'ancienne direction. M. Jean Poperen n'est plus membre du secrétariat national. M. Jospin a également annoncé la création de « grandes commissions » du comité directeur. Une instance officieuse, sans appellation précise, et sans périodicité fixe, est également créée. Elle est composée de M. Jospin et des huit principaux dirigeants du PS et se comprend surtout dans l'optique de la campagne de l'élection présidentielle.

Il a fallu négocier jusqu'à la dernière minute pour venir à bout de la « quadrature du cercle » que représentait, selon la formule de M. Jospin, la composition de la nouvelle direction. Le pari du « resserrement » s'est d'ailleurs révélé, compte tenu des multiples paramètres à prendre en compte, en partie impossible à tenir : au fil des jours, le secrétariat national est passé d'une dizaine à une quinzaine de membres pour finalement aboutir au même chiffre qu'avant. Sous la pression des femmes socialistes, qui ont obtenu, lundi, une suspension de séance du comité directeur pour régler cette question, cinq femmes suppléantes ont été rajoutées au nombre initialement proposé par M. Jospin, afin que soit respecté le quota de 20 % de femmes dans les instances du parti. Les femmes du PS étaient d'autant plus désireuses d'obtenir satisfaction que ce quota ne s'applique qu'au bureau exécutif, mais pas au secrétariat, et qu'elles avaient tenté, en vain, pendant le congrès, de le faire passer de 20 % à 30 %.

Deux anciens premiers ministres, sept anciens ministres : M. Jospin a rassemblé autour de lui les figures les plus populaires (ou à défaut les plus connus) du PS. Mais il y a trois absents de marque : MM. Rocard, Poperen et Chevènement.

M. Jospin avait proposé à M. Rocard d'occuper un poste de secrétaire national sans attribution, mais il avait ensuite jugé qu'une telle particularité n'était pas souhaitable. M. Rocard a expliqué qu'il n'avait pas le temps de s'occuper d'un secrétariat national et n'a donc pas souhaité participer à la direction. Mais ses amis ne voulaient pas perdre un poste dans l'opération. Ils ont finalement obtenu gain de cause, en sauvant un cinquième poste de secrétaire national, celui de M. Fuchs, mais ils n'ont pas profité du renouvellement de la direction pour rajeunir leurs cadres au profit de leurs jeunes députés.

Autre absence remarquée au secrétariat national, celle de M. Jean Poperen, qui refusait d'abandonner le secteur des élections pour prendre celui des relations extérieures. M. Poperen a lu une déclaration à la sortie du comité directeur, où il affirme notamment : *« Faute d'avoir été pleinement un congrès de débat, le congrès du PS a voulu être celui du rassemblement : pari tenu pendant trois jours. C'est une autre logique qui a prévalu pour l'organisation du secrétariat national (...). Dès lors que les postes-clés apparaissent comme des postes réservés, c'est une équipe restreinte qui dirigera l'organisme d'exécution du parti. Raison de plus pour que je tienne toute ma place dans la direction politique : le bureau exécutif et le comité directeur. »*.

M. Poperen confirme ensuite qu'il souhaite créer une *« composante nouvelle »*, justifiée par le fait que le PS *« ne peut plus vivre sur des clivages devenus artificiels »* et qu'une *« recomposition générale »* s'opère. Cette *« composante nouvelle »* est marquée par trois axes : *« dynamique sociale, rassemblement à gauche, pluralisme du parti »*.

Il s'agit pour M. Poperen de marquer ainsi sa différence : n'ayant pas déposé de motion au congrès (après avoir hésité), il n'a pas la possibilité statutaire, jusqu'au prochain congrès, de créer son propre courant.

Autre absence, remarquée enfin, celle de M. Jean-Pierre Chevènement. Le dirigeant de Socialisme et République ne souhaitait pas faire partie du secrétariat, sauf s'il avait la charge de la préparation du futur projet du PS, ce qui correspondait au poste de secrétaire aux études. M. Jospin a finalement proposé ce poste à M. Chevènement, mais tardivement, ce qui – curieusement – a motivé la refus de l'ancien ministre de l'éducation nationale.

Néanmoins, M. Chevènnement sera vice-président de la commission dont M. Jospin avait annoncé la création lors du congrès de Lille, et qui doit préparer la convention nationale programmatique du PS prévue pour la fin de l'année. Le premier secrétaire la présidera lui-même. Cette nomination constitue un beau rétablissement pour M. Chevènement, qui n'avait pas particulièrement réussi son congrès, et qui, d'une certaine manière, retrouve la fonction qu'il a toujours voulu assumer : servir d'avant-garde intellectuelle.

Grâce à la défection de M. Chevènement, M. Dominique Strauss-Kahn conserve le poste de secrétaire aux études, ce qui promet un beau débat entre les deux hommes qui, désormais, chasseront sur des terrains voisins... Il s'agit aussi d'un succès pour M. Strauss-Kahn qui conserve un poste important et est l'un des rescapés (et parmi eux, le seul jeune) de l'ancienne direction.

M. Delebarre présent M. Nallet absent

Les anciens ministres qui retrouvent, pour plusieurs d'entre eux, leurs secteurs lorsqu'ils étaient au gouvernement, occupent en effet neuf postes de secrétaires nationaux sur dix-sept. Parmi les anciens membres de la direction. MM. Marcel Debarge, Pierre Brana, André Laignel, Louis Le Pensec, Strauss-Kahn, gardent leurs attributions

En entrant au secrétariat national, M. Pierre Guidoni (Socialisme et République), ancien ambassadeur à Madrid et ancien député de l'Aude, couronne son retour dans la vie politique active. Il symbolise aussi l'évolution de l'ex-CERES, puisqu'il s'occupera des questions européennes (le courant de M. Chevènement est resté longtemps très méfiant à l'égard de l'Europe).

M. Michel Delebarre fait son entrée au secrétariat national, mais il n'occupe pas le poste important qui, il y a quelques mois, semblait lui être assuré. M. Henri Nallet, dont l'ascension semblait trop rapide à certains, ne figure pas au secrétariat.

Comme prévu, M. Mauroy s'occupera des questions de société et sera président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESER). M. Fabius, avec la formation interne et les problèmes d'éducation, occupe un poste correspondant aux préoccupations qu'il a constamment exprimées. Un poste suffisamment important pour qu'un collaborateur de M. Mauroy, en privé, affirme : *« Dans quatre ans, il prend le parti. »*

Finalement, M. Bérégovoy n'obtient pas le poste de secrétaire à la coordination, qui n'est pas attribué. Il n'y a donc pas de numéro deux officiel. Mais on s'accorde à penser que MM. Bérégovoy et Mermaz se partageront ce rôle.

Un état-major de campagne

Ces deux mitterrandistes « historiques » font également partie de l'instance officieuse et dépourvue de nom (que, dans nos colonnes, nous appellerons conseil politique) dont la composition rappelle le conseil politique mis en place pour la campagne de M. Mitterrand en 1981 (1).

La création de ce conseil constitue une nouvelle confirmation – non de la candidature de M. Mitterrand – du fait que toutes les conditions d'une telle candidature sont progressivement mises en place.

Les mitterrandistes se taillent la part du lion dans ce conseil qui réunit tous les dirigeants historiques du PS (y compris MM. Rocard, Chevènement et Poperen) et dont le rôle exact, mal défini, préoccupe certains rocardiens.

Quant à M. Jospin, il est entouré, dans les diverses instances du parti, de dirigeants décidés à travailler avec lui, mais aussi de tous les « poids lourds » du PS. Ceux-ci vont-ils, comme le craignent certains, *« bloquer l'autoroute »*, ou, comme l'espère M. Jospin, *« balayer tous les obstacles ? »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le conseil politique mis en place pour la campagne de M. Mitterrand comprenait MM. Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Gaston Defferre, Pierre Mauroy, Mme Véronique Neiertz, M. Michel Rocard. Ils étaient assistés de MM. Louis Mermaz, André Méric, Gérard Jaquet.

Le secrétariat national

Nous publions ci-dessous la liste des membres du secrétariat national. Les noms en italique sont ceux des nouveaux entrants. Leur nom est indiqué par une lettre entre parenthèses : A (miterrandistes) ; B (mauroyistes), C (rocardiens) ; E (Socialisme et République) ; les mitterrandistes et les mauroyistes ont fusionné pour former le courant AB.

Mme Edwige Avice (E) : femmes ; *MM. Pierre Bérégovoy* (A) : questions économiques ; Pierre Brana (C) : libertés et droits de l'homme ; Robert Chapuis (C) : *urbanisme et cadre de vie* ; *Mme Edith Cresson* (A) : problèmes industriels ; M. Marcel Debarge (A) : fédérations ; *M. Michel Delebarre (B)* : relations extérieures ; *M. Henri Emmanuelli (A)* : communication ; *M. Laurent Fabius (A)* : formation des militants et problèmes d'éducation ; *M. Pierre Guidoni* (E) : questions européennes ; *M. André Laignel (A)* : trésorerie ; *M. Louis Le Pensec (C)* : relations internationales ; *M. Jack Lang (A)* : jeunesse et culture ; *M. Pierre Mauroy* (B) : collectivités locales et problèmes de vie quotidienne et de société ; *M. Georges Sarre (E)* : entreprises et monde du travail ; *M. Dominique Strauss-Kahn (A)* : études et programmes.

Secrétaires nationaux adjoints

M. Daniel Vaillant (A) : *fédérations* ; M. Michel Charzat (E) : secteur public ; M. Daniel Frachon (C) : élections ; M. Bernard Roman (B) : collectivités locales et *problèmes de société* ; M. Gérard Fuchs (C) : études et programme.

M. Jean-Jack Queyranne reste porte-parole, mais il n'est membre ni du secrétariat national ni du bureau exécutif.

Conseil politique

MM. Lionel Jospin, Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius, Pierre Joxe, Louis Mermaz, Pierre Mauroy, Jean Poperen, Michel Rocard.



Politique

La nouvelle direction du PS

Le bureau exécutif

Le comité directeur du PS, réuni le lundi 6 avril, a élu un bureau exécutif de vingt-sept titulaires et de treize suppléants. En voici la liste classées par « courants ». Le nom des nouveaux membres est indiqué en italique.

Membres titulaires

Courant A (Mitterrand), 12 : Lionel Jospin, Pierre Bérégovoy, *Edith Cresson*, Marcel Debarge, *Henri Emmanuelli*, Laurent Fabius, *Pierre Joxe*, André Laignel, Louis Mermaz, Michel Pezet, Jean Poperen, Dominique Strauss-Khan.

Courant ex-B (Mauroy), 4 : Pierre Mauroy, *Michel Delebarre*, Daniel Percheron, Bernard Roman.

Courant E (Chevènement), 4 : Jean-Pierre Chevènement, Michel Charzat, *Pierre Guidoni*, Georges Sarre.

Courant C (Rocard), 7 : Michel Rocard, Pierre Brana, Robert Chapuis, Daniel Frachon, Gérard Fuchs, Louis Le Pensec, *Ginette Leroux*.

Membres suppléants

Courant A, 6 : Jean-Marc Ayrault, Anne-Catherine Franck, *Jack Lang*, Véronique Neiertz, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

Courant B, 2 : Martine Buron, Geneviève Dommenach-Chich.

Courant E, 2 : *Edwige Avice*, Nicole Bricq.

Courant C, 3 : Jean-Claude Boulard, Jean-Pierre Joseph, Marie-Noël Lienemann.

Le comité directeur

Membres titulaires : 131

Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alexandre, Claude Allègre, Guy Allouche, Michèle André, Edwige Avice, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Balduyck, Alain Barrau, Claude Bartoloné, Christian Bataille, Pierre Bérégovoy, Jean-Marcel Bichat, André Billardon, Jean-Marie Bockel, Yannick Bodin, Jean-Claude Boulard, Pierre Bourguignon, Pierre Brana, Nicole Bricq, Martine Buron, Jean-Marie Cambacérès, Jean Carassou, Pierre Carassus, Roland Carraz, Robert Chapuis, Michel Charzat, Jean-Pierre Chevènement, Michel Coffineau, Gérard Collomb, Jean-Pierre Cot, Catherine Coutard, Edith Cresson, Marcel Deparge, Bertrand Delanoë, Michel Delebarre, Gérard Delfau, Jacques Delors, André Deluchat, Marie-Jo Denys, Bernard Derosier, Jean-Pierre Destrade, Jean-Louis Dieux, Yves Dollo, Geneviève Domenach-Chich, René Dosières, Roland Dumas, Yves Durand, Henri Emmanuelli, Claude Estier, Claude Evin, Laurent Fabius, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Daniel Frachon, Anne-Catherine Franck, Gérard Fuchs, Max Gallo, Françoise Gaspard, Gérard Gaume, Claude Germon, Christian Goux, Gérard Gouze, Claudette Grosse, Pierre Guidoni, Charles Hernu, Edmond Hervé, Pierre-Yves Heurtin, Jacques Huntzinger, Jean-Pierre Joseph, Lionel Jospin, Charles Josselin, Pierre Joxe, André Laignel, Jack Lang, Bastien Leccia, Marie-France Lecuis, Jean Le Garrec, Guy Lengagne, Louis Le Pensec, Ginette Leroux, Marie-Noëlle Lienemann, Gérard Lindeperg, Charles-Emile Loo, Gilles Martinet, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Didier Migaud, Jean-Pierre Mignard, Christine Mora, Jacques Moreau, Didier Motchane, Marie-Thérèse Mutin, Henri Nallet, Véronique Neiertz, Daniel Percheron, Jean-Claude Petitdemange, Michel Pezet, Christian Pierret, Jacques Piette, Germaine Pivasset, Bernard Poignant, Guy Poirier, Robert Pontillon, Jean Poperen, Jean-Jack Queyranne, Alain Richard, Michel Rocard, Bernard Roman, Jacques Roger-Machart, Frédéric Rosmini, Yvette Roudy, Michel Sainte-Marie, Jacques Salvator, Philippe San-Marco, Georges Sarre, Françoise Seligmann, Annie Solo, Luc Soubre, Gisèle Stievenard, Dominique Strauss-Kahn, Jean-Pierre Sueur, Yves Tavernier, Eugène Teisseire, Bernard Thareau, Catherine Trautmann, Daniel Vaillant, Yves Vidal, Marcel Wacheux,

Membres suppléants : 77

Yvonne Arrou-Vignod, Jean Auroux, Jean-Yves Autexier, Marie Basset, Joël Batteux, Guy Bèche, Alain Beneteau, Alain Bergounioux, Bernard Bioulac, Charles Bonifay, Gilbert Bonnemaison, Denise Cacheux, Jacques Calmon, Françoise Carle, Marie-Arlette Carlotti, Jean-Louis Carrère, Jean-Christophe Cambadelis, Joël Carreiras, Daniel Cholley, Pierre Cohen, Michel Debout, Robert de Caumont, Jean-Christophe Deflassieux, Colette Deforeit, Henri Delisle, Charles Depoorter, Yvon Deschamps, Lucien Dupuis, Jean-Jacques Dubouchaud, Patrice Durand, Nicole Feidt, Patrice Finel, Stéphane Fouks, Sylvie François, Georges Frèche, Georges Garot, Robert Gilly, Jacques Granie, Jacques Hortala, Jean-Paul Houvion, Alain Hubert, Marie-Andrée Jaubert, André Labarrère, Catherine Lalumière, Françoise Laurant, Gérard Le Gall, Jean-Marie Le Guen, Alain Le Vern, Martine Lignière, Philippe Madrelle, Jacques Mellick, Suzanne Martin, Jean-Luc Melenchon, Norbert Métairie, Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Henri Neuville, Philippe Nouveau, Bernard Pigamo, Jean-Plaul Planchou, Alfred Recours, Josette Robert, André Rouvière, Michel Sapin, Gérard Saumade, Claude Saunier, Pierre Schapira, René Souchon, Michel Suchod, Frédéric Thiriez, Isabelle Thomas, Geneviève Vacheret, André Vezinhet, Michel Vignal, Henry Viols, Michel Yoyo, Pierre Zemor.

● **PRÉCISION.** — M. Bertrand Delanoë, conseiller de Paris, ancien membre du bureau exécutif du PS, nous prie de préciser qu'il n'avait pas reçu consigne de M. Jospin de s'abstenir de prendre la parole à la tribune du congrès de Lille contre M. Poperen, comme nous l'avions indiqué dans nos éditions du 7 avril. M. Delanoë assure que le premier secrétaire ne lui avait donné aucune consigne ni dans un sens ni dans l'autre.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le RPCR insiste sur la nécessité de maintenir le référendum

Une délégation du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) composée d'une vingtaine de personnes et conduite par les trois parlementaires RPR du territoire, MM. Jacques Lafleur, Maurice Nénou-Pwataho, députés et Dick Ukeiwé, sénateur, a commencé, le lundi 6 avril en métropole, une tournée d'explication auprès des principaux partis politiques avant l'ouverture, vendredi à l'Assemblée nationale, du débat sur le projet de référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie.

Au terme d'une visite au ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, le président du RPCR, M. Lafleur, a indiqué que ses amis et lui-même entendent *« réclamer ce qu'ils pensent être leur dû, le droit de s'exprimer enfin. Au moment où l'on dit, ici ou là, qu'il n'est plus certain que le référendum d'autodétermination ait lieu, nous sommes venus dire que la population calédonienne veut qu'on l'interroge, que c'est son droit »*. Sur ce point, M. Pons a rassuré ses interlocuteurs : *« Nous sommes certains que le référendum aura lieu à la date prévue,* a souligné M. Lafleur. *Qu'est-ce qui peut l'en empêcher ? Et je crois que dans leur plus grande majorité les Calédoniens vont enfin pouvoir dire qu'ils souhaitent passer d'un état de fait à un état de droit. On saura à l'issue de ce référendum d'autodétermination si la Nouvelle-Calédonie reste ou non française. »*

Répondant à M. Mitterrand, qui avait fait savoir, vendredi dernier, que ce référendum, tel qu'il était présenté *« ne réglera pas le problème »*, M. Lafleur a déclaré : *« Je me demande à quel moment le président de la République dit exactement ce qu'il pense puisque c'est la loi votée par les socialistes en 1984, qui impliquait qu'un référendum aurait lieu en 1989, puis à l'époque de M. Fabius, il avait été question que ce référendum soit organisé au début de 1988. Je crois donc, moi, que le président de la République avait raison quand il disait qu'il fallait un référendum en Nouvelle-Calédonie. »*

Interrogé également sur le point de vue du premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui lui avait reproché, dimanche, à Lille, de *« bloquer »* les évolutions nécessaires dans le territoire, M. Lafleur a répondu : *« Le Parti socialiste nous a accusé de bien des choses mais j'imagine que c'est uniquement parce que nous sommes majoritaires. »*

Le président du RPCR a estimé, d'autre part, que le boycottage de la consultation par le FLNKS serait un aveu de faiblesse de la part du mouvement indépendantiste : *« Je ne crois pas,* a-t-il dit, *qu'on puisse s'exprimer en boycottant une élection. En boycottant le référendum, le FLNKS avoue qu'il est minoritaire et une minorité incapable d'imposer son point de vue. Je crois que la majorité sera très grande en faveur de la France. »*

Enfin, à propos des critiques formulées par certains prêtres catholiques qui réclament plus de démocratie dans le territoire, le député RPR a affirmé : *« Ils feraient mieux de réclamer des règles démocratiques au Chili ou en Afghanistan. »*

Avant d'être reçus à l'Elysée par M. Mitterrand, vendredi en fin de matinée, les délégués du RPCR ont notamment rendez-vous avec le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, les dirigeants du CDS, M. Raymond Barre, ainsi qu'avec le ministre de la défense, M. André Giraud.

● **Un meeting à Paris.** — Le collectif Résistance, animé par l'ethnologue Alban Bensa et diverses personnalités de gauche, parmi lesquelles différents membres du courant « rénovateur » du PCF, MM. Jacques Barrau, Pierre Juquin, Henri Lefebvre, Patrick Tort, organise un « meeting de soutien au peuple canaque » le jeudi 9 avril, à 20 heures, à la salle de la Mutualité, à Paris.

Portraits de « subversifs »

Rendant son verdict dans l'affaire des incidents qui avaient éclaté à Thio le 15 novembre dernier, le tribunal correctionnel de Nouméa a condamné, le vendredi 3 avril, Virgilio Toura à deux ans de prison, dont six mois avec sursis, Marie-Françoise Machoro, Luc Moulédous et Luc Tournabien à quinze mois de prison, dont trois avec sursis, Bernard Moulédous à quinze mois de prison, dont cinq avec sursis, David Gosselin à douze mois de prison, dont six avec sursis. Les seize autres inculpés ont été condamnés à des peines plus légères ou ont été relaxés.

NOUMÉA
de notre correspondant

Ils sont donc là, sur les bancs du tribunal correctionnel de Nouméa, ces Européens indépendantistes de Thio : deux boulangers, un boucher et un enseignant. Avec Marie-Françoise Machoro, pasionaria infatigable, sœur de l'ancien « chef de guerre » du FLNKS, ils sont accusés d'être les instigateurs du « caillassage » des voitures des militants du RPCR sortant d'un meeting organisé dans la cité minière par le député RPR Jacques Lafleur, le 15 novembre dernier. Les affrontements avaient provoqué la mort d'un jeune caldoche, James Fels ; le spectre de la violence resurgissait alors brutalement dans une Nouvelle-Calédonie qui pansait ses plaies depuis les troubles de 1984-1985.

« Provocation » pour les indépendantistes, *« complot »* pour les loyalistes, cette nouvelle affaire de Thio avait pris une tournure particulière en raison de la présence parmi les vingt-deux inculpés de cinq Européens. Véritable aubaine pour les tenants de la thèse, à Nouméa et à Paris, selon laquelle les Mélanésiens sont *« excités par des extrémistes blancs liés à la Ligue communiste révolutionnaire »*. Thio, décidément, restera l'abcès de fixation de tous les affrontements qui enfièvrent l'archipel.

Agents de la subversion marxiste, les deux frères Bernard et Luc Moulédous ? Ils se succèdent à la barre, maladroits, répondant aux questions avec l'accent traînant et nasillard du pays. Caldoches de la troisième génération, boulangers de leur état, leur histoire est celle de deux jeunes gens turbulents d'une localité rurale plus que celle d'obscurs comploteurs. *« De grands enfants un peu sanguins »*, dit-on d'eux à Thio. Ils « basculent » du côté indépendantiste très tard, en 1985, à l'issue d'un vieux conflit entre leur mère, la patronne de la boulangerie, et les *« gens du village »*, c'est-à-dire les Européens anti-indépendantistes.

Le contentieux, à l'origine professionnel, finit par se politiser avec les « événements » : on reproche à la famille Moulédous de conserver des relations privilégiées avec les Canaques. Dès lors, c'est l'escalade : la boulangerie est plastiquée, les bagarres se multiplient entre les jeunes loyalistes du RPCR et les deux fils Moulédous, lesquels sont d'ailleurs passés maîtres dans l'art d'irriter leurs adversaires en affichant souvent bruyamment leurs sympathies FLNKS.

Grand Blanc au visage masqué

Chronique d'un village, toujours, avec David Gosselin, le fameux *« grand Blanc au visage masqué »* que des témoins avaient repérés sur les lieux des incidents. On frémissait, à Nouméa, en évoquant ce solide gaillard, *« militant métropolitain arrivé récemment sur le territoire »* que le comité de lutte FLNKS aurait « installé » boucher à Thio-Mission. David Gosselin vit, en réalité, depuis quinze ans en Nouvelle-Calédonie : il a grandi à Canala, sur la côte est, où sa mère tenait une épicerie ; puis, chômeur à Nouméa, il est orienté par la Société Le Nickel (SLN) sur la boucherie de la cité minière, alors disponible. Le comité de lutte, il est vrai, a donné le feu vert, Thio-Mission étant un secteur de la commune qu'il contrôle. *« Mais il n'a jamais été un militant, il n'allait pas aux réunions politiques »,* assure sa mère.

Luc Tournabien, en revanche, correspond davantage au profil du du métropolitain *« intellectuel politisé »*, exécré par les caldoches. Enseignant au collège catholique avant de devenir secrétaire du maire FLNKS de Thio, il exprimait parfois des thèses *« radicales »*, selon un de ses amis politiques. Mais, précise-t-il, il n'est ni communiste ni lié à la LCR.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **RECTIFICATIF.** — C'est par erreur que nous avons mentionné, dans nos éditions du 4 avril, la présence de MM. Alain Griotteray, député UDF du Val-de-Marne, et Jacques Médecin, député RPR des Alpes-Maritimes, au rassemblement organisé le 2 avril, au Zénith, à Paris, par le Front national. Ils s'étaient contentés d'envoyer un *« message de soutien »*.

La réunion du comité central du PCF

La session du « Parlement » du PCF, prévue les lundi 6 et mardi 7 avril, s'est achevée dès la première journée après l'adoption, à l'unanimité des présents, des rapports de Mme Mireille Bertrand et M. Guy Hermier, membres du bureau politique, sur, respectivement, la vie associative et la préparation du bicentenaire de la Révolution. Cette réunion a été marquée par une minute de silence observée par les participants en hommage à Jean-Baptiste Doumeng, décédé la nuit précédente (*le Monde* du 7 avril).

Un membre du comité central a été *« frappé par le nombre important d'absents »* à cette session. *L'Humanité* du 7 avril indique que sept intervenants ont pris la parole sur le rapport de Mme Bertrand, qui a notamment critiqué *« l'action du gouvernement et du PS pour faire des associations le lieu d'un traitement social de la crise »*, alors que d'autres sont *« détournées »* pour des *« opérations médiatiques »*.

Auparavant, la dirigeante communiste avait fait un tour d'horizon politique (manifestations étudiantes et paysannes, contre le code de nationalité, pour la Sécurité sociale ainsi que les résultats électoraux) pour prouver, selon un participant, qu'*« on peut opposer au glissement à droite de la société »*.

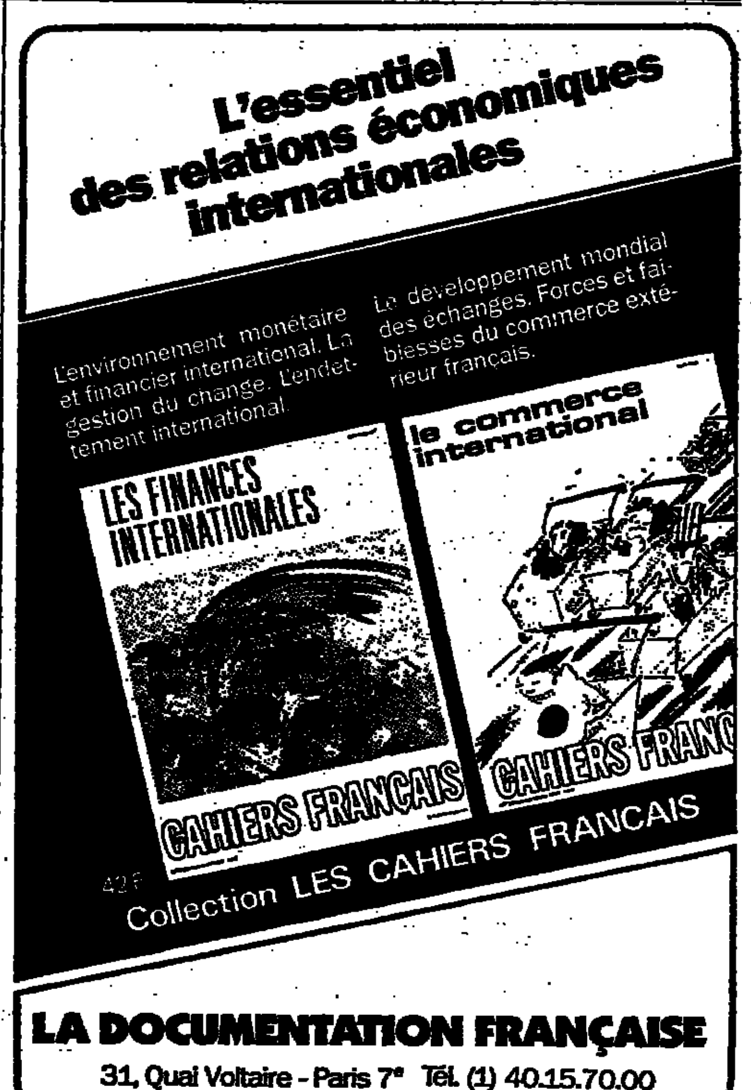
Trois interventions seulement ont suivi le rapport de M. Hermier, qui a mis l'accent sur *« l'affrontement politique et idéologique »* qui entoure la préparation de la commémoration de la Révolution.

● **M. Lajoinie : le « consensus » élève « un obstacle considérable » à l'union.** — Au cours du Club de la presse d'Europe 1 dont il était l'invité le dimanche 5 avril, M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a affirmé qu'il existait un *« consensus »* entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, voyant là *« un obstacle considérable à tout rassemblement et à toute union »* entre socialistes et communistes. Concernant le désistement électoral, tant à l'élection présidentielle qu'aux municipales, il a souligné que le PCF n'aura *« ni une position sectaire ni une position qui crée des illusions »*, ajoutant que son parti *« est disponible pour passer des accords, y compris avec le PS, dès lors que ces accords ont pour but de sortir de la crise et de prolonger le mouvement populaire (...) qui peut faire bouger le rapport de forces »* entre le PS et le PCF.

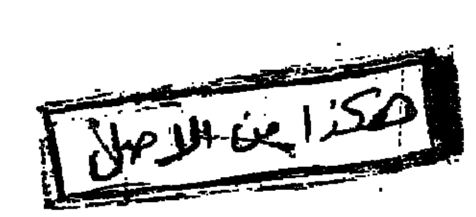
M. Marchais : contrôler les bureaux de vote

L'Humanité du mardi 7 avril publie un long article de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, consacré aux résultats enregistrés par les candidats communistes aux dernières élections cantonales partielles. Indiquant que *« partout, les candidats communistes ont fait mieux que lors des élections annulées »*, M. Marchais en tire la conclusion que les électeurs *« ont refusé de se laisser abuser par les campagnes mensongères et indignes menées pour couvrir de boue les élus communistes »* dont l'invalidation électorale prononcée par le tribunal administratif avait pour but de montrer, selon lui, que les *« fraudeurs »* sont les communistes, alors qu'ils *« ne trichent pas aux élections : ils ne l'ont jamais fait, ils ne le feront jamais »*.

En conséquence, le secrétaire général réclame la relaxe *« pour les élus et militants communistes victimes de condamnations aussi lourdes que révoltantes »* dans des affaires d'invalidation. Appelant les communistes à *« riposter avec toujours plus de vigueur aux campagnes mensongères »*, il les engage, en vue de l'élection présidentielle, à prévoir *« toutes les mesures nécessaires afin qu'il n'y ait pas un seul bureau de vote dans le pays qui ne soit, du début à la fin des opérations électorales, contrôlé et surveillé sans une minute de répit par ces défenseurs de la démocratie que sont les communistes »*.







هكذا عن الأصل

de « subversifs »

Grand Blanc au visage masqué

FRÉDÉRIC ...

essentiel ... économiques ... rnationales

... le commerce international

CAHIERS FRANÇAIS

... ATION FRANÇAISE

Société

JUSTICE

Avant la confrontation générale

Carrefour du développement : le dossier dans l'impasse ?

Quelques heures avant la confrontation générale des protagonistes le dossier du Carrefour du développement semblait dans l'impasse, au point que certains tenaient pour acquis que tout se terminera par une astuce juridique permettant de renvoyer tout le monde dos à dos. A l'exception de M. Yves Chalier – il demeure le seul en prison, avec de sérieux ennuis de santé, disent ses avocats, – les principaux protagonistes n'y trouveraient, dit-on, que bénéfice.

Le 20 janvier dernier, le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Jean-Pierre Michau, a transmis son dossier au parquet afin que ce dernier prenne des réquisitions sur le *« cas »* de M. Christian Nucci. Estimant avoir réuni des *« présomptions graves et concordantes »* de la culpabilité de l'ancien ministre de la coopération, constatant de plus que ce dernier avait agi dans l'exercice de ses fonctions et ne pouvait donc être jugé que par la Haute Cour, le magistrat a dû se contenter de demander son avis au parquet.

Dans l'attente de cette réponse, tout est bloqué. Or le parquet se tient coi depuis plus de deux mois : M. Nucci, on s'en doute, est le dernier à se plaindre de l'habileté qui revient à empêcher toute convocation de cette Haute Cour dont ses adversaires le menaçaient.

Ces derniers, d'ailleurs, ne sont pas moins satisfaits. Au-delà de la polémique, les parlementaires n'aiment guère ces poursuites judiciaires contre l'un des leurs, particulièrement lorsque le débat tourne autour de la délicate question des fonds électoraux et des mille et un moyens de se les procurer. M. Nucci ne s'y est guère trompé qui, dans une interview donnée au *Monde* (28 janvier), lançait : *« Je mets au défi les anciens premiers ministres de tous bords de jurer que les fonds spéciaux n'ont jamais servi à financer des activités politiques. »*

De plus, cette *« bonne manière »* faite à M. Nucci par le ministre de la justice autorise, en contrepartie, à faire l'impasse sur le fameux « vrai-faux » passeport de M. Chalier ainsi que sur l'épineux problème du secret-défense.

Le 3 février dernier, M. Jean-Pierre Michau a rendu une ordonnance où il estime que le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, n'est pas fondé à s'abriter derrière le secret-défense pour éviter de dire de quelle manière et sur les ordres de qui un « vrai-faux » passeport délivré par la DST au nom de Yves Navaro est parvenu à M. Yves Chalier. Le parquet a aussitôt fait appel de cette ordonnance devant la chambre d'accusation. Deux mois se sont écoulés sans que la chambre d'accusation rende son arrêt, et rien n'indique qu'elle envisage de le rendre rapidement.

En butte à l'opposition du parquet, notamment lors de sa tentative de faire incarcérer le contrôleur général Jacques Delebois (*le Monde* du 23 janvier), apparemment peu soutenu par ses collègues qui siègent à la chambre d'accusation, M. Michau semble désormais limiter son instruction aux appels purement financiers de l'affaire.

Pour ce qui concerne l'autre aspect du dossier, il faudra bien que la chambre d'accusation arrête un jour ce qu'il faut penser du secret-défense... à moins que d'ici là quelques juristes ne trouvent la manière de tourner la difficulté et, comme cela se murmure chez quelques hauts magistrats, l'on ne prenne prétexte d'une astuce de procédure pour tout effacer.

La situation de M. Gérard, préfet bénéficiant d'un privilège de juridiction, pourrait le permettre. Le directeur de la DST, affirment certains juristes, ne pouvait être interrogé que par la chambre d'accusation désignée par la Cour de cassation. Or c'est le juge d'instruction qui a entendu personnellement M. Gérard. Faute d'une saisine de la Cour de cassation par le parquet, tous les actes d'instruction accomplis depuis la mise en cause de M. Gérard, c'est-à-dire depuis le 9 décembre 1986, pourraient donc être caducs. Si cette hypothèse était la bonne, l'information visant le faux passeport – information distincte de celle du Carrefour du développement – pourrait être annulée... selon la même méthode qui avait permis d'enterrer l'affaire des micros du *Canard enchaîné*.

GEORGES MARION.

Près de Perpignan

Roger Knobelspiess est arrêté après un hold-up

Roger Knobelspiess, quarante ans, a été arrêté avec un complice, lundi après-midi 6 avril, près de Perpignan à la suite d'un hol up commis à Thuir (Pyrénées-Orientales). L'arrestation a eu lieu après une poursuite de plusieurs kilomètres ponctuée de coups de feu, au cours de laquelle un gendarme motocycliste, M. Jacques Vidal, quarante ans, a été légèrement blessé au cuir chevelu et hospitalisé. Le complice de Knobelspiess, Walter Murcia, trente-neuf ans, originaire d'Oriscano (Italie), atteint à la tête et à la poitrine, a également été transporté au centre hospitalier de Perpignan.

Peu après 15 h 20, deux malfaiteurs armés, l'un portant cagoule, l'autre à visage découvert, se font remettre sous la menace les fonds déposés à l'agence de la Banque populaire de Thuir. Prenant la fuite chacun à bord d'une voiture, une R-11 et une 205, ils sont immédiatement pris en chasse par deux gendarmes motocyclistes qui faisaient une patrouille. Selon les policiers, 10 kilomètres plus loin, dans le village de Pollestres, Knobelspiess s'engage dans une impasse. Faisant immédiatement marche arrière, il renverse le policier qui le poursuit et ouvre le feu sur lui, le blessant légèrement. Il réussit à prendre la fuite de nouveau.

Un peu plus loin, Murcia (libéré en 1984 de la centrale de Muret) percute, de son côté, une voiture, blessant très légèrement sa conductrice, Mme Andrée Pupil. Les deux fuyards se rejoignent alors et obligent, sous la menace de leurs armes, la conductrice d'une Mercedes et son passager à quitter le véhicule. Ils font ainsi quelques kilomètres et heurtent une borne qui immobilise la Mercedes. Ensuite, ils obligent le conducteur d'une fourgonnette à les prendre à son bord et à les conduire à Perpignan.

Une série d'agressions

Arrivés à destination, ils abandonnent chauffeur et fourgonnette et volent une voiture-école qu'ils laissent un peu plus loi n pour une camionnette, et prennent la direction de Canet-Plage, au nord-ouest de Perpignan.

Finalement interceptés par les gendarmes, qui ont reçu le renfort des policiers urbains de Perpignan, ils se rendent alors sans faire usage de leurs armes.

Dans la camionnette volée pendant la fuite, les policiers ont découvert un pistolet automatique 9 millimètres, deux fusils d'assauts, et une somme de 73 000 francs provenant sans doute du hold-up, ainsi que différentes fausses cartes de police.

Roger Knobelspiess avait subi très jeune – il avait dix-sept ans – sa première condamnation, en 1964, pour vol. En 1972, la cour d'assises de l'Eure, à Evreux, lui inflige quinze ans de réclusion pour un hold-up dans une station-service qui a rapporté 800 francs à son auteur. Roger Knobelspiess a toujours nié sa participation à cette agression.

En octobre 1981, il comparaît devant les assises de Seine-Maritime pour une série de hold up qu'il reconnaît avoir commis lors d'une permission de sortir prolongée en « cavale », à la fin de 1976 et au début de 1977. La cour d'assises de Seine-Maritime condamne Roger Knobelspiess à cinq ans de réclusion criminelle. En novembre 1981, il est gracié par le président de la République, M. François Mitterrand.

Un an et demi plus tard, en juin 1983, Roger Knobelspiess est de nouveau arrêté, inculpé et écroué, accusé d'être l'un des auteurs d'une attaque commise quelques jours plus tôt contre un fourgon blindé, à Massy-Palaiseau (Essonne). De plus, Roger Knobelspiess est également inculpé, avec son frère Jacques et son ami Michel Baron, de tentative d'homicide volontaire pour une fusillade survenue pendant la nuit du 23 au 24 septembre 1982 à Elbeuf entre des policiers et trois hommes à bord d'une fourgonnette.

Acquitté le 19 janvier 1986 par la cour d'assises de l'Essonne pour l'affaire de Massy-Palaiseau, Roger Knobelspiess devait comparaître une nouvelle fois devant celle de Seine-Maritime au mois de décembre 1986 pour la fusillade d'Elbeuf, mais comme il ne s'était pas rendu à l'audience, un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui, et le procès avait été renvoyé au vendredi 10 avril prochain.

Innocences

(Suite de la première page.)

Il fascinait, forcément, cet homme qui se comparait sans rire à Jean Valjean : il fascinait par ce mélange sulfureux qui fait se rencontrer parfois l'écriture et la mauvaise vie, le malheur, la marge et la force entraînante d'une conviction hurlée. De quoi séduire, en effet, dans le milieu intellectuel, la part d'« anar » qui sommeille en chacun.

« L'erreur est humaine. Mais ce qu'on ne saurait accepter, c'est le refus de reconnaître l'erreur. » Ces formules sont de Roger Knobelspiess, en 1981. Faut-il désormais les appliquer à ceux qui l'ont soutenu ? Et aux différentes étapes de sa vie d'innocent professionnel ? La gêne de ses anciens amis sera-t-elle atténuée par l'observation du fait que sa chute d'aujourd'hui serait la conséquence d'une vie, d'un engrenage, qui lui échappa assez vite ? Que son destin se serait infléchi d'une autre manière s'il n'avait été, de procès en procès, de cellule en cellule, un suspect à perpétuité, non réinsérable, condamné finalement à devenir ce que certains l'avaient toujours accusé d'être ? On ne refait pas l'histoire.

Reste un beau gâchis pour la cause qu'il personnifia bruyamment. Peut-on, rétrospectivement, croire que ce combat fut juste en général, même si le héraut particulier se dérobe, démentant ses soutiens ? Les partisans de la répression ricaneront et triompheront. Ce sera de bonne polémique. Mais restera entier le fond du débat lancé sur les prisons – pertes et profits, – dont on a l'innocence de penser qu'il n'est pas clos.

BRUNO FRAPPAT.

FAITS DIVERS

A Béthune

Des malfaiteurs s'emparent de 10 millions de francs dans une agence de transport de fonds

Quatre ou cinq malfaiteurs se sont emparés de 10 millions de francs environ, dont 6 à 7 millions en espèces, lundi matin 6 avril, dans une agence d'une société de transport de fonds, à Béthune (Pas-de-Calais), Sécurité 75.

Embusqués à proximité des bureaux avant leur ouverture à 7 heures, les malfaiteurs, arme au poing, le visage masqué par des cagoules, ont obligé le premier des cinq employés de l'équipe du matin à leur ouvrir la porte. Ils ont ensuite neutralisé les quatre autres au fur et à mesure de leur arrivée. L'un d'eux a été frappé à la tête d'un coup de crosse de revolver.

Après s'être fait ouvrir la chambre forte, les malfaiteurs se sont emparés de sacs de billets de banque, délaissant les sacs de pièces de monnaie. Ils se sont ensuite enfuis à bord d'une voiture volée sur un parking de l'aéroport d'Orly. En plus du butin, ils ont emporté une vingtaine de revolvers appartenant aux convoyeurs de la société.

Le siège social de Sécurité 75, qui emploie environ cent soixante personnes en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais est installé à Amiens. L'agence où le hold-up a eu lieu est située à la sortie de Béthune, non loin d'un centre commercial, mais à bonne distance de toute habitation.

RELIGIONS

Les libéraux cherchent leur place dans le judaïsme français

L'avenir du judaïsme libéral était le thème d'une rencontre inédite, qui s'est tenue les 4, 5 et 6 avril au centre Rachi à Paris, avec la participation de six cents personnes et organisée par le Mouvement juif libéral de France (MJLF). Deux personnalités du judaïsme orthodoxe avaient répondu à l'invitation.

C'est surtout aux Etats-Unis, et à un degré moindre en Angleterre, que s'est développé le judaïsme libéral, auquel appartient, par exemple plus d'un juif américain sur trois. En France, il est né il y a vingt ans à la synagogue de la rue Copernic, mais compte tenu de l'attitude plus ouverte des autorités consistoriales, il a eu peine à prendre un véritable essor.

Le Mouvement juif libéral de France est né en 1977 d'une scission de la communauté de la rue Copernic (1). Il a fondé sa propre synagogue sur le Front de Seine en 1981, dirigée par le rabbin Fahri. Ses écoles de Talmud-Torah ont vu leur nombre d'enfants multiplié par dix en dix ans : ils sont trois cents aujourd'hui. En province, le mouvement libéral est représenté à Nice.

Dans les synagogues libérales, les jeunes filles peuvent faire leur bar-mitsvah, les femmes monter à la Torah ou servir de témoins à un mariage. Des prières sont même dites en français.

Mais, comme l'a expliqué le grand rabbin Sirat dans un message au colloque du centre Rachi, cette division du judaïsme ne tient pas tant au statut de la femme qu'à la reconnaissance par les libéraux d'actes religieux, comme les conversions qui, pour les orthodoxes, mettent en péril l'identité juive.

Une centaine de conversions ont lieu chaque année dans les synagogues libérales, débloquant ainsi l'interdiction des mariages mixtes dans le judaïsme orthodoxe. Aux Etats-Unis, les rabbins libéraux vont jusqu'à célébrer de tels mariages entre conjoints juifs et non juifs. Les libéraux ne reconnaissent pas l'autorité des tribunaux rabbiques (Beth-din) qui tranchent sur toutes les questions de conversion, de mariage, de divorce, de discipline alimentaire (la cashrout).

Bradent-ils le judaïsme comme on les en accuse parfois ? Dans une intervention nuancée, le grand rabbin André Chekroun, de la synagogue orthodoxe de la rue de la Victoire, est venu dire qu'un certain fondamentalisme pouvait être aussi dangereux que l'abandon des principes fondamentaux de la loi juive. *« Nul n'a le monopole des manières d'être juif »*, a dit pour sa part le professeur Halpérin, souhaitant une meilleure adaptation du judaïsme aux défis du temps présent. Il rejoignait ainsi l'intervention d'Alain Finkielkraut regrettant la polarisation des débats au sein de la communauté juive, sur la question des mariages mixtes et des conversions : *« Plus important,* a dit le philosophe, *est de réfléchir à la manière la plus adaptée de transmettre aux hommes d'aujourd'hui la tradition éthique et culturelle du judaïsme. »*

HENRI TINCQ.

1) Présidé par M. Roger Benarosh, le Mouvement libéral de France a son siège 11, rue Gaston-Caillavet, 75015 Paris.

La première femme rabbin

La France aura sa première femme rabbin dans deux ans. Elles sont deux en Israël, huit en Angleterre, une centaine aux Etats-Unis, berceau du judaïsme libéral.

Elle s'appelle Pauline Bebe et elle est née à Neuilly il y a vingt-deux ans de père pédiatre et de mère avocate. C'est la seule étudiante française du Leo-Beach College à Londres, qui forme en cinq ans (dont un en Israël) les rabbins libéraux. Son intervention au colloque du mouvement juif libéral a été très remarquée.

Un trait de rimel aux paupières, une sage robe sombre : Pauline a tout de la jeune fille moderne et modèle. Bac à seize ans, licence d'anglais à dix-neuf et licence d'hébreu en préparation aux Langues orientales, où elle a eu comme professeur le grand rabbin Sirat.

Elle a été la première du mouvement juif libéral, en 1977, à recevoir la bat-mitsvah et à devenir directrice d'un cours de talmud-torah pour les enfants. Elle rentre encore une fois par mois de Londres dans sa communauté parisienne pour diriger l'office shabat et faire le sermon. C'est d'ailleurs par goût de l'enseignement, des homélies, des belles liturgies et des relations personnelles qu'elle a choisi, dès la fin de l'adolescence, de devenir rabbin. Elle se réjouit d'être celle qui accompagne le juif dans les moments religieux de sa vie : la présentation de l'enfant à la torah, la circoncision, la bar-mitsvah, le mariage et l'enterrement. Si la fonction de circonciseur est réservée aux hommes (le Moel), des femmes se préparent, dans le judaïsme libéral, à devenir moaloth : *« c'est bien une femme, Tsipora, qui a circoncis Moïse »*, rappelle Pauline Bebe.

Qu'une femme devienne rabbin est totalement contraire à la tradition du judaïsme orthodoxe qui limite la participation rituelle des mères et des épouses à des actes privés. Elles sont exemptes d'un grand nombre de commandements. *« Mais exemption ne veut pas dire interdiction »*, dit Pauline qui, avec les juifs libéraux, n'admet pas les restrictions sexistes qui existent dans les communautés juives. Dans les synagogues libérales, les femmes prient près de leur mari et montent à la torah pour les lectures.

Pauline Bebe envisage de se marier et d'avoir des enfants. Même si elle entend mener une vie rituelle, régulière, elle ne confond pas le judaïsme avec *« l'ascétisme »*. Une fois rabbin, elle n'abandonnera pas le pantalon ou le maquillage : *« Je n'irai pas à la synagogue en jeans et en tee-shirt, mais un rabbin ne doit pas avoir l'air triste. »*

H. T.

ÉDUCATION

A propos des maîtres-directeurs

Les instituteurs n'ont pas réussi à faire reculer M. Monory

Il y aura des maîtres-directeurs dans les écoles à la rentrée prochaine. Si l'on s'en tient à ce constat, le bras de fer qui oppose les instituteurs au ministre de l'éducation nationale depuis près de trois mois se solde par une victoire de M. Monory. Une fois encore, le ministre a joué l'opiniâtreté contre la rue. Mais dans ce cas il a gagné, à l'inverse de ce qui s'était produit face au mouvement des lycéens et des étudiants de l'automne, lorsque M. Monory avait cru bon de taper du poing sur la table pour imposer un projet de loi auquel il avoue aujourd'hui n'avoir jamais cru.

Victoire en demi-teinte cependant : les décrets sur les maîtres-directeurs ont provoqué la plus importante manifestation d'instituteurs depuis des lustres. Le ministre n'a pas réussi à convaincre l'opinion que les directeurs d'école actuels avaient besoin d'un galon supplémentaire, pas plus que les instituteurs n'ont pu persuader le public que la qualité de l'école était en jeu. Les nouveaux pouvoirs des maîtres-directeurs sont si minces dans la version définitive des textes, remaniés après l'intervention du Conseil d'Etat, que la guérilla entre M. Monory et les instituteurs est surtout apparue comme la bataille de principes d'un ministre qui n'avait plus le droit de perdre la face et d'une profession massivement ancrée à gauche, dopée par le succès des étudiants.

Le mouvement a mis en lumière l'émergence d'une nouvelle génération de maîtres, que leurs études universitaires ont mieux armés pour le combat d'idées, notamment pour défendre leur liberté pédagogique, dernier avantage d'un métier dévalorisé. Ces instituteurs remuants ont fait le succès des « coordinations » et reprochent au SNI, syndicat largement dominant avec 70 % des voix aux élections professionnelles, sa mollesse et son suivisme.

Le SNI, par crainte de brusquer sa base traditionnelle, a en effet pris le train en marche et manqué une occasion de redorer son blason auprès des jeunes, au moment où il a tant besoin de sang neuf. Le peu d'écho obtenu par le mot d'ordre du SNI demandant à tous les instituteurs d'être candidats au poste de « maître-directeur » pour embouteiller les rectorats et tenter d'empêcher la mise en place de la réforme est significatif de l'isolement syndical.

Échec des consignes syndicales

Sur les sept mille instituteurs parisiens, seuls neuf cent dix (soit 13 %) ont déposé leur candidature. En province, la proportion de candidats varie de 9 % (Aix-Marseille) à plus de 30 % (Limoges, Clermont-Ferrand), rien à voir avec le déferlement de dossiers fantaisistes annoncé. Le ministre peut au contraire constater que *« la consigne d'inscription systématique n'a pas été suivie »*, et souligne le fort taux de candidatures chez les directeurs en poste : 76 % à Dijon, plus de 80 % à Clermont-Ferrand.

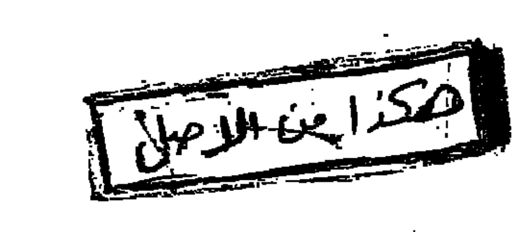
Les escarmouches continuent cependant avec des manifestations locales, et la promesse du SNI de remobiliser toute la profession à Paris le 17 mai. Mais le débat sur les « maîtres-directeurs » a aujourd'hui quitté la rue pour se transporter sur le plan juridique. M. Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, attaque devant le Conseil d'Etat la disposition du décret qui donne au « maître-directeur » *« autorité sur les personnels communaux en service dans l'école »*, la jugeant contraire au principe de la libre administration des collectivités locales. Sur un autre fondement, le SNI engage lui aussi un recours administratif.

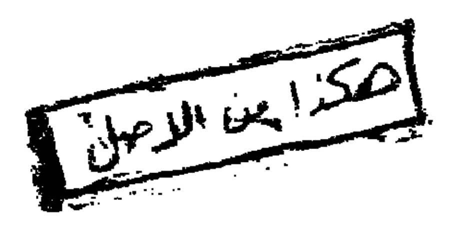
En fait, faute d'avoir pu obtenir le retrait du texte, les instituteurs vont tenter de le vider de sa substance en faisant jouer la solidarité entre collègues.

PHILIPPE BERNARD.

● **Les syndicats protestent contre la non-communication des dossiers de mutation.** – Les trois principaux syndicats d'enseignants du second degré ont empêché la tenue, lundi 6 avril, de la première réunion des commissions paritaires chargées d'examiner les dossiers de mutation pour l'année 1987-1988. Le SNES (FEN) le SGEN-CFDT et le SNLC-FO ont refusé de siéger, pour protester contre la décision ministérielle de ne pas leur communiquer à l'avance, cette année, le projet de mutation établi par ordinateur.

● **Création des sections « théâtre » et « cinéma » dans les lycées.** – Des options « cinéma-audiovisuel » et « théâtre-expression dramatique » dans les sections A 3 des lycées (en première et terminale) sont créées par un arrêté publié au *Journal officiel* du 25 mars. Elles s'ajoutent aux options « éducation musicale » et « arts plastiques et architecture ». Il existe déjà vingt-quatre sections en théâtre et vingt et une en cinéma, fonctionnant à titre expérimental.





Société

DÉFENSE

POINT DE VUE

Le débat sur la programmation militaire

Du bon usage du consensus

par Paul Quilès
ancien ministre de la défense

LES questions militaires ne peuvent pas faire l'objet de discussions entre les seuls spécialistes. L'opinion publique doit être parfaitement informée, avant le débat au Parlement les 8 et 9 avril prochain, des sujets sur lesquels il y a accord entre responsables politiques et domaines dans lesquels il y a *interrogation, ambiguïté,* voire divergence.

I. — LES POINTS D'ACCORD. — Ils concernent les fameux « trois cercles » :

1) *La défense de la France par la dissuasion nucléaire.* — Presque personne ne conteste aujourd'hui que les armes nucléaires sont la garantie de notre indépendance. Toutes les forces politiques reconnaissent que la défense de la France *repose d'abord et avant tout sur la* stratégie de la dissuasion du « faible au fort ». Cette stratégie implique :

— *L'autonomie de nos forces : c'est pourquoi nous sommes sortis* en 1966 du commandement militaire intégré de l'OTAN ;

— *L'unité de décision :* le président de la République et *lui seul* peut décider de recourir au nucléaire ;

— *La « suffisance »* dans le nombre de nos armes : ni trop, ni trop peu ;

— *La crédibilité de nos systèmes aux yeux de l'adversaire :* cela nous conduit à moderniser et à tester nos armes stratégiques pour tenir compte de l'évolution des techniques.

2) *La participation à la défense de l'Europe.* — La France est engagée dans une alliance militaire avec les pays de l'OTAN. Personne ne doute que notre pays respectera sa parole. La présence d'un de nos trois corps d'armée en RFA montre bien la réalité de notre détermination. Aucun groupe politique ne réclame, à la différence de ce qui se passe chez certains de nos voisins, la remise en cause de cette alliance. A l'inverse, personne non plus, me semble-t-il, ne demande notre retour dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

3) *La présence de la France dans le monde.* — Nous avons, du fait de notre histoire, des responsabilités hors d'Europe et des liens privilégiés avec certains Etats, particulièrement en Afrique. Nous devons pouvoir honorer nos engagements lorsqu'un pays ami est menacé et nous demande aide ou assistance, sans que cela se traduise par une atteinte à la *souveraineté* de cet Etat. Nul ne conteste — explicitement, en tout cas — ce rôle de la France dans ce qu'il est convenu d'appeler le troisième cercle.

II. — LES AMBIGUITÉS ET LES DIVERGENCES. — L'absence de débat masque parfois des ambiguïtés et des divergences. Par exemple :

1) *La doctrine d'emploi du nucléaire.* — Il est admis que les forces stratégiques nucléaires seront mises en œuvre si nos « intérêts vitaux » sont menacés. Certains voudraient également apporter à la RFA — ce qu'elle ne demande d'ailleurs pas — la garantie nucléaire de la France. S'agit-il de représailles massives contre les populations ennemies ou d'attaques *nucléaires « tactiques » sur les* armées du pacte de Varsovie ? Cette riposte nucléaire aura-t-elle lieu dès lors que le premier soldat *soviétique aura franchi la frontière ?*

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas de consensus sur ce sujet, puisque 11 % seulement de nos concitoyens estiment qu'en cas d'invasion de la RFA le président de la République devrait menacer d'utiliser l'arme nucléaire, *alors que 63 % pensent « qu'il ne devrait pas combattre militairement et entamer aussitôt des négociations ».*

Autre ambiguïté : quand et de quelle façon utiliser les armes nucléaires « préstratégiques » ? Comme le président de la République, *je considère qu'il s'agit d'un* instrument essentiellement politique, destiné à marquer notre détermination en donnant à l'adversaire *un « ultime avertissement »* avant l'emploi des forces stratégiques. Je récuse donc tout ce qui peut contribuer à « banaliser » le nucléaire et à *en faire une arme de champ de* bataille couplée à la manœuvre conventionnelle. Certaines propositions concernant la bombe à neutrons *ou l'implantation de nos missiles* Pluton et Hadès sur l'Elbe me paraissent ouvrir la voie à une dangereuse altération de notre concept de dissuasion.

2) *Le chimique.* — L'importance des armes chimiques des forces soviétiques introduit en Europe un *déséquilibre flagrant.* Le paragraphe de la loi-programme prévoyant que la France devra dans ce domaine « *disposer* d'une capacité dissuasive appropriée » est acceptable s'il signifie qu'on compte ainsi exercer une pression sur l'URSS pour l'amener à signer la convention internationale qui permettrait de faire disparaître ces armes. La France a proposé en 1984 un projet de traité en ce sens. Il ne faudrait pas cependant que certains interprètent le texte de la loi-programme comme le feu vert donné à la production *d'armes chimiques françaises indé*pendamment de tout effort pour faire aboutir les négociations internationales en cours.

3) *L'effort financier.* — Depuis dix ans, le budget de la défense a augmenté pour passer de 3,4 % du PIBM entre 1974 et 1976 à 3,8 % entre 1982 et 1986. L'effort de modernisation de nos forces était nécessaire mais on ne saurait demander aux Français d'accroître sans cesse la part du budget militaire. Les enquêtes d'opinion montrent d'ailleurs qu'il n'y a pas d'accord dans le pays pour mener une politique sacrifiant les budgets *civils et particulièrement les* dépenses de solidarité sociale à l'augmentation toujours plus grande du budget militaire. Une telle politique porterait en germe l'affaiblissement des éléments principaux de consensus sur la défense.

4) *Vers une défense européenne ?* — Dans un grand élan, la plupart des responsables politiques se déclarent favorables à la création d'un système de défense européen. Mais rien n'est moins précis que le contenu que chacun souhaite lui donner : s'agit-il de faire sortir les Allemands *de l'organisation militaire* intégrée de l'OTAN ? ; s'agit-il de remplacer le parapluie nucléaire américain par une garantie nucléaire de la France à la RFA ?

Ces ambiguïtés doivent être levées car le sujet est d'importance. Nous avons pour l'Europe une ambi*tion économique, mais aussi moné*taire et donc politique. Il *n'est* pas illogique de réfléchir aux moyens nécessaires pour nourrir une ambition européenne en matière de défense. 1992 verra la naissance du grand marché européen. Ce sera également le terme de la loi de programmation militaire qui va être votée par le Parlement. Pourquoi ne pas essayer, dès maintenant, de jeter les bases d'une loi de programmation militaire pour l'Europe ?

On m'objectera la diversité des règles constitutionnelles et budgétaires, la diversité des situations militaires, etc. Commençons alors par élaborer ensemble un livre blanc sur la sécurité de l'Europe. Les travaux de préparation de ce texte permettront de mesurer la réalité de l'existence d'une volonté commune, d'unifier les concepts stratégiques et surtout de répartir la responsabilité et la charge des grands programmes d'armement entre les différents partenaires.

MÉDECINE

Le gouvernement suspend la réforme de la médecine du travail

La réforme de la médecine du travail n'aura pas été appliquée très longtemps. Trois mois et trois jours *exactement séparent en effet* la mise en application (le 1er janvier 1987) du décret du 14 mars 1986 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services médicaux du travail de la publication au *Journal officiel* du 4 avril 1987 d'un décret signé Jacques Chirac, Philippe Séguin et Michèle Barzach, supprimant la *totalité ou presque du texte* élaboré en son temps par M. Michel Delebarre.

Cette « contre-réforme » s'est faite avec une discrétion quasi absolue, même si le Syndicat de la médecine du travail (SMIT) s'est inquiété, le 19 février dernier, de la suspension d'un décret qui allait dans le sens d' « *un accroissement des pouvoirs des salariés et vers une amélioration pondérée de l'efficacité de la médecine du travail* ».

C'en est donc aujourd'hui fini de cette réforme. *Les articles* qui prévoyaient un renforcement des pouvoirs de la commission de contrôle et du comité d'entreprise, et qui assu*raient* une *garantie statutaire* au contrat du médecin du travail pendant la période d'essai, sont supprimés. Les facilités d'accès pour le médecin du travail sur les lieux de l'entreprise, initialement prévues, sont également supprimées, de même que la réglementation du tiers temps et l'instauration des visites régulières sur les lieux de travail...

Quelle est la signification de telles dispositions qui, il faut le préciser, ont été prises après avis du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels ? Préfigurent-elles une harmonisation prochaine au niveau européen des systèmes de médecine du travail ? Et, dans ce cas, faut-il craindre, comme l'envisagent certains syndicats, « *un démantèlement de la législation actuelle au profit de la mise sur pied de services de santé du travail destinés aux seuls travailleurs à risque* » ?

F. N.

Les étudiants en médecine appellent à une grève nationale

Organisés en comité national inter-CHU, les étudiants en médecine appellent pour mercredi 8 avril à une grève nationale reconductible. A l'origine de leur mécontentement, la réforme du troisième cycle des études médicales annoncée par M. Jacques Chirac, le 7 mars dernier à Lyon, et qui prévoit entre autres mesures la suppression de l'« internat » pour tous. L'internat de médecine générale serait ainsi remplacé par un « résidanat » de deux ans au cours duquel les futurs généralistes percevraient le même salaire que les actuels internes en médecine générale.

« *Inacceptable* », répond le comité national inter-CHU qui, en préambule de sa plate-forme de revendications, exige « *le maintien de l'internat pour tous, garant d'une amélioration de la formation du généraliste* ».

Dans l'entourage de M. Jacques Valade, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, on reste très serein : « *Leur principal souci était d'ordre financier. Ils craignaient que la suppression de l'internat de médecine générale ne s'accompagne d'une diminution de leur rémunération. Or il n'en est rien. Le ministre vient d'en prendre l'engagement formel.* »

Les représentants des étudiants seront reçus par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, le mercredi 8 avril.

ILE-DE-FRANCE

Réplique à une campagne

Un collectif contre la censure sur les livres pour la jeunesse

Des bibliothécaires, des auteurs et éditeurs viennent de créer, avec plusieurs associations, un collectif « Renvoyons la censure ». Ils réagissent ainsi contre ce qu'ils considèrent comme une mise à l'index de certains ouvrages pour enfants dans les bibliothèques municipales.

Ecrits pour nuire de Mme Marie-Claude Monchaux, auteur de plusieurs ouvrages pour enfants, publié en 1986 par l'Union nationale interuniversitaire (UNI), organisation « antimarxiste » (1), a mis le feu aux poudres. Mme Monchaux cherche à démontrer dans cet ouvrage que la littérature enfantine est entre les mains de « *ceux qui prônent la subversion* » et que chaque jour, la loi de juillet 1949 qui vise à protéger la jeunesse contre des publications présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, est bafouée.

« *Beaucoup de parents achètent des livres sans se rendre compte qu'ils véhiculent les pires idées sur le plan moral ou social et qu'ils détruisent lentement et sciemment les valeurs du monde libre,* explique l'UNI sur la couverture de l'ouvrage. *Un plan visant à s'emparer de l'enfance a été mis en place il y a bientôt soixante ans.* » Mme Monchaux cite nombre d'exemples qu'elle juge très significatifs.

Mais l'affaire a réellement commencé à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), quand le maire, M. Pierre Bernard (2), pour qui Mme Monchaux est un « *maître à penser* », a décidé de faire un inventaire de la bibliothèque municipale. « *J'ai alors découvert d'authentiques horreurs* », dit-il. Dans une lettre à des collègues des municipalités voisines, il écrit : « *Ce qu'il y a de pire, c'est que des bibliothèques même bien intentionnées peuvent commander ce genre d'ouvrages dans des éditions non repérées, comme La Farandole.* » La maison d'édition a aussitôt porté plainte pour diffamation.

M. Bernard, conformément à ce qu'il estime être son devoir de maire, a demandé le retrait d'ouvrages qu'il désapprouvait. « *L'élu gère les fonds des impôts locaux d'une population. Il a une responsabilité vis-à-vis des parents qui comprend le choix des livres dans les bibliothèques. Or, il y a des livres indésirables, il y a même des auteurs qu'il faut carrément écarter.* »

Une liste mensuelle de livres

En octobre 1986, le conseil municipal de Paris, alerté lui aussi par le livre de Mme Monchaux, a décidé de constituer une commission de travail où siègent des élus, pour établir la liste mensuelle de livres sur laquelle les bibliothécaires doivent obligatoirement choisir ceux qu'ils désirent acquérir. « *Il s'agit d'une ingérence inadmissible dans notre métier* », estiment les représentants CFDT des bibliothécaires. « *Nous acceptons de discuter pour perfectionner la méthode de sélection des livres,* explique Christine B., *mais nous voulons que le pluralisme soit respecté et que la voix des élus ne soit pas prépondérante.* »

Mme Solange Marchal, conseillère de Paris, élue du seizième arrondissement, vice-présidente du conseil général, mène à Paris la bataille contre les livres « suspects ». Brandissant l'essai de Mme Monchaux, elle a demandé, lors de la séance du conseil municipal des 15 et 16 décembre, de sortir des rayons les titres qui lui paraissaient « *déplorables* ». Déjà, des livres ont été retirés de la bibliothèque de son arrondissement. Pour Mme Marchal, un livre destiné à la jeunesse doit « *développer l'esprit d'aventure, le courage, la vertu. Ceux où figurent la violence, la drogue... ne rendent pas aptes à la vie future. Il ne faut pas,* ajoute-t-elle, *plonger l'enfant dans un monde d'adultes, terrifiant.* » Elle souhaite « *moins de livres d'auteurs étrangers, moins d'ouvrages rédigés en argot* ». Et voudrait qu'on écarte ceux qui portent la guerre en dérision : « *Ce pacifisme à tout prix représente une injure aux anciens combattants et aux résistants.* »

Cette campagne a été amplifiée par certains journaux comme *le Figaro Magazine,* et des index sont largement distribués, notamment par une association appelée Service d'information et d'entraide catéchétique.

C'est pour répliquer à cette offensive que des auteurs comme Bess, Pinguilly, Gutman ou Ciravegna... des éditeurs comme Syros, Casterman ou Stock, des directeurs de collection de chez Hachette et Gallimard se sont regroupés avec des parents d'élèves et diverses personnalités.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) L'UNI est également l'éditeur de *l'Eglise et la subversion,* ouvrage paru en 1985, qui accuse le CCFD de propager avec les fonds recueillis une idéologie marxiste.

(2) M. Bernard avait refusé, en 1985 et 1986, d'inscrire dans les écoles primaires et maternelles de sa commune les enfants d'immigrés nouvellement arrivés.

Culture

CINÉMA

« Angel Heart », d'Alan Parker

Lucifer et les poulets

Duel de stars : Mickey Rourke et Robert De Niro dans une affaire policière et compliquée de magie noire.

Qu'un détective privé développe une allergie au poulet, quoi de plus naturel en somme ? Harry Angel (Mickey Rourke), minable doublure de Marlowe, trimbalant en 1955, à Brooklyn, son imper crado, sa barbe de trois jours, sa gueule d'amour où passe un je ne sais quoi de la grâce de Gérard Philipe, surtout dans le regard, n'y peut rien : c'est bien simple, dès qu'il voit un gallinacé mâle ou femelle, il panique, grimpe aux murs.

A New-York, ce n'est pas trop grave, la bestiole est rare. C'est là qu'Angel est contacté par le mystérieux Louis Cyphre, un gros type à bagouses, inquiétant avec sa barbe et ses cheveux longs en catogan, son air puissant, monumental, un Depardieu américain, qui le charge d'enquêter sur la disparition d'un certain Johnny Favorite, un ancien chanteur qui lui doit de l'argent. Mais, de fausses pistes en impasses, entre l'ex-docteur de Favorite, qui se pulvérise la cervelle au gros calibre, ses copains musiciens qui s'étripent au lieu de le renseigner, sa fiancée, Charlotte Ramping, qui lui fait de gros yeux sans piper mot, Angel passe de Harlem à Coney Island et finit par se retrouver en Louisiane, où la volaille, hélas, pullule.

Les balles qui sifflent, les passages à tabac, les obscurités du scénario (où le fantastique se mêle hardiment au genre policier, dit la réclame, ce serait pas mal si on pouvait glisser discrètement qu'on assiste à un « polar métaphysique »), tout cela, notre détective s'en fiche pas mal, il est bien trop saoul, ça n'affecte en rien le montant de son cachet, mais les poules, c'est trop. D'autant que les indigènes louisianais se livrent à toutes sortes de rites vaudous et cultivent ces volatiles indispensables à leurs sacrifices.



Robert De Niro

Il faut être juste : si le détective n'est pas à la fête, les emplumés morflent un maximum, décapités, essorés à tout bout de champ, pour un mariage ou la communion d'un gamin, un vrai cauchemar pour Angel à court de mouchoirs. Il serait prêt à renoncer aux offres du pétrifiant De Niro, s'il ne tombait sur Lisa Bonet, une comédienne métisse de dix-huit ans, absolument irrésistible, dont le tralala suffirait à lui seul à donner une idée convenable de la culture à un ancien séminariste. Trop pressé de toucher à sa pote, Angel croit pouvoir oublier la malédiction des plumes. C'est là que le spectateur, comme le détective, se voit soudain embroché et prêt à rôtir.

Une longue dérive

Metteur en scène à succès – on lui doit *Bugsy Malone, Fame, Birdy, Midnight Express*, – Alan Parker est un excellent artisan, mais en aucun cas un auteur. Formé à l'école de la publicité, il en a pris les habiletés sans avoir un univers personnel à nourrir. Au moins, lui, contrairement à d'autres, se contente d'encaisser sans la ramener. *Angel Heart* est un long moment de dérive cinématographique complaisante, à l'esthétique efficace, agréable, au scénario exagérément compliqué. Deux heures plaisantes, c'est déjà beaucoup. Mais qu'on ne nous parle surtout pas de Faust, des âmes vendues, de la présence de Satan parmi nous, alors qu'il ne s'agit que d'une affaire de poulets.

MICHEL BRAUDEAU.

★ A partir du 8 avril.

« True Stories », de David Byrne

Chronique du Texas

Une plongée musicale dans le Texas des profondeurs. Ce n'est pas un vidéo-clip, mais un film, un vrai.

Leader du groupe new-yorkais les Talkings Heads, qui ont été à l'origine de la new-wave américaine en 1976, David Byrne est l'un des « penseurs » du rock. Novateur sans jamais s'échapper du format populaire, pratiquant le métissage panafricain, il a composé en parallèle pour le théâtre (Robert Wilson) et pour la danse (Twyla Tharp). Les textes de ses chansons, commentaires et tranches de vie acerbes en forme de petits scénarios d'abord, les vidéo-clips qui les accompagnent ensuite, *Stop Making Sense* enfin, un concert des Talking Heads filmé par Jonathan Demme, ont conduit progressivement Byrne à la réalisation. Il ne cache pas ses modèles : Jacques Tati, Chris Marker, Wim Wenders.

True Stories n'est pas un film sur le rock. Pas un film rock non plus, ni un vidéo-clip étiré. C'est une chronique de l'Amérique profonde. Celle du Texas, à travers un bled anonyme : Virgil. Entre l'humour caustique et la critique tendre des comportements indigènes. Pour le très new-yorkais David Byrne, cette vision-là est presque celle d'un étranger mais *« elle est affective et concernée*, précise-t-il. *On peut dire que j'ai fait un travail d'anthropologue à la rencontre de tribus exotiques. Au Texas, tout est tellement exagéré que tout devient possible. »*

Cette semaine à Virgil, chacun se prépare à célébrer la fête de l'exceptionnel pour le 150e anniversaire de l'Etat du Texas. Vendredi, il y aura un défilé dans la grand-rue et le soir un spectacle amateur. Dans un champ, on commence à monter la scène. Ça ira vite, c'est du préfabriqué, mais est-ce qu'il y aura assez de place pour se garer ? A Virgil, il y a des trottoirs mais pas de piétons, il y a de la vie mais on ne sait pas où. On sait juste d'où elle vient : les freeways (ce sont les nouvelles cathédrales). Tout autour, il y a des champs à perte de vue et des pavillons modèles pour les jeunes couples avec des parkings individuels qui gagnent sur les champs. A Virgil, il y a des gens qui pourraient être comme vous et moi sauf qu'ils sont Texans. *« J'ai volontairement écarté la politique, le sexe, la violence*, dit David Byrne, *car tout le monde a des idées préconçues sur ses sujets ».*

Dans le film, il est juge et partie : réalisateur, il pointe l'absurde. Acteur-narrateur, servant de guide – chapeauté Stetson et chaussé santiags, il est complice. *« Il existe une différence entre les villes américaines et les villes européennes, mais je ne me souviens plus laquelle »*, dit-il au volant de sa décapotable rouge. Cette différence, on l'a compris, c'est la voiture et les parkings pour la garer.

ALAIN WAIS.

Les films de femmes à Créteil

Le creux de la vague

Au Festival des films de femmes de Créteil, qui s'est terminé le 5 avril, des fictions et des documentaires par dizaines, une flambée suédoise, mais pas d'œuvre vraiment originale.

En raflant quatre prix sur les dix décernés par le jury, le public et l'Association des femmes journalistes, les réalisatrices suédoises sortent victorieuses du IXe Festival de Créteil, les autres récompenses étant attribuées au Canada, aux Etats-Unis, à l'URSS, à la Hongrie et à la France. Mais, surreprésentées dans une compétition qui n'a révélé aucun film majeur, elles ont remporté une victoire ambiguë.

Ces réalisatrices, qui ont toutes une quarantaine d'années, n'ont pas, en effet, avec leur premier ou deuxième long métrage tourné en 1986, donné l'impression qu'une vague suédoise allait prendre la relève du cinéma féminin, dont le flambeau a longtemps été porté par l'Allemagne. Au contraire. Les films suédois présentés, comme d'ailleurs la plupart des autres, témoignent à leur manière de la réelle crise d'identité qui conduit actuellement le cinéma des femmes à une banalisation du contenu et de la forme.

Confrontées, comme tout le monde, aux exigences de la production et aux lois du marché, les réalisatrices n'ont plus le choix qu'entre la marge, de plus en plus impraticable et très absente cette année (1), et la normalisation des scénarios et du style. Une normalisation où subsisteraient cependant quelques îlots de spécificité : un personnage principal féminin, un certain rapport autobiographique à l'histoire, vécue comme expérience très personnelle.

Poussée jusqu'au bout, cette logique d'intégration peut mener, on le sait maintenant, à des films qui, bien que réalisés par des femmes, réduisent le personnage féminin à la portion congrue. Ainsi *Trois hommes et un couffin* de Coline Serreau et *Mes deux hommes*, de Doris Dörrie, comédies à succès de part et d'autre du Rhin. De quoi rendre inutile l'existence même du Festival de Créteil, pourtant un des rares lieux, par cinéma interposé, de dialogue et d'échange entre femmes, en ces temps de militantisme féministe fantomatique.

Plébiscité par le public, *les Frères Mozart*, de la Suédoise Suzanne Osten, est une bonne illustration de cette tendance. Mêlant adroitement les thèmes du pouvoir et de la séduction à propos de la création de *Don Juan*, ce film n'est plus qu'un malin divertissement sans ambition particulière (2).

En couronnant ex æquo *Seppan* et *Loyalties*, le jury de son côté a préféré la gravité à la comédie. *Seppan*, premier long métrage réalisé pour la TV suédoise par Agneta Fagerstrom-Olsson, décrit comment la rude existence offerte à des petites filles nées pendant la dernière guerre dans une ville industrielle de province retentit dans leurs propres relations. Ce monde de l'enfance malmenée, aussi peu rose que possible, est d'ailleurs revenu comme un leitmotiv au cours de ces journées cristoliennes. On en trouve déjà des traces dans *Loyalties*, un film fort et très intelligemment construit sur la confrontation multiple entre hommes et femmes, Blancs et Indiens, patrons et domestiques, mais c'est encore plus visible dans le film classique et pourtant sensible de la réalisatrice estonienne Leyda Layus sur les adolescents en difficulté pour cause de parents disparus ou inconnus, déchus ou détenus (*Jeux d'enfants*).

Côté documentaires, plutôt que la lutte des femmes en Inde ou au Liban sud, les différents jurys ont retenu les témoignages des Indiens Navajos chassés de leurs terres (*Broken Rainbow*, de l'Américaine Victoria Mudd) et surtout les films à caractère musical : *Dirigenterna*, de la Suédoise Christina Olofson sur les rares « maestras » existant dans le monde et *International Sweethearts of Rythm*, des Américaines Greta Schiller et Andrea Weiss sur le fameux orchestre de jazz féminin des années 40. Deux documents particulièrement savoureux et qui probablement ne pouvaient être réalisés que par des femmes.

JEAN-LOUIS MINGALON.

(1) L'accueil plutôt froid réservé aux rares essais, et notamment à *Magdalena Viraga*, de l'Américaine Nina Menkes, risque d'anéantir pour longtemps les dernières velléités d'un autre cinéma.

(2) L'actrice suédoise Lena Hansson a obtenu le prix d'interprétation féminine pour ses rôles dans *Ester*, de Agneta Elers-Jarleman, et dans *les Frères Mozart*.

Le Festival du film arménien

A vocation universelle

Le Studio 43 héberge pour la troisième fois un choix de films arméniens, la plupart sous-titrés, quelques-uns en traduction simultanée, et reçoit une délégation de cinq artistes de la République socialiste d'Arménie, quatre réalisateurs, dont Henrik Malian, considéré par Serge Paradjanov, lui-même arménien, comme *« un cinéaste remarquable », « une encyclopédie de la vie arménienne contemporaine »*, nous est-il expliqué dans un numéro spécial du journal du Studio 43, et Tigran Petrossian, musicien, collaborateur de ce même Paradjanov.

Les temps forts de cette rétrospective sont, outre l'œuvre d'Arthur Pelechian *(Nous, les Saisons, Notre siècle)*, qui se réclame simultanément d'Eisenstein et de Dziga Vertov, l'hommage au pionnier Amo-Bek-Nazarian (1892-1965) et la première projection hors du pays du *Pressoir* (1973), de Bagrat Hovanessian, longtemps mis sous le boisseau.

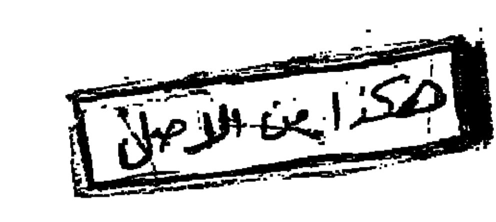
Le Pressoir, supervisé par Andreï Tarkovski, est remarquable pour plusieurs raisons. Photographié en noir et blanc et Cinémascope, il met en valeur la solitude d'un groupe d'individus pendant la dernière guerre, dans un village qu'on croirait en ruine : l'écran, tout en longueur, accentue ce sentiment d'isolement en même temps que la nécessaire solidarité des survivants.

Ces rencontres franco-arméniennes, où l'on retrouve également des membres de la diaspora de France (Charles Aznavour, Henri Verneuil), de Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis, sont bien plus qu'un festival national. Un moment de fraternité, avec le rappel discret, dans nombre de films, du génocide de 1915, toujours présents dans les mémoires, précurseur d'un autre holocauste et auquel Hitler lui-même se référait comme modèle à suivre.

L'avenir, expliquait un des réalisateurs invités, dépendra de l'évolution de la cinématographie soviétique dans son ensemble : si la décentralisation devient réalité et si les scénarios ne passent plus obligatoirement par Moscou... Car un cinéaste arménien parle à la fois aux deux millions et demi de compatriotes restés sur la petite bande de terre nommée Arménie et à tous les autres Arméniens, presque aussi nombreux, de l'étranger.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio 43, salles 1 et 2, jusqu'au 14 avril. Tél. : 47-60-63-40.



Culture

CINÉMA

« Mes deux hommes », de Doris Dörrie

Cette Allemagne folle, folle, folle

Depuis sa sortie en 1985, Mes deux hommes, *de la jeune Allemande Doris Dörrie (trente ans, formée à New-York et à Munich), a battu tous les records dans son pays et entame une prometteuse carrière aux Etats-Unis.*

Madame Paula (Ulrike Kriener) en a ras le bol d'être la dupe consentante d'un mari cadre, publiciste à succès, qui collectionne les aventures tout en jouant au parfait père de famille. Elle décide de vivre sa vie et l'avoue franchement au pauvre Julius, Daniel dans la version française (Heiner Lauterbach). Elle s'éprend d'un blondinet nonchalant, plutôt marginal, graphiste de son métier, mais toujours en quête du succès, Stefan (Uwe Ochsenknecht)

Furieux, Daniel se lance à la poursuite de Stefan, l'aborde dans une taverne fréquentée par des punks, réussit à emménager chez lui, devient son confident, en faisant croire à sa femme qu'il entreprend un voyage d'affaires. Il découvre que le rival bohème ne souhaite rien tant que gagner beaucoup d'argent et faire carrière, et l'aide à s'introduire à son tour dans le monde du business, à lui ressembler de plus en plus. L'adultère en vaut-il encore la chandelle pour Paula ?

Cette comédie des erreurs, menée à toute allure, traîne derrière elle sa morale, nullement révolutionnaire, mais marquée au coin du bon sens : Messieurs, semblent dire chacune à sa façon la réalisatrice impertinente et son héroïne « libérée », commencez à mettre un peu de logique dans vos exigences et votre comportement. A chacun sa chance.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES

« Golden Child » avec Eddie Murphy

Eddie Murphy a un beau métier : il retrouve les enfants perdus. Pour les grands yeux et la peau douce d'une jeune Indienne, il s'en va au Tibet retrouver un bambin au crâne rasé, l'enfant sacré – le « Golden Child » en question – kidnappé par une sorte de démon qui a pris la forme d'un aventurier blanc.

Il y a aussi une histoire de dague plus ou moins magique, qu'Eddie doit aller chercher dans des conditions cauchemardesques. Il y a beaucoup de magie dans cette histoire, le comique étant censé venir de la manière dont le gavroche américain réagit : pragmatisme et dérision contre irrationnel et gravité.

Ce n'est pas vraiment original ; dans le genre, le film de John Carpenter, *les Aventures de Jack Burton*, était plus drôle. Plus spectaculaire, donc plus exportable.

Ici, dans ce *Golden Child* tourné proprement par Michael Ritchie, tout est centré sur Eddie Murphy – qui est coproducteur, – sur le charme d'un personnage qu'il définit lui-même comme *« indiscipliné, cabochard, généreux, irrésistible »*, sur son humour rapide, bourré d'allusions, intraduisible, en tout cas mal traduit.

S'il fallait adapter Guy Bedos pour les Américains, ils en perdraient beaucoup.

C. G.

Les pierres noires de Naraha

Au début était la diabase. Au début, il y a mille cinq cent millions d'années, une fantaisie géologique, une explosion dans la croûte terrestre a suscité la diabase, un granit noir si dense, si dur, si noir qu'il paraît n'avoir ni grain ni texture. Voilà pourquoi Takashi Naraha, natif de Mito, Japon, s'en est allé œuvrer en Suède : parce que la diabase ne se trouve que là, et que le sculpteur doit choisir les blocs sur place.

Ces pierres énormes, Naraha se garde de les tailler et de les polir entièrement. D'un rocher amorphe, il fait surgir un cube incomplet, le sommet d'une pyramide, un fragment de cylindre, l'autre partie de son volume demeurant à l'état brut. C'est reprendre, dans un registre de pure géométrie, l'idée chère à Rodin – et à Michel-Ange – de la sculpture inachevée qui avoue qu'elle est née caillou et qu'elle en est fière.

Par la suite, Naraha polit avec grand soin les formes régulières, plans et angles, qui prennent un luisant sombre, tandis que la gangue reste d'un noir mat, cendreux, qui contraste heureusement avec l'éclat d'obsidienne de la diabase sciée. Ce travail de mineur amoureux aurait sans doute *séduit un poète comme* Caillois.

Et si Naraha ne saurait se soustraire entièrement au grief de céder au décoratif, il y cède avec un sens *de l'équilibre et du matériau* qui font de lui l'égal des rares grands tailleurs de pierre contemporains, Ruckriem ou Breivik – grands amateurs de diabase, eux aussi.

Ph. D.

★ Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, jusqu'au 28 avril.

ARTS

« Drôle de trame » à La Villette

Histoire du tissage

Un cosmonaute aux commandes d'une machine à tisser... L'affiche de l'exposition « Drôle de trame », annonce un voyage assez déroutant.

On sort de l'exposition « Drôle de trame », à La Villette, la tête bourrée d'images de bouts de tissus, de morceaux d'histoire roannaise et de formules techno-glaciales, du genre *« le design industriel s'inscrit dans le processus de conception de nouveaux tissus au sein de l'entreprise »*. Evocation du tissage avec ou sans navette, « Drôle de trame » se déroule en zigzag : à l'entrée, panneaux-torchons-exaltations de l'industrie *(« Impossible n'est pas textile »)*, au milieu, des métiers à tisser dont l'imposante carcasse noire, les roues dentelées, les manettes rappellent *les Temps modernes*, et en guise de dessert, des panneaux (oui encore). On y lit que, désormais, les fibres, thermosoudées ou assemblées par ultrasons, servent à fabriquer des capots de voiture, des prothèses vasculaires. Là, les fils s'emmêlent et on décroche...

Autant se l'avouer : la partie « témoignage » est, de loin, la plus intéressante : accueillis par un sas sonore qui reproduit les bruits des machines (la mise en condition n'était pas indispensable), on découvre des tas de choses bouleversantes qui font sourire : le règlement de l'usine orphelinat de J.-B. Martin à Tabare, sanctionnant les fautes par *« de doux reproches et jamais de punition »*.

Les mineures, parquées dans le « moulinage », se détendaient le dimanche après-midi, lors de la promenade accompagnée...

Le paternalisme des patrons cotonniers du dix-neuvième siècle devient presque attendrissant : un crucifix et des photos de la chapelle construite pour ses ouvriers par Eugène Dechelette, ami d'Albert de Mun, le grand défenseur du catholicisme social. Restent ces photos *d'usine désaffectées, ces cartons* de navettes, un tarif général du 26 décembre 1894 modifié le 1er janvier 1918 *« pour cause de cherté de la vie »*, ces cahiers d'apprenti où une main noire d'encre a commenté un bout de taffetas lancé, de broché dentelle ou de flanelle fantaisie... Plus loin, on touche du satin, du serge, de la toile, soit les trois *« armures fondamentales »* (elles définissent l'ordre d'entrelacement des fils de chaîne et des fils de trame). Certains mots font rêver : peau de soie, charmeuse, merveilleux, zéphyr. Certains tissus, pendus le long d'un mur, coulent voluptueusement : moire, mousseline brodée, taffetas changeant. Hélas, la poésie de la filature s'enlise dans le jargon technique. Les industriels de la région roannaise ainsi que « l'éco musée » de la ville (ils ont patronné l'exposition) se parlent entre eux, au lieu de s'adresser au néophyte de bonne volonté. Aussi, quand on lit que *« le peigne solidaire du battant, tasse le file de la trame au fond de la foule »*, on a du mal à se mettre au travail. Heureusement, à côté du métier à tisser, il y a une hôtesse qui surveille : c'est simple, il suffit de croiser les fils.

LAURENCE BENAIM.

★ « Drôle de Trame ». Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Renseignements : 40-05-72-72, jusqu'au 28 juin 1987.

Roman Cieslewicz à la galerie Briance

A bout portant

Roman Cieslewicz passe au crible d'un œil impersonnel et méthodique les mirages de l'actualité quotidienne.

C'est un choc. Depuis des années, Roman Cieslewicz, célèbre pour ses affiches, maquettes de livres et catalogues fameux du Centre Pompidou, nous a habitués à des photomontages en couleur, tirés des magazines de luxe.

Rengainant ses ciseaux, le voici qui passe au crible les mirages de l'actualité quotidienne, d'octobre 1986 à février 1987. Prenant les clichés en otage, sur écran cartonné rectangulaire, il projette, juxtapose *et confronte des documents bruts* aux trames agrandies dont il revigore le sens par leur mise en présence. Rêvés par un graphiste visionnaire pour qui la réalité est un collage, Tchernobyl, Jean-Paul Kauffmann ou Reagan sont les figures – phares d'un cauchemar médiatisé où terrorisme, cancer, censure et totalitarisme cohabitent avec progrès, égoïsme, confort et séduction.

Révélant le monde d'images qui se cache derrière les images du monde, dans ce travail de sape que lui-même dénomme *l'« hygiène de la vision »*, Cieslewicz, ne retrouve pas seulement la verve incendiaire de ses débuts. Glouton optique militant visuellement contre la pollution du regard, face à l'intensif bombardement d'informations des télés et journaux, sans crainte d'éclabousser, *il renoue avec les vertus subversives* du photomontage voulues par dada.

PATRICK ROEGIERS.

★ Cieslewicz, collages, « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles », galerie Jean Briance, 23, rue Guénégaud, Paris VIe, jusqu'au 25 avril. Présenté ensuite à Angers, au Nouveau Théâtre et à la galerie du Prêt, du 5 mai au 5 juin.

★ Parution sous le même titre d'un ouvrage comprenant 32 photomontages, texte de J.-C. Bailly, éditions Magik, Paris, 65 F.

● **Le musée d'Orsay vu par « le Débat ».** – Le musée d'Orsay provoque chez Claude Lévi-Strauss des névralgies douloureuses. C'est ce qu'il a confié à la revue *le Débat*, qui publie un numéro consacré au musée d'Orsay. *« A deux reprises, j'ai passé plusieurs heures au musée et je suis chaque fois sorti avec une barre migraineuse derrière les yeux, conséquence de celle, lumineuse, qui court le long des plafonds, blesse le regard et jaunit les tableaux. »* L'ethnologue s'en prend également aux *« fortifications »* de Gae Aulenti et aux *« cloisons genre fromage de Brie entamé qui les surmontent »*. Il estime néanmoins positif le bilan du musée : *« L'essentiel même est qu'il existe. Cela compte davantage que les conceptions erronées. Car, n'en déplaise aux pédagogues, les musées d'art n'ont pas pour rôle d'inculquer des leçons de sociologie ou autres* [mais] *de sauver et de montrer des objets. On se réjouit donc que quantité de chefs-d'œuvre nés dans un très grand siècle soient ici engrangés. »*

Au sommaire de ce numéro, Michel Laclotte, Jean Jenger, Jacques Rigaud, Madeleine Rebérioux et Françoise Cachin retracent la genèse du musée. André Chastel et Pierre Vaisse jettent un œil nouveau sur l'esthétique du dix-neuvième siècle.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Pourquoi ?

1 *Pourquoi le RPR, pourquoi Chirac ?*

Si le propos n'était pas condescendant, je dirais que M. Chirac m'inspire de la compassion. Il faudrait qu'il soit élu en 1988 pour que ce sentiment me quitte, et je n'en crois rien. Dans les sondages, il remonte, il n'est pas mal placé, juste après Léotard, Barre et Simone Veil quand on regarde la majorité d'aujourd'hui, et, si l'on interroge l'opposition, derrière Jacques Delors, Michel Rocard, et à l'évidence derrière, loin derrière, François Mitterrand. Il se tient donc dans un bon rang, septième de la classe, et l'on peut compter sur lui, *le moment venu, pour se dépenser à* fond, pour ne pas ménager sa propre monture. Finirait-il dans les trois premiers comme en 1981 que je n'en serais pas autrement surpris. Le président de la République n'aurait-il *en 1988 que Chirac comme challenger, quelle* que soit la lourdeur de la tâche, malgré des précédents fâcheux et ce que la répétition peut avoir d'ennuyeux, je l'imagine mal, même à soixante-douze ans, résistant à une telle occasion.

Après avoir dû affronter de Gaulle en 1965, Giscard en 1974 et 1981, il ne serait pas dans la nature des choses présidentielles de ne pas s'offrir un Chirac en douceur en 1988. Son premier ministre après tant d'efforts, ce serait vraiment la récompense ! La seule chance pour M. Chirac de l'emporter, ce serait que les Français ressentent aussi vivement que moi ce que sa mission a d'impossible et qu'ils votent pour lui comme on vote parfois pour un perdant. Mais les Français sont cruels. Il faut dire que M. Chirac et son RPR ne manquent pas d'aplomb. Près de vingt ans après la mort du général de Gaulle, treize ans après celle de Georges Pompidou, il faut une certaine dose d'inconscience pour briguer la magistrature suprême et une position dominante à l'Assemblée nationale. Qui sont ces gens qui veulent encore nous gouverner, un demi-siècle après l'appel du 18 juin 1940 ? Vous savez, vous, ce que c'est le Rassemblement du peuple français ?

Pompidou, lui, c'était quelqu'un que l'on *pouvait comprendre. Il n'avait pas été gaulliste,* mais d'avoir été sept ans le premier ministre du général de Gaulle, c'était une caution. Après ces terribles journées de mai 1968, le raide départ du Commandeur, *les Français avaient eu besoin d'être rassurés.* Et Pompidou était rassurant. Et d'autant plus rassurant qu'il n'avait pas été un gaulliste historique, un résistant. C'était l'homme qui réconciliait les deux France. Il y avait de la terre d'Auvergne en lui. En l'élisant président de la République, *c'était comme si la légende* des deux boucliers, de de Gaulle et Pétain secrètement unis pour mieux vaincre et tromper l'Allemand, *devenait enfin réalité.*

Il y avait du Laval en Pompidou. Mais un Laval irréprochable, sans les souillures de l'Occupation, ami de la poésie et des Rothschild. La France pressée par les circonstances en 1969 ne s'était pas demandé pour quel parti exactement elle venait de voter. Il lui suffisait de savoir qu'elle avait voté pour l'ordre, le sens de la négociation, le bon sens *et, délicate surprise, elle devait trouver de surcroît dans la corbeille de mariage les fleurs de la modernité.*

Trop occupé par sa carrière, M. Chirac n'a pas vu le temps passer. Ministre sous Pompidou, premier sous Giscard, ces cinq années de socialisme pour lui se sont enfuies comme un rêve, elles lui sont apparues comme l'ultime marchepied avant la magistrature suprême. Dans l'affaire, il y avait bien un détail, un délai : le bail de deux ans sous Mitterrand. Bah !, lui Chirac n'était pas homme à renâcler devant le travail, à bouder devant l'ouvrage. D'être encore premier mais sous Mitterrand, cet alunissage en politique lui remettait le pied à l'étrier. Depuis 1976, quoique maire de Paris, il s'était trouvé à l'écart par la force des choses du pouvoir. Ces deux ans, aux frais du président, seraient une excellente remise en forme. *Pour être sûr d'obtenir la présidence,* quel meilleur poste d'observation que d'y être au plus près !

Cette impeccable construction cartésienne n'a fait oublier qu'une chose à Chirac : c'est que, de tous *les hommes politiques en vue, il* est le plus démodé, que le parti sur lequel il s'appuie, invraisemblable ramassis de gaullistes « historiques », d'hommes venus à de Gaulle après la bataille, de pompidoliens, de vieux réactionnaires en quête de compagnonnage, de petits chiraquiens qui jouent aux modernes, n'a aucune *doctrine,* à part la *défense des places acquises,* ce qui va de soi en politique.

La ville la plus « chiraquienne », c'est Paris, Paris qui a toujours eu des foucades d'inspiration bonapartiste. On ne fonde pas l'avenir du gaullisme, s'écriait Malraux en 1969, sur la *défaite de son chef !* Près de vingt ans après, que dirait-il devant les débris de ce rassemblement où l'ambition fait bon ménage avec la nostalgie : il éclaterait de rire ! Le RPR est une habitude française qui avait besoin, pour être, *d'un Parti communiste fort,* des « séparatistes ». Maintenant que le parti est réduit à 10 %, les Français vont peut-être s'apercevoir que ce parapluie aussi ennuyeux qu'un Chamberlain n'est plus nécessaire pour les protéger. *Il serait charitable de la part de Michel Debré* de sonner du cor, d'avertir ses compagnons que, même pour conserver une mairie, un mandat de député ou de sénateur, il n'est pas souhaitable que le beau mot de gaulliste devienne *aussi ridicule que celui de péroniste.*

2 *Au royaume des aveugles les Bouygues sont rois*

Quand j'ai appris que M. Bouygues l'emportait sur Hachette, je me suis senti partagé, comme ce héros de Rabelais, entre le rire et les larmes. Les larmes, on voit pourquoi : l'échec d'Hachette, c'était un peu celui du *Monde*. J'ai remarqué d'ailleurs que les moralistes de notre espèce, quand nous sommes saisis par la débauche, nous avons de grandes chances de perdre sur les deux tableaux : celui de la vertu et celui de la réussite. *N'est pas coquin avec succès qui veut.* Les larmes, parce que notre défaite, c'est encore une victoire pour M. Hersant (1). Il a la Cinq et son principal adversaire en matière de presse (Filipacchi *via* Lagardère) n'est même pas capable d'obtenir la Une ! La commission a bien travaillé dans son zèle gouvernemental et hersanien. Cette défaite était peut-être prévisible dès qu'on a vu M. Pasqua se souvenir avec beaucoup d'opportunité de la loi de 1949 destinée à protéger la jeunesse et les bonnes mœurs.

Je m'étais demandé pourquoi M. Pasqua, au moment de l'ouverture du Salon du livre, tenait tant par des mesures maladroites à se mettre à dos journalistes et écrivains ? On le sait maintenant ! Allait-on confier notre chère Une, chaîne familiale par excellence, à un groupe de presse – suivez mon regard – qui ne crachait ni sur la pornographie ni sur la pédérastie ? J'imagine comment des personnes aussi convenables que Daisy de Galard, Jacqueline Baudrier, Gabriel de Broglie et Michel Droit *ont dû souffrir à cette idée.*

Il me faudrait la plume et le talent de Jean Cau, il me faudrait surtout la tribune de *Paris-Match* pour opposer, dans un tableau à la Greuze, M. Bouygues, vertueux père de famille *nombreuse, à ces incorrigibles play-boys que* sont malgré tout MM. Lagardère, Filipacchi et Jean-Claude Lattès. C'est le rire qui a fini par l'emporter. Quand une comédie est jouée, il faut savoir tirer le trait. M. Chirac ne sera pas président de *la République, la CNCL,* avec une imperturbable dignité, n'aura duré que le temps de favoriser à outrance le gouvernement qui l'a mise en place dans cette intention, n'empêche, nous nous serons bien amusés.

3 *Demandez le programme*

Epaté comme tout le monde par l'interprétation que Michel Bouquet donne d'Argan dans *le Malade imaginaire* au Théâtre de l'Atelier où je n'étais pas retourné, Dieu me garde, depuis *le Château en Suède* (1960). Avant l'entracte, la maniaquerie d'Argan, même corrigée par les éclats de Toinette (savoureuse Juliette Carré !), m'étreignait, et je n'avais pas le cœur à rire. Depuis l'enfance, le théâtre m'a toujours fait peur. Cette folie en chair et en os est une médication trop rude dans ses débuts. Que la pièce soit un chef-d'œuvre n'arrange pas les choses. Le théâtre doit être manié avec précaution. Comme pour les grands médicaments efficaces, les contre-indications devraient être soulignées en caractères gras.

J'avais beau avoir lu et relu *le Malade imaginaire,* avoir assisté au moins une fois à la Comédie-Française à sa représentation, je ne m'attendais pas à ce choc. Il suffit d'un Michel Bouquet et d'une bonne troupe pour que la folie vous gagne. Enfin, après l'entracte, quand le plus dur est passé, quand on sait à quoi s'attendre, j'ai pu me détendre et rire comme mes voisines.

Demandez le programme, vous y trouverez une page de Gide sur *le Malade imaginaire* qui m'a surpris par sa précision et sa justesse. Gide dans son *Journal,* lorsqu'il parle des écrivains, est plus appliqué que perspicace : *maréchal des lettres qui se force à goûter la* soupe et qui nous en donne une appréciation plutôt convenue. D'où vient cette page ? Des *Interviews imaginaires ?*

(1) L'article de Philippe Grumbach dans *le Figaro* de ce lundi me confirme dans cette idée.

Culture

THÉATRE

« L'Eternel Mari », de Dostoïevski

Une embuscade à l'Odéon

Un roman de Dostoïevski, récit d'une panique, d'une coupure schizophrène.

« *Jamais Natalia ne s'estimait en quoi que ce soit fautive,* écrit Dostoïevski. *Ses infidélités innombrables envers son mari ne pesaient nullement sur sa conscience... Elle haïssait les frasques, les réprouvait avec acharnement. Rien n'aurait pu lui faire admettre ses propres frasques... Jamais elle ne trouvait son mari, en quoi que ce fût, ridicule ou désagréable, et elle l'aurait chaleureusement défendu si quelqu'un s'était permis de lui faire une impolitesse.* »

Dostoïevski ajoute que les femmes de la nature de Natalia « *se considèrent dans leur droit* ». Et à ceux qui lui demandaient si son mari n'était pas au courant, Natalia répondait que non, qu'il ne savait rien, et que c'était une chose normale puisque « *cela ne le concernait aucunement* ».

Cette citation, un peu longue, était nécessaire, s'agissant de rendre compte de l'œuvre de Dostoïevski, *l'Eternel Mari*. Car il n'est pas usuel qu'un écrivain s'exprime aussi simplement à propos de cette chose-là. C'est bien sûr sans ironie aucune, sans arrière-pensée aucune, que Dostoïevski dit le bon droit et le calme de Natalia, qui sont, pense-t-il, l'apanage de toute femme mariée.

Natalia est morte subitement, elle n'a pas eu le temps de songer à détruire des lettres qu'elle gardait dans un coffret.

Son mari, Pavel, apprend ainsi que sa fille, Lisa, alors âgée de neuf ans, n'est pas de lui, mais de l'un de ses amis, Alexeï, qui vit à présent loin de là, à Saint-Pétersbourg, et qui ne sait pas qu'il est le père.

L'Eternel Mari, c'est le récit de la panique de Pavel à partir du moment où il découvre ça. Ce n'est pas assez de dire qu'il perd toute confiance en lui. Il perd jusqu'au sens de son identité. Il se met à boire pour atténuer ce vertige, cette souffrance. Mais il sent que le seul calmant, peut-être, serait de voir cet amant de sa femme, Alexeï, de le toucher, de le serrer contre lui, de l'embrasser sur la bouche. Il accomplira tout cela. Et, une nuit, avec un rasoir, il essaiera d'égorger Alexeï. « *Il voulait tuer,* dit Dostoïevski, *mais ne savait pas qu'il voulait tuer.* »

Chez Pavel, dit Nathalie Sarraute, « *la haine se mêle à la tendresse, la révolte et la fureur à une docilité d'enfant, l'abjection à la plus authentique fierté, la ruse à l'ingénuité, l'extrême délicatesse à l'extrême grossièreté* ». Et, dans le livre de Dostoïevski, tout le manège de Pavel est « vécu » et raconté par Alexeï : les deux hommes se cherchent, s'étreignent, se battent (quand Alexeï arrache le rasoir à Pavel, précise Dostoïevski, « *leur lutte ne dura pas moins de trente minutes* »). Se retrouve là le thème du « double », cher à Dostoïevski, et il y a aussi une note d'homosexualité.

Dostoïevski a écrit *l'Eternel Mari* dans une période de grâce infuse, juste entre *l'Idiot* et *les Possédés*. Plus court que ces deux monuments, et plus simple (beaucoup moins de protagonistes), *l'Eternel Mari* est d'une grande richesse (la petite Lisa y tient un grand rôle, Pavel, après l'avoir torturée, la verra mourir sans émotion apparente, puis voudra se fiancer à une jeune fille de quatorze ans).

Réduction et caricature

La Comédie-Française présente aujourd'hui une adaptation de *l'Eternel Mari*. C'est plutôt un échec.

Victor Haïm, l'adaptateur, a brisé l'organisme de l'œuvre, en allongeant et grossissant tels moments, comme s'il brandissait une massue là où Dostoïevski emploie une pointe d'aiguille. Ailleurs, il a rayé entièrement des événements essentiels. Il a ajouté des choses de son cru qui sonnent faux parce qu'elles n'ont rien du raffinement et de la classe de Dostoïevski.

La mise en scène de Simon Eine n'est ni nette ni ferme. Et si François Chaumette, dans le rôle de l'amant, Alexeï, trouve avec rigueur, intelligence, des « signes » qui renvoient à ce que l'auteur a décrit, en revanche il semble que Michel Aumont (Pavel, le mari), se préoccupe avant tout de mobiliser et d'amuser la galerie par des effets de jeu, de voix, de mines, qui nous emportent loin du propos, vers un numéro de clown, presque.

Dostoïevski, cet immense écrivain, avait une touche de démence : il était antisémite comme pas deux. Ses romans, ses nouvelles, ses chroniques, sa correspondance, abondent en insultes abjectes à l'adresse des femmes et des hommes qu'il désigne la plupart du temps par un terme russe dont l'équivalent, en français, est le mot youpin. Dans toutes leurs éditions, les Soviétiques censurent carrément tous les paragraphes, toutes les pages au besoin, où Dostoïevski donne libre cours à cette sorte de paranoïa, et les traducteurs français « atténuent » comme il peuvent les écarts du grand ancêtre.

L'adaptation de *L'Eternel Mari*, à la Comédie-Française est si réductrice, si caricaturale, et si mal fichue, que c'est à se demander si Victor Haïm et Simon Eine n'ont pas pris un malin plaisir à corriger cet antisémite acharné, à le coincer dans un coup fourré pour lui faire sa fête.

Il n'a que ce qu'il mérite, Dosto. Pour ce qui est de *L'Eternel Mari*, vaut mieux le lire en livre de poche. Et sur l'antisémitisme du maître, lire *Dostoïevski et les juifs*, de David Goldstein, chez Gallimard.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

Communication

Après la reprise de TF 1 par le groupe Bouygues

M. Bourges fier de sa gestion

« *M'aurait-on déjà coupé ?* », lance, souriant et décontracté, M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, devant un micro défaillant. Le ton était donné pour la présentation, lundi 6 avril, du bilan de ses trois ans et demi à la tête de la chaîne, avant que celle-ci ne passe officiellement, le jeudi 16 avril, entre les mains de M. Francis Bouygues. « *Je pars contre mon gré, avant la fin de mon mandat,* a dit M. Bourges, *les circonstances l'exigent et la loi l'a décidé. Mais je laisse TF 1 en éclatante santé.* » Une prospérité qui, selon lui, « *fait tomber tous les arguments avancés pour justifier la privatisation de la chaîne* ».

Devant une assistance où l'on notait la présence de quelques membres de l'équipe de M. Bouygues (dont M. Patrick Le Lay, futur directeur général de la Une), ainsi que celle de Mmes Michèle Cotta, Christine Gouze-Raynal, du réalisateur Pierre Grimblat, de Jean-Marie Proslier et de Roger Hanin, venus en témoignage d'amitié, le PDG de TF 1 a d'abord voulu rendre hommage au personnel de la chaîne. Il lui a demandé d'avoir confiance en l'avenir et d'affronter « *cette date, une rupture* », avec « *courage et détermination* ».

Le projet du groupe Bouygues lui paraît « *très intéressant* ». M. Bouygues, a-t-il souligné, « *a eu l'intelligence de se présenter en repreneur et non en opérateur. Il n'y aura donc pas de bouleversement, mais un plus... nous verrons si cela est réalisable* ». Usant de diplomatie, M. Bourges, tout en se déclarant persuadé qu'« *un homme qui a réussi sur le plan mondial saura tenir compte des réalités de TF 1* », a souhaité que, « *même si le nouveau repreneur apporte sa marque personnelle, les grands équilibres soient respectés, car la Une n'est pas une entreprise comme une autre* ». Parlant d'expérience, il a souligné qu'on peut « *très vite perdre de l'argent et mettre des mois à redresser la situation* ».

A propos de son avenir personnel, M. Bourges a indiqué qu'il ne s'intéresserait à son sort que le jour où il ne serait plus PDG de TF 1. Mais il a reconnu qu'il avait déjà reçu « *plusieurs propositions venues de la concurrence, mais pas de FR 3 ni de Antenne 2* » ! Rester à TF 1 aux côtés du groupe Bouygues ? « *Si celui-ci veut bien m'associer au fonctionnement de la chaîne,* s'est-il contenté de dire, *c'est habile, et je donnerai mon avis.* » Au passage, M. Bourges a noté qu'il avait rencontré « *plus souvent* » les hommes de Bouygues que ceux d'Hachette lors de l'élaboration des dossiers des deux candidats.

Une entreprise florissante, « *la première télévision de France, mais aussi le premier media d'Europe* », voilà ce que trouvera M. Bouygues en prenant les rênes de TF 1, a affirmé M. Bourges, chiffres à l'appui. Ainsi, après des résultats négatifs en 1984 et en 1985, la chaîne a réalisé, en 1986, un excédent budgétaire de 102,2 millions de francs. Il aurait même été de 162,2 MF si TF 1 n'avait pas été « *taxée* » de 60 MF pour financer la construction du satellitr TDF 1. Le résultat d'exploitation s'élève, pour sa part, à 141,9 MF et la trésorerie présente un solde positif de 30 MF contre un déficit de 185 MF à la fin de 1985. Côté recettes publicitaires, les engagements déjà « *engrangés* » pour 1987 s'élèvent à 3 750 millions de francs, soit 200 millions de francs de plus que les objectifs.

« Ni intervention ni laisser-faire »

TF 1 dispose, par ailleurs, d'un « *confortable portefeuille* » de programmes pour cette année et même pour l'horizon 1988. Ainsi, à la fin de 1986, et en un an, a indiqué M. Bourges, la valeur des stocks de programmes disponibles avait progressé de 20 %, atteignant la somme de 671,5 millions de francs. Aujourd'hui, la chaîne dispose de cent soixante-douze films (en réserve ou budgétés) et pour 1988, cent quatre-vingt-trois autres ont été recensés, dont cent quarante-cinq français. Quant aux séries, leur stock s'est retrouvé, en décembre dernier, au même niveau (soixante) que deux ans auparavant.

La volonté de faire de TF 1 une télévision populaire de qualité, s'est matérialisée par une progression de 33 % des émissions en trois ans. « *La chaîne,* a précisé son PDG, *diffuse actuellement cent dix heures de programmes par semaine contre une trentaine d'heures en moins en 1983.* » Après avoir dressé une longue liste de toutes les innovations apportées à la programmation et à la promotion de « *grands rendez-vous* », M. Bourges a abordé la question de l'information sur sa chaîne :

« *Ma fierté,* a-t-il dit, en soulignant je me suis *toujours interdit deux excès : l'intervention et le laisser-faire.* » Des erreurs ont pu être commises, a-t-il admis, mais « *jamais nos journalistes n'ont été à la botte* », et d'ajouter : « *Notre politique n'a pas été de faire de l'information pour le président de la République, pour le premier ministre ou pour le président de la CNCL, mais pour ceux qui nous regardent.* » Une flèche décochée à ceux qui lui reprochent de « *ne rien avoir changé* » après le 16 mars.

A. Rd.

La grève d'Antenne 2

Les journalistes reprennent le travail le reste du personnel continue le mouvement

Antenne 2 est plongée dans le malaise. Après avoir voté à une forte majorité, fin mars, la défiance à l'encontre de la nouvelle direction de la chaîne, la rédaction lui a adressé un deuxième « signal d'alarme » en recourant à la grève lundi 6 avril. Suivie à 95 % par les journalistes, selon leurs syndicats — 40 % selon la direction, — l'action a été suspendue le 7 avril, mais pourrait prendre une forme différente dans les prochains jours. Le personnel technique et administratif, « en grève à presque 100 % » selon leurs représentants — 40 % selon la direction, — a décidé, pour sa part, de reconduire son mouvement pour vingt-quatre heures. Les programmes pourraient donc connaître de nouvelles perturbations.

A la source de ce malaise, deux problèmes. La détérioration des conditions de travail, mais surtout l'impression que « *la direction veut transformer la chaîne en machine à avaler les consignes* », selon l'expression d'un journaliste. L'absence de dialogue entre la direction et la rédaction, le refus de toute concertation sur les décisions importantes sont sur toutes les lèvres. De même que s'accumulent les griefs à l'encontre d'une direction qui tenterait de mettre en cause l'indépendance de sa rédaction.

Pour la direction, il s'agit là de procès d'intention. Elle a rappelé que « *l'indépendance de la rédaction est réaffirmée* » et répété « *sa volonté de dialogue* ». « *Si ce dialogue est insuffisant, il sera largement accru* », a précisé Elie Vannier, le directeur de l'information, souvent mis en cause par les journalistes.

Patrick Le Lay l'artisan de la victoire

Son patron, M. Francis Bouygues, voit en lui son « *meilleur collaborateur* ». Rien d'étonnant. N'est-ce pas en grande partie grâce à M. Patrick Le Lay que le patriarche du bâtiment et des travaux publics vient de conquérir TF 1 ? Une victoire qui doit beaucoup au talent de négociateur de ce Breton opiniâtre auquel M. Bouygues entend confier la direction générale de la Une.

Entré en 1981 dans l'empire Bouygues, après un passage chez Oger SA et Dodin, une entreprise de génie civil et maritime, cet ingénieur de l'Ecole supérieure des travaux publics, né en 1942 à Saint-Brieuc, s'est vu d'emblée confier le poste de secrétaire général. Trois ans plus tard, il prend les rênes de la diversification du groupe. Il y règne sur un domaine dont le chiffre d'affaires atteint aujourd'hui 8,6 milliards de francs (19 % du total consolidé du groupe). Une ascension qui faisait, jusqu'à maintenant de lui le numéro trois de la maison. Les lauriers que vient de lui tresser M. Francis Bouygues vont-ils en faire le numéro deux ? Tout l'état-major de la société cherche à percer l'énigme.

Courtois mais décidé, attentif mais d'abord plutôt froid, M. Patrick Le Lay a su transformer des débuts difficiles chez le « roi du béton » en un parcours sans faute (ses collègues n'ont pas toujours vu dans ce financier un homme du « sérail »). Pendant les multiples *répétitions* nécessaires pour préparer l'audition télévisée devant la Commission nationale de la communication et des libertés, les techniciens ont cru déceler, chez cet homme de chiffres et de dossiers, un « fils spirituel » de M. Francis Bouygues, à l'égal de M. Bernard Tapie, mais dans un registre opposé. Le Lay, « enfant sérieux » ; Tapie, « gamin voyou » : les deux hommes se connaissent et s'apprécient. Parmi les activités du groupe Bouygues chapeautées par M. Le Lay, se trouvent les piles Wonder-Mazda, société contrôlée à parité avec le groupe Bernard Tapie.

Patrick Le Lay a aussi le sens de l'opportunité. Il sait se placer dans les secteurs en expansion, quitter à temps les activités en déclin. Son entrée dans l'audiovisuel en donne une illustration exemplaire. Et nombreux sont les « Bouygues Boys » convaincus que sa « *pertinence* », son « *intelligence jamais prise en défaut* », lui donnent une étoffe suffisante pour diriger une chaîne de télévision. Après avoir largement permis à Bouygues de s'emparer de TF 1, il lui faut maintenant réussir la « greffe » qui amarrera cette maison de saltimbanques à l'empire de béton. Un empire que Patrick Le Lay n'entend pas délaisser. Le fondateur est aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, et sans successeur désigné depuis le départ brutal de son fils Nicolas.

A. Rd et P.-A. G.

POINT DE VUE

Mise au point sur l'Europe audiovisuelle

par François Léotard
ministre de la culture et de la communication
et
Bernard Bosson
ministre délégué chargé des affaires européennes

COMMENT ne pas être d'accord avec les propositions faites en matière d'espace européen de l'audiovisuel par M. Roland Dumas (*le Monde* du 4 avril) puisque ce sont les nôtres. Rappelons quelques réalisations du gouvernement, qui semblent avoir échappé à M. Dumas :

— adoption en mai 1986 d'une position européenne sur la future télévision « haute définition » ;

— mise en œuvre consécutive par les industriels européens concernés d'un projet de type Eurêka, pour mettre au point cette télévision ;

— adoption en novembre 1986 de la norme unique « MAC Paquet », qui permet une retransmission simultanée en plusieurs langues ;

— confirmation en février dernier par le premier ministre du projet français de télévision directe par satellite dans un cadre européen ; notons à cet égard que ce cadre européen sera par nature un marché concurrentiel *(voir les récents accords entre Luxembourgeois d'Astra et British Telecom)*, c'est pourquoi le gouvernement a décidé de confier la construction et la commercialisation du satellite TDF 2 au secteur privé, tout en faisant l'apport de TDF 1 ;

— participation active, à la suite de la réunion ministérielle de Vienne, des 9 et 10 décembre 1986, à l'élaboration de conventions visant à harmoniser les législations sur la publicité, la piraterie intellectuelle et les droits d'auteur notamment ; c'est-à-dire la mise en œuvre effective du « Code européen de l'audiovisuel », appelé de ses vœux par M. Roland Dumas ;

— création d'un « Fonds européen de soutien à la production audiovisuelle », conformément au protocole d'accord approuvé par neuf Etats de la Communauté, à la suite de la réunion des professionnels européens qui s'est tenue les 19 et 20 février dernier à Paris à l'invitation du gouvernement français.

L'idée même d'un « projet Eurêka pour l'audiovisuel », qui signifie un ensemble de projets concrets, engagés par les Etats membres qui le souhaitent, correspond exactement à la démarche proposée par le gouvernement français dans le « Livre bleu pour une Europe de l'éducation et de la culture », qu'il a rendu public à la veille du trentième anniversaire du Traité de Rome.

Dans ces conditions, loin d'être une critique, l'article de M. Roland Dumas représente un compliment. Nous regrettons simplement que son information n'aille pas au même rythme que l'action du gouvernement.

La polémique autour d'Havas

Jugement le 6 mai

Le groupe Havas a-t-il été dénigré et diffamé par la campagne « *France, ta liberté de communication est en danger* », lancée en février par le trio de publicitaires formé par MM. Jean-Claude Boulet (agence BDDP), Philippe Calleux (FCA) et Jacques Seguela (RSCG) ? Le tribunal de Paris se prononcera le 6 mai sur la plainte déposée en ce sens par Havas. Les débats qui ont eu lieu le 1er avril devant les tribunaux ont d'abord porté sur la place qu'occupe Havas dans le marché publicitaire français. Pour les trois initiateurs de la campagne, le groupe présidé par M. Pierre Dauzier contrôlerait 38,6 % des espaces publicitaires en France ou au moins 30,6 % compte tenu d'une marge d'erreur due à la complexité du calcul des participations multiples (*le Monde* du 1er avril). Ce taux permettrait à Havas « *tous les excès d'influence* » au sein du marché de la publicité.

Pour Me Yves Cournot, le défenseur d'Havas, les chiffres avancés sont faux car, selon lui, Havas « *ne détient en réalité que 18 % du marché* ». « *Le véritable objectif de cette campagne phénoménale,* a plaidé Me Cournot, *était de dénigrer Havas à la veille de sa privatisation et d'obtenir son démantèlement par le biais, notamment, des trois lettres ouvertes à MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur et François Léotard* », parues dans divers journaux (dont *le Monde*). L'avocat du groupe Havas a donc réclamé 1 franc symbolique mais aussi 800 000 francs en réparation du préjudice subi. Un montant qui, selon lui, « *représente la somme qu'a nécessitée la campagne organisée par les trois publicitaires* », et qui permettrait à Havas de payer une campagne qui rétablirait « *la vérité* » sur son rôle. Enfin, Me Cournot a réclamé l'insertion du jugement à venir dans les quatre journaux qui avaient accepté la campagne et dans la vingtaine de ceux qui en avaient fait état.

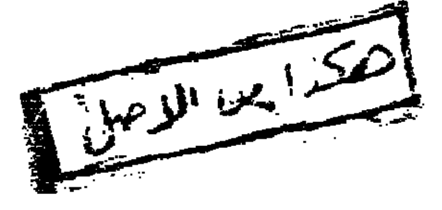
Les avocats du trio des publicitaires se sont fondés sur dix-sept arrêts de jurisprudence pour démontrer que le style de la campagne ne visait pas à diffamer Havas. Ils ont donc demandé qu'Havas soit débouté de sa plainte et ont réclamé sa condamnation au paiement du franc symbolique.

Y.-M. L.

● **Coupures des programmes de radio-télévision sur Paris.** — Les téléspectateurs et les auditeurs de la région parisienne seront momentanément privés de leurs émissions dans la nuit du 7 au 8 avril en raison de travaux effectués sur la tour Eiffel. Les programmes seront interrompus vers 0 h 35 sur Canal Plus et la Cinq, vers 1 heure pour M 6 et Radio-France, tout de suite après la fin des émissions sur les chaînes du service public. Les liaisons seront rétablies le 8 avril à 6 heures.





Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre : relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON, 20 h 30 ; l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80) 20 h 30, les Trois Sœurs.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Ce soir on improvise.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 ; Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Sitar et sarode (musique du Bangladesh).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Harold et Maude.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.

ATELIER (46-06-49-24) 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) 19 h : Hedda Gabler.

BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 : Un *peu de temps à l'état pur ; 21 h. : Une* année sans été.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) 20 h 30 : Alexandre le Grand. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) 22 h : Terminal Dissident.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Galerie 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77) 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49) 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 22 h 15 : Mensonge.

ESSAION (42-78-46-42) 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie II. *20 h 30 : L'amour est en blouse* blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51) 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : *C'est ce soir ou jamais.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 18 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : *Mais qui est qui ?*

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93) 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 21 h : S. Joly. Petite salle : 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : L'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97) 21 h : La Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GREVIN (42-46-84-47) 20h 30 : l'Otage.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) 20 h 30 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11) 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) : la Villa bleue, le Rêve rose et la Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Grande salle, 20 h : R. de Gloucester, Petite salle 20 h 30 : la Salle d'attente ; 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; *23 h 30 : Mais que fait* la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien *dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ;* 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Cabaret.

IVT (43-65-63-63), 21 h : les Terres à rebours.

MAISON DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-23-67-81), à 21 h : Contredanse, communication impossible.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Flamenco Jimena Danse.

Le music-hall

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

FIAP (45-89-89-15), 20 h 30 : Ritmia.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h 15 : J. Quer.

MAISON DES CULTURES DU **MONDE** (45-44-41-42), 20 h 30 : Sitar et Sarod.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : P. Dupoyet ; 21 h : Holiday on ice.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : B. Mabille.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : le Quatuor.

LA VILLETTE (48-03-34-66), Semaine *de la marionnette. 19 h : la Deuxième* Nuit ; 20 h 30 : Appel d'Air.

Les concerts

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Chœur de l'Ensemble Bach de Paris, Orchestre de la Jeune Philharmonie franco-allemande, dir. : J. von Webski (Haydn).

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30, Ateliers des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (*Kergomard, Bancquart*) ; 20 h 30 : Maîtrise de Radio-France (Debussy, Caplet, Fauré, Scortino) ; 22 h 30 : A. Stella Schic (Gershwin).

Gaveau, 20 h 30 : E. Dubourg (Mozart, Debussy, Vogel, Liszt).

Carrefour de la Différence, 21 h : Namo (New American Music in Europe).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : B. Boulanger, F. Menguy (pianos) (Mozart, Chopin, Ravel, Liszt).

Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h 45 : Coro Giocoso I Strumenti (Mozart, Bellini, Schubert).

Lucernaire, 18 h 30 : Ensemble Cadence (Couperin, Rameau, Boesset).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture, chœur d'hommes N.-D. de la Joie (Mozart, Cherubini).

Auditorium des Halles, 18 h 30 : D. de Williencourt (*violoncelle*), *J. Grice (piano)*, C. Poiget (violon) (Schumann, Villa-Lobos, Brahms).

Mardi 7 avril

Cortot, 20 h 30 : I. Wjumski (clavecin) (Cabezon, Rauxo, Seixas, Soler).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : M. Dalberto (*piano*) Debussy, Beethoven).

Maison H. Heine, 21 h : E. Sun (piano) (Beethoven).

Théâtre Deutsch de la Meurthe, 21 h : *Basse contre-danse, Communication impossible (spectacle musical de* I. Petrof).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre de Chambre Sabouret, Orchestre d'Enfants (Mozart, Bach, Roussel).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Concert Gemo (Boesch, Englert, Humair, Parietan, Vaggione).

Eglise Saint-Eustache, 21 h : Le Débuché de Paris.

Eglise de la Madeleine, *21 h : Chorale* M.-A. Charpentier, dir. : J. Martin (Beethoven).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Fra Diavolo de M. Soldati, (v.o.) ; 19 h, I.D.H.E.C. : Le Chevalier des Sables de F. Cleach ; Passerelle de L. Hayet ; Le Pyjama de V. Dietschy ; L'île et Elle de M. Moutot ; La nuit des Etoiles de Yun Zhou Liu ; 21 h, L'extase à bout portant de H. Gauville (cinémathèque de la danse).

BEAUBOURG (42-78-35-57), relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN **FIN DE JOURNÉE** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BAND (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : *Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DÉMONS 2 (*) (It., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-*des-Arts, 6e (43-26-80-25).*

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Maxéville, 9e (47-70-72-26)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; *Lumière, 9e (42-96-49-07).*

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) · Mercury, 8e (45-62-96-82).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-*Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-*Orient-Express, 1er (42-33-42-26).*

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.). ; *v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Mari-*gnan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e* (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount - Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; *Marignan*, 8e (43-59-92-82) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) : v.o. : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, *6e (46-33-79-38)* ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86)* ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ *(A., v.o.) : Forum-Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; *UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Bienvenüe-Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-*16-16) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; *Images, 18e* (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Arc-*en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos,* 5e (47-20-76-23) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30).*

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les séances spéciales

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : *Châtelet-Victoria, 1er* (42-36-12-83), 21 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven. 21 h, lun. 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 15, 20 h, ven. 0 h 15.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 22 h 10, sam. 16 h, dim. 22 h.

DOUBLE MESSIEURS *(Fr.) : Denfert,* 14e (43-21-41-01), sam. 12 h 20.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 40.

LE PALTOQUET (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), sam. 13 h 30, lun. 15 h 45.

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.), Templiers, 3e (42-72-87-30), mer., ven., mar. 22 h 30, jeu., sam. 20 h 20, dim. 18 h 45, lun. 20 h 15 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h 35.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, *14e (43-21-41-01), mer. 14 h.*

THÉORÈME (It., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 22 h 20.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU. Film américain de Gary Nelson. V.o. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DAME DE MUSASHINO. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOLDEN CHILD. Film américain de Michael Ritchie. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MES DEUX HOMMES. Film allemand de D. Dorrie. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

TRUE STORIES. Film américain de David Byrne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mardi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 **Feuilleton : Dallas.**
21.25 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
22.20 **Documentaire : Nouveaux mondes.**
L'Alaska. Série de trois émissions de François-Marie Ribadeau. 2. La source d'or.
23.20 **Journal.**
23.40 **Magazine : C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 **Les dossiers de l'écran : Kramer contre Kramer ■**
Film américain de Robert Bento (1979). Avec Dustin Hoffman, Meryl Streep, Jane Alexander, Justin Henry, Howard Duff.
▶ *Un père divorcé tente d'obtenir malgré la combativité de son ex-femme la garde de leur enfant. Une comédie dramatique qui sut émouvoir des millions de spectateurs américains. Scénario bien pensé, acteurs excellents et excellemment dirigés ; mais tout cela est bien conventionnel et mélo.*
22.15 **Débat : Les enfants victimes de la guerre des parents.**
Avec trois enfants dont les parents ont divorcé, Paulette Faou-Rouzeyrol, enfant de divorcés, divorcée et mère d'enfants divorcés, Paul Belmondo, Xavier Gélin, le docteur Romain Liberdan, Philippe Lorca, juge, et Christiane Collange.
23.15 **Journal.**
23.30 **Les enfants du rock : Ni vu ni connu.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 **La dernière séance. 1er film : Le coup de l'escalier ■**
Film américain de Robert Wise (1959). Avec Harry Belafonte, Robert Ryan, Shelley Winters.
Suspense efficace, interprétation de qualité, même si le propos social et humanitaire, trop élémentaire, affaiblit un peu le film.
22.15 **Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery.**
22.40 **Journal.**
23.05 **2e film : le Kid de Cincinnati ■■**
Film américain de Norman Jewison (1965). Avec Steve McQueen, Edward G. Robinson, Ann Margret, Karl Malden, Tuesday Weld.
La mise en scène serrée, pointue, de Norman Jewison donne au suspense une dimension presque tragique.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : l'Empire contre-attaque ■■ Film américain d'Irvin Kershner (1980). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, C. Fisher, B. Dee Williams. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Pair et impair** □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer. **0.35 Cinéma : Faut s'faire la malle ■** Film américain de Sidney Poitier (1980). Avec G. Wilder, R. Pryor, G. Stanford Brown, J. Williams. **2.20 Documentaire : Les aventuriers du risque.**

LA 5

20.30 Cinéma : El Dorado ■■ Film américain de Howard Hawks (1966). Avec John Wayne, Robert Mitchum, James Caan, Charlene Holt, Michele Carey. **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.30 Série : Mission impossible. 0.35 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Kojak. 2.20 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Mariage à l'italienne ■ Film italien de Vittorio De Sica (1964). Avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren. **22.05 Série : Brigade de nuit. 23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit (et à 0.05, 0.20, 0.35 et 0.50). Flashes d'informations à 0.00, 0.15, 0.30, 0.45.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. La mer, l'homme et leur santé ; Le corps de l'enfance et l'enfance du corps ; Folies : Dossier : classification de la folie ou folie classificatoire ? **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson :** Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La beauté. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert : Musique-ensembles (en direct du Grand Auditorium). Salut printemps (transcription) et Noël des enfants qui n'ont plus de maison, de Debussy ; Septuor pour trois voix de femmes et quatuor à cordes, de Caplet ; Comptines cosmopolitaines, de Sciortino ; Quatuor à cordes en mi mineur, op. 121, de Fauré, par Georges Delvallée, piano, le Quatuor Rosamonde et la Maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Rozel. **22.30 Récital** (en direct du Grand Auditorium) : Anna Stella Chic, piano, interprète Gershwin. **24.00 Les soirées de Fance-Musique.** Poissons d'or.

Mercredi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 **Feuilleton : Le vent d'Australie.**
14.45 **Feuilleton : Cœur de diamant.**
15.20 **Vitamine.**
17.30 **La vie des Botes.**
18.00 **Feuilleton : Huit, ça suffit.**
18.25 **Mini-journal, pour les jeunes.**
18.45 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.10 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
19.55 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Téléfilm : Michigan Mélodie.**
De Bernard Toublanc-Michel, d'après un roman de Jacqueline Monsigny.
▶ Avec Edward Meeks, Anne Canovas, William Kiehl, Ray Ford.
22.10 ***Magazine : Médecine à la Une.***
D'Igor Barrère.
Le foie : carrefour de tous les dangers.
23.40 **Journal.**
0.00 **Magazine : Premier plan.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 **Feuilleton : L'échange.**
14.35 **Magazine : Terre des bêtes.**
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
Le springbock : mêlée ouverte ; Une poule coquette.
15.00 **Récré A2.**
17.45 **Magazine : Mambo satin.**
18.05 **Feuilleton : Madame est servie.**
18.30 **Magazine : C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.05 **D'accord, pas d'accord.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe.**
Bordeaux-Leipzig (en direct du stade Lescure).
22.15 **Le dossier d'Alain Decaux.**
Fallait-il détruire Monte-Cassino ?
23.30 **Journal.**

En cas de non-retransmission du match, le programme serait le suivant : **20.30 Téléfilm : La voix du sang**, de Noël Black, avec Robert Mitchum ; **22.00 Le dossier d'Alain Decaux ; 23.15 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

13.20 **Magazine : La vie à pleines dents.**
14.00 **Magazine : Décibels.**
14.30 **Cameraventure.**
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Feuilleton : Demain l'amour.**
17.25 **Dessin animé : Lucky Luke.**
17.30 **Ciné-hit.**
Présenté par Vincent Perrot et Caroline Tresca.
18.00 **Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.**
18.25 **Dessin animé : Edouard et ses amis.**
18.30 **Feuilleton : Flipper le dauphin.**
18.57 ***Juste ciel, petit horoscope.***
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
19.55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20.05 **Jeux : La classe.**

20.35 **Variétés : Embarquement immédiat.**
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
▶ Avec Patrick Bruel, Elli Medeiros, Alain Bashung, Caroline Loeb, Etienne Daho, Victor Lazlo, le groupe Basia, Jean-Claude Brialy.
21.55 **Magazine : Thalassa.**
Emission de Georges Pernoud.
Marseille, une baie sous haute surveillance.
22.45 **Journal.**
23.15 **Jumping international de Paris.**
Finale de la Coupe du monde Volvo.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Cabou cadin. 16.25 Téléfilm : Barnum. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 30. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Coulisses. 20.40 Football : 1/2 finale aller de la Coupe des coupes : Bordeaux-Leipzig. **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Harem ■** Film français d'Arthur Joffé (1985). Avec Nastassja Kinski, Ben Kingsley, Dennis Goldson, Michel Robin, Zohra Segal. **0.40 Cinéma : Lien de parenté ■** Film français de Willy Rameau (1985). Avec Jean Marais, Serge Ubrette, Anouk Ferjac, Roland Dubillard, Diane Niederman, Charles Millot. **2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : Kojak. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Feuilleton : Racines II (5e épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek. 2.45 Série : Happy Days.**

M6

14.00 Série : Laredo. 15.00 Magazine : Dis-moi. 16.00 Dessin animé : La bande à Ovide. 16.30 Jeu : Hou la la ! (rediff.). **17.30 Magazine : Oh ! cinéma. 18.00 Hit des clubs.** Les vingt meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Les noces (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Les noces (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie. 21.30 Téléfilm : Histoires d'outre-tombe. 23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Edmond Jabès ; Portrait : Claude Roy ; Reportage : revue trimestrielle de la galerie Adrien Maeght, « Noise », avec Aki Kuroda. **21.30 Musique : Paires de mots-notes.** Récital de chansons de David Jisse. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La beauté. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 février au Châtelet) : Intégrale des airs de concert de Mozart (4e partie), par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. Philippe Entremont ; sol. : Krisztine Laki (soprano), Yvonne Kenny (soprano), Christian Papis (ténor), Frédéric Vassar (baryton-basse), Daniel Salas (basse), Philippe Entremont (piano). **23.00 Les soirées de France-Musique.** Jazz-Club.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 avril à 0 heure et le dimanche 12 avril à 24 heures.

Un temps doux et perturbé affectera encore les régions du Midi jusqu'à vendredi tandis que sur le reste du pays le beau temps peu nuageux cédera la place en fin de semaine à un temps plus frais, avec quelques pluies.

Mercredi : de la Bretagne au Limousin, à la Bourgogne, à la Lorraine, au Bassin parisien et au Nord, nuages et éclaircies se partageront le ciel après un début de matinée plutôt brumeux. Les averses, extrêmement rares, se limiteront aux zones côtières.

Les habitants des Pyrénées à l'Aquitaine, au Massif Central, aux Alpes et au Jura auront moins de chance : la journée s'annonce très nuageuse et passagèrement pluvieuse. Des orages éclateront près du relief à partir de la mi-journée.

De la Corse à la Provence, le soleil resplendira du matin au soir.

Les températures demeureront sans grand changement. Le minimum sera de l'ordre de 5 à 8 degrés sur la moitié nord de la France, 8 à 12 degrés sur la moitié sud. Quant au maximum, il avoisinera 13 à 15 degrés sur le nord-ouest, 15 à 18 degrés sur le reste du pays.

Le vent, faible sur le sud du pays, soufflera modérément de secteur sud-ouest sur les régions de la moitié nord.

Jeudi : sur les Alpes, les régions méditerranéennes, le sud du Massif Central et les Pyrénées orientales, le ciel sera très nuageux le matin. Des pluies qui pourront prendre un caractère orageux se produiront l'après-midi sur ces régions.

Près de la Manche et dans le Nord, après quelques averses matinales, de belles éclaircies se développeront.

Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures minimales seront comprises entre 7 degrés dans le Nord-Ouest et 14 degrés près de la Méditerranée. Les maximales, de 12 à 14 degrés dans le Nord, atteindront 17 à 18 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi : sur les versants sud des Alpes et du Massif Central ainsi que près de la Méditerranée, on observera encore quelques ondées le matin. Dans la journée, une amélioration se dessinera par l'ouest, le temps maussade ne subsistant que sur l'extrême Sud-Est et la Corse.

Sur les autres régions, le temps restera bien ensoleillé mais le soir le ciel se couvrira de la Bretagne à la Normandie et au Nord avec des pluies près des côtes.

Les températures minimales varieront peu tandis que les maximales baisseront légèrement par rapport à la veille.

Un vent de nord modéré s'établira le soir dans la vallée du Rhône.

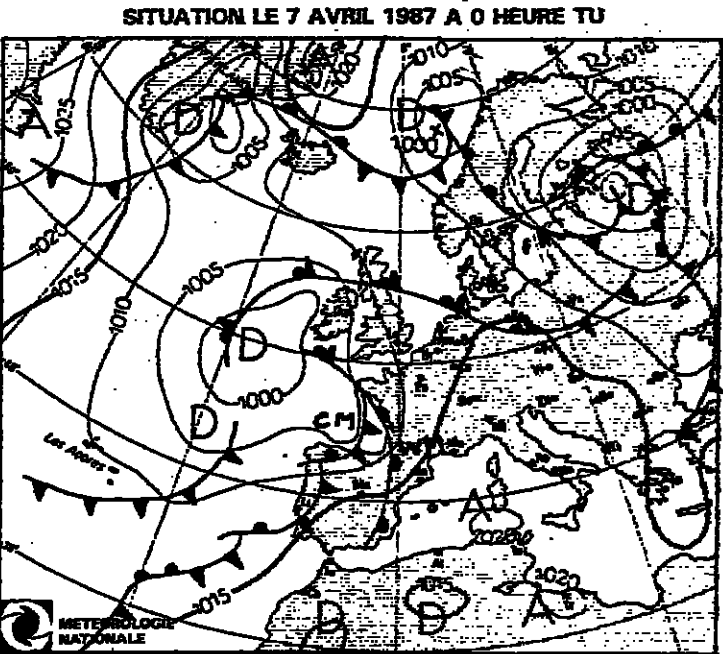
Samedi : la zone pluvieuse s'étendant le matin de la Vendée au Bassin parisien et aux Ardennes gagnera le soir les Pyrénées, l'Aquitaine, le Massif Central et le Nord-Est. Avant son passage, le ciel sera nuageux avec éclaircies. Après son passage, un temps instable avec averses s'établira.

Les températures minimales varieront peu. Les maximales baisseront sur le nord de la France.

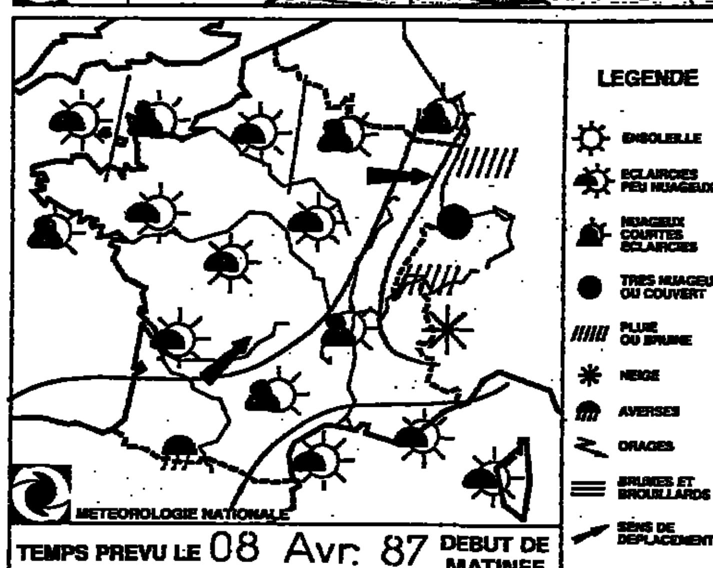
Dimanche : Un temps instable intéressera tout le pays. Les averses seront plus fréquentes sur le quart Nord-Est, et les éclaircies plus belles du sud de la Bretagne à l'Aquitaine ainsi que près de la Méditerranée, où soufflera un mistral modéré.

Les températures seront en baisse.

SITUATION LE 7 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL A 0 HEURE TU



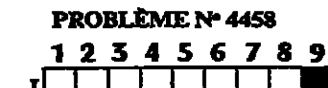
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-4 à 6 h TU et le 7-4-1987 à 6 h TU — le 6-4-1987

FRANCE				TOURS	18	11	P	LOS ANGELES	20	11	D
AJACCIO	17	6	N	TOULOUSE	22	11	P	LUXEMBOURG	16	4	C
BIARRITZ	22	15	P	POINTE-À-P.	32	20	N	MADRID	17	12	P
BORDEAUX	20	13	C	**ETRANGER**				MARRAKECH	28	15	P
BOURGES	19	9	C	ALGER	24	6	N	MEXICO	27	10	B
BREST	13	8	P	AMSTERDAM	15	4	D	MILAN	18	8	N
CAEN	15	9	P	ATHÈNES	21	11	D	MONTRÉAL	11	6	A
CHERBOURG	13	8	P	BANGKOK	37	26	C	MOSCOU	5	1	*
CLERMONT-FERR.	19	10	C	BARCELONE	19	8	N	NAIROBI	26	19	O
DIJON	17	6	C	BELGRADE	17	5	N	NEW-YORK	13	6	A
GRENOBLE St-M-H	21	7	C	BERLIN	10	2	D	OSLO	9	-4	N
LILLE	17	7	P	BRUXELLES	17	8	C	PALMA-DE-MAL.	21	6	B
LIMOGES	16	11	P	LE CAIRE	24	12	D	PÉKIN	15	10	D
LYON	19	10	C	COPENHAGUE	14	0	B	RIO-DE-JANEIRO	24	2	P
MARSEILLE-MAR.	19	9	C	DAKAR	27	21	D	ROME	19	9	B
NANCY	18	2	B	DELHI	36	29	D	SINGAPOUR	33	24	O
NANTES	18	11	P	DJERBA	22	12	D	STOCKHOLM	7	-2	N
NICE	15	9	C	GENÈVE	14	4	C	SYDNEY	29	17	C
PARIS-MONTS.	18	11	P	HONGKONG	21	20	O	TOKYO	20	11	P
PAU	21	12	P	ISTANBUL	21	11	N	TUNIS	23	10	D
PERPIGNAN	16	11	C	JÉRUSALEM	18	7	D	VARSOVIE	5	1	B
RENNES	15	11	P	LISBONNE	16	15	P	VENISE	16	6	B
ST-ÉTIENNE	19	10	N	LONDRES	14	6	P	VIENNE	16	8	C
STRASBOURG	19	3	B								

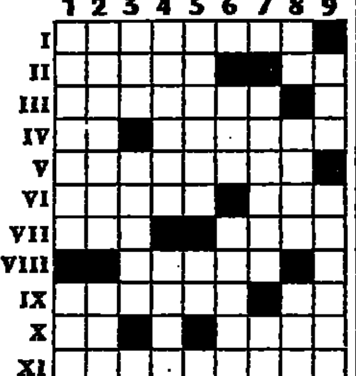
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 4458



HORIZONTALEMENT

I. Même publiques, leurs émissions ne sont pas toujours gratuites. – II. Serine ou pie. Copulative. – III. Boîte à « souls ». – IV. Division de cavalerie. Auteur d'Andromaque. – V. Un humoriste même matérialiste n'aurait pas l'idée d'aller y puiser son sel. – VI. Tirées. Un vieux Normand l'accordait avec nenni. – VII. Sans détours. Inquiète tout de même celui qui ne s'en fait pas. – VIII. Procède à l'élévation du grand duc. – IX. Telles des vedettes munies de leur nécessaire de voyage. Sans fard. – X. Un peu d'alcool ou beaucoup d'eau. Ne manque pas de finesse même chez un gros porc. – XI. Se montrer partisan de la grande presse.

VERTICALEMENT

1. Sorte de violon pour violent dingue. Port de l'Inde. – 2. Etat d'alerte. Bonne assise ou cause de boiterie, selon le sens. – 3. Le rat le préfère en laine et la souris en soie. Prise de boisson. – 4. Le péril jaune. Vit la première apparition de Brassens. – 5. Vers des côtes maritimes. Personnel. – 6. Extrait. Burine ou turbine. – 7. Dessous de table. Conjonction. – 8. Personnel. Peut, à la fois, avoir une poche et être poché. Fait la sourde oreille à un interlocuteur incommode. – 9. Cassant quand il est sec. Faire... parts avant le décès.

Solution du problème n° 4457

Horizontalement

I. Intriguer. – II. Narines. – III. Suivantes. – IV. Espacées. – V. Ces. Tente. – VI. Té. Missel. – VII. Gao. Ire. – VIII. Venin. Lev. – IX. Os. Hélé. – X. Relogé. – XI. Evénement.

Verticalement

1. Insectivore. – 2. Nausée. EV. – 3. Trips. Gnole. – 4. Riva. Maison. – 5. Inaction. Gé. – 6. Gênées. Hem ! – 7. Ustensile. – 8. Esterel. – 9. Ris. Elèvent.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

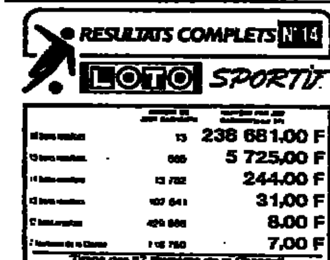
Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 7 avril 1987 :

UN DÉCRET :

● N° 87-238 du 6 avril 1987 réglementant les tarifs des courses de taxi.

UNE CIRCULAIRE :

● Du 2 mars 1987 relative à la mise à jour des listes de fluides et additifs utilisés pour le traitement thermique des eaux destinées à la consommation humaine.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

La transfusion sanguine retrousse les manches

Pour l'adhésion des nouveaux donneurs et le respect des notions de générosité et d'altruisme.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

CHAQUE année en France, 2,2 millions de personnes offrent leur sang. Spécialité en plein développement et occupant une place centrale dans l'activité médicale hospitalière, la transfusion sanguine est entrée depuis peu dans une ère nouvelle de son histoire, celle de la communication. Tel était le thème principal du premier symposium national « Communication et don de sang » qui vient d'être organisé à Marseille. Objectif officiel : *« Etablir avec la population une relation fondée sur la connaissance et la confiance. »* Trouver, en d'autres termes, *« un nouveau discours »* afin d'obtenir l'adhésion de nouveaux donneurs, en particulier des jeunes. Objectifs connexes : resituer l'image des établissements français de transfusion sanguine ainsi que celle de la solidarité nationale dans un domaine hautement symbolique. Un domaine aujourd'hui marqué par les conséquences de l'épidémie de SIDA et bientôt directement concerné par l'ouverture des frontières des pays de la Communauté économique européenne au sang et aux produits d'origine sanguine (1).

Rythmée par les deux conflits mondiaux du vingtième siècle et marquée par les découvertes des groupes sanguins A, B et O (dans les années 1910) puis par celle du facteur rhésus (en 1940), la transfusion sanguine a véritablement pris son essor en France il y a moins de quarante ans. L'analyse des messages auxquels elle a donné naissance, principalement par voie d'affiches, présente une image de l'évolution de la représentation du don du sang durant cette période.

En 1939, c'est le soldat français qui, sans doute parce qu'il va verser son sang pour défendre la patrie, est utilisé pour battre le rappel des donneurs. *« Passé 1945,* explique le docteur J.-P. Cagnard (Centre national de transfusion sanguine), *on est marqué par l'environnement technique de la transfusion sanguine d'urgence. C'est le procédé du « bras à bras » et c'est aussi la période où le donneur, comme toute la France, retrousse ses manches pour reconstruire le pays. Le don du sang est un devoir national. C'est aussi la solidarité des usines et de la terre, l'apparition de la société de consommation, avec un nouveau fléau : les accidents de la route. Les bras laissent bientôt la place au flacon qui devient alors symbole de vie. Ce n'est plus le donneur qui se déplace mais le blessé. Des équipes mobiles viennent sur place pour effectuer les prélèvements. Puis chaque année les besoins s'accroissent. Il faut toujours de plus en plus de sang, de plus en plus de donneurs. »*

Les artistes apportent leur concours. Peynet par exemple, puis, dernièrement, avec d'autres, Plantu. On voit apparaître, inusités jusqu'alors, des slogans clins d'œil ou humoristiques, comme sur les murs du métro parisien un *« Sois pas nul, file tes globules »*, destiné à attirer les jeunes donneurs. *« Nous commençons tout juste,* confie-t-on dans les milieux de la transfusion sanguine, *à découvrir le B-A-BA de la communication. »* Un rapport, demandé – en 1983 – par le ministère de la santé conseillait d'abandonner les représentations trop directes (comme la couleur rouge, les cœurs et les gouttes de sang) et proposait de construire une entité nationale (une marque ou une signature) *« suffisamment légitime pour demander un acte aussi important que le don du sang et pour garantir la bonne utilisation du produit ».*

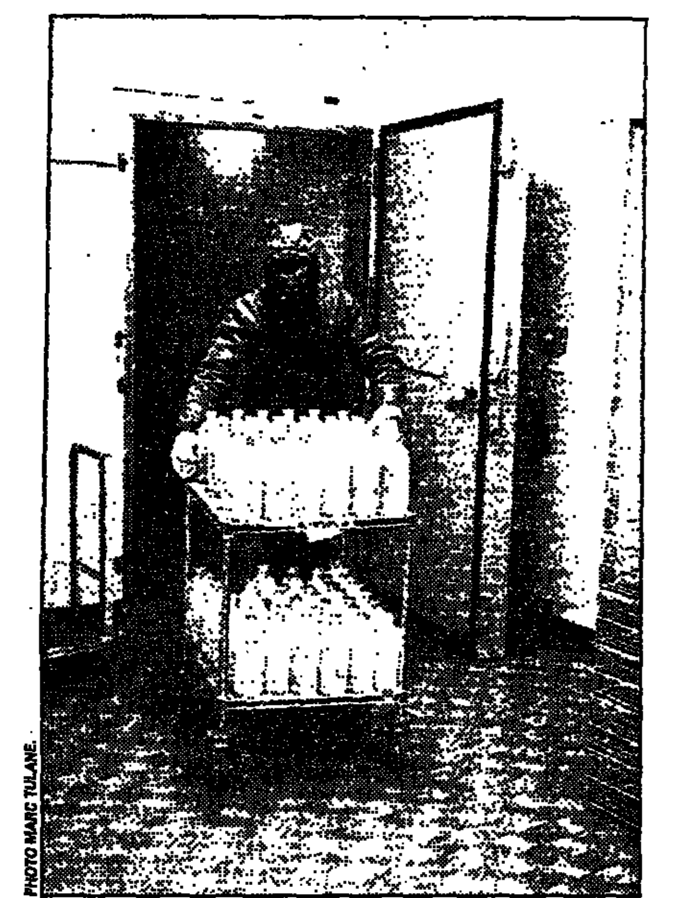
C'est ainsi que, depuis quelques mois, les centres de transfusion ont adopté un nouveau logo : un arbre stylisé issu de la « transfusion sanguine française » et dans lequel seuls deux ronds rouges veulent évoquer *« à travers les mouvements browniens de la technologie du futur le don humain et généreux ».*

Le problème posé n'est plus aujourd'hui celui de la quantité globale de sang. *« Il n'existe plus en France un seul malade qui puisse mourir par absence de produits sanguins,* assure le docteur Michel Garretta, directeur général du CNTS, *les besoins actuels ne sont plus des besoins de sang total mais de produits sanguins. De plus, parmi les 2,2 millions de donneurs annuels, on compte moins de 10 % de nouveaux donneurs. Ce n'est pas assez. »* Plus qu'un volume trop important de don de sang, les responsables de la transfusion sanguine aimeraient pouvoir collecter chronologiquement le sang et ses dérivés en fonction des besoins propres à chaque région. Un système quelque peu complexe à dire vrai car, avec le temps, les progrès médicaux et techniques ont eu pour conséquence de multiplier les utilisations thérapeutiques possibles du don de sang.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 18.)

(1) On distingue ainsi : *le sang total* : il est principalement utilisé dans une situation hémorragique grave lors des interventions chirurgicales, dans les circulations extra-corporelles et dans les exsanguino-transfusions. *Les globules rouges* : obtenus par séparation du plasma et conservés concentrés dans des sacs en plastique, ils sont utilisés dans de nombreuses industries et remplacent souvent avantageusement le sang total. *Les globules blancs* et les *plaquettes sanguines* : on les obtient à partir d'une technique particulière (la cytaphérèse) qui consiste à relier un donneur à un appareil séparateur de cellules. Globules blancs et plaquettes sanguines sont utilisés principalement dans les thérapeutiques anticancéreuses. *Plasma* : utilisé notamment chez les brûlés, il sert aussi à la préparation d'albumine. Le *prélèvement chez un même donneur* (plasmaphérèse) est mis en œuvre pour la préparation de dérivés spécifiques à usage diagnostique ou thérapeutique.


PHOTO MARC TULANE.
Centre de transfusion sanguine de Lyon.
Département de liophylisation du plasma sanguin.

FAIRE PART

TOUT est encore loin d'être réglé en matière de communication et de don de sang. Depuis l'été 1985, les 180 établissements français de transfusion sanguine doivent systématiquement pratiquer le test sérologique de dépistage des anticorps anti-SIDA. Ils doivent aussi avertir, en cas de positivité confirmée, les personnes concernées. Rien toutefois n'est prévu quant à la manière dont ce résultat doit être communiqué. Tous les spécialistes de la question soulignent aujourd'hui l'absolue nécessité d'une prise en charge psychologique immédiate des sujets séropositifs.

« La première réaction à l'annonce d'une sérologie positive vis-à-vis du SIDA est en général assez grave, explique par exemple le docteur Bernard Poyen, psychiatre (Marseille). *Cette annonce déclenche une réaction majeure d'anxiété. D'un seul coup, le sujet bascule dans le monde du SIDA. L'annonce d'une séropositivité nécessite impérativement un accompagnement médical dévoué et compétent pour aboutir à la période d'acceptation de la maladie, de la surveillance et des soins indispensables. »*

Pourtant, selon les résultats d'une enquête interne aux établissements de transfusion sanguine, révélés à Marseille par le docteur Chassaigne (centre régional de transfusion sanguine de Tours), 5 % des établissements avertissent encore les donneurs séropositifs par simple lettre. Cette enquête concerne une centaine d'établissements de transfusion sanguine (sur 180).

« Il est difficile d'accepter que certains établissements n'aient pas encore conscience de la nécessité d'un entretien pour révéler un tel résultat, confiait à Marseille un responsable national de la transfusion sanguine. *Le donneur de sang veut dans ce domaine une cohérence nationale. Nous avons un besoin urgent d'établir entre les CTS une communication interne efficace. L'indépendance de chaque établissement ne signifie pas que chacun peut faire ce qu'il veut n'importe comment. »*

J.-Y. N.

Les supraconducteurs survoltent la recherche

Des métaux conducteurs du courant électrique sans dissipation d'énergie. Une révolution dans la physique des solides.

PAS une semaine sans qu'un nouveau record soit battu dans le domaine des supraconducteurs, ces matériaux qui, à très basse température, laissent passer les courants sans dissipation d'énergie. Le dernier en date concerne un composé mis au point aux Etats-Unis par deux chercheurs de l'université Wayne State de Detroit (Michigan). MM. Juei Chen et Lowell Wenger ont observé le phénomène à une température de seulement – 33 °C. A peine moins que celle qui règne parfois l'hiver dans certaines vallées du Jura. Mieux encore, des rumeurs circulent concernant la mise au point au Japon d'un composé supraconducteur à la température ambiante (11 °C).

Ces derniers résultats sont à prendre avec prudence, dans la mesure où le phénomène de supraconductivité observé ne s'est peut-être manifesté qu'en surface et non pas dans l'ensemble des échantillons étudiés. Malgré cela, il est clair que les progrès se multiplient depuis l'été dernier et qu'on est à l'aube d'une révolution dans le monde de la physique des solides. Il y a peu encore, les seuls matériaux connus n'étaient utilisables qu'à des températures « critiques » proches du zéro absolu (– 273,2 °C). Leur mise en œuvre n'était ni simple ni bon marché car il fallait plonger ces fils électriques supraconducteurs dans des bains d'hélium liquide (– 269 °C). De telles contraintes ont bien sûr freiné le développement sur une grande échelle de la supraconductivité, la cantonnant à des applications spectaculaires certes, mais limitées le plus souvent à la réalisation d'aimants superpuissants comme ceux qu'utilisent les grands accélérateurs de particules.

Aussi, physiciens et chimistes étaient-ils à la recherche de matériaux qui deviennent supraconducteurs à des températures plus élevées, en particulier à celle de l'azote liquide : – 196 °C ou 77 kelvins (1). Cet objectif est maintenant tout à fait dépassé (*le Monde* du 19 février). Si les dernières annonces se confirment, des applications nouvelles qu'on n'espérait pas de sitôt seront bientôt possibles : matériels de production d'électricité (turboalternateurs) moins volumineux et moins lourds de moitié sinon plus ; diagnostics plus fins grâce à des systèmes d'imagerie médicale par résonance magnétique nucléaire équipés de dispositifs supraconducteurs ; aimants à grand champ magnétique dissipant peu d'énergie ; ordinateurs ultra-rapides à faible consommation électrique faisant appel à des composants électroniques à effet Josephson ; trains à sustentation magnétique réalisés à des conditions économiques acceptables.

Tout cela est-il trop beau pour être vrai ? Probablement non. Mais il y a tout lieu de penser que de longues années de recherche fondamentale et de valorisation industrielle seront nécessaires avant d'aboutir. Les nouveaux supraconducteurs sont-ils capables de passer un courant important ? Et si oui, sont-ils toujours supraconducteurs pour des champs magnétiques de quelques teslas (2) ? Leur mise en œuvre industrielle, qui s'apparente à la chimie des céramiques, ne sera-t-elle pas trop délicate ?

Le passé témoigne de ces difficultés à telle enseigne qu'*« il a fallu quinze ans,* comme l'explique M. Raymond Vic, directeur de la division énergétique au laboratoire de recherche de la Compagnie générale d'électricité (CGE) *pour passer des premiers résultats de supraconductivité à 4,2 kelvins sur des échantillons de niobium-titane à la fabrication industrielle de fils électriques de ce type »* (3).

Les Français rattrapent leur retard

Ce n'est pas une raison pour que les chercheurs et les industriels français tardent à s'engager dans ce domaine où les découvertes dépassent pratiquement les possibilités de publication des revues spécialisées. Depuis trois ou quatre mois, les laboratoires du monde entier disputent un sprint effréné et les Français vont devoir mettre les bouchées doubles pour être dans la course. De fait, comme le remarque Jacques Friedel, ancien directeur du laboratoire de physique du solide d'Orsay, *« l'intérêt pour la supraconductivité s'est tassé après l'explosion qu'ont connue ces recherches dans les années 60. En France, plus qu'ailleurs ».*

Des patrons de laboratoires, dit-il, *« ont délaissé leurs travaux et il n'est plus resté dans cette discipline que des obstinés ».* Les mêmes qui ont réagi dès le mois de janvier pour rattraper la petite avance prise par les autres (*le Monde* du 6 janvier). *« Nous avions un mois de retard,* concède M. Robert Tournier, du centre de recherches des très basses températures du CNRS de Grenoble. *Pas sur la chimie de ces nouveaux composés supraconducteurs mis en évidence au laboratoire de recherches d'IBM de Zurich, mais sur leur observation. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 19.)

(1) Les physiciens ont l'habitude de mesurer la température en kelvins. De ce fait, la température du zéro absolu, soit grosso modo – 273,2 °Celsius, correspond à 0 kelvins. Celle de l'hélium liquide, – 269 °C, à 4,2 kelvins. Et ainsi de suite, le zéro de la glace correspondant à 273,2 kelvins.

(2) Au-delà d'un certain champ magnétique, la supraconductivité disparaît.

(3) Un fil de ce type de 0,15 mm de diamètre est formé de plus de 250 000 filaments de 150 millionièmes de millimètre de diamètre. Mais, à la température de l'hélium liquide, il peut supporter le passage de 5 000 ampères par millimètre carré contre 15 ampères seulement pour la même section de cuivre.

Une épidémie en Bavière

Du souci de prévenir le SIDA aux démons de l'ordre moral

MUNICH
de notre envoyé spécial

« NOUS sommes sur le Titanic, *et on voudrait que nous écoutions ceux qui nous affirment que le navire est insubmersible.* » M. Peter Gauweiler, secrétaire d'Etat à l'intérieur du gouvernement régional de Bavière, ne recule devant aucune métaphore pour justifier la croisade qu'il mène contre l'extension du SIDA. Et, comble d'ironie, il va même jusqu'à évoquer l'« *esprit munichois* » qui animerait certains de ses collègues d'autres régions, coupables à ses yeux de laxisme dans la lutte contre la maladie. « *Il nous faudrait des Churchill, et beaucoup se conduisent comme des Chamberlain.* »

Depuis deux mois, M. Gauweiler, malgré les fonctions modestes qu'il occupe dans la hiérarchie politique ouest-allemande, est l'objet de l'attention soutenue de tous les médias. On le présente comme le principal contradicteur de Mme Rita Süssmuth, ministre fédéral de la santé. Celle-ci, jusqu'à ce jour, s'est en effet refusée à appliquer à l'égard du SIDA les mesures prévues par la loi fédérale sur les épidémies : déclaration obligatoire, contrôle administratif des personnes atteintes, contrôle des étrangers. Non sans arrière-pensées politiques, le gouvernement bavarois de M. Franz-Josef Strauss a proposé alors le catalogue de mesures le plus sévère jamais établi dans ce domaine.

Le 25 février dernier, en effet, alors que les discussions pour la formation du nouveau gouvernement étaient dans leur phase la plus délicate, Peter Gauweiler annonçait depuis Munich que la Bavière allait instituer la déclaration obligatoire des porteurs de virus, la surveillance systématique des « groupes à risque » : prostitués des deux sexes, toxicomanes, prisonniers. De plus, un contrôle anti-SIDA systématique allait être institué pour les étrangers et les demandeurs d'asile désireux de résider en Bavière. Avec l'esprit de sérieux caractérisant l'administration bavaroise, M. Gauweiler a également prévu les conséquences de cette mise en fiche des personnes atteintes. Et celles-ci n'ont pas tort d'être préoccupées : être reconnu séropositif empêchera dorénavant quiconque d'accéder à la fonction publique. Les prostituées porteuses de virus se verront interdire de poursuivre leurs activités, et les prisonniers devront se soumettre, à l'entrée et à la sortie de l'établissement pénitentiaire, à un test anti-SIDA.

On prévoit également de regrouper dans des « *appartements thérapeutiques* », à l'écart de la population saine, ceux qui contreviendraient aux obligations d'abstinence qui leur seront signifiées par les autorités sanitaires et par la police. Formulées à quelques kilomètres de Dachau, dans une région où la mise à l'écart, voici un demi-siècle, des malades mentaux et autres « dégénérés » aux yeux des nazis préluda à l'extermination de groupes sociaux entiers, ces propositions ont de quoi faire frémir.

Rompre les chaînes de transmission

Et pourtant, lorsque l'on écoute Peter Gauweiler plaider sa cause dans son bureau du ministère de l'intérieur, sous le portrait d'un Louis II fragile et adolescent, on ne peut que le croire sincère. Ce protestant rigide de trente-sept ans, dont le visage présente une ressemblance étonnante avec celui de l'acteur français Victor Lanoux, a la conviction chevillée au corps et l'implacable logique du soldat de la vérité. Il pense pouvoir, tel saint Georges terrassant le dragon, éradiquer le mal qui menace les hommes. Sa popularité munichoise est réelle : n'est-il pas parvenu ces dernières années à mettre un terme aux coupables activités de certains patrons d'estaminets qui vendaient de la bière frelatée ?

Aujourd'hui, Peter Gauweiler passe pour un « espoir » de la CSU, son parti, et bénéficie de l'appui de Franz-Josef Strauss. Fort de ce soutien, sans lequel rien ne peut être entrepris en Bavière, il bouscule même certains de ses amis de la CSU, qui s'inquiètent à l'assemblée régionale de voir la Bavière faire cavalier seul en la matière.

Peter Gauweiler est décidé à aller au pas de charge. « *Si, comme à Hambourg ou à Berlin, nous laissons les prostituées atteintes poursuivre leur métier, la maladie va se répandre selon une croissance exponentielle,* martèle-t-il. *J'ai fait le calcul : chaque prostituée séropositive peut transmettre le virus à trois cents personnes. Est-ce une atteinte aux libertés que de lui interdire de contaminer de nouveaux clients ?* » Si on lui objecte qu'il est matériellement impossible de mettre un agent derrière chaque péripatéticienne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, Peter Gauweiler ne se démonte pas : « *Voyez le problème de l'alcoolisme au volant : on ne contrôle pas tous les chauffards ivrognes, mais la répression de ceux que l'on attrape a un effet dissuasif sur les autres.* » Inlassablement, il vante les avantages de son catalogue : « *Mon objectif, c'est de rompre les chaînes de transmission, seul moyen d'arrêter l'extension de la maladie avant la découverte d'une thérapeutique curative et préventive. Nous avons quelques années de répit par rapport aux Etats-Unis, ne les gâchons pas par des tergiversations criminelles.* »

XAVIER LAMBOURS

Les campagnes du ministère de la santé et de divers groupements d'éducation populaire en faveur de l'utilisation de préservatifs lui semblent dérisoires : « *C'est comme si vous jouiez à la roulette russe avec une seule balle dans le barillet au lieu de trois ou quatre* », affirme-t-il, en montrant des coupures de journaux médicaux mettant en doute l'efficacité des condoms contre la transmission du virus.

Certains seraient tentés de s'engager sans barguigner dans la croisade de M. Gauweiler si, derrière ce discours prophylactique nécessaire, ne se profilait pas l'ombre de l'ordre moral, et le désir de revanche de la Bavière profonde sur la « *décadence bourgeoise* » que le secrétaire d'Etat fustigeait récemment dans le magazine *Der Spiegel*. M. Hans Sehetmair, ministre de l'éducation du Land, s'est exprimé, le 19 février dernier, fort clairement à ce propos : « *Il faut que les choses soient dites clairement aux jeunes : l'homosexualité est antinaturelle,* « contra naturam », *pas seulement* « contra deum » ; *c'est un comportement pathologique. (...) Nous devons réaffirmer que la protection de la majorité de la population est notre objectif primordial, les marginaux doivent être laminés.* » Au Parlement bavarois, M. Erich Kiesl, ancien maire de Munich, polémique avec l'opposition social-démocrate et les Verts : « *Vous êtes les défenseurs des marginaux, la CSU défend la population tout entière.* »

Mesures discriminatoires

Aujourd'hui, syndicats enseignants, médecins, associations d'homosexuels s'élèvent avec vigueur contre les projets de M. Gauweiler. Pour le docteur Hans Jäger, qui traite depuis plus de quatre ans les malades atteints du SIDA dans son service de l'hôpital municipal de Schwabing, le quartier étudiant de Munich, le mode de pensée du ministre de l'intérieur est « *mécaniste* » : « *C'est une erreur de croire qu'en instituant la déclaration obligatoire des personnes séropositives, on va arrêter l'extension du mal,* nous déclare-t-il. *On risque même d'aboutir à l'effet inverse. Effrayés par les mesures discriminatoires, les gens ne vont plus venir nous voir en confiance. Je serais d'accord pour rendre la déclaration obligatoire des séropositifs s'il existait chez nous une loi antidiscriminatoire comme aux Etats-Unis.* »

Dans les milieux homosexuels de la capitale bavaroise — on estime le nombre des acteurs de la scène « gay » à environ cent mille, — ce n'est pas encore la panique, mais l'anxiété croît. « *Certains de mes patients ont été mis à la porte de leur appartement lorsque les propriétaires ont appris qu'ils étaient dans mon service* », dit encore le docteur Jäger.

Avant même que les mesures Gauweiler n'entrent en vigueur, certains préfèrent aller faire faire le test de dépistage dans un Land voisin. Mme Barbara Schäffer, ministre de la santé CDU de BadeWurtemberg, est furieuse contre les Bavarois : « *On est en train de produire une nouvelle catégorie d'émigrants : ceux qui fuient la Bavière pour cause de SIDA.* »

Les consultations des services compétents à Ulm, ville frontière, ont d'ores et déjà augmenté de 20 %.

Mais rien ne semble pouvoir arrêter M. Gauweiler. Même s'il n'a pas obtenu gain de cause lors de la réunion des ministres de la santé des Länder à Bonn vendredi 27 mars, où Mme Süssmuth a obtenu le maintien de sa ligne « souple », il est bien décidé à faire passer son catalogue de mesures au plus vite dans les faits. Avec la bonne conscience que donne le sentiment de remplir une mission sacrée. Son assurance se nourrit d'une certitude que beaucoup, même parmi ses adversaires, partagent : la situation devrait empirer dans les mois et les années à venir. Mais est-il pour autant nécessaire d'employer le marteau-pilon pour faire le salut, et encore sans garantie de succès, d'une population inconsciente ?

Le docteur Jäger s'interroge : « *Que pourra-t-on proposer aux personnes qui vont prendre connaissance de leur séropositivité à la suite d'examens systématiques et obligatoires ?* »

M. Gauweiler n'en est pas moins certain d'être un précurseur, sinon un prophète : « *Dans deux ans, croyez-moi, les politiciens de tout bord feront assaut de fermeté dans la lutte contre le SIDA, et proposeront des mesures bien plus radicales que les miennes.* »

LUC ROSENZWEIG.

La transfusion sanguine

(Suite de la page 17.)

L'extension de l'épidémie de SIDA a déjà bouleversé et bouleversera sans doute longtemps encore l'image de la transfusion sanguine. En France, le 1er août 1985, la détection des anticorps anti-SIDA est venue s'ajouter à la liste des autres marqueurs biologiques systématiquement recherchés chez tout donneur de sang (marqueurs de la syphilis, de l'hépatite virale de type B, etc.). Cette mesure, décidée par le gouvernement, était indispensable compte tenu des risques majeurs et croissants de SIDA post-transfusionnels. Le même dépistage n'étant alors que peu diffusé dans les laboratoires privés d'analyses biologiques, cette mesure eut aussi pour conséquence d'attirer vers le don du sang ceux qui pensaient être à risque pour le SIDA et qui bénéficiaient ainsi d'un dépistage gratuit.

Les chiffres de séropositivité trouvés chez ces nouveaux donneurs confirment sans ambiguïté la nature de cette démarche. Dans le même temps, certains croyant, bien évidemment à tort, qu'il y avait un risque à cause du SIDA, hésitaient à donner leur sang.

Même s'ils ne peuvent faire la part exacte entre les nouveaux venus et ceux qui ne viennent plus, les responsables de la transfusion sanguine reconnaissent que « *le nombre global de donneurs à l'échelon national n'a pratiquement pas varié* ». Mais les établissements de transfusion sanguine devront continuer à tout mettre en œuvre pour apporter le maximum de garanties, car on observe aujourd'hui, en France comme à l'étranger, un mouvement croissant en faveur de l'autotransfusion (2) (*le Monde* du 26 mars 1986).

De nouvelles mesures techniques sont à l'étude pour réduire le risque d'hépatite post-transfusionnelle de type B. On pourrait, d'autre part, comme aux Etat-Unis, inciter tous ceux qui ont subi une transfusion sanguine entre 1983 et 1985 à se faire faire un test sérologique pour le SIDA. A cette période, en effet, le dépistage des anticorps anti-SIDA n'était pas pratiqué, alors même que le virus avait commencé sa diffusion. Cette mesure concernerait plusieurs milliers de personnes. Tous ces éléments auxquels il faut ajouter la dramatique contamination massive des hémophiles français à partir de produits sanguins infectés par le virus du SIDA pourraient, si aucune action de communication n'était entreprise, nuire à l'image de la transfusion sanguine française. Celle-ci devra, par ailleurs, faire face à une importante échéance puisque l'Acte unique européen prévoit que le sang et les produits sanguins pourront bientôt circuler au sein de l'espace économique européen, comme n'importe quelle marchandise. Les pays où le sang est donné seront ainsi en relation commerciale directe avec d'autres où il est rétribué. De nouvelles règles du jeu commercial devront alors être définies. Sauront-elles respecter les notions de don, de générosité et d'altruisme sur lesquelles le système national de la transfusion sanguine a pu, heureusement, se bâtir ?

JEAN-YVES NAU.

(2) Ce don à soi-même ne peut, en définitive, que nuire aux intérêts des établissements de transfusion sanguine. « *Il est vrai que l'autotransfusion présente des avantages non négligeables,* explique le docteur Garretta. *Sa mise en œuvre ne peut toutefois qu'être limitée à des indications très précises, lors d'interventions chirurgicales programmées. Il y a, en revanche, une tromperie fantastique à laisser croire que l'on pourrait systématiquement stocker du sang d'une personne et l'utiliser lorsqu'elle en aurait besoin.* »

La leçon d'euthanasie

AMSTERDAM
de notre correspondant

CES derniers jours, un centre hospitalier flambant neuf, dans la banlieue d'Amsterdam, se trouve l'objet d'une forme d'attention dont il se passerait volontiers. L'Academisch Medisch Centrum (AMC) est assiégé par des journalistes étrangers alertés par un article paru dans le journal britannique *The Independent*, selon lequel l'AMC serait un centre d'euthanasie « active » pour les malades du SIDA.

S'il est vrai, nous dit un porte-parole de l'hôpital, que l'AMC héberge la grande majorité des quelque deux cents malades du SIDA aux Pays-Bas, les normes pour mettre fin à leurs jours sont les mêmes que pour d'autres malades inguérissables.

De nombreux procès

Jusqu'ici, l'euthanasie active a été appliquée à deux malades du SIDA dans l'AMC. Mais l'on nous indique qu'au moins dix autres patients atteints du SIDA sont morts chez eux deux ou trois jours après avoir quitté l'hôpital. Ce qui prouve que leur médecin de famille a procédé à l'euthanasie car, dit-on à l'AMC, ces personnes ne seraient normalement pas mortes dans un si bref délai.

Le peu d'attention que porte l'opinion au sort des malades du SIDA de l'AMC est peut-être significatif du fait que l'euthanasie active ne constitue guère une nouveauté aux Pays-Bas. Mais l'intérêt soudain que manifeste la presse étrangère a relancé un débat qui risque de s'éterniser et qui, depuis au moins cinq ans, est centré sur la question de savoir ce qu'il faut appeler euthanasie active.

Qu'ils soient atteints d'un cancer mortel, du SIDA ou de quelque autre maladie incurable, les Néerlandais disposent, en principe, du droit de mourir dans la dignité. Dans la pratique, les choses sont plus compliquées : témoin les nombreux procès en cours contre des médecins ou d'autres membres du corps médical accusés d'avoir enfreint les règles et d'aider des patients à mourir sans que cet acte ait entraîné des poursuites judiciaires.

En l'absence de législation, il s'agit pour l'instant de règles plus ou moins tacites. Car l'euthanasie suscite une controverse de taille; elle est un facteur possible de crise gouvernementale aux Pays-Bas. L'actuelle coalition gouvernementale de centre-droit est divisée sur la question : d'un côté, les chrétiens-démocrates, peu enclins à tolérer officiellement l'euthanasie, et, de l'autre, les libéraux, partisans des réformes radicales que propose l'opposition de gauche.

Ces divergences ont amené les uns et les autres à respecter des demi-mesures. L'euthanasie restera impunie par la loi si le diagnostic de la maladie est formel, s'il s'agit d'une maladie incurable, si le malade a expressément et durablement fait connaître son désir de mourir, si les souffrances sont intolérables et si un médecin consultant qui n'est pas en contact régulier avec le malade confirme qu'il s'agit d'un cas sans espoir.

Pour les médecins et autres professionnels soignants des malades inguérissables, ces règles gouvernementales ne sont pas satisfaisantes. Car les médecins doivent soumettre chaque cas d'euthanasie à l'appréciation du ministère public. Cela n'est pas du goût de la Société royale de médecine néerlandaise, dont les membres sont réticents à rédiger chaque fois un dossier exhaustif destiné à la justice avec, en plus, le risque d'être poursuivis devant les tribunaux.

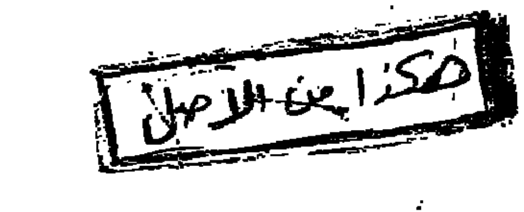
Un accord ambigu

Des médecins ont été condamnés à des peines de prison avec sursis pour avoir pratiqué l'euthanasie d'une façon qui n'a pas convaincu entièrement la justice. Des infirmiers et des infirmières, dans des maisons de retraite et dans des hôpitaux, ont été condamnés à des peines de prison ferme car seul un médecin est habilité à aider un patient à mourir.

La méfiance entre la classe médicale et la justice néerlandaise est illustrée par l'estimation très approximative du nombre de cas d'euthanasie pratiqués : entre 1 500 et 6 000 cas annuels, nous dit-on à l'AMC. La grande majorité des médecins néerlandais exigent en vain que la justice leur garantisse l'impunité.

Tant que durera ce flou autour de l'euthanasie, de plus en plus d'hôpitaux établiront leurs propres normes. Les politiciens néerlandais ont pris un retard considérable sur un phénomène de société « accepté » au fil des ans, mais qui restera en marge de la loi aussi longtemps que les chrétiens-démocrates seront au pouvoir.

RENÉ TER STEEGE.



SCIENCES

Les supraconducteurs

(Suite de la page 17.)

Aujourd'hui, cela est oublié et M. Daniel Thoulouze, directeur scientifique adjoint au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), peut affirmer que *« les Français ont recollé au peloton »*.

Ce rattrapage s'explique, comme le dit Denis Jérôme, du laboratoire de physique du solide d'Orsay, par le fait que *« ces nouveaux matériaux à base d'oxydes de lanthane, de baryum et de cuivre sont faciles à reproduire dans la mesure où leur « cuisine » est proche de celle utilisée en poterie pour la fabrication des émaux »*. Mais aussi parce qu'un certain nombre d'entre eux ont été synthétisés pour la première fois en 1981 par deux chimistes, Claude Michel et Bernard Raveau, du laboratoire de cristallographie et des sciences des matériaux de l'université de Caen. Mais à l'époque ils n'avaient pu — leur appareillage ne le leur permettait pas — mettre en évidence leur supraconductivité, ce que firent avec bonheur Georg Bednorz et Alex Muller d'IBM Zurich en observant le phénomène sur un matériau de ce type à une température comprise entre 10 et 30 kelvins. Un record — 23,3 kelvins — vieux de treize ans tombait alors.

Aujourd'hui, des milliers de chercheurs travaillent sur le sujet, comme en a témoigné récemment cette sorte de « Woodstock de la physique » auquel ont participé à New-York plus de deux mille personnes. Dans ces conditions, les records tombent chaque semaine et, chaque semaine, on invente un nouveau produit où le lanthane a été remplacé par de l'yttrium, le baryum par du strontium et l'yttrium par du scandium. Cette alchimie-là est aussi prolifique que les déclarations trop hâtives faites par quelques-uns en mal de succès. *Cela fausse un peu le* débat, comme le note Bernard Chevalier, chercheur à Bordeaux, *qui demande un « tri » entre le* « vrai » et l'« intoxication » de certains.

Stimulation

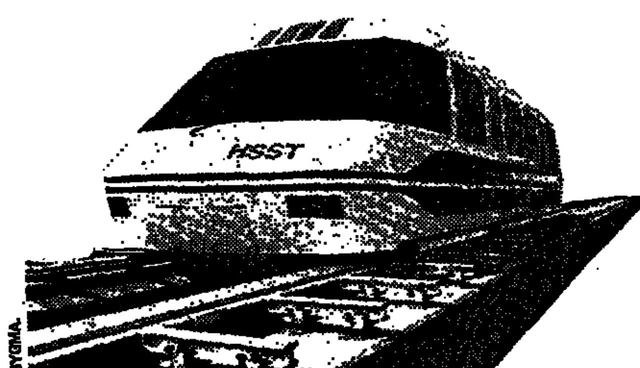
C'est pourquoi le Centre national de la *recherche scientifique*, Thomson et la Compagnie générale d'électricité (CGE) se sont réunis dans le courant de la semaine dernière pour adopter une stratégie. Même si les progrès vont vite — les laboratoires de Caen, Grenoble ou Bordeaux viennent de prendre plusieurs brevets sur des matériaux moins performants mais plus stables que les matériaux records, — beaucoup reste à faire. A commencer par la reproduction des expériences des autres, pour voir s'ils *« ont bien balayé le terrain »*, et par le lancement de recherches spécifiques destinées à identifier des voies nouvelles.

Pour Daniel Thoulouze, *« un effort doit être fait en France pour travailler de façon très large sur ce sujet. Dans une première étape, ce n'est pas tant une question d'argent qu'une question de stimulation des hommes et de coordination »*, à l'image peut-être de ce qui se fait au Japon. Mais c'est aussi une question de familiarisation des industriels à ces nouveaux produits qui ressemblent à des céramiques et pour lesquelles les firmes japonaises et américaines sont bien placées. Or, s'il est relativement facile de fabriquer un échantillon ou un monocristal de ces substances supraconductrices, il sera autrement difficile de faire, à un coût économique raisonnable, des fils pour l'informatique et l'électrotechnique ou des couches minces pour les composants électroniques. *A fortiori*, si l'un des éléments chimiques nécessaires à la fabrication de ces supraconducteurs fait appel à un matériau aussi rare que l'oxyde de scandium.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LE TRAIN FLOTTANT

Les récents progrès accomplis sur la supraconductivité *devraient ouvrir un* large champ d'application dans au moins deux domaines : les trains à lévitation magnétique et les ordinateurs ultra-rapides. Nombre de pays s'intéressent depuis longtemps à cette technologie de la sustentation magnétique qui est au High Speed Surface Train japonais et au Transrapid allemand ce que le coussin d'air était au défunt Aérotrain de Bertin. Le principe en est simple. Il s'apparente au phénomène bien connu, mis en œuvre dans de nombreux gadgets, des aimants qui, lorsqu'ils sont disposés correctement, se repoussent l'un l'autre.



SYGMA.

Le train électromagnétique japonais.

Bien sûr, il n'est pas question pour un train de voyageurs de faire appel à ce type d'aimants. *Les champs magnétiques créés* ne seraient guère suffisants. Mais si l'on remplace ces *aimants permanents* par des bobines magnétiques supraconductrices, on peut alors obtenir de puissants champs magnétiques capables de faire flotter un engin de plusieurs tonnes. Ainsi peut-on construire une voie très spéciale, sans rails, au-dessus de laquelle plane à environ 10 millimètres un train sans roues se déplaçant à grande vitesse.

Certes, des résultats encourageants ont été obtenus tant par les Japonais (400 km/h avec le véhicule prototype MLU-001) que par les Allemands (355 km/h avec le Transrapid-06). Mais le recours à des matériaux supraconducteurs à la température de l'hélium liquide (— 269 degrés) rend *pour le moment* le coût de ce type de transport prohibitif. Aussi l'apparition dans les laboratoires de supraconducteurs fonctionnant aux températures *de l'air liquide, et peut-être un* jour — qui sait ? — travaillant à des conditions proches de la température *ambiante, serait un* atout considérable pour le développement de tels véhicules.

C'est pour des difficultés du même ordre que la plupart des constructeurs d'ordinateurs, et IBM en particulier, avaient en 1983 freiné leurs recherches sur la mise au point d'un ordinateur ultra-rapide. Dans ce type d'ordinateurs les composants électroniques classiques seraient remplacés par des circuits supraconducteurs plongés dans l'hélium liquide capables de travailler à des vitesses 100 fois *supérieures à celles qui* sont obtenues actuellement. En effet, la technologie des gros ordinateurs *bute aujourd'hui sur* deux obstacles : la rapidité des circuits et la chaleur qu'ils dégagent *en fonctionnant*.

Pour améliorer cette rapidité de traitement, on a, dans certains ordinateurs, comme les Cray, imaginé des architectures différentes qui réduisent de quelques mètres le trajet des signaux dans la machine. Cela étant, multiplier par dix la rapidité d'exécution réclamerait des efforts héroïques. Il faudrait rendre encore plus compact l'ordinateur dont les circuits seraient alors si serrés que la chaleur dégagée dégraderait leur fonctionnement. *Une solution* : utiliser des composants supraconducteurs qui auraient l'avantage *de travailler à des vitesses* beaucoup plus grandes, et surtout de ne consommer et de ne *dégager* que quelques watts.

J.-F. A.

SECTEURS DE POINTE

Marchand d'idées

Une entreprise de recherche et d'invention qui part d'une idée et la conduit jusqu'au presse-bouton.

AU concours du « patron moyen », M. Jacques-Jean Caubet n'aurait aucune chance ! Pied-noir d'origine *catalane, centralien, adhérent* depuis toujours de la CFTC, thomiste, passionné d'épistémologie *et de physique quantique*, PDG de l'entreprise qu'il a fondée en 1953 tout en n'en possédant qu'une seule action — il en faut au moins une, — il est surtout un homme tranquille.

Il est vrai que la société qu'il dirige à Saint-Etienne, Hydromécanique et frottement, n'est pas non plus d'un moule classique. Dans sa structure déjà, puisque cette PME, qui emploie au total deux cent soixante-dix personnes, est éclatée en plusieurs filiales qui cohabitent sur le site stéphanois — *outre des tentacules à Paris*, Sao-Paulo (Brésil) et Madras (Inde), — et que son mode de *fonctionnement est proche de* celui d'une coopérative ouvrière : une « holding des salariés », rassemblant *ceux qui ont une ancienneté* suffisante, détient la majorité du capital. Mais c'est surtout *dans son activité que Hydromécanique* et frottement tranche sur la PME classique. Elle est une *société de recherche et d'invention*, qui part d'une idée et la conduit jusqu'à l'appareil presse-bouton. *Ce développement se fait* parfois sur contrat, mais souvent il est autofinancé, la société cherchant *ensuite — et trouvant assez* souvent pour en vivre — des industriels prêts à prendre la licence.

Le nom de l'entreprise résume son histoire. Au départ, elle rassemblait quelques spécialistes d'hydraulique et de cinématique. Mais il n'y a plus guère d'industrie dans ce secteur. D'où une reconversion vers les problèmes de frottement, de corrosion, et plus généralement de traitement des surfaces. Cette reconversion a d'abord conduit à la mise au point d'une série de traitements à base de bains de sels, pour lesquels la société a concédé plus de trois cents licences. Ensuite se sont ajoutés des traitements d'un autre principe, par cuisson. Depuis six ans, l'entreprise étudie les traitements sous vide et pense avoir l'an prochain des procédés opérationnels. Le travail sous vide permet d'échapper à certaines contraintes et d'obtenir, par exemple, des dépôts de chrome dont la dureté est le triple de celle des dépôts classiques.

Autre étude entreprise sur fonds propres, parce que les responsables de la société estiment qu'une demande *industrielle se* fera bientôt jour : celle du glissement des verres sur les matériaux *pouvant servir de moules, ou* celles de « vernis de glissements », peintures contenant un autolubrifiant *et dont on voudrait qu'elles* assurent, en outre, une protection contre la corrosion.

A côté du petit laboratoire où sont menées ces recherches de pointe, un grand atelier. C'est là que sont essayées les fabrications spécifiques sous contrat. Il peut s'agir d'appuis antisismiques pour centrales nucléaires, dont le coefficient de frottement doit être garanti pour trente ans ; d'engrenages tournant à très haute vitesse sans lubrifiant pendant un temps court, qui intéressent des industriels de l'armement ; ou même de prothèses d'articulations.

Autre développement : l'entreprise sait faire des dépôts d'aluminium *dont la résistance électrique* de contact est inférieure à celle du cuivre — par réduction de *l'épaisseur de la couche d'alumine* qui se forme naturellement quand une surface d'aluminium est mise *en présence d'air. Ce procédé lui* a valu de se voir sous-traiter par IBM la fourniture des barres *d'alimentation en électricité pour* les ordinateurs construits à l'usine de Montpellier. Les barres sont *fabriquées par un fondeur, mais* Hydromécanique et frottement fait le traitement de surface des *contacts électriques et la peinture* — en bleu — du reste. Un atelier robotisé a été construit à cette fin. *A première vue, c'est un Meccano* où des chemins de transport au trajet complexe conduisent les *pièces devant les divers robots qui* réalisent les traitements.

La robotique proprement dite n'entre pas dans les spécialités de la société ; mais celle-ci a une bonne expertise en transport automatisé, mise à profit dans la réalisation de l'atelier. Le trottoir roulant Trax, inventé par un ingénieur de la RATP, a été développé par Hydromécanique et frottement. La société a conçu et mis au point un autre système de transport piétonnier, le Delta-V, où de petits chariots sont liés les uns aux autres par des câbles qui peuvent s'enrouler ou se dérouler. Les chariots qui passent devant une « gare » peuvent ainsi fortement ralentir, alors que ceux situés en amont et en aval gardent une vitesse convenable. La licence a été cédée à Jeumont-Schneider, qui construit un Delta-V à Nantes.

Un tel travail ne se fait pas isolément. Hydromécanique entretient *des relations avec plusieurs* laboratoires, à Saint-Etienne, à Lyon, en région parisienne, auxquels elle pourrait proposer *« des tas de thèses »*. Les personnels de l'entreprise *« peuplent les cours du soir du CNAM et de l'Université »*, indique M. Caubet, qui revendique pour sa société un titre encore non homologué de *« champion de monde de mécanique des surfaces »*. Le budget de formation est de 1,5 million de francs par an, à comparer à un chiffre d'affaires de 85 millions hors filiales étrangères. Pour rester un champion, il faut y mettre les moyens.

MAURICE ARVONNY.

Demain

Collier aux abois

Après trois ans de recherches et de tâtonnements, un nouveau collier anti-aboiement va bientôt être commercialisé en France, avec les encouragements de l'ANVAR et du ministère de l'environnement (Conseil national du bruit). Il s'agit d'un petit parallélépipède de résine de la taille d'une boîte d'allumettes *que l'on place sur le* collier du chien et qui ne pèse que 90 grammes. Le boîtier renferme un micro qui, lorsque le chien aboie (une bande de 500 hertz centrée sur 1 600 hertz) déclenche un signal électrique (alimenté par pile de 6 volts) qui, à son tour, actionne une capsule contenant 5 cl de fréon (gaz propulseur) additionné de *citronnelle — une odeur très* désagréable pour le chien (plus efficace que celle du loup) et en même temps inoffensive.

Le système, testé pendant un an et demi dans les chenils, chez les dresseurs et chez des particuliers, semble si efficace que le brevet en a été déposé par un industriel de Clermont-Ferrand spécialisé dans la *fabrication de matériels* vétérinaires. Moins onéreux que le procédé par décharges électriques (380 F seulement, plus la capsule rechargeable d'une capacité de 250 jets) et aussi moins traumatisant pour le chien, le procédé intéresse, dit-on, beaucoup *les Japonais. Il est prévu*, dans un premier temps, de fabriquer une série de dix *mille* appareils.

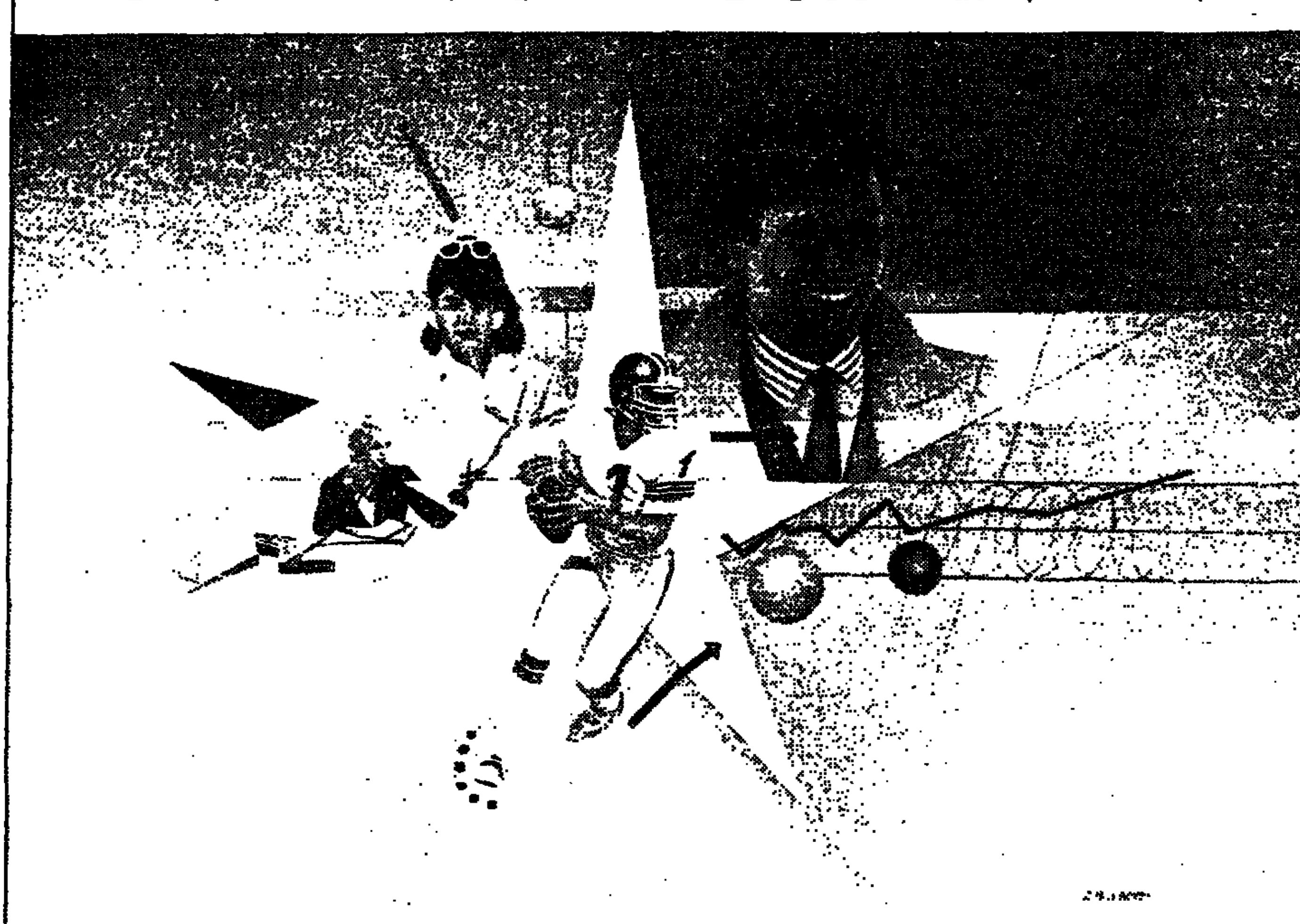


SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

BATISSEZ AVEC NOUS UNE BANQUE POUR DEMAIN



Soyons clairs, ce qui nous intéresse, au CREDIT DU NORD, chez vous,

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

c'est votre volonté de réussir. Votre ferme intention d'élargir chaque jour votre territoire de responsabilités.

Bien sûr, pour réaliser vos ambitions au Crédit du Nord, vous pourrez tous vous appuyer sur une organisation et des outils technologiques déjà très avancés. Le Crédit du Nord change et évolue. Il se prépare quotidiennement aux réalités futures en se dotant de moyens à la mesure des perspectives nationales et internationales du monde de demain.

Mais si vous rejoignez le Crédit du Nord, vous réussirez parce que vous en avez la volonté. Parce que, pour vous, réussir, c'est gagner chaque jour de nouveaux enjeux personnels et professionnels. Parce que, pour y parvenir, vous recherchez une banque qui vous ressemble.

Contacter la Direction du Personnel.
6, boulevard Haussmann. 75009 PARIS.

Crédit du Nord

ADCOM.

Grande Société Industrielle, leader européen en Informatique Spatiale recherche (H/F) des ingénieurs créatifs et entreprenants, motivés par un travail concerté en équipe dans un cadre de coopération internationale :

Responsable d'Affaires

Au sein du Groupe Projet, il élabore la spécification d'un ensemble fonctionnel, lance les appels d'offres, les évalue, et suit le développement chez l'industriel retenu. Réf.9747

Chefs de Projets Système de Traitement d'Images

Ils ont en charge l'ensemble des phases de conception et de réalisation de systèmes de traitement d'images. Réf.9748

Ingénieur Systèmes Informatiques Embarqués à Bord de Véhicules Spatiaux

A partir du cahier des charges, ils définissent l'architecture des systèmes informatiques embarqués et spécifient les matériels et les logiciels qui les constituent. Réf.9749

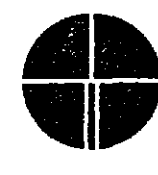
Ingénieurs de Synthèse Logiciel

Au sein du Groupe Projet, ils participent, sur le plan logiciel, à la conception des systèmes informatiques embarqués. Réf.9750

Ces postes, basés en Région Parisienne et en Province, s'adressent à des ingénieurs Grandes Ecoles (X, ENST, ESE, ENSEEIHT, ENSAE ou équivalent ...) ayant au moins 5 ans d'expérience en conception et développement de systèmes électroniques/informatiques/avioniques acquis dans un milieu aéronautique, spatial ou militaire.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra



EUREQUIP

Société de Conseil, au service des entreprises depuis plus de 25 ans, nous les aidons à définir leur stratégie, à concevoir et mettre en place leurs systèmes de gestion, de production et d'information.

L'Homme, l'Entreprise et l'Environnement sont les trois dimensions privilégiées par nos méthodes d'intervention qui visent à optimiser l'efficacite de l'organisation et le developpement des ressources humaines

Notre Groupe réunit aujourd'hui plus de 150 Consultants en Europe.

Nous renforçons nos équipes et accueillerons en mai 87 :

8 CONSULTANTS H/F

JUNIORS : 26-32 ans - de formation supérieure INGENIEUR / COMMERCE / GESTION / SCIENCES HUMAINES. 2/3 ans d'expérience en entreprise, en particulier domaine de **l'informatique et de l'intelligence artificielle.**

CONFIRMES : 32-35 ans - de formation supérieure + MBA (INSEAD...). 5/8 ans d'expérience de préférence en secteur **télécom / banque.**

Vous êtes mobile et maîtrisez au moins une deuxième langue (anglais ou espagnol).

Nous attendons de vous :
Esprit vif et imaginatif : réelle capacité d'écoute : souplesse et adaptabilité : aisance de contact : disponibilité.

Après un stage de formation de 4 semaines à votre arrivée, vous serez intégré à l'une de nos équipes d'intervention.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 6510 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion totale.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

TELIC ALCATEL

N° 1 européen en communication d'entreprise

Notre développement international et notre forte croissance nous amènent à renforcer nos équipes par des talents prêts à innover et entreprendre avec nous. Nous rejoindre c'est vouloir partager un grand projet, dans un environnement technique et humain de haut niveau.

DIRECTION INFORMATIQUE

Nous développons un important projet informatique et bureautique autour d'un puissant réseau d'ordinateurs dotés des logiciels les plus performants de la 4e génération en matière de base de données relationnelles, de progiciels associés et d'outils d'aide à la décision. Pour renforcer nos équipes, nous souhaitons accueillir un :

Responsable applications

STRASBOURG

Vous animerez une équipe chargée d'assurer la définition des besoins de différents services de l'entreprise, la rédaction des cahiers des charges et le choix des progiciels d'applications. De formation MIAGE ou Grande Ecole, vous possédez déjà une première experience dans la conduite de projets informatiques.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par le développement de ce projet, merci d'adresser votre CV, sous réf. 7/4RA : Camille LEJEUNE - Direction des Ressources Humaines - TELIC ALCATEL - 206, route de Colmar, 67023 Strasbourg Cedex.

CGE



SYSECA (350 MF de CA, 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs). Société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche :

architecte de réseaux

ayant 5 à 6 ans minimum d'expérience dans la définition, le développement et la mise en œuvre de réseaux publics ou privés.

Sous l'autorité du directeur de département, il assure la responsabilité des solutions techniques à adopter pour résoudre les problèmes d'architecture, de conception et de sécurité de réseaux à valeur ajoutée d'importance nationale.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 241 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

CONSTRUCTEUR AUTOMOBILES

JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES

Important constructeur automobiles européen, nous recherchons des ingénieurs à fort potentiel d'évolution pour renforcer notre direction technique.

Au sein du service méthodes emboutissage et en liaison étroite avec les études et la production, ils participeront au développement de projets dans différents domaines (analyse de la valeur, qualité, fiabilité, process, méthodologie de projets, CAO...).

En plus de leur contenu technique, ces postes supposent d'établir des relations multiples tant a l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise.

Ingénieurs diplômés d'une grande école (Centrale, Mines, Ponts, ENSAM...). Vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience industrielle de 1 à 5 ans.

Si vous possédez les qualités humaines que nous recherchons, nous saurons vous proposer l'évolution professionnelle que vous attendez.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 40/813 F à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysees - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

DE L'ELECTRONIQUE DE POINTE A LA VOITURE DE DEMAIN

CHEF DE PROJETS

Cet important constructeur automobile Européen développe au sein de sa direction de la recherche une activité d'études théoriques et appliquées notamment dans le domaine de l'électronique de pointe.

Au sein d'un environnement technique de haut niveau, il animera et supervisera une équipe de cinq Ingénieurs.

En étroite relation avec des organismes de recherche et des partenaires industriels Français et internationaux, il prendra en charge plusieurs projets d'études notamment dans le domaine de la communication (dialogues constructeur-véhicules ; véhicules-infrastructure routière etc).

Ce poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris. Il conviendrait bien à un Ingénieur diplômé de préférence d'une grande école et maîtrisant l'anglais.

Encore jeune, il aura acquis une expérience d'au moins quatre ans en études de systèmes électroniques embarqués de préférence dans le domaine de la communication.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/813 J à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



®Hoechst High Chem

A Paris, en Province, des opportunités HOECHST

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. 4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques.
Notre Division Fibres et Matières Colorantes, pour répondre à sa politique de développement recherche des :

Jeunes Ingénieurs Chimistes

Après une formation technique et commerciale en France et en Allemagne, il leur sera confié une activité TECHNICO-COMMERCIALE (Matières Colorantes-Pigments) auprès de notre clientèle industrielle.
Plusieurs postes sont à pourvoir, à PARIS et en PROVINCE.
Ils peuvent convenir à des débutants ayant de bonnes connaissances en Allemand.
Les structures et le dynamisme de notre Société : 2 atouts maîtres pour faire, à terme, évoluer votre carrière.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 811 à la Société Française HOECHST Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst, Cedex 3, 92080 PARIS LA DEFENSE.

LA VOIE DE L'INNOVATION
Hoechst



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

INGENIEURS

2 à 5 ANS D'EXPERIENCE - FORMATION GRANDES ECOLES

Pour l'étude, le développement et la mise en œuvre de :

GENIE LOGICIEL	Définition et développement d'outils	réf.3311/M
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	Systèmes experts, systèmes d'aide à la décision	réf.3312/M
LOGICIEL DE GESTION	Gestion de production, applications comptables et financières, bureautique	réf.3313/M

Pour le support de ses ordinateurs centraux :

SYSTEME	VM/CMS, MVS, CICS, UNIX, VMS, etc...	réf.3314/M
RESEAU	1500 terminaux en réseau SNA	réf.3315/M
EXPLOITATION	IBM 3090-200, 3081 KX, DEC VAX-8700, VAX-785,etc...	réf.3316/M

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV) en précisant la ou les références répondant à vos aspirations à

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Concevoir, développer, tester notre future gamme automobile

Nous sommes l'un des premiers groupes automobiles européens. Nous développons de nombreux projets et nos objectifs sont ambitieux. Pour concevoir nos nouveaux produits, nous souhaitons mettre en place des équipes passionnées par le développement technique.

Dans le domaine des études véhicules (architecture et châssis, carrosserie, systèmes électriques et électroniques...) et des études mécaniques (moteurs, transmissions...), notre DIRECTION DES ETUDES recherche des **Ingénieurs diplômés débutants ou ayant une première expérience** pour ses activités de :

Etudes et Conception

Vous serez chargé dans un groupe d'étude de la conception d'un organe ou d'une fonction véhicule et de sa définition industrielle.
Vous travaillerez en liaison étroite avec les fournisseurs et les différents secteurs de l'entreprise : B.E., méthodes, essais, achats, qualité... pour conduire l'avant-projet à sa mise en œuvre industrielle.

Essais

En relation avec les bureaux d'études, avec une équipe de Techniciens et de Professionnels, vous évaluerez la performance de nos véhicules en assurant l'analyse et la synthèse des résultats obtenus en essais statiques ou dynamiques dans les domaines acoustique, thermique, aérodynamique, de tenue de route...

Assistance à la conception

Votre rôle : celui d'Ingénieur Conseil auprès des Bureaux d'Etudes et des secteurs d'essais.
Votre connaissance d'une technique de pointe telle que C.A.O., ou simulation par le calcul vous permet de développer des outils performants et de les mettre à la disposition d'utilisateurs.

Tous ces postes s'offrent à vous dans un contexte d'évolution diversifié : B.E., Méthode de production, Qualité, Achats...

Ils vous permettront d'exprimer autonomie, forte capacité technique et votre sens de la communication, de l'organisation et de l'animation.

Merci d'adresser votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo, à l'agence ANNE PERRU CONSEIL, 3, rue de Liège, 75009 Paris, en indiquant la référence 998 sur l'enveloppe.

La Direction de l'Informatique du Groupe HERVET

recherche un

INGÉNIEUR RÉSEAU

Classe V

pour assurer la conduite de projets et l'assistance à l'exploitation Réseaux et Télécommunications

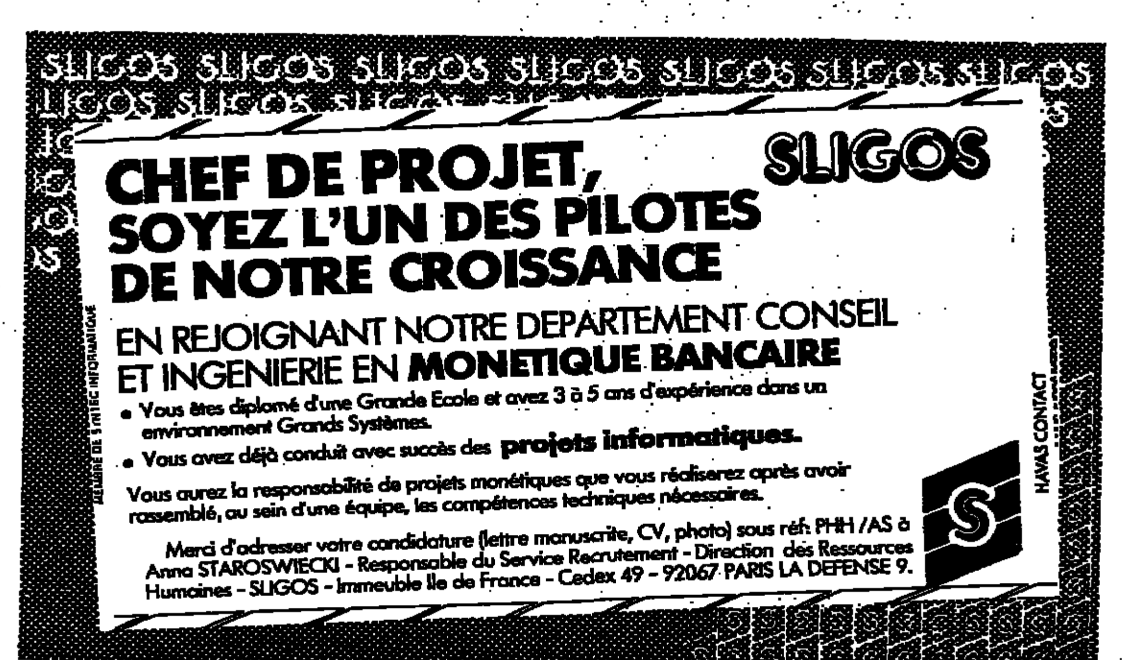
De formation supérieure niveau Ingénieur, il bénéficie d'une première expérience dans ce domaine, acquise de préférence dans le milieu bancaire.

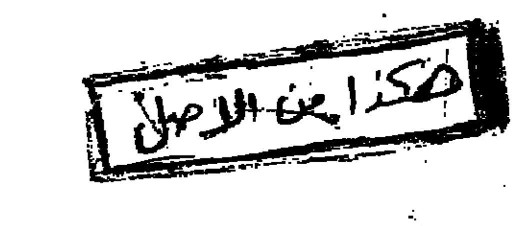
Disponible, ouvert, c'est un homme d'initiative doublé d'un excellent technicien.

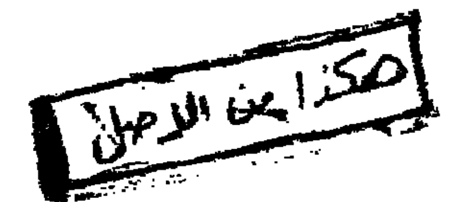
Poste basé à NEUILLY-S/SEINE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 216 M à BANQUE HERVET, Bénédicte LE TOUZE, Département du Personnel et des Relations Sociales, 127, av. Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.









SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

POUR FRANCE ET ÉTRANGER
Société R.A.C.
recherche

INGÉNIEURS FORMATEURS

en ÉLECTRONIQUE ou MÉCANIQUE

Ces ingénieurs seront chargés d'assurer la formation à la maintenance de personnel étranger.
Une expérience de la formation ou de l'enseignement est demandée.
Anglais obligatoire.
Une expérience dans le milieu aéronautique est vivement souhaitée.

Tél. pour renseignements au : 16 (1) 45-23-57-00 ou adresser C.V. et photo à Société R.A.C. 6, rue de la Chaussée-d'Antin, 85009 PARIS.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL

SYSTÈMES BULL
DPS6 - DPS7 - DPS8
importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET

BULL DPS7 - DSA - DATANET
Ayant de la « bouteille » capable d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS UNIX

pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
UNIX - LANGAGE C 68000

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC - X25 - DSA - SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS

PROJETS DE SIMULATIONS MILITAIRES
SEL 32 - CONCEPT (GOULD)
26, r. Daubenton, 5e. 43-37-99-22.

JOB CONVENTION

Spécial informatique

Ingénieurs commerciaux,
Ingénieurs technico-commerciaux,
Ingénieurs logiciels, Chefs de projets

PROGRAMMEZ VOTRE AVENIR

Le 27 avril à 17 h 30 précises au Palais des Congrès, aura lieu la 5e JOBCONVENTION, la première sur le thème de l'informatique, présentée et animée par Laurent BROOMHEAD.
Les entreprises les plus performantes dans leur secteur APPLE, BULL, CCMC, CISI, GOUPIL, HEWLETT PACKARD, I.T.M.I., LEANORD, RANK XEROX intelligence artificielle, SODETEG T.A.I., TELESYSTEMES, vous présenteront leur stratégie, leurs objectifs, leur philosophie et surtout, les perspectives d'évolution professionnelle qu'elles sont prêtes à vous offrir dès aujourd'hui. Issus d'une Ecole d'Ingénieurs ou d'une Grande Ecole de Commerce, confirmés ou éventuellement débutants pour certaines sociétés, venez les rencontrer : elles vous proposeront de nombreux postes en accord avec vos compétences professionnelles aussi bien à Paris qu'en Province.
Vous aimez décider, convaincre, animer, négocier, vous êtes méthodique, ambitieux et motivé pour évoluer dans un univers stimulant, alors n'hésitez pas ! Participez à cette JOB CONVENTION. A l'issue de l'ensemble des présentations, vous pourrez avoir un ou plusieurs entretiens individuels avec les dirigeants des entreprises de votre choix.
Attention, le nombre de place étant limité, il est important de répondre très rapidement.
A cet effet...
1. - Envoyez tout simplement votre curriculum vitae ou carte de visite professionnelle avec votre adresse personnelle au verso à : JOB CONVENTION - Groupe Daniel Porte Consultants - 30 place de la Madeleine - 75008 Paris
2. - Vous recevrez en retour, une invitation personnelle à votre domicile en toute confidentialité.
Pour participer à la JOB CONVENTION, ou pour avoir plus de détails sur les entreprises participantes, composez 36.15 code [logo] puis code JOB sur votre minitel

Bull · Cisi · Telesystemes · SODETEG T.A.I. · HEWLETT PACKARD · CCMC · LEANORD · Apple · GOUPIL · iTMi · RANK XEROX INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le 27 avril à 17 h 30 précises, au Palais des Congrès Porte Maillot Paris.

JOB CONVENTION
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Chef du service informatique

IBM 36 — **300 000 +**

Paris Sud. Une société française, filiale d'un groupe international leader dans sa spécialité, fabrique et vend des étiquettes adhésives. Elle assure également la commercialisation de machines de pose. Du fait de sa croissance, elle se dote de son propre service informatique. Elle recherche le responsable de ce service.

Dépendant hiérarchiquement du Directeur Général, il sera chargé de l'élaboration du plan informatique à long terme de la société comportant l'évaluation des ressources nécessaires et un échéancier de réalisation. Les applications concerneront les domaines financier, comptable, commercial et production. Il procèdera au choix des solutions techniques (logiciels, *développements spécifiques, etc.). Il sera en liaison permanente avec la Direction Informatique Groupe et les services* informatiques des autres implantations européennes.

Le candidat, de formation supérieure, a une dizaine d'années d'expérience de conduite de projets, si possible dans un contexte industriel et de bonnes connaissances techniques des matériels IBM et logiciels. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. L083/M à Henri Bouet,

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC



CONTROL DATA

C.A. 1 milliard
300e entreprise française (C.A.)
Filiale française du 6e constructeur informatique mondial
recherche

pour ses agences de NANTES et de TOULOUSE

INGÉNIEURS SYSTÈMES

de formation Grandes Écoles ou DEA, ayant :
- 2 ans d'expérience si possible
- *le goût pour la haute technique et l'aptitude à la communication*
- l'anglais courant

Vous aurez la responsabilité du support technique apporté à nos prospects ainsi qu'à nos *clients grands systèmes qui mettront* en œuvre la *nouvelle gamme matérielle et logicielle* CONTROL DATA : CYBER 180 NOS, NOS/VE, IM/DM et CDCNET.

Adressez lettre manuscrite et C.V., en précisant la référence PS/1 pour Nantes et PS/2 pour Toulouse à CONTROL DATA - Service Recrutement - B.P. 139, 77315 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2.

Plan Champs

Jeunes Ingénieurs conjuguez Recherche et Informatique

LES LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE collaborent avec l'ensemble des laboratoires de recherche de Philips dans le monde. 370 personnes y effectuent des études dans les domaines de la micro-électronique, de la physique de l'état solide et du vide, des systèmes électroniques et de l'informatique.

INGENIEURS OPTION INFORMATIQUE

Vous souhaitez travailler dans un environnement hautement performant et vous intégrer à nos équipes intervenant depuis la conception de VLSI jusqu'au logiciel de base.
Nous vous proposons de participer à des études en architecture de microprocesseurs, en implémentation de langages symboliques ou en génie logiciel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. LM 04, au LEP, M. Cléren, 3 avenue Descartes, 94451 Limeil-Brévannes Cedex.

«Philips France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29500 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

ORGANISATION ET INFORMATIQUE BANCAIRE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Nous recherchons pour un de nos clients, une Société de Conseil Informatique réputée, un

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

Pour prendre en charge une mission de longue durée dans un des pays les plus dynamiques de l'Afrique Francophone.
Sous l'autorité directe du Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information, il dirigera les deux centres *opérationnels* et aura à mettre en place deux nouveaux centres.
Le candidat retenu devra avoir une expérience d'au moins 8 ans de l'exploitation de centres équipés de BULL des séries DPS7 ou DPS8. Les larges attributions du poste requièrent de sa part des qualités d'organisation, de méthode et de fermeté alliées à un grand sens des relations humaines et du terrain.
Rémunération intéressante. Avantages expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence SB, C/AF 2 M, à notre Conseil Sieglinde Boch, Centi Profile, 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile

Conseil en Recrutement Informatique

TRANSFORMEZ NOS INNOVATIONS EN MARCHES !

Filiale d'un puissant groupe français, nous occupons une place de premier rang dans l'utilisation industrielle des plastiques et nous renforçons cette position grâce à notre stratégie d'expansion produits/marchés.
Nous recrutons un

Jeune ingénieur développement marketing H/F

VOUS :
- diplômé d'une grande Ecole Scientifique,
- passionné par l'innovation et le développement, vous vous êtes orienté vers le marketing industriel par une première expérience professionnelle ou par une formation type CESMA ou équivalent.
- vous avez le sens des affaires, vous êtes autonome et vous maîtrisez l'anglais.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- de participer activement à la création de notre Département Nouveaux Développements,
- d'être responsable (analyse, choix et instruction) de plusieurs dossiers de développement, en liaison avec les services Etudes et Recherches de notre groupe et des partenaires industriels en France et à l'étranger,
- *des perspectives d'évolution stimulantes.*

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous la réf. 51.601 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval



Nous sommes 29.000 à attendre beaucoup de vous.

Jeunes informaticiens, nous sommes 29.000 au sein de diverses entreprises de Philips en France à attendre vos compétences et votre créativité pour gérer l'évolution de notre système d'information et optimiser son utilisation.
Pour nous, les 850 hommes et femmes qui participent à l'informatique interne du groupe sont des partenaires privilégiés pour assurer la coordination à tous les niveaux des applications informatiques. Venez les rejoindre au sein de ce véritable réseau de compétences réparti dans toutes les entreprises de Philips en France qui intervient en transfert de connaissances, travail à façon, étude et traitement et qui a aussi pour vocation d'harmoniser les projets communs.
Avec une formation d'ingénieur, école de gestion (connaissance de l'informatique), MIAGE ou équivalent et une bonne maîtrise de la langue anglaise, vous deviendrez : **chef de projet, ingénieur logiciel, analyste d'application, ingénieur système.**
Trois principaux centres de traitement orientés gestion, associés à d'importants moyens locaux en fabrication et développement, vous donneront les moyens de vous réaliser professionnellement et de diversifier vos compétences dans tous les domaines d'activités des entreprises de Philips en France.
De l'éclairage aux composants, des systèmes de réception satellite aux équipements industriels, des appareils électroniques grand public aux produits professionnels, vous interviendrez dans les applications industrielles et de gestion, et aussi dans les domaines des réseaux et des télécommunications d'entreprises. Vous le constaterez : les missions ne manquent pas, elles sont passionnantes et nos moyens en sont à la hauteur!
Proposez votre candidature à Anne-Marie Cambourieu, Philips DIT, 50 rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois, en lui précisant la zone géographique où vous souhaiteriez intervenir.

«Philips France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

Plusieurs centaines de personnes conçoivent, produisent et diffusent l'instrumentation scientifique et bio-médicale de demain dans notre centre industriel en région parisienne et nos succursales commerciales et techniques de province.

Nous recrutons pour notre département «RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT»

UN CHERCHEUR *qui trouve*

Nous proposons à un **INGENIEUR** (SUPELEC, ENSEEIHT, DEA d'INFORMATIQUE, 3 ans d'expérience minimum) possédant l'ambition et le dynamisme nécessaires pour réussir au sein d'une organisation structurée mais soucieuse d'encourager l'initiative personnelle, de nous rejoindre.

Votre mission consistera à concevoir et réaliser des logiciels de commande d'analyseurs automatiques dans un environnement multi-tâches (temps réel sur microprocesseurs de la famille INTEL).

Ce poste exige esprit d'initiative et aptitude au travail en équipe, et la rémunération qui vous sera attachée dépendra de votre expérience et de vos compétences.

Merci d'adresser dossier de candidature complet (avec photo et rémunération actuelle) à KONTRON S.A. Direction du Personnel, 2 avenue du Manet, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

KONTRON INSTRUMENTS — DE L'ELECTRONIQUE AUX SCIENCES DE LA VIE

L'AMBITION et LA REUSSITE AU SERVICE DE L'HOMME

LA MUTUALITÉ FRANCAISE

RENFORCE SES ÉQUIPES
et propose RESPONSABILITÉS + TECHNIQUES + RÉALISATION NATIONALE a

3 ORGANISATEURS CHEVRONNÉS

Leurs études au sein des groupements leur permettront d'aboutir à une normalisation ainsi qu'à une méthodologie qu'ils devront concrétiser par une organisation structurée et opérationnelle.
Ils sauront s'adapter aux différents milieux rencontrés, auront le sens de la diplomatie et le goût de la persuasion.
Durant la première année, ils devront prévoir deux jours de déplacements par semaine.
Ils ont un niveau Bac + 4 ainsi qu'une expérience de 5 ans.
Nous souhaitons engager des organisateurs curieux de connaître et de comprendre nos méthodes et encore avides de découvrir les technologies de demain.

Adresser lettre manuscrite, Cv, photo et prétentions sous référence OC à notre Conseil PL Consultants 101, rue de Tolbiac 75013 Paris.

PL Consultants

Consultant(e)

en recrutement informatique

Nous sommes une société de services informatiques (SSII) en plein essor.
Dans le cadre du développement de notre activité conseil en ressources humaines, nous recherchons notre deuxième partenaire consultant(e)
- Votre formation : supérieure doublee d'une spécialisation en psychologie.
- votre atout majeur : Une expérience réussie de 3 ans minimum dans la même fonction.
Notre clientèle (secteur tertiaire) est à la hauteur de vos ambitions tant par sa qualité (grand comptes) que par sa diversité.
Merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite sous réf. 2394 à

SOURCES - 108 rue Saint Honoré - 75001 Paris,
qui transmettra en toute confidentialité.

SOURCES

AVEC LE CREDIT LYONNAIS DITES OUI A L'AVENIR !

Dans un environnement IBM de grande puissance et un réseau de plusieurs milliers de terminaux, le CREDIT LYONNAIS poursuit son évolution, conçoit et developpe de nouveaux outils utilisant les technologies du futur : reseaux locaux, ordinateurs individuels, machines tolerantes aux pannes, bases de donnees. Pour participer a la conception, la réalisation et la mise en place de nos nouvelles applications bancaires ou des systemes les supportant, nous recherchons :

pour le groupe Systèmes et Réseaux

DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES

FORMATION INFORMATIQUE SOUHAITÉE

Vous pouvez enrichir votre expérience et votre compétence technique en participant au sein d'équipes dynamiques a des projets pointus concernant des outils proches des systèmes d'exploitation (IBM/MVS, CICS, TANDEM, STRATUS, MS/DOS) et les protocoles de réseaux. Référence : DIO/IM/09

pour les groupes de développement d'Applications

DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES

Nous vous proposons d'acquérir une **double compétence informatique et bancaire** pour acceder au poste de Chef de Projet au sein de la DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATION et participer au développement d'applications bancaires. Reference : DIO/AP/09

Ces postes, situés à PARIS LA DEFENSE, s'adressent à des Diplômés d'Etudes Supérieures débutants ou ayant un an ou deux d'expérience en informatique.
C'est aussi la construction d'une carrière vivante, ouverte et personnalisée qui pourra se poursuivre en informatique ou en evoluant dans un autre secteur de notre grande banque internationale.
Adressez lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence

AU CREDIT LYONNAIS - RECRUTEMENT DES CADRES - 25, RUE DU QUATRE SEPTEMBRE - 75002 PARIS

HAVAS CONTACT

CL CREDIT LYONNAIS

LE POUVOIR DE DIRE OUI



C.J.N. Informatique recherche pour son Département industriel et scientifique à Paris :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Option informatique - (2 à 3 ans d'expérience)

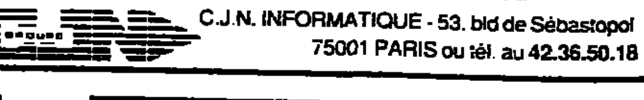
Connaissant UNIX/C, LTR pour le développement de projets en informatique temps réel.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DEBUTANTS - Option informatique

Pour projets de Génie logiciel, logiciel de base, Automatisme, CAO...

Merci d'adresser votre dossier de candidature a :



C.J.N. INFORMATIQUE - 53, bld de Sébastopol
75001 PARIS ou tél. au 42.36.50.18

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 704 à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

AS PUBLICITE

مكرر عن الأصل

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

DEVELOPPEZ LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN

Dans notre unité de 1100 personnes, proche d'ORLEANS, nos 300 Spécialistes de la Direction Technique développent dans un contexte international, les armements les plus avancés de demain, en s'appuyant sur des technologies diversifiées et sophistiquées.

Nous recherchons pour cette Direction, un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

En qualité de spécialiste, vous intervenez avec votre équipe sur l'ensemble des projets développés en armements aéronautiques et composants de missiles.

Passionné d'électronique, vous avez une expérience de 2 à 4 ans en Recherche-Développement et de solides connaissances en électronique analogique et numérique, appliquées au traitement du signal.

Pour ce poste très évolutif, vous mettrez en œuvre un esprit novateur et vos qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous la REF 87568/LM à SELECOM, 226 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

THOMSON BRANDT ARMEMENTS 



THOMSON

Pour la Direction Informatique d'un important groupe financier, nous recherchons un

Responsable architecture/méthodes

Rattaché au Directeur Informatique et Organisation, il animera une équipe de 35 personnes environ pour administrer les données, assurer le support technique des projets, rechercher et implanter les méthodes et nouvelles technologies.

Il sera plus personnellement responsable de l'évolution de l'architecture du système à court et moyen terme.

Ce poste stratégique s'adresse à un ingénieur informaticien de haut niveau, ayant une réelle expérience de l'animation dans un environnement grands systemes IBM acquise en milieu tertiaire (banque, assurance, SSII...).

Poste basé à Paris 8e

Merci d'adresser ces dossiers de candidature, qui seront traités avec la plus grande confidentialité, à RESSOURCES CONSEIL, 1, rue Falguière, 75015 Paris, sous référence 6.107 M.

PUBLIPANEL

LE DEFI TECHNIQUE



Implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), la Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes, capables de fonctionner dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aérospatiaux (température allant de – 55° à + 220°, perturbations radio-électriques).

Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays.

Le GROUPE SNECMA (26 000 personnes, dont 3 400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons :

RESPONSABLE FABRICATION ET SOUS-TRAITANCE

pour les activités mécanique, câblage et circuits imprimés.
Il aura à encadrer et animer une équipe de 60 personnes.
Une expérience d'environ 5 ans dans ce domaine est indispensable. Réf. 54/87

RESPONSABLE ASSISTANCE CLIENTS

Avec une équipe de 15 personnes, il assurera l'après-vente des matériels en exploitation : Intervention sur site, réparation en usine, gestion des pièces de rechange.
La connaissance de la technologie électronique en aéronautique, le sens du service et l'aptitude à l'animation sont indispensables. Réf. 265/86

Vous voudrez bien adresser CV et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à SNECMA Département Encadrement - 2, boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

Informatiques et Télécommunications
Des hommes pour créer le dialogue

Aujourd'hui SFENA INFORMATIQUE est une division de la SFENA qui réalise 270 MF de chiffre d'affaires.

Nos projets de développement nous amènent à rechercher des

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

Vous avez au moins 3 ans d'expérience chez un constructeur informatique ou en SSII.

Vos solides connaissances en informatique de gestion et/ou en architecture de réseau IBM ou BULL vous permettront d'évoluer au sein d'une structure dynamique. La rémunération sera motivante pour des candidats de valeur.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



le dialogue

Leader du marché de la Pile, le Groupe **CIPEL**, (MAZDA, WONDER), s'est donné une ambition majeure : la Qualité Totale.

Pour assurer l'animation Qualité de notre principal site industriel et la coordination des différents Services Assurance Qualité de nos usines, nous recherchons notre

RESPONSABLE CENTRAL QUALITÉ

Vous avez environ 35 ans, une formation supérieure d'INGÉNIEUR en Mécanique ou Chimie, au minimum 5 années d'expérience de Responsable Qualité dans un secteur similaire (produits grand public, grandes séries).
Vous avez animé avec succès une équipe et vous pratiquez couramment l'Anglais.

Le développement du Groupe offre de réelles opportunités à des Ingénieurs qui sont de vrais entrepreneurs.

Ce poste est basé à Caudebec-lès-Elbeuf, près de Rouen.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions), sous référence 4602/M, à notre Conseil ACTIMAN.

AD'COM.

20, rue Pergolèse - 75116 Paris
Actiman



JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Prenez un BON DÉPART, démarrez dans notre

DIRECTION INFORMATIQUE

Vous recevrez une formation adaptée pour vous intégrer dans une équipe de développement.

Vous évoluerez vers la fonction **Chef de Projet** ou des fonctions orientées vers les techniques des **Systèmes Informatiques**.

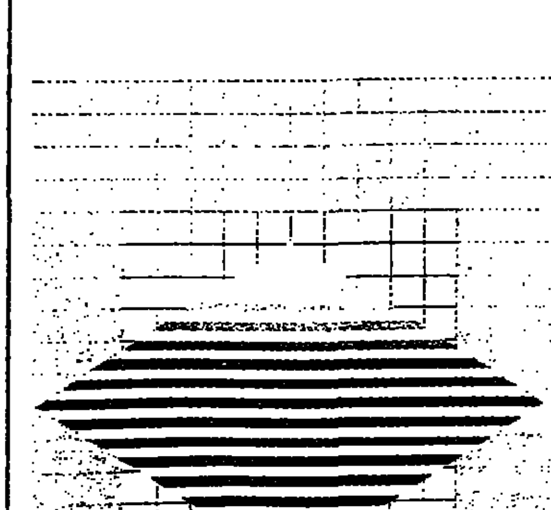
Vos perspectives de carrière sont à la mesure de notre dimension et des objectifs ambitieux que nous nous fixons, elles s'ouvrent sur tous nos domaines d'activité.

Venez GAGNER avec nous, écrivez-nous

Direction Centrale du Personnel
75, Avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS



Partenaires pour l'excellence



En 30 ans, BERTIN a bâti sa renommée sur l'excellence.

Première société européenne, indépendante et privée, de services technologiques, nos compétences couvrent un large champ des disciplines et sciences de l'ingénieur. L'excellence de nos equipes, le serieux de nos prestations, notre souci d'efficacité nous maintiennent à la pointe de la technologie.

Dans le cadre de l'évolution de notre structure commerciale, nous proposons à des

INGENIEURS COMMERCIAUX

d'intégrer une de nos divisions. De formation scientifique supérieure, maîtrisant parfaitement la langue anglaise, vous pouvez vous prévaloir, à 30-35 ans, d'une excellente expérience technico-commerciale d'au moins 5 ans dans le milieu industriel.

Vous assurerez la commercialisation de services et/ou de produits spécifiques dans vos domaines de prédilection:

- **Services et logiciels de calculs de structures et dynamiques** (réf. CGU 75/2 M)
- **Organisation d'ateliers (ateliers flexibles) et automatiques (robots spécifiques)** (réf. CGU 80/1 M)
- **Procédés thermiques appliqués à la métallurgie et sidérurgie** (réf. AMB 54/1 M)
- **Contrôle thermique d'équipements (modélisation, échanges thermiques)** (réf. AMB 50/2 M)
- **Machines tournantes** (réf. AMB 61/1 M)
- **Mécaniques des fluides (secteur Aérospatial, France et CEE)** (réf. AMB 60/1 M)
- **Systèmes opto-électroniques mettant en oeuvre des technologies avancées** (réf. CGU 30/4 M)

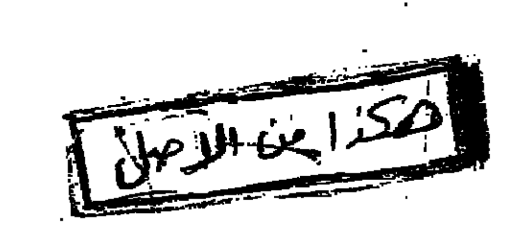
Créateur de votre poste, une large autonomie vous sera accordée pour le développement de celui-ci. Vos perspectives d'évolution seront largement ouvertes, notamment vers des postes de direction dans des filiales.

Partenaires pour l'excellence, vous serez nos meilleurs ambassadeurs et pour cela nous vous proposons de réelles opportunités et une rémunération à la hauteur de votre valeur. Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la réf. choisie à :



BERTIN et Cie
Service de Gestion du Personnel
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

HAVAS CONTACT



SECTEURS DE POINTE

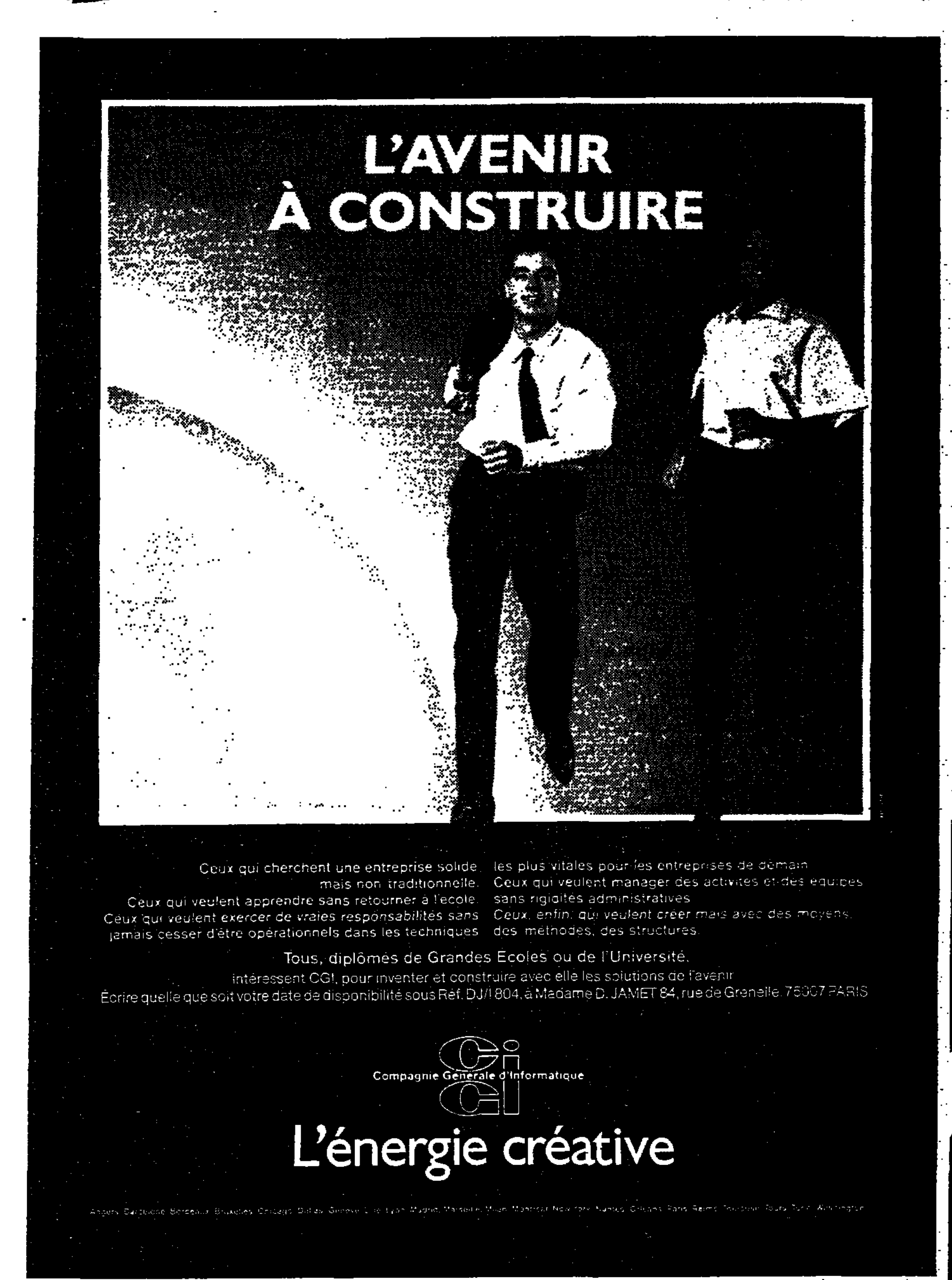
LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE



Le Département Industrialisation d'une importante société performante dans le domaine aéronautique et spatial recherche (H/F)

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

pour assurer l'optimisation des produits développés au sein du Département Electromécanique (Gyroscopie).

Ingénieur Grande Ecole, vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise dans un poste similaire, ou dans le Service Méthodes d'une société spécialisée dans la fabrication de produits de navigation inertielle. De solides compétences dans le domaine des asservissements sont indispensables.

Vos qualités relationnelles vous permettront de jouer un rôle d'interface entre vos différents interlocuteurs (Ingénieurs d'Etudes, Ingénieurs d'Affaires, Ingénieurs Méthodes ...), de proposer et de défendre vos idées.

Ce poste, basé en Région Parisienne (proche banlieue Ouest), nécessite de fréquents déplacements.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant sur l'enveloppe le N° 9746 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

L'AMBITION et LA REUSSITE AU SERVICE DE L'HOMME

FNMF

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CRÉE LE POSTE DE

DIRECTEUR

IL DIRIGERA LA CRÉATION ET LA CONCEPTION D'UN PROJET D'ENVERGURE NATIONALE

Il a une expérience de 8 à 10 ans dans un poste similaire. Il a le goût du challenge, l'esprit d'entreprise et une formation grande école ou équivalent.

Pour mener à bien son action, il sera chargé de toutes les relations avec l'ensemble des mutuelles et autres partenaires.

La connaissance du milieu mutualiste serait souhaitée. Ses compétences sont d'ordre technique (informatiques, organisationnelles, humaines, financières...). Il est à prévoir des déplacements sur toute la France.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain et de défi qui investira son savoir-faire dans un projet faisant appel aux techniques de demain.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence DPN à notre Conseil : PL Consultants 101, rue de Tolbiac 75013 Paris.

PL Consultants
Conseil Ressources Humaines

BANQUE LA HENIN

LA HENIN
A chacun son patrimoine

Pour son service informatique, recherche un

RESPONSABLE METHODE

Agé de 30 ans environ,
— vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur,
— vous avez une expérience de chef de projet de 2 années au moins,
— vous êtes inventif et homme de réflexion,
— vous connaissez notre environnement technique *(IBM 3090/MVS)*.

En relation directe avec le directeur informatique, vous aurez dans un premier temps, la responsabilité du choix et de la mise en place de la méthode la plus adaptée à nos besoins.

De nouvelles responsabilités couvrant d'autres domaines de notre secteur d'activité seront conférées à un candidat faisant preuve d'ingéniosité et de mobilité d'esprit.

Nous vous remercions d'écrire avec photo, salaire actuel et prétentions sous référence 827 à :

Evelyne LIPERE - 16, rue de la Banque - 75002 PARIS
(qui garantit toute confidentialité).

HLA conseil

Informaticiens haut niveau Midi-Pyrénées



Montauban

CITIMAM. Nous sommes le Centre Informatique des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées.

Basés dans une ville moyenne agréable à 25 minutes de Toulouse, le développement constant de nos activités nous amène à intégrer au sein de notre équipe :

Ingénieur système

Rattaché au Responsable Système, il participera avec l'équipe Système à :
- la mise en place et au testing de nouvelles versions de logiciel ;
- l'assistance à l'analyse d'incidents ;
- la mise en oeuvre d'outils techniques ;
- la formation des utilisateurs informaticiens aux nouveaux produits.

Un ingénieur de formation INSA Lyon, ENSEITH, etc., expérience 3 ans minimum dans le poste, voire un autodidacte chevronné, disponible, autonome, créatif, *pourra s'épanouir dans ce poste de responsabilité.*

Analystes confirmés

Leur mission ira de l'élaboration des dossiers d'analyse, le dialogue utilisateur, la réalisation de jeux d'essais jusqu'à la planification des tâches et l'encadrement des programmeurs.

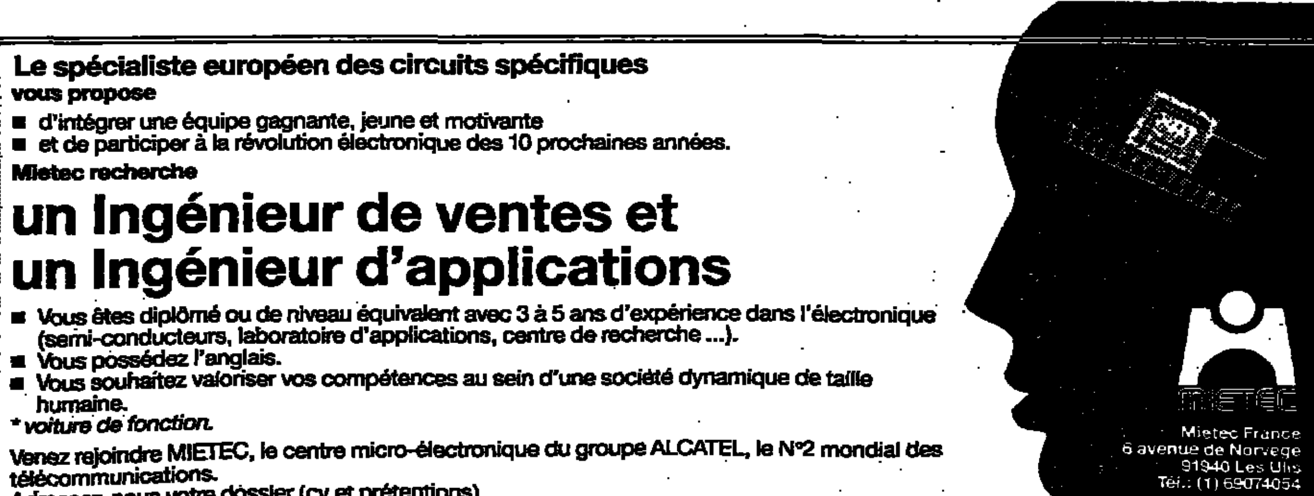
Nous recherchons de vrais professionnels, diplômés (Ingénieur, Maîtrise) ou pas, expérimentés dans l'analyse détaillée, dynamiques, capables de s'insérer dans une équipe performante.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et dernière rémunération à notre Conseil Henri THOMAS - CAPFOR Grand Sud-Ouest, à l'attention de Mme Evelyne REDON, Centre COMMUNICA - 2 bis, rue Emile-Pellerier - 31082 TOULOUSE Cedex.

MEDIA BA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER



I.P.S.

Informatique Pétrolière Scientifique

RECHERCHE

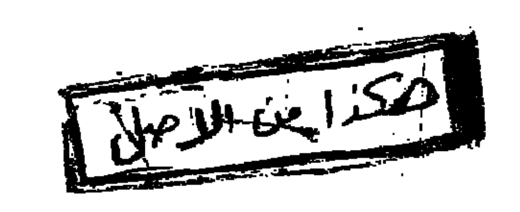
INGÉNIEURS INFORMATICIENS

X, Mines, Centrales, Ensic..., possédant :

- *Une expérience minimum de 1 an et langage Fortran, C, du système Unix, de l'informatique temps réel ;*
- *Une bonne connaissance de base, si possible, dans le domaine de la chimie, de génie chimique, du raffinage.*

Envoyer votre C.V. détaillé avec lettre manuscrite, photo et prétentions à :

I.P.S.
35, rue Eichenberger, 92800 PUTEAUX.



SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

SECTEURS DE POINTE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL INFORMATIQUE

DIVISION TECHNIQUE : LA DYNAMIQUE HP AU SERVICE DU CLIENT.

Organisée en centre de profit et de conseil, la DIVISION TECHNIQUE répond aux objectifs prioritaires d'HP : la croissance par autofinancement et la satisfaction du client. Elle affirme la volonté d'HP de développer l'activité support matériel et logiciel sur des applications spécifiques dans des domaines porteurs - Réseaux, Bureautique, GPAO, CAO...

Travaillant en petites équipes largement autonomes, nos ingénieurs proposent à nos clients des solutions globales adaptées aux besoins spécifiques de l'entreprise et assurent un conseil technique de haut niveau aux ingénieurs commerciaux.

Ingénieurs d'Assistance Technique

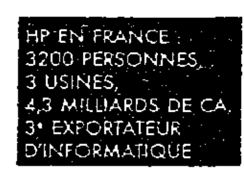
Formés sur des matériels (logiciels et systèmes) de haute technologie, responsables d'un portefeuille-clients, vous planifiez l'installation de systèmes complexes. Vous développez des méthodes de diagnostic dans le cadre d'actions préventives - tests, protocoles... - Vous devenez rapidement des spécialistes de l'informatique et de l'instrumentation.

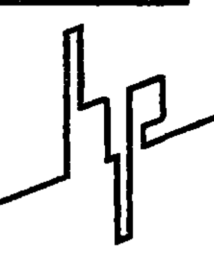
De formation supérieure en électronique ou en informatique - INSA, ENIB, ENSI, ESEO, ISEN, ISEP... - vous avez si possible une expérience de l'assistance technique en clientèle ou en laboratoire.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour évoluer à terme vers des fonctions d'expert technique, de support logiciel ou de management.

Ces postes sont basés sur toute la France.

Envoyez votre dossier de candidature, photo et prétentions, sous réf. CE/02/1M, à Monique d'HAUTEFEUILLE, HEWLETT-PACKARD FRANCE, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.







IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, FILIALE DE DEUX GRANDS GROUPES FRANCAIS, EVOLUANT DANS UN ENVIRONNEMENT DE POINTE ET D'INNOVATION RECHERCHE

INGENIEUR COMMERCIAL

Export et diversification

Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'une formation technique équivalente. Il justifiera d'une expérience réussie de trois à cinq années dans une fonction technico-commerciale à l'exportation, relative à des prestations de type clé en main, services, chantiers ou ingenierie. Il sera responsable d'affaires et de contrats incluant le suivi technique et les negociations à haut niveau. Anglais courant exigé, Espagnol souhaité.

Position et rémunération en rapport avec diplôme et première expérience.

Lieu d'attachement : Sud-ouest de Paris desservi RER.

Adressez CV, photo et prét. s/réf. 23682 à Contesse Publicite 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



sep — Les nouveaux espaces

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane.

Notre société est filiale du Groupe SNECMA, 26 000 personnes dont 3 400 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

La Société Européenne de Propulsion recherche pour la Division Propulsion Liquide et Espace située à Vernon (Eure)

INGENIEUR GRANDE ECOLE

qui sera responsable de la conception et des essais des réservoirs destinés aux satellites.

Pour ce faire, il animera une petite équipe et assurera les liaisons nécessaires avec les clients et les sous-traitants.

5 à 10 ans d'expérience industielle et la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Vous voudrez bien adresser CV et prétentions sous réf. 372/86 à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

Le ministère de l'économie des finances et de la privatisation

DIRECTION DU PERSONNEL
ET DES SERVICES GÉNÉRAUX
SOUS-DIRCTION DE LA FORMATION
ET DE L'INFORMATIQUE

promoteur d'un grand projet de communication d'entreprise et de bureautique

LE PROJET SCRIBE

recherche pour développer et mettre en œuvre l'administration de ses RÉSEAUX et gérer son système de PRÉCABLAGE D'IMMEUBLES :

PLUSIEURS
JEUNES DIPLOMÉS(ES)

- DEA mathématiques appliquées
- DEA informatique
- ENSI
- Sup. TELECOM
- Sup. ELEC

ou équivalent, ayant une bonne connaissance des réseaux et disposant éventuellement d'une première expér. professionnelle.

Adresser C.V. et lettre de candidature au :
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PRIVATISATION
SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'INFORMATIQUE - PROJET SCRIBE
37, AVENUE DE L'OPÉRA, 75002 PARIS.

Les grands comptes font les grands succès

INGENIEURS COMMERCIAUX



Avec une politique commerciale agressive, une volonté affirmée de conquérir les marchés grands comptes, Northern Telecom, spécialisée dans l'informatique de réseaux vous ouvre les voies du succès. Vous avez déjà une expérience de la vente de solutions informatiques en environnement grands comptes.

Mettez à profit votre maturité commerciale, votre formation supérieure, votre autonomie et votre «punch» pour renforcer nos équipes d'ingénieurs commerciaux à Paris-Région Parisienne, à Lyon ou à Strasbourg.

A 30 ans environ, vous avez l'envergure d'un véritable partenaire commercial tenace et convaincant. Vous participerez aussi à notre nouveau challenge : pénétrer les marchés grands comptes et les gagner. Vous évoluerez au sein de la filiale française du groupe Northern Telecom (47000 personnes. C.A. : 4,3 mds $) ou nous vous proposerons un cadre d'évolution diversifié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo et prétentions) Northern Telecom, Service du Personnel, 41-49 rue de la Garenne, 92310 Sèvres.

nt northern telecom

DE L'INFORMATIQUE A LA COMMUNICATION

Etudiant(e) ou Salarié(e) d'entreprise

EXERCER UN METIER D'AVENIR

L'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée vous offre une année de formation de haut niveau en

PRODUCTIQUE

- 2 OPTIONS
  - GPAO (Gestion de Production Assistée par Ordinateur);
  - Automatisation de la production.
- 2 NIVEAUX DE RECRUTEMENT : Bac + 2 et Bac + 5

— *Étude personnalisée du financement* —

Appel gratuit (numéro vert)
05 05 05 49



ISERPA 122, rue de Frémur, B. P. 305 49003 ANGERS CEDEX.

ISERPA

LE MONDE

avec 70 entreprises

participe

AU FORUM E.S.C.P.-ENTREPRISES

les 7 et 8 AVRIL 1987

Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République, 75011 PARIS.

Recherche

JEUNE INGÉNIEUR

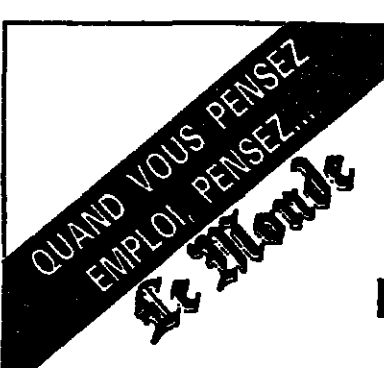
ENST

OPTION INFORMATIQUE

Pour développement de la micro-informatique et de la bureautique de la société.

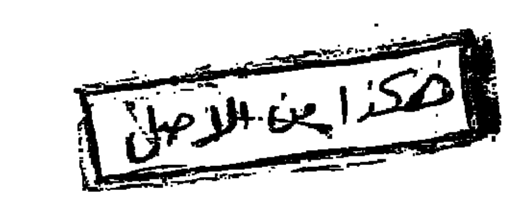
- Première expérience souhaitée.
- Evolution possible vers un poste de consultant dans ces domaines.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SOFRECOM - Service du Personnel, 8, rue de Berri, 75008 PARIS.



L'emploi c'est aussi le Vendredi daté Samedi dans

LE MONDE AFFAIRES



Le Monde CADRES

Un des premiers assureurs-vie renforce son département de formation et recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE FORMATION

Au sein d'une équipe appelée à se développer, il sera plus particulièrement chargé :
- de l'ingénierie pédagogique de projets liée aux évolutions de l'organisation et aux nouvelles technologies (informatique, bureautique...),
- de conseiller les correspondants de formation de deux directions importantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de formation (toutes activités),
- de l'introduction de l'EAO et d'en conduire le développement.

Pour ce poste qui s'insère dans une structure en évolution, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur ayant impérativement une expérience de 4 ans de la formation en entreprise, si possible dans le tertiaire.

Merci d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prét. sous réf. 23697 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 ParisCedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Faites mousser le n° 1 au cœur de sa capitale européenne.

Brasseries Kronenbourg

Les Brasseries KRONENBOURG, situées à Strasbourg, n° 1 français sur le marché de la bière, poursuivent leur expansion européenne.
Elles réalisent un CA de 3,2 Milliards de Francs à travers leurs marques : KRONENBOURG, 1664, OBERNAI VILLAGE, KRONY, FORCE 4.

Responsable du Service Relations Publiques

Faire mousser le N° 1 ne peut être que le fait du professionnel des Relations Publiques qui saura mettre sa personnalité, son punch, sa représentativité et son imagination au service de notre image.
Rattaché au Directeur du Marketing, vous définissez et mettez en œuvre des stratégies de communication efficaces et originales, aptes à promouvoir la société et les marques vers ses différents publics en France et à l'étranger.
Des moyens importants, une autonomie de gestion et une délégation de responsabilités réelles, vous permettent d'utiliser avec succès tous les vecteurs de communication.
Par ailleurs, garant de l'image de notre société, vous saurez conseiller l'ensemble de nos directions dans le cadre d'actions spécifiques.
Vous êtes Sciences Po ou CELSA, vous avez 3 à 5 ans d'expérience de la communication en agence ou chez un annonceur, la volonté de promouvoir notre image et de nous représenter à haut niveau ?
Kronenbourg vous offre une mission d'envergure qui, bien menée vous ouvrira de belles opportunités au sein du Groupe. Le poste est basé à Strasbourg.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. P 2 MED, en précisant votre rémunération actuelle, a : BSN, Service Recrutement Cadres - 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Ingénieurs !...

Une courte expérience industrielle vous a sensibilisé aux **RISQUES** encourus par les **ENTREPRISES**.

GRAND GROUPE PRIVE D'ASSURANCES nous sommes leur partenaire dans ce domaine.

REJOIGNEZ notre **DIVISION ENTREPRISE** pour :
- la **VISITE** des **RISQUES** et leur **EVALUATION**
- le **CONSEIL** en **PREVENTION**
- l'**EXPERTISE TECHNIQUE** et **FINANCIERE** des **SINISTRES**.

... Rencontrons-nous

Gérard NICASTRO - DPRH
Cedex 43 - 92076 Paris-la-Défense.

PFA
Préservatrice Foncière Assurances

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 05 ou 36.14 Code : CONTESS

Informaticien, aimez-vous l'argent ?

L'une des premières S.S.I.I. françaises souhaite aujourd'hui offrir à sa clientèle bancaire de nouveaux services et ouvre sur Paris, le Département «Ingénierie carte bancaire». Le premier lien avec les banques sera un :

Consultant en monétique

Vous pourrez venir d'une école de commerce, mais apporterez une compétence générale des thèmes majeurs de l'informatique acquise en 5 à 8 ans (O.S., bases de données, architectures, réseaux).
Si vous êtes ingénieur, vous serez un spécialiste émanant de l'encadrement de projets ou de services informatiques ou responsable d'un atelier «méthodes». Votre compétence s'affirme sur AXIAL ou MERISE et RACINE et sur la philosophie des O.S. IBM ou BULL (MVS, MVS/XA, COS, etc).
Vous dialoguez aisément sur les bases de données et les réseaux (SNA, DSA, X25).
Homme de communication de haut niveau, vous saurez organiser le travail d'équipes, apprécier moyens et outils, budgéter et planifier.
Votre activité tournée vers la clientèle nécessitera des connaissances bancaires ou monétiques.
Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération) sous réf. CP/CM/LY à Didier VANDAMME qui vous assurera conseils et discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

DOUX



Groupe DOUX
1er producteur Européen de volailles
1 750 salariés.

Nous recherchons pour notre usine de CHATEAULIN (29) un

DIRECTEUR D'USINE

Cette unité récente a été construite spécialement pour la production de poulets surgelés découpés.

Travaillant à la fois pour les marchés français et étrangers, elle doit faire face à des cahiers des charges très diversifiés.

Il nous faut, pour la diriger, un véritable patron, capable d'organiser le travail, d'optimiser les investissements, bref de diriger.

Pour cette fonction, nous serons intéressés par un candidat, 30 ans minimum, disposant d'une formation supérieure de type ingénieur, et d'une expérience professionnelle acquise dans un secteur identique, impliquant des qualités similaires à celles que nous recherchons.

Cela dit, nous étudierons, avec le plus grand soin, les candidatures ne correspondant pas point par point à ce profil.

Envoyer C.V. + lettre + photo à l'adresse suivante :
DOUX S.A. - Siège Social
BB/87 - BP 22
29150 CHATEAULIN.





LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS UN ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

L.E.R.S., Société de Recherche pharmaceutique du Groupe SYNTHELABO recrute son

RESPONSABLE DU PERSONNEL

A 30/35 ans environ, vous avez assumé avec succès pendant au moins quatre ans cette fonction dans une entreprise.
Aujourd'hui, professionnel, vous souhaitez valoriser cette expérience en prenant de nouvelles responsabilités.
Dans un environnement de pointe (300 chercheurs sur un effectif de 800 collaborateurs répartis sur cinq centres), sous l'autorité du Directeur Administratif, vous prendrez en charge l'ensemble des missions inhérentes à la gestion des Ressources Humaines d'une société importante : recrutement, relations sociales, communication, développement social, administration, formation....
Cette mission très complète vous donnera l'opportunité d'élargir votre univers de compétence.
Une formation complémentaire en gestion est souhaitée ; la maîtrise de l'anglais est indispensable.
Le poste est basé à Paris (13ème).
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.
Merci de préciser la référence 8437/M sur l'enveloppe.



média system

Le département de la Drôme

recrute pour ses services à VALENCE

un adjoint à la Directrice du développement social et de la santé

Ce fonctionnaire sera un collaborateur direct de la Directrice départementale du développement social et de la santé et sera chargé de l'instruction et de la préparation des dossiers à caractère général intéressant un ou plusieurs services de la direction.

Il secondera en outre la Directrice dans toutes ses tâches d'organisation et d'animation du service départemental.

Peuvent faire acte de candidature :
- les fonctionnaires de l'Etat ayant atteint le grade d'inspecteur principal des Affaires sanitaires et sociales, ainsi que les fonctionnaires des Collectivités territoriales titulaires de ce même emploi ou d'un emploi assimilé ;
- les directeurs de centres communaux d'action sociale des villes de plus de 80.000 habitants.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae + photo devront être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Général de la Drôme
HOTEL DU DÉPARTEMENT
Service du Personnel
Boulevard Vauban, 26026 VALENCE CEDEX

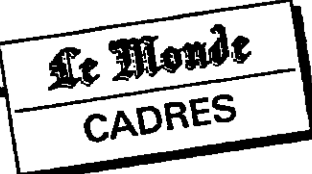
au plus tard le lundi 11 MAI 1987.

JETCOM répond aux annonces de recrutement !

Apporter un conseil et une aide au management et à l'animation des ressources humaines, tel est notre métier. De l'audit social à l'ingénierie de communication, du livret d'accueil à l'audiovisuel d'entreprise, de la PA à la publicité institutionnelle, JETCOM développe une approche globale très originale avec des méthodes prouvées.

C'est cette dimension nouvelle que nous souhaitons aussi donner à la publicité de recrutement. Si vous êtes persuadé que les PA doivent évoluer comme nous le pensons, **COMMERCIAL** (diplômé études supérieures... avec une expérience dans le domaine et du tempérament) venez rejoindre TEMPS FORTS, notre département spécialisé.

9-11, avenue des Ternes 75017 PARIS – Tél. : (1) 46.22.95.82



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Spécialiste comptabilité bancaire internationale

En rejoignant notre **Direction de l'International**, vous aurez la responsabilité de la définition des **procédures comptables**, de la mise au point de **traducteurs comptables** dans le système informatique développé par le CREDIT AGRICOLE pour le traitement de ses opérations internationales, et de **l'assistance aux utilisateurs** (gestionnaires, comptables auxiliaires).

De **formation supérieure** du niveau Expertise Comptable ou équivalent, vous possédez une **solide expérience** en matière de comptabilité internationale acquise au sein d'une banque française ou d'une succursale ou filiale française de banque étrangère.

Si vous souhaitez participer à **l'expansion des activités internationales** du CREDIT AGRICOLE, merci de nous adresser votre lettre de candidature ainsi que votre CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. FR/O428 à CNCA - Direction des Ressources Humaines - 75710 PARIS 15 BONVIN.

PUBLIVAL

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

soucieuse d'une bonne qualité de vie au travail, recherche pour une unité de production située à 80 km au Nord de Paris un

Adjoint au chef du personnel

- *Formation supérieure indispensable.*
- *Fortement motivé par la fonction personnel et les activités de communication.*
- *Homme d'idées et d'action.*

Il prendra en charge, dans un premier temps, le service de gestion administrative du personnel.

Réelles possibilités d'évolution pour une personnalité entreprenante et novatrice. Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la réf. 8367 (mentionner sur envoi) à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Ingénieurs grandes écoles parlons business !

X, Centrale, Mines, ESE, Sup'aéro, Telecom...

Débutants ou 1ère expérience

Dans un premier temps, vous prendrez connaissance avec l'entreprise en participant activement à la réalisation pratique d'une application de pointe. Cette première initiation sera suivie par une formation complète à nos techniques de vente au sein d'une Division Grands Comptes Industriels.
Ingénieur d'affaires opérationnel, vous pourrez alors prendre en charge la responsabilité commerciale d'une ou plusieurs entreprises multinationales françaises ou étrangères.
Cette fonction, à fort potentiel d'évolution, implique naturellement au sein de notre entreprise, un intéressement financier direct aux affaires et une option d'actionnariat à terme de deux années.
Membre de Syntec, nous sommes un groupe très diversifié, spécialisé en ingénierie informatique technique et industrielle pour des applications de haute technologie civile ou militaire.
Mais rencontrons-nous sans tarder, vous nous parlerez de vos aspirations, nous vous parlerons de votre avenir chez Inforama dont le développement régulier et constant constitue la première motivation de ses équipes.

Robert Guillaumot étudiera votre candidature adressée sous référence LM 5593, à Inforama, 7 rue Pasquier, 75008 Paris.



média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

PARCE QU'UNE FONCTION JURIDIQUE PEUT ÊTRE PLEINE DE VIE ET DE RESPONSABILITÉS
Une importante Société d'ASSURANCES IARD recherche pour son Siège parisien un

RÉDACTEUR SINISTRES CONTENTIEUX CORPOREL H / F

motivé par son métier

Il conseillera, guidera les délégations régionales dans la gestion et le règlement amiable ou judiciaire des sinistres. En liaison avec ces délégations régionales, il gèrera des sinistres corporels importants.

Ce poste convient : à un candidat à potentiel, de formation juridique supérieure, ayant une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction. Il alliera la rigueur du juriste à la qualité relationnelle, la capacité d'analyse à la synthèse, la réflexion à un esprit décisionnel.

Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre Conseil sous référence REM.1.



marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

COLMAR

Filiale d'un puissant groupe industriel multinational, nous fabriquons en très grande série une gamme de biens techniques consommables destinés au grand public. Pour accompagner l'évolution de notre unité alsacienne (250 personnes), nous créons auprès du Directeur d'Usine le poste de :

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

A la tête d'une équipe de quatre personnes, votre mission sera de construire et de faire vivre les outils comptables, le contrôle de gestion et le suivi informatique adaptés aux besoins d'une gestion moderne de l'unité. Vous serez pour cela en relation constante avec la Direction Générale de la société et aurez à jouer un rôle important de proposition. Ce poste convient à un diplômé d'une Ecole de Gestion (ou d'Ingénieur) possédant une expérience significative (3 à 5 ans) de la gestion comptable et financière d'une unité de production industrielle de taille moyenne. Il prépare à une prise de responsabilité supérieure au sein du groupe. La maîtrise de la langue allemande est indispensable.

Merci d'adresser lettre manus. + C.V. et prétentions, sous réf. 4128/M, à Noël MARTIN-BLONDET, Sélé-CEGOS, 2, rue du Musée Guimet, 69006 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM



GRAND GROUPE INDUSTRIEL D'AUDIENCE INTERNATIONALE

Secteur ENERGIE - INDUSTRIES LOURDES

MAINTENANCE INFORMATIQUE

activité SERVICES
(Profitable avec un CA de + de 200 MF)
en REGION PARISIENNE

Une position de **RESPONSABLE MARKETING** H/F
devant devenir le **FUTUR DIRECTEUR DE L'ACTIVITE**

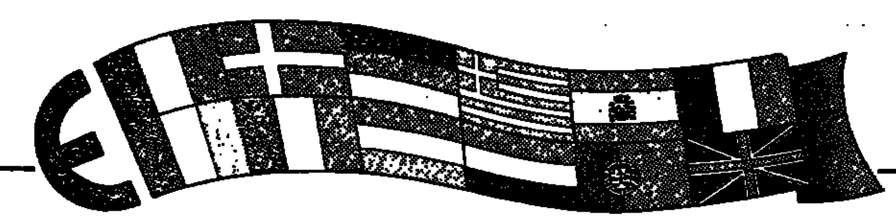
vous attend si :
Vous croyez dans la MAO, la maintenance prédictive, le marché des interventions d'URGENCE, la spécialisation par créneaux des marchés de SERVICES.

Vous avez déjà identifié certains de ces créneaux et vous recherchez une organisation solide pour les investir rapidement.

Vous avez une bonne formation technique acquise dans une Grande Ecole, la volonté d'entreprendre, l'initiative et l'imagination d'un jeune diplômé enthousiasmé par les approches techniques modernes, mais le réalisme d'un homme formé par les dures expériences de terrain dans un contexte international.

Merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite sous réf. 23764 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
recherche pour son Office statistique (EUROSTAT), à Luxembourg (Direction générale de la Commission), un

DIRECTEUR GENERAL (m/f)

Ce service a pour mission de fournir à la Commission les informations statistiques liées aux politiques communautaires, de développer dans un cadre mondial le système statistique européen, de diffuser les informations aux administrations nationales, aux partenaires économiques et sociaux et au public en général.

C'est à une personnalité de très haut niveau que la Commission se propose de confier la responsabilité de ce service: économiste et / ou statisticien, ayant une expérience de management moderne, ainsi que le sens des contacts internationaux et des négociations à des niveaux politiques élevés.

Les conditions de recrutement sont les suivantes:
- ☐ être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté;
- ☐ avoir un diplôme de niveau universitaire;
- ☐ avoir des connaissances approfondies en matière statistique et économique;
- ☐ posséder une expérience de la direction d'une grande unité administrative;
- ☐ posséder des connaissances dans le domaine de l'utilisation de l'informatique;
- ☐ avoir une connaissance approfondie d'une langue communautaire et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue communautaire.

Les conditions de travail et de salaire correspondant à la nature de la fonction seront communiquées directement aux candidats sélectionnés en vue du recrutement.

Les candidatures sont à adresser à:

M. Claude LANDES, Division Structures et Modernisation,
Commission des Communautés européennes, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

Date limite pour l'introduction des candidatures: 24 avril 1987.

La Commission met en œuvre une politique en vue de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.

L.E.R.S

Société de recherche pharmaceutique du Groupe Synthélabo recrute pour son Département de Recherche Clinique un

Biostatisticien

Vous avez complété votre diplôme d'études supérieures par une expérience de plusieurs années dans les problèmes relatifs à la statistique biologique avec, de préférence, des connaissances dans la méthodologie des essais cliniques.

Intégré à l'équipe statistique du groupe de Biométrie du Département de Recherche Clinique, vos principales missions seront :
- le dialogue avec les médecins cliniciens dans la rédaction des protocoles des essais cliniques,
- le traitement des données recueillies au cours des essais cliniques menés aussi bien en France qu'à l'étranger,
- la rédaction d'un rapport statistique concernant ces essais.

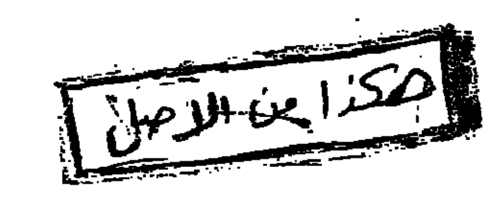
Familiarisé avec SAS, vous utiliserez de façon intensive les moyens informatiques importants mis à votre disposition.

Homme ou femme de contact et de dialogue, vous entretiendrez des relations permanentes avec différents groupes de médecins cliniciens.

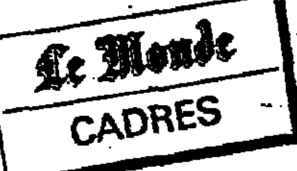
Le poste est basé à Paris.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 8195, à Médio-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.





هكذا من الاصل



technéquip conseil en ingénierie industrielle. Une croissance de 75 % par an.

Notre progression n'est pas dûe au hasard. Par notre compétence et notre méthodologie, nous faisons progresser les entreprises : gain en efficience des installations industrielles, taux de disponibilité accru, choix rationnel des investissements.

Notre métier, c'est de faire surgir ce plus de l'entreprise. Avec elle, nous élaborons un plan directeur et prévoyons des moyens techniques, financiers et humains nécessaires à son projet.
Ce rôle d'animateur dans l'entreprise, c'est vous.

Directeur de projet consultant senior

INGENIEUR, X, MINES, CENTRALE, expérimenté dans la conduite de grands projets industriels, concerné par les technologies avancées, consultant même.
Vous êtes basé à Lyon (ou à Grenoble) mais vos clients vous imposent de nombreux déplacements dans toute la France.
Cette mobilité, jointe à votre formation et votre expérience, justifie la rémunération élevée que nous vous destinons.
Merci de nous adresser votre dossier rapidement sous référence TE/06 M à

SEFOP Rhône-Alpes 17, avenue du Granier - 38240 MEYLAN

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ESSAIS D'ENVIRONNEMENT : L'EXPERIENCE DES TECHNOLOGIES AVANCEES

La haute technicité du Centre, la rigueur des hommes et des méthodes acquises dans les domaines de L'AEROSPATIALE, de L'ARMEMENT et du NUCLEAIRE nous permettent de nous ouvrir aux secteurs des TELECOMMUNICATIONS, de la TELE INFORMATIQUE et du TRANSPORT.

Ingénieur électronique automatismes

TRAITEMENT SIGNAL — INFORMATIQUE TEMPS REEL — PILOTAGE

Participez à ce développement et rejoignez notre Directeur Technique qui vous confiera la responsabilité des travaux avancés dans le domaine du traitement du signal, des logiciels temps réel, des systèmes de pilotage de nos moyens d'essais.
Votre réussite, votre sens du management et de l'organisation vous conduira à évoluer rapidement vers de plus hautes fonctions. Si vous disposez d'une formation technique supérieure type : SUPAERO, SUPELEC, INSA (électronique, automatisme), d'une expérience de 2 à 3 ans.
REJOIGNEZ UN GRAND CENTRE D'ESSAIS EUROPEEN : en envoyant votre CV + prétentions à MERCURI URVAL 14 bis rue Daru - 75008 PARIS, sous la référence 44785 LM.

Mercuri Urval

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU SUD-EST

recherche

CHARGEE DE RELATIONS PUBLIQUES

- Formation sup. (journalisme/attachée de presse)
- 5 années d'exp. des milieux de la presse
- Trilingue anglais-allemand
- Talent de rédaction
- Fréquents déplacements France/étranger
- Salaire 150 000 F+

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo à I G G - M. Liger-Belair 15, rue Fénelon 75497 PARIS CEDEX 10





Les candidats devront posséder :

- une maîtrise en droit privé
- un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle acquise au sein d'une entreprise, d'une banque, d'un cabinet juridique ou de l'Administration des Impôts
- la connaissance du milieu agricole serait appréciée.

Les postes sont basés à Paris et à St-Quentin-en-Yvelines. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Vous adresserez votre lettre accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une photo d'identité et de vos prétentions à C.N.C.A.- Service Gestion des Personnes Réf. MLR/O432 - B.P. 48 78280 GUYANCOURT.

PUBLIVAL

Groupe de sociétés de services en expansion : 450 personnes, CA annuel 200 millions de francs, filiale de la Compagnie Générale des Eaux recherche son

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

Directement rattaché au Directeur Général, de formation comptable supérieure, familiarisé à la conduite des systèmes de gestion très informatisés, il doit animer, contrôler et organiser le travail de deux services centraux (Personnel et facturation) et de trois chefs comptables responsables chacun d'équipes régionales.
La quarantaine, il a acquis une solide expérience dans la tenue, par des services centraux, de comptabilités multisociétés à forte connotation analytique et à structure décentralisée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à SETEX - Direction Générale - 76, rue Garibaldi, 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex, sous réf. 1008 M.

MER ET EXPORT en Rhône-Alpes

Une société française leader dans son domaine, filiale d'un puissant groupe, commercialise en exclusivité sur des marchés en expansion un produit industriel destiné à l'aménagement côtier et portuaire, elle recherche son :



Responsable de la promotion et de la commercialisation, il prospecte et se fait connaître auprès des différents intervenants d'une affaire : organisme gouvernemental, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, (publics ou privés), bureaux d'études et entreprises réalisatrices, il définit le produit, négocie le marché, et assure le suivi lors de la mise en oeuvre en France et à l'Etranger.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (ENSTA, TPE, INPG, ENSEEIHT, ESTP, etc...) connaissant bien l'hydraulique et le domaine des aménagements côtiers en tant qu'ingénieur travaux ou études et désireux d'investir son aptitude au travail en équipe, son réel talent de négociateur dans une activité technico-commerciale nécessitant des déplacements courts et fréquents dans le monde entier.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous référence 503.LY.038 M, à notre conseil Joël BERNARD, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

EMPLOI centor 17, rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE

CONTROLEUR DE GESTION

Groupe de Transports National et International - crée un poste de Contrôleur de Gestion.
De formation supérieure (ESSEC, ESCP, DECS...) une première expérience vous a familiarisé avec les méthodes de contrôle de gestion dans l'industrie.
Rattaché à la Direction Générale, votre mission principale consistera à appliquer au transport les méthodes de l'industrie pour analyser la rentabilité de nos différentes activités et proposer des améliorations : en particulier au niveau des procédures, de l'organisation ainsi que des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour la réalisation de nos prestations.
Vous serez chargé par ailleurs de l'élaboration et du contrôle des différents budgets, des tableaux de bord et de la sortie des résultats prévisionnels.
Ce poste est basé à PARIS. Des missions fréquentes en Province voir à l'Etranger sont à prévoir. La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Merci d'adresser lettre, C.V. et photo en précisant bien sur l'enveloppe la réf. 18187 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche

Contrôleur de gestion

Au sein de la Direction Financière, il sera chargé :
- du suivi et de l'analyse des coûts, par centre de frais, en relation avec le département comptable et budgétaire,
- de l'analyse des résultats par activité et produit *dans une optique de développement d'une comptabilité* analytique, en relation avec les entités opérationnelles,
- du suivi des frais de fonctionnement des différentes filiales gérées.

Pour ce poste «pointu» qui requiert autant de finesse dans l'analyse que dans le contact, nous recherchons un diplômé, d'une Ecole Supérieure de gestion ayant une expérience d'environ 5 ans du contrôle de gestion.
Adressez CV, photo et prét. sous réf. 23685 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MANAGER "LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE" D'UNE IMPORTANTE ET TRES DYNAMIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCES I.A.R.D.

C'est l'opportunité de carrière offerte à un

CADRE D'EXCELLENT NIVEAU

Au sein d'une structure légère, très opérationnelle et très responsabilisante, il aura à manager une équipe siège d'une cinquantaine de personnes et à appuyer nos structures techniques province.

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure justifiant d'une expérience probante d'une dizaine d'années intégrant des responsabilités de management d'équipe.

Le candidat recherché devra obligatoirement avoir travaillé L'IARD en exerçant des responsabilités qui auront concernées un ou plusieurs des domaines suivants : • Souscription • Développement des produits nouveaux • Sinistres • Contentieux • Surveillance du portefeuille • Etudes économiques et financières des résultats • Etude des tarifs.

Leader naturel, il saura insuffler motivation et sens de la performance qualitative à son département. Fin relationnel, il saura s'intégrer aux structures de notre Compagnie et sera capable de travailler en équipe avec la Direction et ses collègues.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions à Marie-France KLEIN - 20 avenue des Tilleuls - 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES sous réf. MCM.1.

Votre candidature sera traitée avec la plus grande confidentialité. Nous mentionner les entreprises avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en rapport. Réponse assurée.

LA DIRECTION COMMERCIALE D'UN GROUPE BANCAIRE
recherche

collaborateur (h/f)

niveau classe IV ou V

Expérience 2 à 3 ans souhaitée.
Ce poste rattaché directement au Directeur Commercial requiert des qualités de communication et d'animation.
Envoyez C.V., photo et prétentions, sous n° 98.169,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

SSI en pointe dans le secteur de la GPAO PMI / PME
recrute

LES INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

qui diffuseront des solutions clé en main sur DEC.
Rémunération très motivante.
Merci d'envoyer lettre + CV + photo à
M. DE KERVIZIC
IMPACT INDUSTRIE - 8, rue des Cordeliers
21400 CHATILLON-SUR-SEINE

PLURIAL

Technologie de pointe

Chef de zone export H/F

Prendre en charge et développer la commercialisation de composants électroniques sur les principaux marchés d'exportation de la zone anglo-saxonne.
- conduire les négociations avec les clients importants,
- intervenir en *support des filiales commerciales et des réseaux de distribution,*
- assurer le suivi et recueillir les informations indispensables pour une meilleure adaptation des options stratégiques de la société.

C'est la mission que vous propose cette société leader dans son domaine, filiale d'un puissant groupe international.
Diplômé de l'enseignement supérieur technique (Grande Ecole d'Electronique), âgé de 30 ans minimum, vous justifiez d'une expérience de la vente à l'export dans un domaine de technologie avancée.
Dynamique, autonome et disponible, vous souhaitez vous investir dans un challenge au sein d'un environnement évolutif et performant.
La pratique de l'anglais est impérative.
Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris et nécessite des déplacements fréquents mais de courte durée.
Merci d'envoyer votre CV complet + lettre manuscrite, sous référence M.522 D, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette mission.



Nous sommes une BANQUE de taille moyenne

qui recherchons pour notre SIÈGE A PARIS

celui

qui animera notre

service comptable central

Il devra conduire l'élaboration des procédures comptables utilisant des moyens informatiques modernes et devra assurer des missions de contrôle.

Il s'intégrera dans une équipe de Direction jeune et dynamique.

Une connaissance de la banque est souhaitable mais non indispensable.

Un diplôme d'études supérieures est nécessaire.

C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au
MONDE PUBLICITÉ sous n° 8479 M
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SCOTI CONSULTANTS

Filiale du Groupe Sogec Marketing, 100 millions de C.A., 120 personnes, notre Cabinet dispose de méthodologies éprouvées dans tous les domaines du conseil en gestion des entreprises.

Notre équipe de consultants en organisation se développe. Nous souhaitons aussi donner une impulsion nouvelle à notre activité de recrutement de cadres.
Dans cet objectif, nous souhaitons intégrer

Consultant HF

Cette fonction conviendra à un(e) professionnel(le) disposant d'une expérience positive dans la recherche par annonce et/ou par approche directe. Rattaché(e) au Président, le(la) titulaire aura une large autonomie pour gérer et développer cette activité à l'intérieur du Cabinet.
Il(elle) couvrira les aspects commerciaux et opérationnels de la fonction à laquelle Georges Romey, créateur du test de l'Arche de Noé, apportera son concours technique dans la phase de développement.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : GR/503/M, à Scoti Consultants, 175 ter rue de Tolbiac, 75013 Paris.

LE GROUPE HERVET renforce son équipe marketing

et recherche

UN CADRE H/F

pour prendre en charge l'animation d'une gamme de produits et la mise en place d'actions commerciales et d'outils d'assistance au réseau.

De formation supérieure, il bénéficie d'une expérience minimum de 2 à 3 ans, acquise de préférence dans le **marketing bancaire.**

Dynamique, imaginatif et concret, il a le goût des contacts et sait convaincre.

Enfin, il aime évoluer dans un contexte autonome.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 215 à BANQUE HERVET, Bénédicte LE TOUZÉ, Département du Personnel et des Relations Sociales, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Pan Chanas

BANQUE SPÉCIALISÉE SUR LES MARCHÉS OBLIGATAIRE ET MONÉTAIRE

recherche
pour renforcer ses équipes opérationnelles

JEUNES DIPLOMÉS

GRANDES ECOLES
SCIENTIFIQUES OU COMMERCIALES

Merci d'adresser dossier de candidature à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, en rappelant bien la référence 65805.

En Alsace

L'assistante de notre Directeur Général

Elle assure tous les aspects classiques d'une fonction de Secrétariat de Direction : rédaction et frappe (traitement de texte) des rapports, courriers, compte rendus, liés à l'activité de la Direction Générale. Mais son rôle va au-delà : impliquée dans les démarches importantes de la Société, elle a une mission de préparation du travail, d'organisation et de coordination ; elle participe à la gestion du personnel Cadres ; assure les liaisons avec le Groupe...

De formation supérieure (Gestion ou Droit, par exemple), elle a au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire, où l'anglais a été sa langue de travail. Peut-être est-ce même sa langue maternelle... Car nous sommes filiale d'un très grand groupe américain : les échanges, écrits et oraux, sont quotidiens et 70% de notre CA est réalisé à l'export. Une troisième langue est bien-sûr un atout.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 145 M à notre Conseil ALGOE. Elle sera traitée confidentiellement par Carole de Chilly.

ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDÉE À L'ACTION

DESSEIN

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
Région Parisienne Sud
recherche

Pharmacien de production

pour assurer la responsabilité des activités de fabrication et de conditionnement d'un de ses services de production.

Il aura à ***optimiser*** *la production en termes de* ***Qualité, Productivité*** *et* ***Délais*** *dans le respect des coûts prévisionnels.*
Homme de terrain, actif et rigoureux, il devra posséder des qualités de gestionnaire et d'animateur pour ***mobiliser son équipe.***
Une expérience minimale de 5 ans dans une fonction similaire est exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. (enveloppe retour) et prétentions s/réf. 6268 à PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

Important groupe de SICOMI et de SCPI
recherche pour son département de
GESTION IMMOBILIERE

responsable

(H.F.)
d'une partie du Patrimoine

Le candidat de formation supérieure doit posséder une expérience de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène - 75008 Paris

P.R.Bley

Entreprise générale de construction cherche pour son bureau de DIVONNE jeune

ARCHITECTE + DESSINATEUR BÉTON ARMÉ

MISSION :
- conception de projets immeubles,
- conception de villas individuelles ou contiguës,
- dossiers d'exécution,
- soumissions,
- CAO disponible.

PROFIL :
- diplômé d'une grande école,
- expérience diversifiée,
- de réelles qualités d'intégration dans une petite équipe organisée et efficace.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions à : CRT SA, CASE POSTALE 147, CH-1196 GLAND.

Société recherche un responsable pour prospecter et promouvoir une lettre d'informations confidentielles à travers le monde.

Qualités requises :
Connaissance du marketing direct.
Parfaite pratique de l'Anglais.

Rémunération :
Fixe + intéressement.

Ecrire avec C.V. et photo
sous Réf. TLX 87 à
DIFCOM
3, rue Roquépine - 75008 PARIS


PARACELSUS KLINIK FRANCE

avec actuellement 5 cliniques en France et faisant partie d'une chaîne de 50 cliniques en Europe et aux Etats-Unis, ayant plus de 5.500 lits

cherche
pour ses implantations dans la région parisienne

UN DIRECTEUR

40 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prière d'adresser votre C.V. à l'adresse suivante :
PARACELSUS KLINIK FRANCE S.A.R.L.
à l'attention du Dr U. SCHLEWING PDG
19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

Consultant

passionné et rigoureux...
en recherche de cadres

Voilà l'homme ou la femme que je cherche, pour renforcer mon équipe de consultants (4 à ce jour) qui, depuis 1978, a fait ses preuves, en recherche de cadres par annonces et par approche directe, dans la pharmacie, la cosmétologie, la chimie, les biotechnologies, mais aussi la banque, le B.T.P., l'informatique et l'électronique.

Exploitant de talent, ce consultant est aussi un homme de développement : il sait utiliser ses relations personnelles et optimiser les relations commerciales qu'il a su créer au cours de sa carrière.

De formation supérieure, il (ou elle) a cinq ans d'expérience du recrutement de cadres en entreprise ou dans une société de recrutement. Il souhaite s'intégrer à une équipe de moyenne dimension (8 collaborateurs) connue pour son professionnalisme.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 554, à M. Jacques TIXIER - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

BRETAGNE.BRETAGNE.BRETAGNE.BRETAGNE.BRETAGNE.BRETAGNE.BRETAGNE.BRETA

Equipage d'ingénieurs cherche coéquipier commercial

Nous sommes une équipe jeune et innovatrice : nous nous sommes imposés en quelques années dans le domaine de l'informatisation et de l'automatisation des usines d'aliment du bétail.

Nous recherchons notre responsable commercial afin d'étendre nos réalisations à d'autres secteurs industriels.

Vous êtes jeune, prêt à partager notre enthousiasme dans une région très attractive : la Bretagne. Votre formation technique, alliée à une première expérience industrielle acquise en production et en méthodes vous aidera à comprendre notre passion pour notre création.

Si, de plus, vous avez le sens du contact, une solide aptitude commerciale (prospection, analyse des besoins, négociation des contrats) et le goût de la gestion (devis, suivi des réalisations), rejoignez-nous, nous ferons équipe ensemble !

Adresser lettre de candidature, CV, à notre conseil chargé de la sélection : GESTION ET METHODES, Consultants d'Entreprise, 1 bis Place du Commerce, 75015 Paris.




GROUPE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
recherche
pour sa filiale en RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Jeune Directeur Adjoint

Votre formation (Ecole Supérieure de Commerce) et votre expérience d'au moins cinq ans d'une direction de PME/PMI de 100 personnes vous permettront de poursuivre la réorganisation administrative et comptable de la Société.

Parallèlement, vous aurez à vous mettre au courant des problèmes techniques et commerciaux relatifs à une exploitation forestière et à une scierie, afin de prendre la direction de la société sous un an. Une expérience précédente en Afrique serait très appréciée.

Vous bénéficierez de tous les avantages du statut d'expatrié.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 18679 M à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX

SAGEM, recherche pour son Siège Social Paris 16e :

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Au sein de la Direction du Personnel et des Relations Sociales, il rejoindra l'équipe chargée des Etudes Juridiques, de la Réglementation Sociale et du Contentieux.

En outre, il interviendra en tant que conseil auprès des Chefs du Personnel des différents établissements.

Nous souhaiterions rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise de Droit + DESS, CIFFOP) ayant acquis une première expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

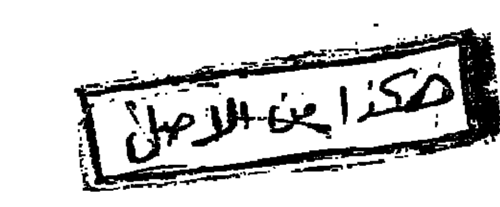
Les qualités de rigueur et de communication permettront à un candidat de valeur d'évoluer, à terme, vers des responsabilités plus larges.

Merci d'adresser vos motivations (lettre + C.V + photo) à :
SAGEM
Services du Personnel
B.P. 215
92000 NANTERRE CEDEX



l'arme de votre réussite

Image Redwood



Le Monde CADRES

ÉDITEUR JURIDIQUE
recherche
pour rédaction FORMULES,
collaboration temporaire d'un(e)

PRATICIEN(NE) DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ayant excell. connaiss. théoriques et prat. Poss. tps part. ou retraité. Adr. C.V. et lettre man. à Mme Renault, 26, crs Albert-Ier, Paris-8e.

MÉCANIQUES THÉORIQUE ET EXPÉRIMENTALE

Société de services de hauts niveaux recherche

INGÉNIEURS POLYVALENTS

Expérience dans au moins deux des domaines suivants :
- études en mécanique des fluides,
- études en dynamique des structures,
- expérimentations,
- thermique,
- traitement du signal.

Lieu de travail :
banlieue Sud-Ouest de Paris.
Voiture nécessaire.

Téléphone : (1) 39-55-55-55
pour information réciproque.

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'un groupe de presse
RECHERCHE

son responsable promotion

28 ans env., 3 a. exp. dans la fonction promotion, ouverture, dynamisme, imagination.
Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s/nº 8480
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy,
75007 Paris.

Société américaine

RECHERCHE

SECRÉTAIRE

de langue maternelle anglaise ou américaine, pour poste à mi-temps.
Adresser C.V.
A BETZ Industries,
B.P. 77312 Marne-la-Vallée
Cedex 02.

Cherchons ÉTUDIANT

en Sciences mécaniques ou physiques.
Langage matern. allemande pour travx traduction d'anglais ou français, vers allemand.

T. RILEM : 45-39-22-33, p. 363.

SITUATION D'AVENIR
dans entreprise en plein expansion rég. S.-O., cadre agréable

OFFERTE A CHEF COMPTABLE

avec expérience
et connaiss. informatiques.

Env. C.V. et prét. s/nº 8477
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

VILLE DE LAON
30.000 hab. – Préfect. de l'Aisne

recrute

UN

CHARGÉ DE MISSION EN AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le poste consiste en l'animation de l'action économique de la Ville. Pour cela, le candidat devra démontrer ses capacités de dialogue avec les partenaires économiques privés, publics ou para-publics.
Il devra être en mesure de suivre des dossiers opérationnels visant à l'installation d'entreprises ou participant au rayonnement de LAON.
Il travaillera en liaison avec le Comité de Bassin pour l'Emploi.
Une exp. est souhaitée et/ou une solide format. économique.

Env. un C.V. détaillé et manuscrit avec photo à
MONSIEUR LE MAIRE
Secrét. général, Hôtel de Ville.

VILLE DE CASTRES (Tarn)

RECRUTE

UN DIRECTEUR ANIMATEUR

POUR CENTRE
NATIONAL JEAN-JAURÈS

Licence ou maîtrise en histoire
+ CAFB ou DUT
de documentation.

Les cand. accompagnées d'une photo, d'un C.V. détaillé et des diplômes seront adressées à :
MONSIEUR LE MAIRE
Direction du personnel
Rue de l'Hôtel-de-Ville,
81108 CASTRES CEDEX.

Ville de Garges-Lès-Gonesse
Val-d'Oise (95141)
recherche

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Option lecture publique.
Titulaire du CAFB. Adresser candidature à M. le Maire.

L'établissement public départemental de Clairvivre 24160 Excideuil

organise un concours sur titres pour le recrutement

DU RESPONSABLE TECHNIQUE

du centre de rééducation professionnelle (homme ou femme). Ouvert aux ingénieurs Arts et Métiers (ou équivalent) ou aux personnes ayant assuré des fonctions à responsabilité dans des établissements d'enseignement ou de formation.

Rens. au 53-50-40-40, p. 430.
Dépôt des candidatures avant le 12 mai 1987.

Nous recherchons nos :

RESPONSABLES CCIAUX

Tél. : (1) 47-70-07-63.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
DE CONSTRUCTION
MAITRE D'OUVRAGE
RECHERCHE UN

VÉRITABLE CHEF DE PROGRAMMES

CAPABLE D'ANIMER UNE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS et de responsables d'opérations.

IL DEVRA ASSUMER
LA RESPONSABILITÉ
- de l'ordonnancement et des méthodes,
- de la gestion technique,
- des appels d'offres,
- des ét. de permis constr.,
- des relations avec l'admin. dans l'ensemble des actes du projet de construct.

IL ENTRETIENDRA
LES RELATIONS AVEC
entreprises, bux d'études, bux de contrôle et assurances.

LES CANDIDATS DEVRONT
IMPÉRATIVEMENT
être âgés de 30 à 35 ans.
ÊTRE INGÉNIEURS
Arts et Métiers ou Centrale et posséder une expérience de LA MAITRISE D'OUVRAGE.

HAUTE RÉMUNÉRATION
si candidat sérieux et stable.

Adr. C.V. détaillé + photo :

NORELL A. CONSEIL

9, AVENUE MATIGNON.
75008 PARIS, qui transm.

Association nationale
du secteur social
recrute
pour son service
législation

UN CADRE

Compétences en Droit social et gestion de la formation continue exigées.
Expérience et qualités d'animation appréciées.
Contrat de 6 mois éventuellement renouvelable.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. le Directeur Général,
UNAADMR
12, rue Jacquemont, 17e.

GROUPE INDUSTRIEL
INTERNATIONAL recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

FINANCEMENT/EXPORTATION

DÉBUTANT OU 1re EXPÉR.

- Analyse des offres.
- Etude et mise en place de la couverture des risques et du financement des contrats à l'exportation.

Formation : Grande école de commerce ou de gestion.
Anglais indispensable.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS.

Adresser C.V., photo et prét. à CONTESSE Publicité, s/réf. 23.799, 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

ATTACHÉE DE PRESSE « PRO »

exigeante, je recrute mon

ADJOINTE

De bonne présentation, vous êtes intelligente, curieuse, dynamique, éclectique et souhaitez prendre de réelles responsabilités auprès d'entreprises leader en participant à leur communication presse.

Vous possédez une formation supérieure (CELSA, DUT, BTS...) et témoignez d'une expérience de 5 ans minimum acquise dans des fonctions variées qui vous ont permis de valoriser vos qualités rédactionnelles, votre esprit de synthèse, votre réflexion. Vous réagissez vite, vous êtes organisée, précise, rigoureuse et vous aimez les contacts, alors peut-être pouvons-nous exercer ensemble, en véritables professionnelles, ce métier difficile !

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à :
Evelyne LEVY,
Résidence Moissan/55,
92800 PUTEAUX.

DEMANDES D'EMPLOIS

20 ans de presse

CHEF DE PUBLICITÉ

rompu aux contacts
Agences de publicité - clients

TECHNICO-COMM.

Relations services techniques
Agences, imprimeries et rédactions

Ecrire sous nº 6949 LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

BATISSONS ENSEMBLE
VOTRE INFORMATIQUE
COMPTABLE ET FINANCIERE

Formation :

Doctorat de 3e cycle en informatique.
Certificat comptable du DECS + ICG.

Expérience :

15 ans en conception et mise en place de systèmes comptables et financiers.

Recherche

Direction Service Informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans Direction Financière.

Ecrire s/nº 8469 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, PARIS-7e.

---

41 ANS - EXPÉRIENCE

direction informatique banque et direction PMI

Cherche poste réelle responsabilité
PARIS - RÉG. PARISIENNE
Etudierait toutes propositions

Ecrire sous nº 8477 LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Montessuy, 75007 Paris

JE SUIS DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

d'une multinationale
HIGH TECH.

VOUS ETES MON FUTUR PDG

Votre ambition est d'imposer l'identité de votre entreprise, en France comme à l'international (en particulier aux USA), d'organiser votre communication interne (fondée sur un projet d'entreprise), si nécessaire d'utiliser des techniques nouvelles de communication et, pourquoi pas, de préparer votre introduction en Bourse.
Vous ressentez le besoin, pour réaliser votre projet, d'un collaborateur proche, sûr et compétent.
Ecrivez-moi sous Réf. AY à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

J.F. 23 ans, DESS IAE de gestion générale, maîtrise AES, licence droit des affaires, étudie toute proposition marketing, gestion générale, gestion du personnel.
Ecrire sous le nº 6948
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

H. 40 ans. Publicité - Relations publiques - Marketing - Commercial - Connaissances presse, tous supports, agences. Ch. place stable.
Tél. : 48-75-56-53

Chef de cuisine intendant, 5 a. exp. étranger, rech. contrat de travail, pays indifférent.
Tél. : 94-63-75-37

J.F. 36 ans maîtrise philosophie + 11 a. d'exp. cadre administratif, ch. emploi dans mais. d'édition, librairie ou travail de collab. avec auteur, etc.
Ecrire sous le nº 8478
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

H. 33 a. permis VL étud. ttes propos. pour emploi stable dans société sérieuse.
Tél. : 48-44-43-74

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication,
recherche
emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants.
Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

Prof. certifiée lettr. class., exp. franç. lat. grec., ch. poste dans un établ. privé ss contrat Paris ou banlieue pour rentrée 87.
Ecrire sous le nº 8481
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.H. 30 ans, licence hist. géo. Stage gestion compta, exp. animation, formation, ch. emploi de secteur jeunesse ou domaine culturel ou insertion prof. en rég. parisienne.
Marc Hautefeuille - 46-81-57-57

J.F. 29 a., ét. sup., lang. franç. angl. suéd. finl., exp. 4 a. resp. vente. Ch. place corresp.
Tél. : 43-07-19-96.

Homme : cherche place comptable de chantier, responsable service paies, sér. référ.
M. VALLOT, 45-42-57-78.

capitaux propositions commerciales

Importante société italienne
constructrice d'électrovannes

CHERCHE

UN CONCESSIONNAIRE/DISTRIBUTEUR
EXCLUSIF POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Envoyer correspondance à :
CASELLA S.P.I. T - 188
20100 Milano Italie

Pour opérations immobilières diverses cherche :
PARTENAIRE FINANCIER
disposant 2 500 000 F
possib. emploi partiel.
Ecr. : MAZET, réf. 59752,
104, rue Réaumur, Paris-2e.

propositions diverses

Aidez-moi à développer mon affaire,
comme si c'était la vôtre.
UNIVERSALIS
45-38-99-05

« Emplois et Carrières de la Fonction publique » nº spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en Région parisienne.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS, 1er ét. s. cour, charmant 48 m² envir. Dble liv., cuis., bains. 43-25-32-56.

6e arrdt

ST-GERMAIN Beau stud. tt cft ref. nf, clair. 685 000 F. T. : 43-25-97-16.

13e arrdt

MONGE-ARAGO

STUDIOS cuis., bains, chauf. central à partir de 440 000 F. Séj. + ch., cuis., wc, bs, chauf. central, asc., à partir de 695 000 F.

Bon imm. ravalé, toiture neuve.
S/place jeudi, vendredi
13 h 30 à 17 h 30, 35, r. Pascal.

15e arrdt

Mº VAUGIRARD

Imm. réc., p. de t., gd stand., parking, calme, soleil, beau living s. jardin privatif, 3 chbres, entrée, 2 bains, 3 wc, office, cuisine, loggia.
19, RUE ROSENWALD
Mardi-merc. 13 h 30 - 16 h 30.

Mº LOURMEL, récent stand. séj. + 4 chbres, 2 sanitaires. 46-33-29-17 - 45-77-38-38.

TERRASSE 140 m²

Très BEL APPART. Living + 4 chbres, 2 bains, balc., box, caves. Px 3.600.000 F.
L'IMMO - 45-74-03-79.

16e arrdt

LUXUEUX 3-4 P., GD LIV. 2 belles chbres, soleil. VIOU, 45-06-53-84 et 60-80-54-94.

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE
Atel. d'artiste 160 m².
Mezzanines cuis. éq., s. de bs. Toit. neuve. Très bon ét. Baies vitrées. Ensoleillé. Calme. 2 300 000 - T. : 42-54-71-95.

Province

VAL DE MOUGINS
Appt 2e étage, 105 m², plus terrasse 35 m², très belle vue, séjour 50 m², 2 chbres, s.d.b., cuisine indép., cave, parking ouvert.
Prix : 900.000 F.
Tél. Paris :
(1) 42-65-25-64
ou MOUGINS : 93-90-06-52.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résid. Paiement comptant chez notaire.
Tél. : 45-44-44-45

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPT. chez notaire.
T. 48-73-20-67, même le soir

GROUPE DORESSAY

rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANG., MARAIS RIVE GAUCHE, 16e-NEUILLY, APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION.
Tél. : 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

RUE DU FOUR

part. propose ds bel imm. ancien calme, dble living + 1 chbre cft 6 000 F + charges. Tél. excl. le soir : 42-49-12-87

CONVENTION et envir. 4 et 5 p. + divers studios, 2-3 p. Prix abordable. Tél. : 47-08-33-06.

ALÉSIA 5 P. s/jard. tt cft, loyer mensuel 8.000 + ch. + parking. Tél. : 43-27-28-60.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 pces et plus.
Tél. : I.S.L - 42-85-13-05

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour ambassades et sociétés.
S'adress. : SERVICE ACCUEIL
Tél. : 42-56-28-16

propriétés

DOMFRONT

Ville touristique
2 h 30 de Paris
15 km de Bagnoles-de-l'Orne à vendre belle maison de caractère comprenant 2 grands appts, tt cft, pouvant être indépendants (2 entrées), cave et grenier. Quartier calme dans site classé.
Prix à débattre.
Tél. : (16) 33-37-85-98
après 19 h.

forêts

A vendre NIVERNAIS
Import MASSIF FORESTIER
TAILLIS s/s FUTAIES, CHENES, 440 ha. + 70 ha (domaine libre à reboiser). Pour ts rens. : Me SABATIER, not. 9, cours Jean-Jaurès. 03000 Moulins. Tél. : 70-46-05-78.

bureaux bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

ÉTOILE

Très grand standing

BUREAUX MEUBLÉS

Toutes durées, tous services
Tél. : (1) 47-27-15-59

Domiciliation depuis 80 F/ms
Av. des Champs-Elysées (Etoile)
Rue St-Honoré (Concorde)
Rue Cronstadt (Paris-15e)
21 bis, rue de Toul (Paris-12e).
Constitution SARL 2 000 F H.T.
INTER DOM. tél. 43-40-68-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides

ASPAC 43-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/SECRÉT. TÉL. BURX

AGECO - 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux - Constitution de sociétés - Télex - Secrétariat
ACCESS - 40-26-15-12

locaux commerciaux

Locations

Nous sommes un centre commercial de premier plan à Clermont-Ferrand.
Vous êtes une enseigne nationale ou commerçant.
Nous vous offrons un local à de super conditions.
C'est un emplacement à saisir.
Renseignements : M. VIAUD, tél. : 73-92-58-43 après 10 h.

L'AGENDA

Animaux

Vds ALEZAN mâle

Trotteur 3 ans, hongre. Peut convenir comme cheval de selle. Très docile. Visible à l'entraînement en Normandie. Tél. le soir après 19 h au : 47-51-22-87.

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % PURE LAINE

PRIX POSÉE : 99 F/m2.
Tél. : 46-58-81-12.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

Pensions

« Hôtels »

UN «CHEZ-SOI
A LA CAMPAGNE»
«EN QUERCY»
AU CŒUR DU VIGNOBLE
DE CAHORS

Forfait «Spécial Pâques»
3 jours ou 6 jours
Exemples :
- 3 jours 1.250 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
- 6 jours 2.400 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
- 3 jours 850 F pour 2 pers. en 1 Etoile NN.

Informations et réservation :
J.-P. LEMOZIT
LE RELAIS DES CHAMPS
CHEZ NADAL
46140 CAILLAC
à 10 km de Cahors.
65-30-92-35 ou 65-30-91-55.

Stages

Dessin, aquarelle, dans un beau village de Bourgogne. De mai à octobre. Atelier La Licorne Bleue. Tél. : 80-96-20-59.

Vacances

Tourisme

Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160)
Hôtel Beachotel 3★★★ av. Alexandre-III, 100 m plage.
Ch. tout conf. restaurant-bar.
Prix réduits.
T. 93-61-81-85, telex 46-15-64

VACANCES DANS LE JURA

Part. loue gd studio 4 pers. tt cft, sur pistes de fond et prox. imméd. station alpin. Métabief, pêche, randonnées ttes sais. Tél. : (16) 81-49-00-72.

Séjours enfants HAUT-JURA
Pâques et vacances été.
Tennis, jeux de plein air, jeux d'intérieur.
Yves et Liliane (37 ans) réservent un accueil familial et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qualité d'hébergement dans leur ancienne ferme comtoise du XVIIIe siècle, confortablement aménagée. Px 1.590 F sem./enfant. Pour tous rens. 81-38-12-61.

annonces associations

Appels

ALLO POÉSIE

à votre disposition
jour et nuit
45-50-32-33

L'AFGHANISTAN SUR MINITEL

tout sur l'Afghanistan
36.15 AGIR* AFG
avec Afrane BP 254
75524 Paris Cedex 11

Réception tél et suivi courrier 800 F/an. ASE, 7, villa de l'Ermitage-75020 Paris. Tél. : 43-58-38-38

Conférences

POPULATION ET AVENIR

organise

le mercredi 8 avril, à 16 h

une table ronde sur le thème

Maternité - Natalité
Dialogue entre deux générations de femmes

animée par

Christiane COLLANGE

avec notamment
Britt LAFFORGUE-DUVILLARD, Sophie BERGER, Geneviève FONTANEL, Dominique GRANGE (écrivain), Pernette CHABOUREAU (A 2), des syndicalistes...

Rens. : 42-25-18-81

CONFÉRENCES-O.I.R.T.

Experts-utilisat. des techn. nouvelles, faites-vous connaît. Aux P.V.D. par l'O.I.R.T. 18, sq. Motte-Picquet 75015 Paris

Sessions et stages

ANGLAIS-FRANÇAIS
ALLEM.-ESPAGN.-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-26-22-64.

VICTOIRE SUR LE TABAC

En 4 semaines, sans chimie doucement mais sûrement, cesser de fumer, sans angoisse ni stress, sans grossir. Sans engagement de votre part.
Informez-vous :
Tél. : (1) 45-61-15-13.

VIVRE SANS TABAC

Pour cesser de fumer par hypnose et auto-hypnose.
Rens. ICP, tél. 47-46-03-62.

SOUFFLE ET RELAXATION

Cours hebdomadaires
première séance gratuite
LES ATELIERS LEPARC
Expression et créativité
Doc. s/dem. au 43-58-39-65.

Dr Ausloos (Univ. Mc Gill Montréal) commence formation thérapie familiale systématique sur 3 ans.
Début 9/06/87 pour médecins psychologues, personnel médical et social.
AIMTREF : 45-44-65-10

COURS D'ARABE

Stages intensifs d'été à partir de juin. Inscription immédiate.
A.F.A.C. 57, rue de Dunkerque.
75009 Paris
T. : 42-82-92-62

L'ÉCOLE ET LA VILLE

15, rue Danielle-Casanova
Paris 1er.
Tél. : 42-61-72-95.
École associative privée (de la 4e à la terminale).
Section A B G
Travail en petit groupe (15 pers. maxi) préparation intelligente aux examens.
Objectif :
Conjuguer l'efficacité et l'aspiration de chacun à l'autonomie.

STRATÉGIE MARKETING
POUR CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
1 stage de 3 jours pour élaborer l'analyse et la stratégie de lancement de votre activité sur le marché.
27, 28 et 30 avril 1987.
BOUTIQUE DE GESTION
DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 Paris
Tél. : 43-55-09-48

STAGES DE MUSIQUE EN VENDÉE
25-31 juillet et 2-8 août. Rock, jazz et folk. Ts niveaux. Ts instruments. Encadrement pro.
Tél. : 51-69-26-53.

ASCENSION 1987
28, 29, 30, 31 mai
STAGE
DE PHOTOGRAPHIE
LE CORPS
miroir de l'âme
Maître de stage
Louis CASTILLE
Guy JOUAVILLE
A.D.O.P.
23, av. Pierre-Marty
31390 Carbonne
Tél. : 61-87-88-58

DESSIN ANIMÉ
Deux pros pour apprendre les techniques class. et modernes du dessin animé : pub, clip, générique ou court métrage. De fin avril à fin juin, le vendredi soir et/ou dimanche (pour adultes), le mercredi (pour jeunes). Soirée d'information le 10 avril, 18 h.
AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, Paris 14e
42-71-33-77 - 43-35-21-50

Randonnées Maroc, Islande, Réunion, Népal, Crète. Mai à oct., pas de portage. 15 j. Crète 5 800 F, 15 j. Maroc 5 700 F, 15 j. Islande 9 300 F, 21 j. Népal 12 800 F. Ass. ZIG-ZAG, BP 342-54006 Nancy cdx.
T. : 83-30-37-79.

INITIATION AU
LANGAGE PASCAL
4 et 5 juin 1987 à Paris
Rens. ADIS, 11 bis, rue Sextius-Michel
75015 Paris. T. : 45-77-66-77

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Louis Assemat,
Alain et Marie-Angèle Chapon,
Jean-Marie Chapon,
Mme Saint-Jean
et ses enfants,
François et Simone Silvie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis ASSEMAT,
directeur général honoraire
de la Banque nationale de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 3 avril 1987, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'église du Suquet, à Cannes, dans l'intimité.

La Bastide du Riou,
35, rue du Pont-Saint-Victor,
06400 Cannes.

— Mme Philippe Aydalot,
son épouse,
Marion,
sa fille,
M. et Mme Maurice Aydalot,
ses parents,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe AYDALOT,
professeur à l'université Paris-I,

survenu le 5 avril 1987, dans sa quarante-huitième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 9 avril 1987, à 16 heures, à l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, 75016 Paris, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Bagneux, vers 16 h 45 (entrée principale).

Il est demandé instamment qu'aucun envoi de fleurs ne soit effectué au domicile.

15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Ses collaborateurs du Centre économie, espace, environnement — unité associée au CNRS — ont la douleur d'annoncer le décès de leur directeur,

Philippe AYDALOT,
professeur à l'université Paris-I,

et prient d'assister à ses obsèques. L'inhumation aura lieu le jeudi 9 avril 1987, à 16 h 45, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

90, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

— Les membres du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs — GREMI — ont la douleur d'annoncer le décès de leur président et fondateur,

Philippe AYDALOT,
professeur à l'université Paris-I,

et prient d'assister à ses obsèques.

90, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

— Le président, les enseignants et le personnel de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur
Philippe AYDALOT.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, 75016 Paris, le mercredi 8 avril, à 16 heures.

[Professeur à l'université Paris-I, Philippe Aydalot était un spécialiste internationalement reconnu dans les domaines de l'économie régionale et l'aménagement du territoire. Il dirigeait le Centre économie, espace, environnement, unité associée au CNRS. Il avait créé en 1986 le Groupe de recherche européenne sur les milieux innovateurs, qu'il présidait, spécialement orienté vers les aspects spatiaux du développement des technologies avancées, au sein duquel il avait su associer quatorze équipes réparties dans le monde, et notamment en Europe et aux Etats-Unis. Auteur de nombreux ouvrages de référence, dont «Economie régionale et urbaine» (1985), il collaborait en outre régulièrement à plusieurs revues internationales.]

— M. Gaston Bonnier de la Chapelle,
son époux,
M. et Mme Michel Bonnier de la Chapelle,
M. et Mme Jacques Sampré,
ses enfants,
Sylvie et Alain Behr,
Gilles Bonnier de la Chapelle,
Evelyne et Patrick Wallet,
Eric Sampré,
Muriel Sampré,
ses petits-enfants,
Julie et Adrien Wallet,
ses arrière-petits-enfants,
Mme André Morot,
sa sœur,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Bazille,
sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux, nièces et cousins,
Et toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Gaston BONNIER
DE LA CHAPELLE,
née Odette Misoret,

rappelée à Dieu, le 31 mars 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le lundi 6 avril, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Massay (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, boulevard Raspail,
75007 Paris.

— La R∴ L∴ Martinovics a la douleur de faire part du passage à l'O∴ E∴ de son Ven∴ Hon∴

Ernest BOTA,

fondateur et président d'honneur
de la Ligue hongroise
pour la défense des droits de l'homme
et du citoyen,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 avril 1987, à 14 heures, en l'église Saint-Cecil, 44, rue de l'Est, Boulogne-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière de Boulogne.

Gem∴ Gem∴ Gem∴ mais Esp∴

— Le docteur Denise Becker-Laroche,
Mlle Nicole Laroche,
ses filles,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LAROCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 avril 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité le jeudi 9 avril, à 10 h 30, en l'église de Courcouronnes (Essonne).

Une eucharistie sera célébrée pour le repos de son âme en l'église Saint-Louis (centre-ville) de Strasbourg, le vendredi 10 avril, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Balard,
75015 Paris.

— *Mme Loube Schirman Lubetzki,*
Les familles Lubetzki, Bornstein, Schirman,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit, le samedi 4 avril 1987, de

Joseph LUBETZKI,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire à la cour de Paris.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 7 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

7, rond-point du Pont-Mirabeau,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le président de l'Œuvre de protection des enfants juifs,
Les membres du conseil d'administration,
La direction,
Le personnel,
Les enfants,
ont l'immense peine de faire part du décès subit de

M. Joseph LUBETZKI,
avocat honoraire à la cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président de l'Œuvre
et l'un de ses fondateurs
dans la clandestinité,

survenu le 4 avril 1987.

— Le journal *le Monde*
a la tristesse de faire part du décès de

Francine MAZZUCCHELLI,

survenu à Paris.

[Agée de quarante-neuf ans, licenciée en droit, Francine Mazzucchelli était entrée au *Monde* en novembre 1970. Assistante de rédaction au service société, elle s'occupait depuis plusieurs années, avec beaucoup de rigueur et d'efficacité, de la rubrique «informations service».
Le Monde s'associe à la peine de sa famille.]

— Gaston Rosé,
Jean-Jacques Rosé, Me Yves Rosé et Monique Rosé, Daniel Rosé, le docteur Françoise Rosé-Flandin, Me Noël Rosé et Edith Rosé,
Céline, Christophe, Isabelle, Jean-François, François, Olivier, Cécile et Florence Rosé
font part de la mort brutale de

Marie-Jeanne ROSÉ,
née Escoffier,
directrice d'école (ER),
ancien conseiller municipal
de Draguignan,
présidente de l'Œuvre de la visite des détenus dans les prisons (Draguignan),

leur épouse, mère et grand-mère,
survenue à l'âge de soixante-douze ans,
le 1er avril 1987.

« Dieu est Lumière »
I Jean, I, v. 5.

50, avenue Carnot,
83300 Draguignan.
112, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
Clos Bellevue,
chemin des Piquatelles,
83920 La Motte.
9, boulevard Deltour,
31500 Toulouse.
38, rue de la République,
83170 Brignoles.

— *Mme Salomé VÉNARD,*
sculpteur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,

est décédée en son atelier, le 4 avril 1987.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 avril 1987, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

[Elle laisse une œuvre importante exposée au Musée national d'art moderne et dans d'autres musées de France et de Belgique.
On lui doit aussi de nombreuses sculptures monumentales taillées pour la faculté de droit de Paris et plusieurs villes de province.]

— Mme Anne-Marie Cordier,
Didier, Martine, Mahaut et Thomas Vidal,
Denis, Armelle et Simon Vidal,
Mme veuve Bendichou,
Yvonne et René Artel,
Les familles Vidal, Cordier, Bendichou et Artel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice VIDAL,

le 31 mars 1987, à 1 heure, dans sa *soixante-sixième année, à Saint-Léonard* (Gers).

Les obsèques ont eu lieu au temple protestant de Fleurance (Gers), le 2 avril 1987, et l'inhumation au cimetière de Saint-Léonard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— En ce onzième anniversaire du décès de

Joseph Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur
au titre militaire,

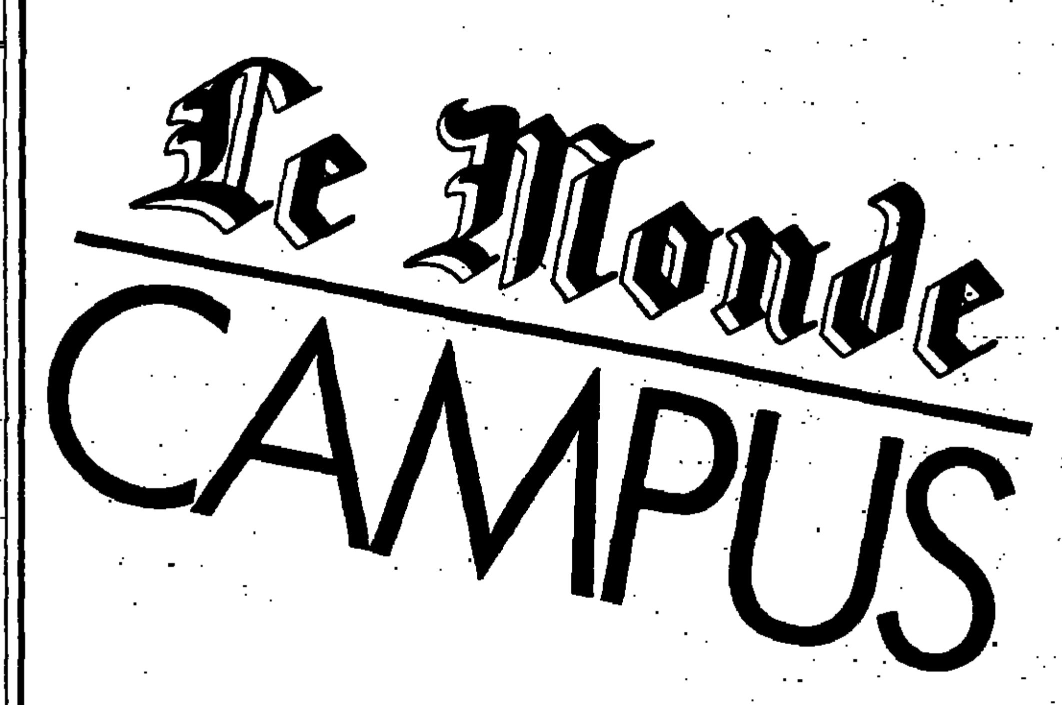
une pensée toute particulière est demandée, de la part de Mme Morer, à tous ceux qui l'ont connu, aimé et restent fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

— Université Paris-X-Nanterre. Le 9 avril, à 9 h 30, salle des Actes (bât. F), M. Apostolidis Charalambos : «Doctrines juridiques et droit international : critique de la connaissance juridique».

— Université Toulouse-Le Mirail. Le vendredi 15 mai, salle du Château, 5, allées Antonio-Machado, M. Jean-Pierre Dedieu : «L'administration de la foi. L'inquisition de Tolède et les vieux chrétiens aux seizième et dix-septième siècles».





Sports

BOXE : championnat du monde des moyens

Leonard mystifie Hagler

Plus de quinze mille spectateurs à Las Vegas et près de trois cent cinquante millions de téléspectateurs dans soixante-quinze pays ont assisté, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 avril, à la victoire surprise de l'Américain Ray « Sugar » Leonard, ex-champion du monde des super-mi-moyens, sur son compatriote Marvin « Marvelous » Hagler, champion du monde des moyens depuis 1980, pour le titre mondial WBC. Deux juges sur trois se sont prononcés à l'issue des douze reprises en faveur de Leonard, qui a touché une bourse de 11 millions de dollars, tandis que son adversaire se consolait avec 12 millions de dollars.

LAS VEGAS
correspondance

Revanche, vous avez dit revanche ? A peine Ray « Sugar » Leonard avait-il rejoint les vestiaires du Caesar's Palace de Las Vegas et réalisé qu'il venait, quelques minutes plus tôt, de battre (aux points) Marvin « Marvelous » Hagler, champion du monde des poids moyen, que la question sifflait déjà aux oreilles des millions de témoins de sa victoire contre nature.

Comment envisager autrement la suite à donner au couronnement d'un convalescent soudain ressuscité, capable, l'espace de douze rounds époustouflants, de ridiculiser un boxeur invaincu depuis onze ans ?

Hagler a juré ses grands dieux qu'on ne l'y reprendrait plus ; Leonard a affirmé que cette récompense suffisait à son bonheur éternel. Mais que vaut la parole d'un boxeur, même déchu ou même comblé, lorsqu'on sait qu'un éventuel post-scriptum à cette rencontre pèserait suffisamment de dollars pour tourner en dérision le produit national brut de plus d'un pays en voie de développement ?

Avant d'entamer son étonnante danse du sclap, avant de mystifier un adversaire étrangement paralysé, les chances de Leonard paraissaient quasi nulles. Eloigné des rings depuis plus de trois ans, victime d'une double opération à la rétine en 1982 et en 1984, réduit depuis ce temps au rôle de commentateur de télévision, le plus félin, le plus offensif des boxeurs de sa génération ne pouvait légitimement rien espérer contre un champion du monde en titre qui, à défaut d'un KO, avait infligé à son dernier challenger cinquante-quatre points de suture.

En appliquant précisément la tactique suggérée au bord du ring, micro en main, aux adversaires successifs de Hagler, en jouant la carte de l'esquive à l'extrême, Léonard est néanmoins parvenu à tenir son pari, à confirmer qu'il n'était pas qu'un illusionniste, un mystificateur, une pure invention des médias. A prouver qu'il était un digne successeur tout à la fois de Muhammad Ali (dont il a engagé l'entraîneur) et de Ray Sugar Robinson (dont il a emprunté l'un des prénoms).

Après eux, et comme eux, il a offert, le lundi 6 avril, une parfaite démonstration de ce qu'est, de ce que doit être, le très controversé « noble art ». Les première, deuxième et troisième reprises qu'il livra face à un Marvin Hagler ressemblant plus que jamais à un bulldozer resteront dans les annales de la boxe. L'opinion se contentera de retenir l'heureuse conclusion d'un conte de fées tout ce qu'il y a de plus hollywoodien. Face à un tel plébiscite, les autorités sportives, même les plus respectées, auront bien du mal à répéter que ce combat, fabriqué de toutes pièces, n'aurait jamais dû avoir lieu.

BENOIT HEIMERMANN.

Le Crédit lyonnais fait crédit sur le golf

Après la planche à voile et la moto, le Crédit lyonnais a décidé de s'intéresser au golf. Ce sport ne compte encore que quelque cent mille pratiquants en France, mais il est en forte expansion dans les couches sociales aisées. C'est ainsi que outre une opération de sponsoring classique des dix omniums régionaux et de l'omnium national (compétitions pour les amateurs classés), la banque va offrir aux joueurs licenciés des possibilités de prêts personnels au taux préférentiel de 10 %. La durée de ces prêts sera de six mois à cinq ans. Ils permettront de financer l'achat d'actions de club privé, les droits d'entrée, l'acquisition ou le renouvellement du matériel et des stages de formation. Les golfeurs se verront aussi attribuer le bénéfice de la « carte premier », qui accroît sensiblement les services d'une carte de crédit ordinaire. Enfin les clubs de golf (cent soixante-cinq actuellement) pourront obtenir des facilités de crédit auprès de la banque qui a mis en place une cellule particulière pour l'étude du financement des nouveaux parcours.

LETTRES

Le prix Ritz-Hemingway à Peter Taylor

Le troisième prix littéraire Ritz-Hemingway a été attribué, au premier tour, lundi 6 avril, à l'écrivain américain Peter Taylor pour son roman *A Summons to Memphis*, publié aux Etats-Unis et à paraître en 1988 chez Gallimard.

Doté d'une somme de 50 000 dollars (environ 300 000 F) par M. Mohammed Al Fayed, propriétaire du Ritz et des magasins Harrod's, ce prix, attribué par un jury international présidé par M. Pierre Salinger, a été remis par Mariel Hemingway, au cours d'une réception à l'Hôtel Ritz. M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture, assistait à cette manifestation. Le Péruvien Mario Vargas Llosa et Marguerite Duras ont été les précédents lauréats.

Jacques Almira lauréat du Prix des Libraires

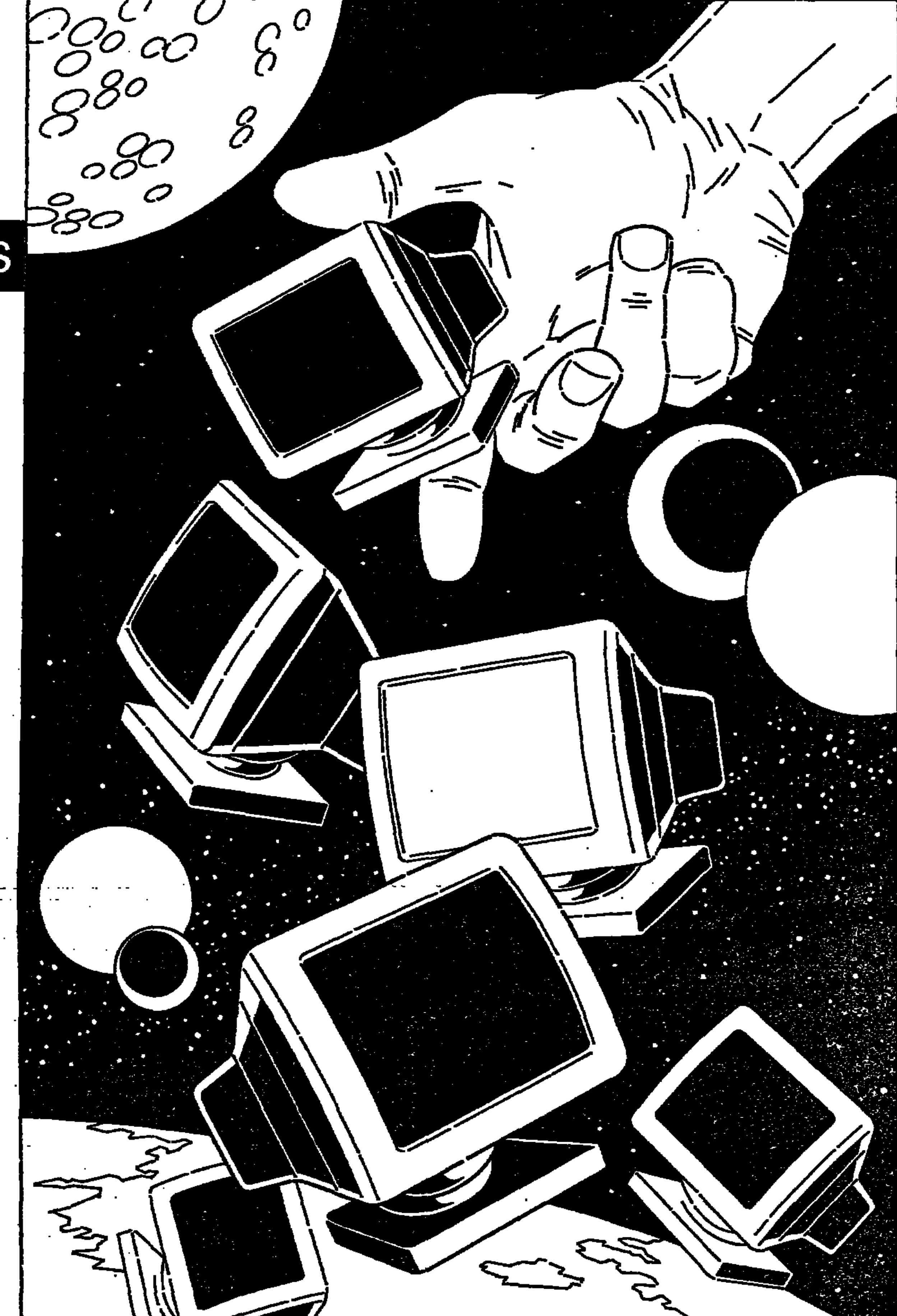
L'écrivain Jacques Almira a reçu, le 6 avril, des mains de M. François Léotard, le trente-troisième Prix des Libraires pour son roman *la Fuite à Constantinople*, paru en septembre dernier au Mercure de France.

Agé de trente-sept ans, Jacques Almira, qui avait reçu le Médicis en 1975 pour son premier roman, *le Voyage à Nosaucratis*, « découvert » par Michel Foucault, l'a emporté sur Jean Raspail pour qui *Qui se souvient des hommes* (Laffont) et Christian Combaz pour *le Carcl militaire* (Seuil). Ce prix est attribué par la Fédération française des syndicats de libraires. — *(AFP.)*

Le Monde

SICOB

II. PERSPECTIVES



Si l'industrie informatique marque globalement une pause, certains secteurs continuent d'avoir le vent en poupe. La conception assistée par ordinateur, qui permet à des ingénieurs d'études de se concentrer sur l'essentiel de leur projet et de laisser l'ordinateur s'occuper des détails, est entrée dans nombre d'entreprises. Côté micro-informatique, l'installation de réseaux locaux dans les entreprises, a pris sa vitesse de croisière. Le traitement de texte, longtemps l'utilisation personnelle par excellence, se professionnalise en une édition électronique qui vient concurrencer l'imprimerie traditionnelle. Le jour où l'on pourra annoncer « Rien de nouveau en informatique » n'est pas encore en vue.

UN CERVEAU NOMMÉ ORDINATEUR

par CLAIRE BLANDIN

« DIS, fais-moi un mouton... ». Un Petit Prince débarquant dans un bureau d'études en 1987 aurait moins de mal que son homologue de *Saint-Exupéry* à obtenir un mouton bleu, rouge ou vert, en quadrichromie et en relief, vu sous tous ses angles, coté et calibré au poil près, voire animé. La poésie en moins. Mais l'efficacité en plus, grâce à cet outil informatique qu'est la CAO (Conception assistée par ordinateur).

Il n'y a plus un constructeur automobile ou un avionneur qui puisse se passer de ses services. La CAO, mariage du graphisme et de l'informatique, a envahi des secteurs variés, des plus grands groupes aux PME. Et pourtant... Après les années folles qui l'ont vu croître au rythme de 50 % par an, le marché de la CAO s'est mis lui aussi à peiner : plus 15 % en 1986, et seulement 10 à 11 % cette année. *Un taux qui* ferait certes encore envie à d'autres secteurs de l'industrie informatique, mais qui paraît bien peu pour une spécialité si jeune.

Les explications sont à chercher tant sur le plan conjoncturel que structurel. Côté conjoncture, l'évolution économique des Etats-Unis, qui constitue *grosso modo*, la moitié du marché mondial de la CAO, en est la principale responsable avec le tassement sensible des investissements, notamment dans les grands secteurs consommateurs de CAO, automobile *aéronautique, électronique, informatique*.

En revanche, le marché européen a connu une progression plus importante, de l'ordre de 25 %, même si les prévisions avaient laissé espérer mieux.

Côté structure, le facteur prix a joué à plein. Chute du dollar, baisse des prix du matériel informatique et surtout transfert des grands systèmes vers les stations de travail : au total, on estime à quelque 30 % la baisse de prix par poste de conception.

Ce facteur devrait encore s'accentuer en *1987* avec le développement des stations de travail et des PC *(personal computer)*, même si ceux-ci sont encore marginaux sur le marché de la CAO. *Cette baisse des prix qui n'affecte* que le matériel donne une place de plus en plus importante au logiciel. D'autant qu'il devient une composante stratégique de la CAO, avec des exigences *plus* grandes formulées par des utilisateurs qui ne sont plus des novices. A l'horizon 1990, les logiciels devraient représenter 25 % de la valeur des systèmes de CAO.

Cette évolution conditionne la stratégie des fournisseurs de systèmes, et notamment des trois premiers mondiaux que sont IBM, Intergraph et Computer Vision. *Ainsi Intergraph, le* numéro deux (environ 600 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1986), cherche à se prémunir contre le ralentissement de son marché en optant pour les stations de travail autonomes et entreprend de se développer, par acquisitions et par accords, dans le logiciel, qui ne constitue actuellement que 15 % de son chiffre *d'affaires*.

Une voie qu'a également suivie Computervision, le pionnier de la CAO, leader de sa spécialité jusqu'en 1984, et aujourd'hui *dépassé par IBM et Intergraph*, même s'il garde la tête en Europe, avec 245 millions de dollars de ventes (sur un chiffre d'affaires total de près de 500 millions). Les difficultés rencontrées par Computervision (80 millions de dollars de pertes en 1985) l'ont obligé à se reconvertir de la vente de matériels à celle des logiciels, qui concentrent maintenant 80 % de son activité.

(Lire la suite page 38.)

Editeurs en pantoufles

L'édition électronique est appelée à prendre de plus en plus d'importance. Elle permet de réaliser « à domicile » des travaux d'impression de plus en plus sophistiqués.

QUE deviendra le visage blême mais serein d'Humphrey Bogart dans la dernière scène de *Bas les masques* ? Debout, tenant un téléphone à la main, il répond aux menaces de son puissant détracteur en donnant l'ordre à ses employés de lancer les rotatives. Dès lors, rien ne peut plus arrêter la diffusion de la vérité coulée dans le plomb, démultipliée par une machine lancée comme un train à pleine vitesse.

Sans aller jusqu'à remplacer une véritable imprimerie, l'arrivée sur le marché de micro-ordinateurs suffisamment puissants et à des prix toujours plus bas accélère singulièrement le grignotage de ce qui était jadis du domaine exclusif des professionnels du Livre, maîtres absolus de leur domaine. Principales intéressées : les entreprises qui consomment de nombreux travaux d'édition. Qu'il s'agisse des rapports d'activité, de comptes rendus de direction, de plaquettes commerciales ou publicitaires, ou tout simplement de catalogues, les travaux d'impression sont généralement confiés – à grands frais – à des sous-traitants extérieurs.

Lorsqu'on connaît les coûts, et surtout les délais, pour des travaux complets d'impression, on hésite avant de réimprimer un catalogue avec de nouveaux produits ou des prix mis à jour. A ce sujet, les prévisions concernant le marché de l'édition électronique (desktop publishing en anglais) sont euphoriques : le cabinet d'études américain Frost and Sullivan estime que la part des documents édités à l'extérieur de l'entreprise passera de 80 % en 1986 à 20 % en 1992. Le marché américain représenterait alors entre 4 milliards et 7 milliards de dollars, contre 500 millions aujourd'hui.

Il est vrai que l'édition électronique permet déjà d'effectuer la totalité des opérations de mise en page sur écran, avec toute la souplesse et la rapidité d'exécution que ce procédé implique. La première étape est celle de la saisie du texte, qui s'effectue à l'aide d'un traitement de texte.

Cela représente déjà une amélioration considérable par rapport à la machine à écrire. En effet, les corrections, ou les modifications périodiques s'il s'agit d'un document commercial, s'effectuent entièrement sur écran sans qu'il soit nécessaire de ressaisir les portions de texte qui ne changent pas. Ensuite, cette saisie n'a lieu qu'une seule fois pour l'ensemble du processus qui mène jusqu'à l'impression : la même disquette sera utilisée pour le logiciel de mise en page et de sortie sur imprimante laser ou, le cas échéant, sur une photocomposeuse.

Si l'on se base sur le matériel actuellement le plus répandu (organisé autour d'un Macintosh Apple), le système d'édition permet l'intégration de textes réalisés avec Macwrite (traitement de texte), de graphiques réalisés avec Macpaint (grapheur) et même de photos saisies à l'aide d'un scanner. La sortie s'effectue sur une imprimante laser qui permet d'obtenir une définition d'environ 14 000 points par centimètre carré, soit une qualité proche de la photocomposition pour des textes, mais parfois insuffisante pour l'inconographie.

La percée du Macintosh sur ce marché s'explique pour des raisons techniques propres à l'édition électronique : le Macintosh possède une interface graphique qui permet la visualisation de plusieurs polices de caractères en respectant le principe standard de WYSIWY *(what you see is what you get)* ; la définition de son écran garantit une bonne lisibilité. La réalisation des pages s'effectue « en temps réel » en déplaçant les documents grâce à la « souris ».

Apple ne s'y est d'ailleurs pas trompé en annonçant cette année des produits qui seront bien utiles aux utilisateurs d'édition électronique sur Macintosh : un écran plus grand, un disque dur interne, un logiciel permettant de gérer les conflits d'accès à une imprimante Apple Laserwriter branchée sur un réseau, une carte de communication permettant à des micro-ordinateurs compatibles IBM de se connecter au réseau local AppleTalk et d'éditer des documents sur l'imprimante laser.

Le Macintosh a également l'avantage de pouvoir gérer une mémoire plus vaste que ne le font les compatibles IBM. C'est important pour les textes comportant des caractères graphiques et surtout des illustrations, lesquelles exigent beaucoup de mémoire (de 0,5 à 2 méga-octets selon la définition désirée).

La couleur résiste

Quand les documents à éditer ne sont que des textes et des graphiques (ce qui est le cas dans la plupart des entreprises), les compatibles IBM suffisent. Ils pourraient rapidement rattraper leur retard maintenant que le logiciel PageMaker – best-seller de la mise en page sur Macintosh – est disponible en version PC. Cependant, les entrepises équipées en compatibles IBM-PC qui voudront faire de l'édition électronique devront consentir quelques modifications encore assez coûteuses et complexes. En revanche, une fois l'investissement consenti (actuellement au moins 50 000 francs), le coût de production d'un document simple est environ cinq fois moindre que par les procédés classiques d'impression.

Cependant, les imprimeurs on encore quelques beaux jours devant eux : la couleur résiste encore bien aux procédés d'édition électronique, et la réalisation d'impressions en noir et blanc intégrant des documents issus de plusieurs sources différentes (textes, photos, graphiques, etc.) reste une opération complexe. En effet, en dehors des solutions très professionnelles fonctionnant sous le système d'exploitation UNIX, ni le système d'exploitation d'Apple ni celui de Microsoft (MSDOS) utilisé par IBM et ses compatibles ne permettent de travailler avec plusieurs programmes en même temps.

Ce n'est donc qu'après avoir « fermé » plusieurs fichiers provenant de différentes application, (grapheur et traitement de texte) que l'on peut les mélanger avec un logiciel de mise en page. Au moment de celle-ci, les documents ne peuvent être modifiés sans interrompre l'opération. Mais cette limitation pourrait elle aussi être levée puisque Bill Gates, président-directeur général de Microsoft a annoncé pour la fin de l'année une nouvelle version de MSDOS qui ne serait pas limitée dans sa gestion de mémoire vive et qui permettrait d'utiliser plusieurs logiciels en même temps.

En attendant, la concurrence entre fabricants sera certainement féroce sur un marché que tout le monde s'attend à voir exploser. C'est en tout cas ce que laisse supposer l'arrivée d'outsiders comme Atari, qui proposera, dès la rentrée, un système complet d'édition électronique (unité centrale 1040-ST, 1 méga-octet de mémoire vive et imprimante laser) pour 20 000 francs...

OLIVIER LANGUEPIN.

Le minitel dans tous ses « autours »

« PÉRIMINITÉLIE » : le terme apparaît en 1984 ; dès l'année suivante, il perd ses guillemets dans les publications professionnelles et recouvre déjà un univers technologique qui se divise en autant de marchés âprement disputés.

D'abord vient l'interface, rebaptisée « connectique » dans le sabir spécialisé qui tend de plus en plus vers l'hermétisme. Bref, il s'agit de cordons ou de boîtes plus élaborés qui permettent de brancher les différents périphériques.

Le premier des périphériques, chronologiquement et quantitativement, est l'imprimante, qui transfère le « contenu » de l'écran sur papier. Ce sont tout bonnement celles qui viennent de l'informatique, adaptées au minitel (carte à processeur, mémoire ouverte et petit logiciel de traitement). A partir de 1 500 F en noir et blanc ; premières couleurs dès 2 500 F ; etc. Ensuite, les prix progressent avec la mémoire et sa capacité.

Une autre façon de stocker l'information consiste à la conserver telle quelle, sur bande magnétique. Les magnétophones modifiés pour devenir compatibles avec le minitel en enregistrement analogique sont les plus accessibles (1000 F à 2 000 F en moyenne). L'enregistrement numérique, qui débouche sur d'autres applications (transmissions vers un écran TV, couplage entre deux minitel, sauvegarde, etc.) revient nettement plus cher : 3 000 F et plus. La troisième voie consiste à stocker les écrans sur une mémoire vive, avec ou sans sauvegarde, mais avec des possibilités de connections accrues : journaux cycliques, couplages avec séquences vidéo sur magnétoscope, téléchargement...

La parole hors de prix

A côté de ces modes de stockage, les aides à la communication (*numéroteurs, coupleurs* acoustiques) viennent tout naturellement simplifier la vie de l'utilisateur en automatisant l'appel des services le plus fréquemment consultés. Le prix suit fidèlement le nombre d'appels programmés : environ 800 F les cinq et 2 000 F les vingt.

On retrouve l'univers plus familier du téléphone avec les répondeurs-enregistreurs couplés à une imprimante, qui mettent le minitel sous tension et le connectent. Ils reviennent au même prix qu'un répondeur-enregistreur téléphonique.

Au-delà, on arrive aux applications interactives et à des appareils tellement conséquents que c'est plutôt le minitel lui-même qui prend des allures de (petit) satellite. Par exemple, un serveur-répondeur-enregistreur intégré dispose de logiciels qui permettent de composer des écrans, de faire de la messagerie, de traiter des arborescences ; également, un formulaire de saisie (agenda, prise de commandes, réservations...) dont la capacité est d'une centaine d'écrans. Le prix est d'environ 30 000 F.

Les autres systèmes audiovisuels sont principalement les copies simultanées sur téléviseur avec ou sans possibilité de connection à un magnétoscope : entre 1 500 F et 5 500 F. Et déjà les premiers codeurs adaptés au réseau câblé coaxial de télévision... Toujours dans le secteur de pointe, les synthétiseurs de parole font naître beaucoup d'espoir pour les non-voyants ; mais, bien qu'ils aient dépassé le stade des prototypes, *il faut rester prudent*, ils sont encore loin de l'idéal et les prix restent très élevés (plus de 10 000 F).

Automates de surveillance

Reste l'immense secteur commercial, qui commence à peine à être prospecté. Les coffrets d'interface pour vidéodisques et d'un manière générale les lecteurs de disques optiques (environ 4 000 F pour le premier seul ; plus de 30 000 F l'ensemble) sont destinés à terme à rendre les mêmes services que les catalogues de vente par correspondance, sinon à les remplacer. Les panneaux d'affichage couvrent également toute une gamme de services directs (de 10 000 F à 200 000 F et plus selon l'importance et la complexité des messages).

Toutes les aides à la saisie s'y ajoutent : des crayons lecteurs de codes à barres (5 000 F à 10 000 F) aux lecteurs de cartes (3 000 F à 7 000 F), en passant par les caisses enregistreuses.

Les deux dernières liaisons possibles concernent les automates de surveillance et ceux que l'on qualifie pudiquement d'automates de gestion des horaires et qui sont ni plus ni moins que la version la plus récente et la plus élaborée des bonnes vieilles horloges pointeuses ! Ces deux applications donnent lieu à des devis préalables et sont élaborées « sur mesure ».

Au SICOB, on peut déjà observer une évolution secteur par secteur ; avec par exemple une progression des micro-ordinateurs en général et des applications commerciales directes (lecteurs de codes à barres, caisses enregistreuses) ; les panneaux d'affichage se multiplient aussi, de même que les lecteurs de disques optiques et les téléprojecteurs.

L'accessoire le plus recherché reste toujours l'imprimante, seule ou associée aux satellites précédents. L'imprimante indispensable, rassurante, qui remplit des feuilles, des classeurs, des étagères et des immeubles... Décidément, la civilisation informatique, qui devait tout simplifier, alléger, remplacer, n'en finit pas de redécouvrir le papier...

MICHEL DROULHIOLE.

Machines à tout écrire

Commandes simples, modifications aisées, fautes d'orthographe corrigées. Taper à la « machine » cesse d'être une corvée pour devenir presque un plaisir.

LE marché des traitements de texte est sans doute celui qui suscite le plus la convoitise des éditeurs de logiciels : il est vrai qu'à eux seuls les traitements de texte représentent près de 30 % des ventes de logiciels pour micro-ordinateurs. Plusieurs raisons expliquent cette situation : le traitement de texte est bien souvent la première étape franchie lors de l'initiation à la micro-informatique. Sa productivité est alors quasi immédiate : les produits récents sont pour la plupart utilisables par des néophytes au bout de quelques heures d'apprentissage. Les gains de temps sont substantiels. La saisie du texte se fait une fois pour toutes directement sur écran ainsi que les corrections, le formatage, et des opérations comme le déplacement de paragraphes, la fusion de documents ou les remplacements automatiques de mots.

Actuellement, plusieurs produits dominent le marché, offrant chacun à sa manière des fonctionnalités différentes.

En premier lieu, l'offre d'un pionnier réputé (Macintosh d'Apple) qui a construit une bonne part de son succès initial sur la fourniture avec l'ordinateur d'un traitement de texte maison (Macwrite) encore très performant. Celui-ci est maintenant vendu séparément, et, Apple ayant annoncé la livraison du millionième Macintosh pour 1987, d'autres firmes ont développé des traitements de texte pour cet ordinateur : Macauteur d'Italsoft, Writer Plus d'ACI et Word, best-seller de Microsoft, adapté de la version pour IBM-PC.

Concernant ces micro-ordinateurs et les compatibles IBM, dont on estime le parc à 8 millions d'unités dans le monde, tous les éditeurs ou presque se sont inspirés de la convivialité inventée par Apple. A commencer par Microsoft, leader mondial du logiciel, qui propose deux produits destinés à couvrir l'ensemble du marché : une version « junior » avec des fonctions limitées (moins de 1 000 francs), destinée aux utilisateurs de compatibles *bon marché* (Amstrad, Tandy et autres), et une version plus perfectionnée comportant notamment un correcteur orthographique (plus de 4000 F).

La performance des options et la rapidité de mise en page ne sauraient être les seuls critères de choix pour un logiciel de traitement de texte. En France, un des produits les plus vendus (Textor, conçu et commercialisé par la société française Talor) a bâti sa réussite sur sa simplicité d'emploi et d'apprentissage : les commandes sont accessibles et visibles en permanence et les procédures de sauvegarde, de chargement et de modification des documents ont été simplifiées à l'extrême. Le succès d'un tel produit, pourtant plus lent et moins performant que ses concurrents, démontre l'importance de l'ergonomie et de l'interface utilisateur pour un logiciel de grande diffusion. Talor commercialisera à partir du mois de mai une nouvelle version de son produit phare un peu plus rapide et disposant de fonctionnalités proches de celles de ses concurrents.

Cependant, de nombreux progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne la compatibilité des produits : un utilisateur qui a commencé à archiver des documents à l'aide d'un traitement de texte peut difficilement envisager d'en changer. La récupération de fichiers d'un produit à l'autre est une opération longue et fastidieuse quand elle n'est pas tout simplement impossible... Ensuite, les procédures de sauvegarde des documents sont encore trop longues et trop rarement automatiques : l'utilisateur imprudent ou simplement inexpérimenté est encore très peu protégé contre une erreur de manipulation ou plus simplement une micro-coupure de courant qui entraîne la perte inéluctable d'un texte stocké dans la mémoire vive de l'ordinateur.

A cet égard, l'annonce par Borland d'un traitement de texte (baptisé Sprint) pour le mois de mai devrait apporter des améliorations décisives sur ces deux points : commandes utilisateur programmables pour retrouver celles d'un autre traitement de texte ainsi que des procédures de sauvegarde automatiques quasi instantanées, sans pour autant interrompre la saisie.

Le marché des traitements de texte recèle encore des possibilités étendues pour les fabricants s'ils s'orientent vers plus de simplicité et de transparence pour l'utilisateur. Les études de marché ne montrent-elles pas que l'acheteur d'un programme n'utilise en moyenne qu'un quart de ses fonctions ?

O. L.

Un cerveau nommé ordinateur

(Suite de la page 37.)

Cette dérive vers la « matière grise » n'est pas pour déplaire aux sociétés françaises. Car, si la France est encore un lilliputien sur le marché de la CAO (elle n'en représenterait qu'environ 5 %), elle se place en revanche comme numéro deux mondial (derrière les Etats-Unis) pour l'exportation de logiciels, avec des sociétés comme Matra Datavision, Dassault Systèmes et Cisigraph et leurs logiciels respectifs : Euclid, Catia et Strim.

Ainsi, Matra Datavision et Sisigraph, qui ont mené des offensives sur le continent nord-américain en 1986, ont vu leur chiffre d'affaires bondir de 35 % pour la première et de 25 % pour la seconde sur un marché qui, globalement, rappelons-le, n'a crû que de 15 %.

Reste que la CAO a encore son avenir devant elle, avec toutes les possibilités qu'elle recèle et qui sont encore peu – ou pas – exploitées : modélisation volumique, simulation de nouvelles applications, aide au diagnostic, optimisation des formes, télémaintenance... D'assistée, la conception deviendra « intégrée », à l'image des « systèmes intégrés de production » avec lesquels, d'ailleurs, elle établira des « connexions ».

Cette intégration se traduira aussi par une plus grande ouverture : les fournisseurs seront capables de « couler » dans leurs logiciels le savoir-faire de leurs utilisateurs ou de faire cohabiter des logiciels différents dans un même système. D'autant que les problèmes de normes, graphiques notamment, iront en se résolvant.

Le revers de la médaille, c'est que la concurrence sera plus multiforme, venue d'horizons différents. Les spécialistes de la CAO, et surtout les premiers d'entre eux, risquent d'avoir du mal à défendre leurs parts de gâteau. A moins que le gâteau ne soit assez grand pour les nourrir tous...

CLAIRE BLANDIN.

Le marché de la CAO

Le marché mondial de la conception assistée par ordinateur (matériel et logiciel) est estimé par Datatech International à 4 100 millions de dollars. Il est dominé par IBM (1 milliard), Intergraph (600 millions) et computervision (500 millions). Les autres constructeurs ont des parts de marché inférieures ou égales à 200 millions de dollars.

Voici les parts en pourcentage des principaux fournisseurs :
IBM 23,9 %
Intergraph 14,8 %
Computervision 11,8 %
Calma 5 %
McDonnell-Douglas 4,5 %
Applicon 4,2 %
Mentor Graphics 4,2 %
Prime 3,4 %
Control Data 2,9 %
Daisy 2,3 %

Ordinateurs entre eux

CONNECTER des micro-ordinateurs au sein d'un réseau interne à l'entreprise : une solution rêvée pour les adeptes de l'informatique « distribuée ». Pourtant, les réseaux locaux sont loin d'être totalement entrés dans les mœurs. La croissance des ventes en 1986 laisse toutefois espérer que le décollage du marché est proche.

L'explosion de la micro-informatique a conduit à imaginer les moyens d'organiser les liaisons à courte distance entre les différents postes de travail d'une même entreprise. D'où la multiplication des réseaux locaux.

Depuis plusieurs années les augures prédisent, avec l'essor de la micro-informatique, l'explosion du marché des réseaux locaux. Force est de constater aujourd'hui que cette explosion se fait attendre : les systèmes *fonctionnant* en réseau ont représenté, selon Infocorp, 7 % des systèmes livrés dans le monde en 1986.

Difficile au demeurant de cerner le marché. Autant d'organismes – International Data Corp (IDC), Infocorp, Frost et Sullivan, Intelligent Electronics – autant d'estimations différentes. C'est que leurs définitions ne sont pas forcément les mêmes. Comme son nom l'indique, un réseau local de traitement de données connecte de manière interne – c'est-à-dire sans passer par le réseau de communication public – des postes de travail (micro-ordinateurs pour les uns, micro-ordinateurs et terminaux pour les autres) afin d'obtenir un partage optimal des ressources informatiques. Selon que l'on inclut ou non les réseaux reliant des terminaux à des systèmes multi-utilisateurs, les chiffres peuvent varier.

Infocorp évalue le marché mondial des réseaux locaux – une évaluation large incluant non seulement *les produits et services* « réseaux » mais les systèmes et postes de travail inclus dans le réseau – à 11 milliards de dollars en 1986. Il y aurait 68 000 « serveurs » – systèmes gérant les réseaux – *et 845 000* « nœuds de réseau » – points de connexion des postes de travail. En cinq ans le nombre de nœuds par serveur a doublé, passant de 5,8 à 12,3. Et le marché en valeur a progressé *au rythme de 68 %* par an. Mais le marché américain est le seul à avoir décollé : en 1986 il représente 70 % du marché mondial.

Europe : triplement en 1986

L'Europe est largement en retard. En valeur, sur une fourchette beaucoup moins large (produits « réseaux » uniquement) que celle d'Infocorp, les estimations de livraisons en 1986 varient de 242 millions de dollars chez Frost et Sullivan à 350 millions de dollars chez IDC. En volume, IDC (qui prend en compte réseaux de micro-ordinateurs et réseaux terminaux) recense 380 000 nœuds de réseaux et Frost et Sullivan 154 000 nœuds. Pour sa part, Intelligent Electronics évalue à 148 500 le nombre de nœuds de réseaux de micro-ordinateurs de type PC.

La Grande-Bretagne à elle seule représente 30 % du marché européen. La France pour sa part est moins équipée. Selon IDC les livraisons françaises en 1986 se sont élevées à 370 réseaux à base de systèmes multi-utilisateurs, terminaux et micro-ordinateurs (connectant en moyenne 50 postes de travail) et à 8 520 réseaux à base uniquement de micro-ordinateurs (correspondant à 37200 micro de tous types). Intelligent Electronics ne recense en France que 23000 nœuds de réseaux PC (et dans ce tupe de réseaux le nombre de micro-ordinateurs connectés correspond au nombre de nœuds).

Les ventes ont beau avoir triplé en un an (de 51000 nœuds en 1985 à 148500 nœuds pour les réseaux PC en 1986), aujourd'hui moins de 5 % des micro-ordinateurs européens sont *connectés à des réseaux locaux*. Historiquement, plusieurs facteurs ont contribué à cette situation. Prix des cartes d'interface, absence de standards, difficultés d'installation, manque de logiciels d'application se sont conjugués pour décourager la demande. Les PME notamment, qui auraient dû être séduites par une solution informatique à base de micro-ordinateurs, ont été rebutées par le prix des cartes et des connexions, et par les difficultés d'installation.

Le règne des petites

La structure éclatée de l'offre joue également un rôle dissuasif. Les pionniers du réseau local, Xerox (qui a *été à l'origine* du standard Ethernet), Datapoint, Corvus, n'ont pas réussi à s'imposer sur le marché (chacun représente de 1 % à 3 % du marché mondial en valeur, de 1 % à 5 % *en volume*). *Les principaux fournisseurs* – du moins en volume – sont des petites sociétés spécialisées, Novell, 3 Com, Fox Research. Leaders aux Etats-Unis, Novell et 3 Com sont également devenus leaders en Europe. Fox Research, moins bien placé aux Etats-Unis, a réussi, grâce aux accords OEM avec Olivetti et Bull, à s'imposer sur des marchés comme l'Italie et la France.

Peu de grands noms de l'informatique, aujourd'hui, sont bien placés sur ce marché. A l'exception de DEC, numéro un en valeur, si l'on prend en compte les réseaux de terminaux. La présence d'IBM, enfin, reste pour l'instant faible. Une anomalie qui ne devrait pas durer : le lancement du « Token Ring » – un réseau conçu sur une architecture dite « d'anneau à jeton » – changera *sans doute* cet état de fait.

Concurrence renforcée

L'émergence des standards, la baisse des prix, l'amélioration des progiciels, la structuration de l'offre devraient donner un coup d'accélérateur au marché des réseaux locaux dans les prochaines années. La croissance enregistrée en Europe en 1986 en est un bon présage. Prudents, les différents spécialistes de l'étude de marché s'en tiennent à des estimations modérées qui, pour le marché européen, se situent dans une fourchette de croissance de 25 % à 35 % par an pendant les cinq prochaines années.

La normalisation est un élément important de cette évolution : les standards à la base des réseaux de type Ethernet, Starlan, Token Ring sont devenus des normes OSI. Encore reste-t-il à multiplier les passerelles entre réseaux différents. Mais le facteur-clé sera la baisse des prix : ceux des micro-ordinateurs, mais surtout des produits réseaux. La chute enregistrée pour les cartes interface devrait s'accentuer dans les prochains mois.

Les besoins croissants des entreprises en échange des données et en communication d'entreprise, leur désir de maîtriser l'informatique au niveau des groupe de travail seront également un *aiguillon*. *Et* un gage du potentiel du marché. A la limite, certains estiment que 100 % des micro-ordinateurs professionnels ont pour vocation d'être connectés, mais Intelligent Electronics *situe le plafond* à 50 %.

Une chose est certaine. L'essor des réseaux locaux, s'il a lieu, se fera dans un climat de concurrence renforcée. Les constructeurs d'informatique et de bureautique, et notamment les fabricants de PC et de compatibles, vont faire des réseaux locaux leur cible privilégiée. Dans le cadre d'une stratégie globale de l'informatique, qui ne consiste plus à vendre des produits mais à offrir des « solutions » à l'utilisateur, tous cherchent à bâtir des solutions « réseau local » : IBM avec son Token Ring, Bull avec Starlan. Une concurrence nouvelle qui rendra la vie dure aux spécialistes des réseaux. Mais qui contribuera sans doute à donner un coup d'accélérateur au marché.

JACQUELINE MATTEI.

Dévoreurs de nombres

CHEZ Peugeot, on ne lance plus les voitures contre un mur pour tester leur résistance aux cho : on simule les « crashs » avec un superordinateur Cray X/MP.

Les « dévoreurs de nombres », les *numbers crunchers*, comme les appellent familièrement les Américains, se rencontraient plus volontiers dans les centres de recherche, dans les grandes agences gouvernementales, ou chez les militaires. Ils pénètrent maintenant en nombre dans les entreprises industrielles. Ce phénomène, récent, tient à ce que l'on sait maintenant, simuler par le calcul des phénomènes aussi complexes que l'écrasement d'une voiture sur un mur.

Mais ces simulations requièrent de formidables puissances de calcul que les ordinateurs traditionnels ne peuvent satisfaire. Les machines classiques exécutent les traitements séquentiellement, instruction par instruction. Pour accélérer le travail, une seule *solution : exécuter simultanément* plusieurs opérations qui concourent à la résolution d'un même problème, traiter les programmes en parallèle. Pour multiplier deux séries de nombres dans un ordinateur séquentiel, il faut réaliser les produits deux à deux. En revanche, un superordinateur entame le calcul sur deux éléments alors qu'il n'a pas encore achevé le travail sur les précédents. Ces machines, capables d'exécuter des centaines de millions d'opérations par seconde, coûtent entre cinq et vingt millions de dollars. Ce qui n'empêche pas leur marché de progresser au rythme de 40 % par an. Près de deux cent cinquante superordinateurs sont installés dans le monde, dont environ 70 % produits par Cray Research à Minneapolis. Le reste du marché est partagé entre Control Data qui produit les Cyber 205, sa filiale ETA, dont le premier modèle, l'ETA 10, vendu à trois exemplaires, affiche une puissance théorique de dix milliards d'opérations par seconde, et trois japonais. Hitachi, Nec et Futjitsu proposent des superordinateurs du même niveau de puissance que les Cray, mais ne réussissent pour l'instant qu'une très timide percée à l'extérieur du Japon. Il y avait un trou entre les puissances de ces machines et celles des ordinateurs plus courants, qui font une opération à la fois. Ceux-ci n'offrent que des puissances de 80 à 400 fois plus faibles que celles des superordinateurs actuels et ne satisfont plus aux besoins croissants de calcul.

Il existait donc un vide, un créneau de marché peu exploré que tout une série de petites sociétés *se sont empressées de combler*, et auquel s'attaquent également les grands constructeurs d'ordinateurs universels. Cette niche, c'est celle des « minisuperordinateurs ». Ils se définissent par leur *puissance* (entre 40 *et* 100 millions d'opérations par seconde) et leur prix (entre 500 000 et deux millions de dollars). Jusqu'en 1985 seuls Control Data (avec les Cyber 840, 850, 860) et FPS offraient de tels produits. Puis est apparue la première « crayette » de Convex Computer Corporation, en mars 1985.

Alliant, Intel, Culler Scientific, Loral, Ametek, Flexible, Scientific Computer Systems, etc., l'ont suivi. Aujourd'hui, Convex assure avoir installé plus de cent cinquante machines dans le monde. Une trentaine de jeunes sociétés sont sur les rangs. Et selon Dataquest, le marché des « minisupers » devrait dépasser le milliard de dollars en 1990.

Les constructeurs déjà en place ont flairé le danger. Cray Research vient de diviser presque par deux le prix de son modèle le moins cher : le Cray X-MP/11 valait 4 millions de dollars, son successeur (Cray X-MP/14 SE) ne vaut plus que 2,5 millions. Les constructeurs de superminis attaquent aussi le créneau. Gould, qui vient de perdre plusieurs contrats en France au profit de Convex (chez Sogitec, Thomson Diffusion d'Images et Dataid Technologies), annonce une gamme de *minisupers*, la *série* NPL. Prime devrait le suivre courant 1987. De leur côté, les fabricants de stations de travail d'ingénieurs s'empressent de signer des accords de distribution avec les constructeurs de crayettes. Apollo met à son catalogue les machines Alliant, Sun a passé un accord marketing avec Culler Scientific et développe une coopération technique et commerciale avec Convex et Alliant.

Enfin, les grands de l'informatique, proposent des processeurs vectoriels en complément de leurs grands systèmes. IBM a annoncé le sien fin 1985 et mène d'importantes recherches sur le calcul en parallèle. Quant à Bull, il offre depuis peu un processeur vectoriel (d'origine NEC) sur sa série DPS 90, elle aussi d'origine NEC.

JACQUES RAMUEL.

Conférences sans frontières

A l'automne dernier, des élèves français ont discuté par ordinateur à bâtons rompus avec leurs camarades canadiens, britanniques ou italiens. Le débat télématique, des plus animés, visait à établir en commun une typologie des groupes rock à travers le monde. Un autre groupe ouvrait une téléconférence sur la vie des Esquimaux.

Les jeunes de RAPPI (1), un réseau télématique international regroupant une cinquantaine d'écoles autour d'un système de téléconférence assistée par ordinateur, ne sont jamais à court d'idées devant leur écran. Pourtant le Canada est loin et lorsque l'école ouvre ses portes en France, les élèves d'Ottawa dorment tranquillement. Aucune importance : grâce à la téléconférence, nul besoin d'être tous présents en même temps pour participer au débat.

Travailler ensemble en différé

La téléconférence assistée par ordinateur (TCAO) n'est pas un nouveau gadget électronique. Sa première apparition remonte à plus de dix ans, au sein même de la Maison Blanche. Aux Etats-Unis, la *computer conference* est devenue pratique courante dans certaines sphères du « business », de l'administration et de l'Université. Concrètement, la TCAO est un moyen de communication permettant d'assister à distance à des « téléréunions ». Plusieurs groupes séparés par les kilomètres et les fuseaux horaires peuvent ainsi travailler ensemble en différé et sans se réunir physiquement. Chaque participant accède à ce club télématique au moment qui lui convient et depuis l'endroit où il se trouve, à l'aide d'un micro communicant ou du minitel.

Parente de la messagerie, dont elle intègre les fonctions, la téléconférence se conçoit néanmoins différemment dans ses modalités d'échange. En effet, elle propose un espace collectif électronique, appelé « conférence », « forum » ou encore « journal », où communiquent les membres du réseau. Par ailleurs, elle s'ouvre toujours à partir d'un thème d'étude précis, aux objectifs bien définis. Même si toute liberté est laissée aux participants de créer des « sous-conférences » pour échanger leurs impressions sur le travail en cours ou tout autre « bavardage de couloir ». Cet espace télématique communautaire se prête donc particulièrement aux tâches qui requièrent une forte interaction entre des acteurs dispersés : gestion de projet à distance, échange d'informations « fines », aide à la décision, rédaction collective d'articles, etc.

Chez Bull, dans la région parisienne, des cadres se connectent régulièrement à des forums au cours desquels ils échangent avec leurs homologues du groupe à Milan, à Boston ou à Amsterdam un savoir quasi encyclopédique. Ainsi, le forum « système expert », constamment nourri de nouvelles questions, permet à chacun de se former sur le sujet ou à l'inverse de répondre grâce à sa compétence particulière. Conçue à l'origine pour élaborer en commun les plans de formation du groupe, la téléconférence a peu à peu glissé vers d'autres usages.

La téléconférence assistée par ordinateur n'est pas un nouveau gadget électronique. Elle permet dès aujourd'hui de dialoguer *d'un continent à un autre.*

Un outil d'importance capitale

On pense tout de suite à l'utilité d'un tel outil dans le domaine de la recherche où la circulation de l'information, d'importance capitale, s'avère souvent très difficile. C'est ce qui a incité la CEE à retenir dans le cadre du programme ESPRIT un logiciel de téléconférence suédois, dont une application implantée sur le serveur de Dublin en Irlande (EUROCOM) permet à plus de quatre cents chercheurs et ingénieurs européens de communiquer entre eux.

Outre-Atlantique, la téléconférence est utilisée dans bon nombre de secteurs professionels. Partie de l'administration fédérale où elle a été développée, elle s'est rapidement répandue dans les milieux de la recherche puis a gagné le secteur commercial. L'offre de services de TCAO aux Etats-Unis s'articule autour de quelques systèmes leaders sur le marché, tels Participate, Compuserve ou EIES, le plus connu. En termes de débouchés, le secteur de la formation semble le plus porteur. Des « universités sans murs » dispensent des sessions de formation par conférence télématique animées par des enseignants depuis les quatre coins du territoire américain. Ainsi Tele-learning – dix-sept mille abonnés, – qui propose une centaine de cours, Connected Education, qui enseigne l'intelligence artificielle ou le Behavioral Sciences Institute, qui forme les cadres d'entreprise à la *business strategy*.

Introduite en France au début des années 80 par Annie Bloch, de l'Association télématique pour les gens, avec le village télématique Thélème, la TCAO demeure dans l'Hexagone le cheval de bataille d'une poignée de spécialistes. En dépit d'un réseau télématique unique – plus de deux millions de minitels installés d'ici à fin 1986, – cet outil de communication de groupe n'a pas vraiment su dépasser le stade d'expérimentations le plus souvent portées par les pouvoirs publics.

Immaturité du public

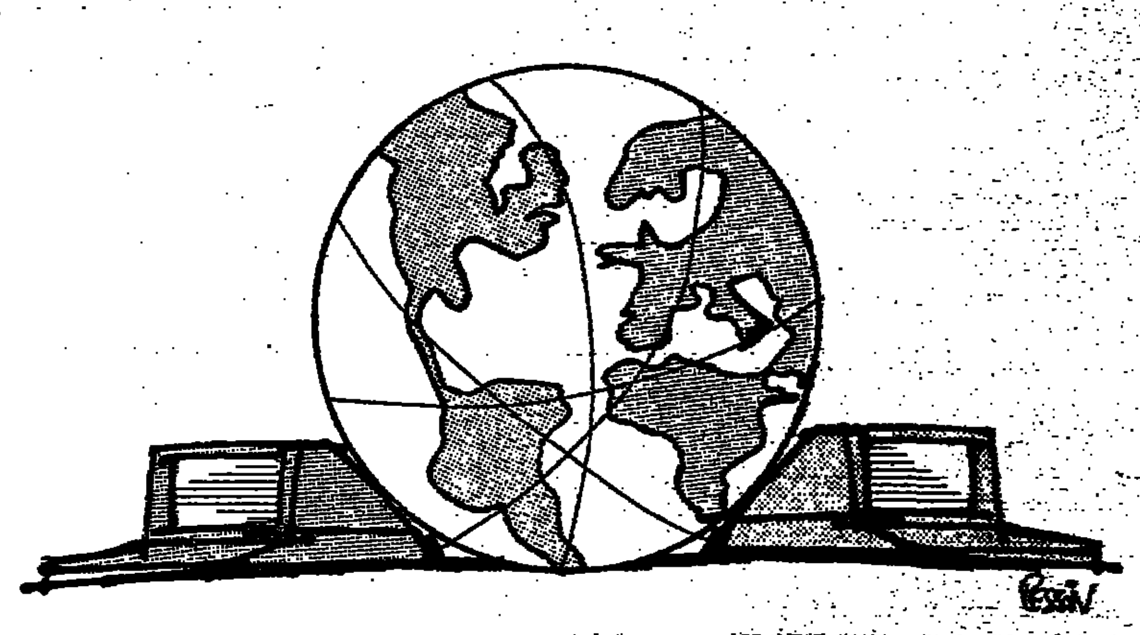
Au passif de la TCAO en France, des problèmes techniques d'abord : complexité des logiciels calqués sur le modèle américain, inadéquation du minitel à des fonctions de traitement de texte et au téléchargement... sans compter le coût prohibitif des communications. Désormais, nombre de ces contraintes sont en passe d'être levées, à mesure que le minitel devient terminal intelligent, que s'abaisse le prix des micros et que grandit leur compatibilité.

Au-delà des butoirs techniques se profilaient jusqu'ici d'autres freins. Notamment l'immaturité d'un public assez sceptique à l'égard de la télématique. Le boom du minitel commence tout juste à générer des usages caractérisés et massifs, comme la messagerie. Et c'est de la pratique que naît l'innovation, ainsi que l'exigence d'une plus-value sur les services.

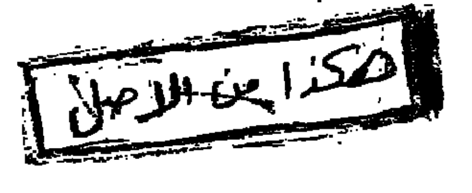
L'explosion des messageries, parmi lesquelles on compte une trentaine de services à usage professionnel, semble en effet faire apparaître une demande de services plus sophistiqués. A cet égard, la téléconférence pourrait bien prendre un essor nouveau, dans la mesure où elle repose sur une communication plus interactive, faisant passer d'une situation de consommateur à une situation d'acteur dans les échanges.

SABINE GRANDADAM.
(Zelig).

(1) RAPPI est un projet géré en France par le CESTA (Centre d'études des sciences et techniques avancées) au sein du programme ANTEM sur les nouvelles technologies éducatives.







Les progiciels Siga Gip, de la Compagnie Générale d'Informatique, gèrent déjà 3 millions de personnes et 1000 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Siga Gip, c'est une gamme cohérente de progiciels pour la gestion du personnel et la gestion financière.

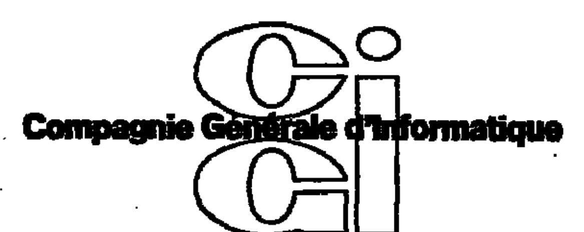
Ces progiciels concrétisent l'expérience acquise depuis plus de 15 ans. La Compagnie Générale d'Informatique en développe constamment la puissance et la convivialité.

Ces progiciels sont mis en œuvre par des experts de chaque domaine qui apportent aux grandes Entreprises et aux grandes Administrations le service complet qu'elles requièrent.

Gage supplémentaire de sécurité, de pérennité et d'évolution de ces progiciels, le Club Siga Gip, où sont représentés les milliers de personnes les utilisant quotidiennement.

Sur plus de 500 sites dans le monde, 1800 entreprises parmi les plus prestigieuses, regroupant plus de trois millions de personnes et totalisant 1000 milliards de chiffre d'affaires, ont déjà choisi Siga Gip.

Siga Gip, par son efficacité, accompagne les grandes Entreprises sur le chemin de la rentabilité.



L'Energie Créative
17, rue de Tolbiac 75013 Paris - Tél. : (1) 45.84.12.60.

Vers la fin des pannes ?

JUSQUE vers 1965 environ, le personnel des usines de fabrication de matériel électronique n'était sensibilisé qu'à une seule notion représentative de la qualité : la durée de vie des matériels. Avec le remplacement des tubes électroniques par les semi-conducteurs et l'augmentation de la durée de vie de la plupart des composants bien au-delà de dix ans, une autre notion est devenue l'objet de préoccupation dans les usines : la fiabilité, qui est la faculté, pour un matériel, de ne pas tomber en panne. Depuis le début des années 80, enfin, arrive un véritable traumatisme pour le personnel de ces usines : le « zéro défaut ». Il s'agit de produire avec un soin tel que tout contrôle en fin de chaîne de fabrication devienne inutile : le matériel produit doit être toujours bon.

Ce concept de « zéro défaut » n'est pas une mode. C'est une révolution culturelle importée du Japon que le monde occidental doit assimiler car son incidence sur les coûts de fabrication est considérable. Dans ce domaine, nous avons non seulement cinq ans de retard sur le Japon mais un handicap dans les mentalités qui ne sera peut-être pas compensable en pratique, du moins à moyen terme.

On confond souvent durée de vie et fiabilité, qui sont des notions pourtant bien différentes. Un exemple : il est rarissime qu'un accumulateur de voiture ne fonctionne pas ou tombe en panne lorsqu'il est neuf, sa fiabilité est excellente. En revanche, sa durée de vie est faible car sa capacité diminue au cours du temps.

En matière de composants électroniques, les progrès de la durée de vie ont été impressionnants ces trente dernières années, au point que l'on n'en tient plus compte en général. Les seuls composants pour lesquels la durée de vie compte encore sont les tubes, spécialement les tubes d'émission qui fonctionnent sur des satellites, les diodes laser en particulier celles des lecteurs de disques compacts, les têtes magnétiques de magnétophone ou magnétoscopes, comme des claviers, enfin les accumulateurs ou les piles. Pour les semi-conducteurs, les durées de vie se comptent en millions d'heures ; le matériel qui les incorpore mourra donc avant eux.

Une révolution importée du Japon : produire avec un tel soin que le matériel fabriqué soit toujours bon.

La notion de fiabilité ne cesse en revanche de prendre de l'importance, tout simplement parce que le public dispose de plus en plus d'appareils électroniques et qu'il tolère de moins en moins les pannes. Ainsi, en vingt ans, la fiabilité des téléviseurs a été multipliée par dix sinon plus. Ces derniers temps, les progrès ont été considérables : Hewlett Packard par exemple a *amélioré* par cinq la fiabilité de son matérieul d'instrumentation en cinq ans. Alors qu'il est possible de faire encore mieux, certains fabricants, aujourd'hui, se posent des questions : est-il nécessaire d'investir pour qu'un ordinateur personnel ne tombe en panne qu'une fois tous les vingt ans, alors que l'on sait très bien que l'utilisateur changera de matériel après cinq ans ? C'est dans cette situation qu'arrive la notion de zéro de défaut. Née des composants électroniques, elle est en train de s'étendre à tous les matériels produits par les usines d'électronique ou d'autres secteurs.

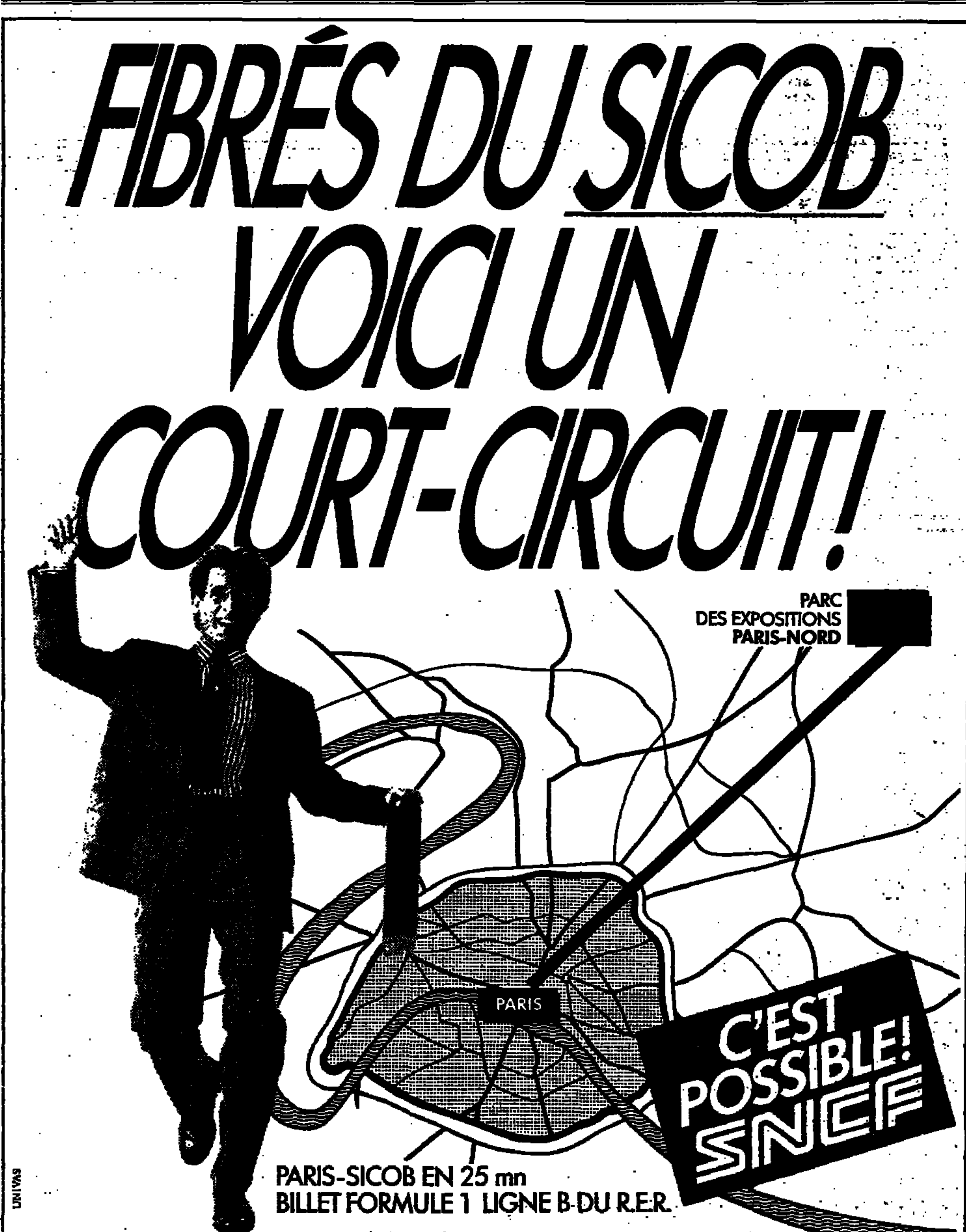
A la fin des années 70, il était encore courant que les fabricants de composants, de semi-conducteurs en particulier, livrent des lots comportant environ une pièce hors spécifications pour mille. Sans contrôle des pièces en entrée d'usine, les fabricants de systèmes incorporant 500 composants, valeur courante pour un ordinateur moyen par exemple, auraient donc constaté qu'en fin de chaîne un ordinateur sur deux ne fonctionnait pas. D'où l'existence de ces fameux « contrôles d'entrée » pour les composants qu'aucun industriel n'aurait seulement imaginé supprimer autrefois.

Or le monde occidental a brusquement découvert, il y a neuf ans exactement, que les fabricants japonais de semi-conducteurs avaient pris une avance considérable sur eux concernant la fiabilité et les taux de rejet (d'où l'origine du fulgurant succès des mémoires japonaises). Sans le dire, les Japonais s'étaient donné pour but ultime de livrer avec « zéro défaut », afin que leurs clients puissent, en toute confiance, supprimer les contrôles d'entrée dans les usines et même, éventuellement, supprimer les stocks de composants.

La réaction fut immédiate chez les fabricants de semi-*conducteurs occidentaux; mais,* chez les fabricants de systèmes, ce n'est que depuis peu que le concept est assimilé. Il faut du temps pour que les directeurs d'usine comprennent que ce qui est si appréciable de la part d'un fournisseur japonais peut aussi être appliqué à chaque étape de fabrication dans leur propre usine; si chaque maillon d'une chaîne produit bien, avec son propre contrôle, toutes les pièces ou presque arrivent bonnes en fin de chaîne, d'où économies de dépannage, d'immobilisation de matériel non fonctionnel et de stocks tampons. Appliqué à des machines automatiques, le concept de zéro défaut paraît très rationnel. Appliqué aux hommes sur des chaînes non automatisées, il demande de faire appel à la conscience professionnelle sans engendrer des contraintes traumatisantes. Pas facile.

Où en est-on aujourd'hui pour les semi-conducteurs qui tirent toujours le concept du zéro défaut ? Les Occidentaux rattrapent progressivement leur retard. Les circuits intégrés moyennement complexes sont encore livrés, aujourd'hui, avec un taux de déchet un peu plus élevé que cent par million de pièces. On se rapproche donc du seuil, estimé à cinquante par million de pièces, en dessous duquel les fabricants de systèmes pourront, d'un pur point de vue économique global, supprimer les contrôles d'entrée. Ces contrôles sont d'ailleurs déjà supprimés parfois pour des composants simples en provenance du Japon pour lesquels les taux de rejet peuvent descendre au-dessous de dix par million – l'appareil de contrôle pourrait faire plus de dix erreurs par million de tests. Certains fabricants japonais de calculettes par exemple en sont déjà à l'étape suivante : leurs fournisseurs de composants chargent eux-mêmes, parfois chaque jour, les différents maillons d'une chaîne de fabrication. Plus de contrôles, plus de stocks... et des taux de rejet en fin de fabrication des calculettes intérieurs à un sur dix mille.

RICHARD DEVANZ.



La mécanique aussi

L'INFORMATIQUE rapetisse *à pas de géants. Les* fantastiques progrès dans la technologie du silicium et l'intégration des circuits ont fait que *toute* calculatrice de poche programmable soutient la comparaison avec les monstrueux enchevêtrements de câbles et de lampes des années 50. Et les limites à la miniaturisation de l'électronique, ne sont encore atteintes.

Mais l'électronique n'est pas tout. L'informatique, c'est aussi de la mécanique, laquelle progresse d'un pas plus lent. Pour tout ce qui assure la communication avec l'homme, c'est l'échelle de ce dernier qu'il faut prendre en compte : on pourrait matériellement diviser par dix la taille des touches d'un clavier ou celle des caractères d'une imprimante, mais ce serait les rendre inutilisables. Même là où l'homme n'impose pas ses propres contraintes – connexions électriques, lecteurs de disques et de disquettes, évacuateurs de chaleur... – la réduction des tailles est moins rapide que pour les composants électroniques. Elle est cependant importante justement parce qu'elle a bénéficié des développements technologiques réalisés pour les composants électroniques.

L'évolution des disques et des disquettes en est un bon exemple. Les premières disquettes au format 5 pouces un quart permettaient tout juste d'enregistrer 100 kilo-octets d'informations. Le méga-octet est maintenant dépassé, et des prototypes atteignent 5 ou 10 méga-octets. Cette augmentation des densités a permis une réduction des tailles, et le standard 3 pouces et demi, qui offre couramment 720 kilo-octets de mémoire sur une disquette qu'on peut transporter dans sa poche de chemise, paraît devoir supplanter son prédécesseur. Son succès tient aussi à des améliorations dans le dessin, qui rend ces disquettes beaucoup moins fragiles. Parallèlement, on a réduit l'épaisseur des lecteurs de disquettes, au point que deux lecteurs superposés tiennent maintenant dans la place qu'un seul exigeait il y a cinq ans.

Il en est de même pour les disques magnétiques. L'augmentation des capacités est allée de pair avec celle des durées de vie (temps moyen entre pannes), qui dépassent 10 000 heures d'utilisation. Un constructeur, la société américaine Tandon, a récemment présenté le Personal Data Pac, qui est un disque amovible. Mais à la différence de ses prédécesseurs, c'est ici tout l'ensemble disque et système de lecture qu'on peut *retirer de l'ordinateur, et non le* seul support de l'information magnétique. Cela permet d'enfermer l'ensemble dans un boîtier étanche, sous atmosphère neutre, à l'abri des poussières. Un système de garage automatique fait que la tête de lecture et d'écriture, qui, pendant la rotation du disque, flotte aérodynamiquement à une fraction de micron au-*dessus de* la *surface, s'écarte de* celle-ci dès la fin de l'utilisation, et que rien ne peut venir en contact avec la couche magnétisée quand on manipule le boîtier.

Des amortisseurs efficaces complètent le système, et le directeur technique de Tandon-France n'hésite pas à frapper du boîtier sur la table pour convaincre l'interlocuteur, opération qui serait très déconseillée pour nombre des disques actuellement en service. La capacité, pour l'heure de 30 méga-octets, devrait bientôt passer à 100 méga-octets.

L'augmentation continue de la capacité des enregistrements magnétiques tient à plusieurs facteurs. L'un est la réduction de la taille des têtes, qui permet d'avoir mille pistes par pouce (2,54 centimètres). Les bobinages, autrefois réalisés avec des fils très fins, sont maintenant constitué de dépôts conducteurs sur un substrat isolant (alumine), par des procédés directement dérivés de ceux utilisés pour la réalisation des circuits électroniques.

La plus grande finesse des enduits utilisés pour former la couche magnétique a aussi joué. On a aussi amélioré les procédés de modulation qui transforment le flot de données binaires à mémoriser en un signal inscrit sur le disque. A l'origine, on utilisait la modulation de fréquence (FM). Puis les constructeurs ont adopté une modulation de fréquence modifiée (MFM) – pour les disquettes, ce changement s'est traduit par le passage de la simple à la double densité. Depuis quelques mois – quelques années en laboratoire, – on utilise le système RLL (run lengths limited), qui permet, à surface magnétique donnée, d'augmenter de 50 % l'information stockée. Mais le RLL exige, pour l'électronique de lecture et d'écriture, des circuits plus rapides, encore trop coûteux il y a quelques années.

Encore un progrès *dérivé de* ceux de l'électronique qui « tire » donc les autres technologies utilisées en informatique. Et comme il reste de la marge, les ordinateurs n'ont pas fini de rapetisser.

MAURICE ARVONNY.

Toujours plus petit

DIVISER par deux les dimensions d'un élément de circuit intégré, c'est quadrupler le nombre de ces éléments, à surface donnée de puce. C'est aussi doubler la vitesse de fonctionnement. Compte tenu de quelques autres avantages – et malgré un inconvénient sérieux, l'augmentation de la chaleur à évacuer – c'est plus que décupler les performances du circuit. D'où la course à la miniaturisation, et une question bien naturelle : où celle-ci s'arrêtera-t-elle ?

« Impossible n'est pas scientifique », pourrait-on écrire, en parodiant une affirmation plus célèbre et moins exacte. Quand une technologie atteint ses limites, une autre est en général prête à les transgresser. Le transistor n'avait rien de commun avec la triode, si ce n'est d'accomplir les mêmes fonctions. Pareil changement peut un jour se reproduire avec l'effet Josephson, l'opto-électronique, voire des conceptions quelque peu hasardeuses que suggèrent la chimie des polymères ou la biologie.

Il faut donc raisonner à principe de fonctionnement inchangé. On supposera aussi que les moyens d'une nouvelle réduction existent, au plan technique – c'est prouvé – comme au plan économique – ce l'est moins. Les physiciens semblent alors s'accorder sur des valeurs de 0,2 à 0,4 microns comme plus petite dimension linéaire des éléments actifs.

Une raison est qu'un transistor ne se comporte comme on l'attend que s'il est traversé par assez d'électrons. S'ils sont trop peu nombreux, les fluctuations statistiques interviennent, ainsi que des effets quantiques. Des laboratoires étudient depuis quelques années des « semi-conducteurs quantiques » et trouvent d'intéressantes *propriétés. Mais il s'agirait* vraiment d'une nouvelle électronique.

Autre limitation : les rayonnements ionisants naturels font apparaître transitoirement des électrons supplémentaires par rapport à ceux normalement présents. S'ils deviennent trop nombreux, ils faussent le fonctionnement. On sait corriger ces erreurs si elles sont assez rares. La réduction de la taille des cellules les rend plus fréquentes.

La contrainte la plus forte paraît être le risque de décharge électrique entre éléments voisins. Un circuit « logique » fonctionne entre deux niveaux de potentiel – c'est-à-dire d'énergie des électrons – qui représentent les deux bits « 0 » et « 1 ». Or l'agitation thermique fait fluctuer cette énergie; à température ordinaire, cela correspond à des variations de potentiel d'environ 0,25 volts. L'écart entre les deux niveaux doit donc être très supérieur à cette valeur. A potentiels donnés, plus on réduit les dimensions, plus les forces électriques deviennent grandes dans les zones de transition (les jonctions). D'autre part, *pour réduire l'épaisseur de ces* jonctions; il faut augmenter le niveau du dopage, cet enrichissement du silicium en atomes donneurs ou accepteurs d'électrons. Cela réduit les forces électriques maximales que le silicium peut supporter. Le point de croisement entre ces deux effets contradictoires est atteint pour des dimensions peu inférieures à *0,4 microns.*

Une solution est alors d'abaisser la température. Maintenir un circuit intégré à la température de l'azote liquide n'est ni très difficile ni très coûteux, et divise par quatre les fluctuations thermiques. Ce refroidissement peut pourtant être une sujétion fort gênante, tout dépendant de l'usage auquel est destiné l'appareil contenant le circuit intégré.

M. A.

Après la mort de Jean-Baptiste Doumeng

Dans un télégramme adressé, le lundi 6 avril, à Mme Denise Doumeng, l'épouse du président-directeur général d'Interagra, mort dans la nuit de dimanche à lundi, le président de la République a rendu hommage au *« patriote, doté de fortes convictions et d'un exceptionnel esprit d'entreprise »*. *« Il a,* écrit M. Mitterrand, *toujours recherché, en contribuant au développement des échanges internationaux, à œuvrer au rapprochement des hommes de tous les pays. »*

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, écrit qu'il gardera *« le souvenir d'un homme bon dont la fidélité au communisme force le respect. (...) D'autres auraient pu céder aux extraordinaires pressions qui s'exercent sur un homme d'origine modeste, dès lors qu'il exerce des responsabilités élevées. Pas lui »*. M. Marchais rend hommage au pionnier de la coopération avec l'URSS, à *« son sens élevé de l'intérêt national »*, mais aussi à *« son sens de l'humour qui était devenu légendaire »*. Lundi, le comité central du PCF avait observé une minute de silence et l'agence Tass a immédiatement réagi, soulignant que Jean-Baptiste Doumeng *« était un grand ami de l'URSS »*.

Le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a mis l'accent sur *« l'estime que, par-delà les convictions différentes, il avait pour les intuitions commerciales du PDG d'Interagra, ainsi que pour le mérite qu'avait eu l'ouvrier agricole Jean-Baptiste Doumeng à accéder à la responsabilité de grand courtier du commerce agricole »*.

Dans un texte commun, les deux anciens ministres de l'agriculture, Mme Edith Cresson et M. Henri Nallet, estiment qu'il fut *« l'un des premiers à saisir l'importance du commerce international pour notre agriculture »*. Pour M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, *« sa disparition crée un vide important »*. Pour le MODEF, qui rappelle qu'il fut l'un des fondateurs de ce syndicat avant de rejoindre la FDSEA de Haute-Garonne, cette *« personnalité marquante du monde agricole »* était devenue *« plus un industriel qu'un agriculteur »*.

L'ancien ministre Michel Poniatowski a déclaré : *« Sans partager ses opinions, nombre de ses amis lui étaient reconnaissants du rôle utile de liaison qu'il a voulu jouer entre des camps opposés dont il souhaitait éviter l'affrontement. »*

Jean-Baptiste Doumeng sera inhumé vendredi à 15 heures à Noé (Haute-Garonne).

Trois hommes pour une succession difficile

Toujours entre deux capitales, entre deux avions, entre deux contrats, « Batistou », comme l'appelaient ses amis de Noé, près de Toulouse, est venu mourir chez lui, dans sa maison qu'il rejoignait presque chaque vendredi. La disparition de Jean-Baptiste Doumeng, surnommé « le milliardaire *rouge* » – milliardaire parce qu'il brassait depuis quarante ans des affaires au chiffre confortable, rouge parce que communiste depuis l'âge de seize ans, – a été saluée avec émotion tant par la classe politique que par la profession.

La place qu'il avait prise dans le négoce français comme ses relations privilégiées avec l'Union soviétique en ont *fait* un intermédiaire utile quel que soit le gouvernement, sous M. Giscard d'Estaing comme sous M. Mitterrand. Sa façon de jongler avec trente produits et soixante-quatre pays était appréciée notamment des États du tiers-monde pour lesquels le troc ou les opérations triangulaires suppléaient avantageusement à la faiblesse des moyens de paiement. Toutefois nombre de ces *opérations ont été critiquées*, notamment les investissements industriels réalisés dans certains de ces pays.

Avec l'URSS, la position de Jean-Baptiste Doumeng s'était renforcée depuis deux ans, après l'accession de Mikhaïl Gorbatchev à la direction du Parti communiste soviétique. Si depuis un an, il avait pris du recul pour la gestion de son groupe, il travaillait sur quelques grands dossiers qui lui tenaient à cœur et surtout au protocole avec Moscou qui devait *porter sur un volume d'affaires de* 6 milliards de francs.

Cette place dans l'agriculture française et dans les relations internationales, avec les pays de l'Est, le tiers-monde, mais aussi l'Espagne et l'Italie, comment sera-t-elle mainte*nant tenue, tant à l'Union des coopé*ratives agricoles du Sud-Ouest dont il était le président, qu'à la compagnie Interagra, dont il était le président-directeur général ?

Pour le court terme, il n'y a pas de péril, ni pour l'une ni pour l'autre.

La maison Interagra est tenue depuis longtemps par l'ami, le complice, de Jean-Baptiste Doumeng, *Gustave Grandin*, cinquante-huit ans (1). Cheville ouvrière du groupe, il n'est pas cependant l'homme des « marchés ». Pour ce rôle-là, Jean-Baptiste a poussé son fils cadet Michel, trente-quatre ans, sur le devant de la scène, notamment moscovite. Il dirige aujourd'hui la SCIII (Société internationale Interagra-Ipitrade) ; il est aussi le président-directeur général de la Compagnie européenne de pétrole. Le fils aîné, Jean-Louis, trente-six ans, s'occupe lui des affaires intérieures, avec la société des Silos du Sud-Ouest et l'exportation, aussi, vers l'Espagne et l'Italie. *Des trois hommes, Michel Doumeng* apparaît comme le successeur désigné, à moins que Gustave Grandin n'assure une sorte d'intérim.

Pour les observateurs, la disparition du « patron » ne devrait pas avoir d'impact négatif dans les activités de négoce portant sur les viandes et les produits laitiers. Depuis longtemps, ces contrats reposent sur des groupements d'exporta*teurs français* avec une règle du jeu qui stabilisera les parts d'Interagra. En revanche, l'évolution des grands contrats céréaliers apparaît plus incertaine tant ces négociations reposaient sur l'entregent de Jean-Baptiste Doumeng.

Derniers projets

Du côté du groupe coopératif, si sur le plan formel dans une telle structure la succession ne pose pas de problèmes, la forte personnalité du président manquera. L'Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest est un groupe fragile – il n'est pas seul, dans ce cas, dans le mouvement coopératif agricole – que Jean-Baptiste Doumeng avait commencé d'assainir. Depuis 1981, l'UCASO, qui avait obtenu du Cré*dit agricole local et national* un *rééchelonnement* de sa dette, fait face à ses échéances, normalement. La cohérence de l'ensemble des quelque cent cinquante coopératives tenait beaucoup au crédit personnel du président, dont l'Union avait été la construction première.

Dans les enceintes agricoles, l'arrivée de la haute silhouette qui avançait dans les allées comme pré*cédée de son* embonpoint n'entraînera plus de murmures. Il ne réveillera plus les congrès assoupis. Dans la conjoncture difficile de l'agriculture française, la disparition du piment Doumeng a aussi sa traduction économique : le règne des notables conformistes va se poursuivre, au moment où plus que jamais l'imagination est indispensable.

Les derniers projets du patron lui ressemblaient : énormes souvent et inattendus presque toujours. Il préparait au nom de l'Alliance coopérative internationale, dont il présidait le Bureau agricole, une rencontre avec les coopératives paysannes d'Amérique du Sud, dont le sens politique ne peut aujourd'hui échapper. Il misait sur l'Europe du Sud, avec une intensification des échanges avec l'Espagne, et la *construction de silos à Barcelone*. Il rêvait à la mise au point d'un pain complet d'intérêt communautaire qui aurait permis d'utiliser les excédents de farine, de poudre de lait et de viande. Sanofi, la filiale d'ELF, et de grands groupes alimentaires commençaient, dit-on, à s'intéresser à ce projet.

Il y avait enfin le protocole signé à Moscou en février dernier, avec ses vingt-cinq sous-dossiers qui devaient intéresser des partenaires français pour une coopération scientifique et technique entre les deux pays, au-delà du seul commerce des produits. Jean-Baptiste Doumeng s'était vanté de rapporter le contrat du siècle d'une valeur de 6 milliards. Mais, signe des rapports ambigus qu'il entretenait avec l'Union soviétique, Moscou avait fait savoir que *cette annonce était prématurée*.

Ces exemples les plus récents de l'activité de J.-B. D. donnent une *idée de la stature du personnage*. Mais le système Doumeng pourra-t-il perdurer ? Une partie de la réponse appartient à l'URSS, où son quasi-monopole était très convoité. Une autre à ses fils, qui devront, comme dans toute succession royale, se faire un prénom.

JACQUES GRALL.

(1) Ancien militant catholique, Gustave Grandin fut ajusteur aux usines d'aviation Voisin, comme Georges Marchais, il devint secrétaire de Georges Cogniot à *La Pensée*, revue intellectuelle du PCF.

Le système Doumeng

L'Union des coopératives agricoles *du Sud-Ouest (UCASO)* s'est construite progressivement de 1945 à 1969. Elle atteignait dans la décennie suivante la dimension régionale, groupant 150 coopératives, avec quelque 100 000 livreurs ou clients, dont 40 000 agriculteurs à plein temps. L'Union exerce plusieurs activités : viandes, céréales, vins et approvisionnement. Les difficultés rencontrées sur certains marchés (viandes et vins notamment) ont entraîné des pertes pour le groupe qui est aujourd'hui en voie de redressement.

Interagra est une société privée fondée en 1955 par Jean-Baptiste Doumeng parce que le statut de la coopération ne *lui* permettait pas de faire du négoce. L'UCASO est actionnaire à 25 % d'Interagra, dont le reste des parts, qui furent longtemps « au porteur », étaient depuis quelques années réparties entre Jean-Baptiste Doumeng, ses deux fils et Gustave Grandin. En 1985, le chiffre d'affaires d'Interagra s'élevait à 4,3 milliards de francs. *Quant à celui du groupe* dont Interagra est la holding, il est estimé entre 12 milliards et 15 milliards de francs. Faute de bilan consolidé, il n'y a pas de chiffres plus précis.

POINT DE VUE

Un grand commis du communisme international

Stéphane Courtois
directeur de la revue *Communisme*
chercheur au centre d'étude
de la vie politique française.

MAIRE *de son village de Noé*, en Haute-Garonne de 1959 à 1971, *conseiller* général de Carbonne de 1970 à *1976, Jean-Baptiste Doumeng* est apparu dans les années 40 et 50 comme un dirigeant paysan d'envergure régionale puis nationale, com*muniste, particulièrement remuant*, on le voyait alors souvent à la tête de manifestations *qui* partaient à l'assaut des préfectures. A la fin des années 50, il porte sur les fonts baptismaux le MODEF, syndicat agricole animé par des militants communistes.

Dès *le début des années 60, tout* en poursuivant ses activités de syndicaliste paysan et de responsable de grosses coopératives agricoles *du Sud-Ouest, il élargit son champ* d'action au commerce agro-alimentaire entre la France et les pays de l'Est. Il détient rapidement *un quasi-monopole sur les relations* commerciales avec l'ensemble des pays communistes, monopole qu'il étend bientôt à de nombreux pays *« progressistes » du tiers-monde*, en particulier en Afrique.

Sous ses allures paysannes, bonhommes et goguenardes, ce fils de *métayer devenu homme d'affaires* international se situe dans la lignée des grands commis du communisme international, à mi-chemin entre un *Jean Jérôme* — responsable pendant trente ans du financement parallèle du PCF à travers des entreprises d'import-export Est-Ouest — et Armand Hammer, ce richissime américain qui, depuis soixante-dix ans, est le principal intermédiaire commercial entre l'URSS, le monde communiste et les grandes places du capitalisme international.

Jean-Baptiste Doumeng joue le même rôle que Hammer, mais dans un cadre plus spécifique, le commerce agro-alimentaire entre la France, l'Europe occidentale et les pays communistes ou « progressistes ». Il appâte ses partenaires occidentaux avec des arguments sonnants et trébuchants — *« l'URSS est le seul grand marché solvable à qui notre industrie peut vendre »* — et devient l'un des promoteurs de la coexistence pacifique entre mondes communiste et capitaliste.

Introduit, semble-t-il, dans les allées du pouvoir dès 1967, par le ministre de l'agriculture de l'époque *(M. Edgar Faure)*, il *fréquente* les milieux politiques français de plus en plus huppés. Bénéficiant de la *détente*, il est bientôt un familier des *hautes sphères du pouvoir*, travaille avec Michel Poniatowski, participe à la préparation du rapprochement Brejnev-Giscard d'Estaing. Mais la *coexistence pacifique n'est que la « poursuite internationale de la lutte des classes sous d'autres formes »* et, comme disait Lénine, *« les capitalistes nous vendront la corde avec laquelle nous les pendrons »*. On peut se demander si l'homme d'affaires international et le promoteur de la *détente* ne s'est pas transformé en *véritable agent d'influence soviétique*. Il était d'ailleurs un familier des dirigeants soviétiques — en particulier de Vadim Zagladine, un des res*ponsables du département* de politique internationale du PC soviétique — et quand le 21 novembre 1983 Edith Cresson, alors ministre de *l'agriculture en déplacement à Moscou*, l'avait fait exclure d'une séance de la Grande commission mixte franco-soviétique, notre homme avait *néanmoins réussi à assister au déjeuner* officiel des deux délégations, bénéficiant d'une place aimablement laissée vacante par un *membre de la délégation... soviétique*.

« La confiance de l'URSS me suffit »

D'ailleurs, il n'hésitait pas à intervenir dans la politique française, pro*posant* en 1982, *pour régler ses problèmes* de chômage, que la France quitte l'Europe verte, ou crée un double circuit monétaire — un franc *convertible* pour les échanges internationaux et un franc non convertible pour l'intérieur, comme le rouble, — ou encore, en 1986, de liquider toute la force de frappe *française* — *« Je suis persuadé qu'il n'y a aucun risque militaire de guerre ni d'invasion des Soviétiques pour la France. »* Ou *même de verser à tout Français âgé* de plus de dix-huit ans une mensualité de 3 000 F nets tant qu'il n'aurait pas trouvé de travail — *quitte à transformer 10 millions de* Français en assistés.

Bref, J.-B. Doumeng était un communiste, un vrai, et ne s'en était jamais caché... Il déclarait en 1962 : *« La foi en Dieu suffit aux autres. La confiance de l'Union soviétique me suffit à moi. Je regarde devant moi la ligne du communisme mondial, tandis que les catholiques regardent le ciel. »* Communiste d'adhésion, de croyance et de fidélité, il présentait aussi les traits d'un authentique cadre stalinien, se définissant ainsi : *« Ce qui me motive, c'est mon orgueil. Je suis un égoïste naturel : quand je dis égoïsme, cela globalise l'orgueil, le caractère, la volonté d'être, la puissance (...) La vie est un jeu. Vous ne savez pas si vous serez vivant ce soir. Si vous ne jouez pas, c'est que vous êtes un vrai con. »* Orgueil qui dégénérait souvent en propos arrogants ou cyniques.

Plus encore qu'un stalinien, Jean-Baptiste Doumeng était un léniniste. Il avait une perception très aigüe des rapports de forces dans le jeu politique. Interrogé en 1985 sur le déclin électoral du PCF, il répondait froidement : *« Le PC est très fort. D'ailleurs, qu'est-ce qui vaut mieux ? Avoir 18 % des voix ou être maître de la SNCF, de l'Electricité et des ports ? »* De même, il plaçait son action dans le cadre du projet léniniste de révolution mondiale : *« Sur le plan international, nous représentons une alternative mondiale. Notre drapeau flotte de Berlin au Pacifique. »* Le drapeau rouge de la *« patrie du socialisme »*.

Economie

SOCIAL

Le projet de loi sur l'apprentissage

Anoblir les cols bleus

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a préparé un projet de loi sur l'apprentissage sur lequel les partenaires de cette filière de formation sont actuellement consultés. Le Conseil économique et social, qui l'examine les 7 et 8 avril, a préparé un projet d'avis très critique, rédigé par M. Maurice Ragot. Le texte devrait être soumis à l'examen du Parlement au cours de la session de printemps et être adopté en juin prochain.

DIJON
de notre envoyé spécial

L'ambiance est studieuse pendant le déjeuner, pris au Centre de formation des apprentis de La Noue (Côte-d'Or). Réunis autour de M. Jean-Pierre Soisson, vice-président du Conseil régional de Bourgogne, plusieurs spécialistes locaux prennent connaissance du projet de loi sur l'apprentissage. Les jugements fusent et vont vite à l'essentiel. « *Le rare et le seul mérite de la loi est de caler l'apprentissage sur la réalité socio-économique* », déclare un intervenant. « *La loi peut faire avancer vers la formation en alternance, notre trésor caché*, reprend un autre. *La rénovation est indiscutable. Il faut saisir cette occasion historique.* »

Tous attachés au rôle nouveau des régions, ils se montrent satisfaits de la place qui leur a été faite, dans l'élaboration du texte, comme des mesures prévues. « *C'est l'an II de la décentralisation !* » s'exclame un convive.

Dans le débat qui s'engage, des critiques se font jour, ainsi que des inquiétudes. Les formations de l'apprentissage ne doivent pas se limiter aux seuls diplômes de l'enseignement technologique. Sinon, dira le représentant du patronat de la métallurgie, « *il n'y aura pas de possibilité d'apprentissage dans l'industrie* », les qualifications devant être définies par les professionnels et validées par les commissions paritaires de l'emploi.

Certes, il est satisfaisant que l'apprentissage puisse délivrer des diplômes plus élevés que le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) mais il faut se méfier de la fuite en avant. Des jeunes se trouveront écartés du dispositif et, insiste M. Thieffenat, le directeur du CFA de la Noue, « *on n'aura pas réglé le problème de fond, qui est celui de la qualité de l'apprentissage et de l'avenir de l'apprenti* ». Il faudra que les formateurs suivent l'évolution et cela nécessitera « *une formation de coordination entre les maîtres d'apprentissage et les enseignants de CFA* ». S'il faut « *anoblir le col bleu par rapport au col blanc, il ne faut pas désespérer l'apprenti avec le bac professionnel* ». Des professions auront pourtant tendance à se montrer élitistes, suppose-t-on.

Concurrence

De là découlent deux conséquences, également préoccupantes. Si la surenchère se produisait, les régions auraient à en financer le surcoût. Le passage à un enseignement de quatre cents heures minimum va déjà se traduire par une augmentation de 10% des dépenses pour l'apprentissage. Si les formations s'étalaient systématiquement sur trois années, 33% supplémentaires devraient être supportés. « *Ça va faire du bruit*, prévient M. Soisson, *si l'Etat ne participait pas à l'effort. Pour soutenir nos vingt-sept améliorations de l'apprentissage, l'Etat donne déjà 107 millions de francs à la Bourgogne. Il faudrait passer à 200 millions de francs* ».

L'autre écueil proviendra « *fatalement* » de la concurrence entre les LEP (lycées d'enseignement professionnel) et les CFA, ou encore entre une formation technique dispensée par l'éducation nationale et un enseignement approuvé par les professions. Bien sûr, observent les optimistes, « *cela aidera à une implication dans la formation initiale* », mais cela peut également aviver des rivalités préjudiciables. « *Il va y avoir deux voies possibles*, prédit M. Rossigneux, chargé du dossier en Bourgogne. *D'un seul coup, l'apprentissage va devenir plus glorieux avec, en outre, un contrat de travail. A l'inverse, le LEP va se sentir dévalué, et, au travers du bac professionnel, il va réagir en voulant emmener ses élèves vers l'enseignement supérieur.* » Les déconvenues sont probables...

Changement de décor. Les partenaires sociaux, qui n'ont pas, eux, participé à la préparation du texte, se montrent dubitatifs, réservés sur certains points ou même franchement hostiles. La FEN (Fédération de l'éducation nationale) est bien sûr la plus critique. Elle voit dans ce projet une « *machine de guerre* » contre les LEP et les IUT (instituts universitaires de technologie) et parle même de concurrence déloyale, les apprentis recevant un salaire supérieur aux bourses d'études. La CGT estime que « *l'ensemble des mesures qui sont prises vont dans le sens de ce que demande le patronat* ». *La CFDT note — comme le font les régions — le flou en ce qui concerne la rémunération des apprentis.* La CFTC, plutôt favorable, émet quelques réserves. Ensemble, les organisations syndicales constatent qu'elles sont privées d'un droit de regard sur l'application des contrats d'apprentissage et sur les formations dispensées.

Par leur diversité, ces points de vue démontrent que le projet de loi constitue un tournant. Après la mise en œuvre de la formation en alternance issue de l'accord d'octobre 1983 signé par tous les partenaires sociaux sauf la CGT, la révolution se poursuit. Attiré par « *le mirage allemand* », peu transposable, l'ensemble du dispositif continue d'évoluer. Reconnue désormais comme un lieu d'enseignement, l'entreprise s'ouvre et peut accueillir des formations plus importantes.

Mais cette évolution ne va pas sans provoquer des réticences. Des blocages demeurent, qui empêchent que le développement de la formation alternée soit complet. Pour reprendre l'expression d'un participant de la rencontre de Dijon, « *ce n'est pas encore demain qu'elle fera véritablement partie de la formation initiale* ». Comme en Allemagne.

ALAIN LEBAUBE.

Les dispositions prévues

En l'état, l'objectif de la réforme est bien de redorer le blason d'une filière parfois dévaluée. «*L'apprentissage est une forme d'éducation alternée*» qui permet d'obtenir un titre ou un diplôme de l'enseignement technologique. Ce qui supprime la barrière du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et autorise l'extension jusqu'au baccalauréat professionnel, admis à titre expérimental depuis le début de l'année scolaire. Pour ce faire, la formation des apprentis pourrait être fondée «*sur l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles*» dans «*une ou plusieurs entreprises*», alors qu'elle n'était possible que dans une seule.

L'article 20, de son côté, tient compte du transfert de compétence réalisé en faveur des régions depuis la loi de décentralisation. Devenue maître d'œuvre en la matière, «*chaque région peut établir un schéma prévisionnel de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue*». Elle fixe ses objectifs quantitatifs et qualitatifs, qu'elle communique au représentant de l'Etat dans la région. Dans le cadre de ce schéma, les différentes parties (l'Etat, la région, les organisations représentatives «*des milieux socio-professionnels*») peuvent conclure des contrats d'objectifs «*coordonnés*» annuels ou pluriannuels.

La durée du contrat d'apprentissage «*peut varier entre un an et trois ans*», contre deux ans actuellement, sauf exception. Le contrat peut prendre fin dès l'obtention d'un diplôme et, à l'inverse, un jeune travailleur peut souscrire des contrats successifs sans qu'aucun délai ne soit défini entre deux périodes d'apprentissage. En cas d'échec à l'examen prévu le contrat peut être prolongé d'un an. Un apprenti peut arrêter sa formation après un CAP, avoir une expérience professionnelle, puis signer un nouveau contrat pour obtenir un bac professionnel.

Pour améliorer la formation générale et les connaissances théoriques des apprentis, le temps minimum d'enseignement dans les centres de formation d'apprentis (ou dans les entreprises à même de l'assurer) passerait de trois cent-soixante heures par an à quatre cents heures.

Pour accélérer les procédures d'agrément des maîtres d'apprentissage dans les entreprises, « *le représentant de l'Etat dans le département* » peut prendre seul la décision, ou s'en remettre, comme par le passé, au comité départmental où siègent les partenaires sociaux.

La rémunération de l'apprenti sera fixée par décret, mais sera déterminée en référence au SMIC. Elle variera selon l'âge, mais ne tiendrait pas compte du parcours professionnel accompli. Enfin, l'Etat prend en charge totalement les cotisations sociales patronales dues sur les salaires versés. Cette disposition, déjà en vigueur pour les entreprises de moins de dix salariés, et généralisée aux entreprises de toutes tailles lors du plan pour l'emploi des jeunes, est donc pérennisée.

CONJONCTURE

L'Etat consent une avance de trésorerie de 6 milliards de francs aux entreprises

Les entreprises vont bénéficier, cette année, d'une avance de trésorerie de quelque 6 milliards de francs, a confirmé M. Balladur à Lyon (*le Monde* du 1er et du 7 avril). Cette avance prendra la forme d'un taux d'imposition sur les bénéfices à 42 % — au lieu de 45 % — pour le calcul des acomptes dus en 1987.

Toutefois, le taux d'imposition restant fixé à 45 % pour le calcul de l'impôt sur les sociétés au titre de 1987, les entreprises devront rembourser les avances consenties lors du paiement du solde de leur impôt, qui interviendra en avril-mai 1988.

L'impôt sur les sociétés est versé en quatre fois : février (10 %), mai (12,5 %), août (12,5 %) et novembre (10 %), avec un solde éventuel en avril-mai de l'année suivante. Rue de Rivoli, on précise que les acomptes de février et mai 1987 ont été et seront payés au taux normal de 45 %. L'acompte d'août sera en revanche calculé au taux de 42 %. A cette occasion, il sera procédé à la compensation de ce qui aura été payé à 45 % en février et mai, afin que le taux réellement appliqué à ces premiers acomptes soit de 42 %.

Novembre sera ensuite payé à 42 %. Puis, lors du paiement du solde de l'impôt, au printemps prochain, le taux effectivement appliqué sera de 45 %. Les entreprises devront alors rembourser l'avance de trésorerie qui leur aura été consentie en 1987.

Cette décision prise par M. Balladur n'est évidemment pas sans rapport avec l'annonce faite, en fin de semaine dernière, par l'INSEE, d'un taux de progression très faible des investissements industriels cette année : 3 %, après seulement 1 % en 1986. Cette information a fait l'effet d'une douche froide sur le gouvernement qui misait sur les investissements pour sauvegarder un minimum de croissance économique. Elle a immédiatement fait sauter les dernières résistances de ceux qui, comme M. Balladur, s'opposaient à de nouvelles mesures de relance ou de faveur en direction des entreprises.

Même s'il s'agit plus d'une avance en trésorerie que d'une réduction fiscale, la décision du ministère des finances — survenant après des dotations aux sociétés d'autoroutes — est une nouvelle preuve de la montée des pressions en faveur d'une relance, à un an des élections.

REPÈRES

Informatique

M. Madelin précise ses méthodes de travail

M. Alain Madelin a précisé, le lundi 6 avril, lors de l'inauguration du SICOB, les méthodes de travail de son ministère dans l'informatique. Réaffirmant que « *l'Etat n'a plus besoin de soutenir artificiellement la dynamique de l'informatisation* », il a précisé que le Centre mondial informatique sera fermé le 1er juillet 1987 et que le CESIA (Centre d'études des systèmes d'information des administrations) adoptera un statut privé avant l'été et ne bénéficiera plus des fonds publics. Un comité d'orientation, présidé par M. Bernard Esambert, le président de la Compagnie financière, composé d'industriels, de scientifiques et d'utilisateurs, se prononcera sur les axes de développement et les modes de soutien à apporter aux entreprises en matière d'informatique. En outre, un comité national de pilotage des actions de certification sera créé, lieu de concertation pour les questions de normalisation sur l'ensemble du secteur des télécommunications et de l'informatique.

Chômage

Léger recul dans la CEE

En février 1987, on comptait 16,97 millions de demandeurs d'emploi dans les douze pays de la Communauté européenne, a indiqué, le lundi 6 avril, l'office de statistique de la CEE, Eurostat. En hausse de 1,3 % en un an, en données brutes, le nombre de chômeurs a cependant reculé de 0,8 % en un mois, puisque, fin janvier, il y avait 17,05 millions de chômeurs.

Le taux de chômage pour neuf pays membres — sans l'Espagne, le Portugal et la Grèce, dont le mode de calcul n'est pas homogène — s'est élevé à 11,7 % de la population active en février, contre 11,8 % en janvier. Pour la Belgique, le taux était de 12,4 %, pour le Danemark de 8,7 %, pour la RFA de 9,1 %, pour la France de 11,6 %, pour l'Irlande de 19,7 %, pour l'Italie de 14,5 %, pour le Luxembourg de 1,9 %, pour les Pays-Bas de 12,4 % et pour la Grande-Bretagne de 11,8 %.

Depuis un an, on constate une réduction de 2 % du nombre des jeunes chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans, dans les neuf pays, avec une amélioration plus nette pour les hommes (— 3,7 %) que pour les femmes (— 0,1 %).

Wall Street

Au-dessus de 2 400

Malgré la « guerre des puces » avec le Japon, la fragilité du dollar et les scandales d'initiés qui défrayent régulièrement la chronique à Wall Street, l'indice Dow Jones poursuit son ascension dans un marché gagné par l'euphorie. Le lundi 6 avril, il a franchi, pour la première fois de son histoire, la barre des 2 400 (pour terminer à 2 405,4). Il y a tout juste un an, le 7 avril 1986, il se situait « seulement » à 1 769,75. Cette marche victorieuse a été ponctuée par une série de records d'altitude : on retiendra la date du 8 janvier, lorsque Wall Street a passé le cap des 2 000, puis celle plus récente du 20 mars, quand les 2 300 points ont été atteints. Depuis le début de l'année, le marché a ainsi gagné près de 25 %. Une performance que les professionnels expliquent avant tout par l'abondance des liquidités, américaines et étrangères, prêtes à s'investir outre-Atlantique. La relative détente des taux, la baisse du chômage en juin et l'amélioration de la conjoncture américaine que laissent entrevoir les derniers indicateurs économiques militent en faveur de la hausse.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Paribas : un résultat consolidé en hausse de 24 %

La Compagnie financière de Paribas, privatisée au début de cette année, a réalisé en 1986 un résultat net consolidé de 1 678 millions de francs, en progression de 24 % par rapport à 1985. Ce résultat se décompose en 1 083 millions de francs de résultat net des opérations en revenus (contre 1 051 millions l'année précédente) et 595 millions de francs de résultat net des opérations en capital (contre 303 millions de francs).

La progression du résultat en capital s'explique par d'importantes plus-values réalisées sur la cession de titres de participation, indique la Compagnie financière. La faible augmentation du résultat en revenus provient d'éléments exceptionnels parmi lesquels figure l'incidence négative de 280 millions de francs correspondant à la quote-part de la Compagnie dans les pertes du Crédit du Nord.

Moulinex nomme un directeur général

M. Jean Mantelet, l'actuel PDG du groupe Moulinex, vient de nommer M. Roland Dameau au poste de directeur général nouvellement créé. M. Dameau était, jusqu'à présent, directeur industriel et administrateur de Moulinex SA. Il faisait partie, avec MM. Michel Vannoorenberghe et Gilbert Torelli, chargés respectivement des aspects financiers et commerciaux, du triumvirat mis en place par M. Mantelet il y a un an.

Moët-Hennessy intéressé par Elizabeth Arden

La firme chimique américaine Eli Lilly ayant décidé de vendre sa filiale de parfumerie Elizabeth Arden (qu'elle avait acquise en 1971), le groupe Moët-Hennessy, intéressé, répondra à l'appel d'offre. Moët-Hennessy, douzième firme française dans l'agro-alimentaire, réalise aussi 1,7 milliard de francs dans les parfums et produits de beauté (marque Christian Dior et Roc) sur un chiffre global de 7,7 milliards de francs en 1985.

Texaco essuie un revers dans son litige avec Pennzoil

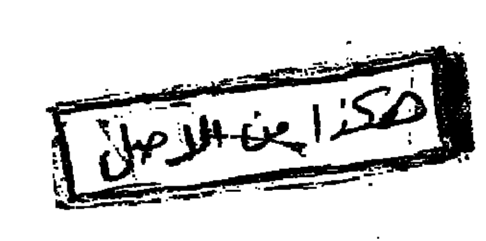
La Cour suprême des Etats-Unis a rendu caduque, le 6 avril, une décision d'un juge fédéral de l'Etat de New-York qui avait réduit de 11 milliards à 1 milliard de dollars la caution que la compagnie pétrolière Texaco devait verser dans l'attente du dénouement du procès qui l'oppose à Pennzoil, autre compagnie pétrolière. A l'unanimité, les neuf juges de la Cour suprême ont renvoyé l'affaire devant une juridiction de l'Etat du Texas, moins favorable à Texaco. En 1984, Texaco avait empêché la réalisation d'un accord entre Pennzoil et Getty Oil, en rachetant cette dernière. Texaco avait été condamnée à verser à sa rivale des dommages et intérêts de 11 milliards de dollars (y compris les intérêts).

AFFAIRES

L'augmentation de capital du tunnel sous la Manche ne sera lancée qu'à l'automne

La deuxième émission de capital du consortium Eurotunnel, concessionnaire de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche, n'aura pas lieu intégralement au mois de juillet prochain comme il était prévu. Les responsables d'Eurotunnel ont décidé de procéder en deux étapes pour lever les 7,5 milliards de francs attendus : une première émission de 250 millions à 1 milliard de francs sera bien lancée au mois de juillet, mais le reste est reporté à l'automne.

Les raisons de ce délai supplémentaire sont nombreuses. Eurotunnel ne pouvait se permettre de rater cette émission, ultime épreuve avant le lancement définitif du chantier. Pour n'être pas mis en difficulté comme en 1986, où il avait failli ne pas rassembler les deux premiers milliards de francs, le consortium a préféré que soient préalablement levées les incertitudes qui pèsent encore sur l'ouvrage : les élections législatives britanniques, les privatisations sur les places financières de France et de Grande-Bretagne et, surtout, les négociations avec les chemins de fer des deux pays pour la circulation des trains TGV ou ordinaires dans le tunnel.



Etranger

La visite de M. Reagan au Canada

La conclusion d'un accord de libre-échange entre Washington et Ottawa s'annonce difficile

OTTAWA
de notre correspondante

Au moment où les Etats-Unis durcissent le ton dans leurs relations économiques avec le Japon, le président américain Ronald Reagan a cherché à rassurer ses partenaires canadiens, au cours de la visite de vingt-quatre heures qu'il a effectuée dimanche 5 et lundi 6 avril à Ottawa.

« Nous sommes confiants qu'un accord de libre-échange avec le Canada pourra être conclu cette année (...). *Dans l'esprit des négociations du GATT et avant le sommet économique de Venise en juin, nos discussions seront un modèle pour le monde »*, a déclaré le président Reagan, qui a toutefois reconnu que les dossiers abordés étaient *« nombreux et difficiles »*.

Le Canada a eu largement de quoi douter de la détermination du président américain, pourtant réaffirmée lors de ses précédentes rencontres au sommet avec le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, à Québec en 1985 et à Washington en 1986.

Les négociations visant la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires entre les plus importants partenaires commerciaux de la planète (leurs échanges ont atteint 129 milliards de dollars US en 1986) étaient à peine entamées en mai dernier que les Etats-Unis haussaient leurs taxes sur le bois importé du Canada. Au fil des mois, de nouvelles menaces sont apparues sur les exportations canadiennes de pétrole, de gaz, de potasse, d'aluminium et d'acier, démontrant clairement que le Canada ne serait pas épargné par la vague protectionniste américaine.

En dépit de quelques mesures adoptées en guise de représailles (taxe sur le maïs américain, taxe sur les livres et celles sur les semi-conducteurs imposée puis levée l'an passé), Ottawa n'a pas cherché à se lancer dans une guerre commerciale avec son puissant voisin, qui absorbe 78 % des exportations canadiennes.

Le Canada a maintenu son pari *« politiquement risqué »*, selon ses termes, sur l'opportunité d'un rapprochement avec les Etats-Unis et a misé sur le dialogue. La conclusion d'un accord prévoyant au moins un mécanisme de règlement des différends devenait toutefois de plus en plus urgente, tandis que les Etats-Unis ne semblaient mettre aucun empressement à faire avancer les pourparlers. Les responsables américains ont même tenté d'ouvrir des dossiers considérés par Ottawa comme non négociables (le système social canadien, plus avantageux qu'aux Etats-Unis, par exemple, et les industries culturelles que les Canadiens tentent de protéger jalousement) ou difficilement renégociables, (comme le pacte de l'automobile). Cet accord sectoriel signé en 1965 oblige notamment les constructeurs américains à fabriquer au moins autant de véhicules qu'ils en vendent au Canada et impose un contenu canadien de 60 % au minimum.

Une « question de survie » économique

L'impatience canadienne grandissant, M. Mulroney a « convoqué » à Ottawa fin janvier le vice-président américain George Bush, qui a avoué publiquement *« en avoir pris plein les oreilles »*. Depuis, les négociations ont progressé, et les chances d'aboutir à une entente d'ici à l'automne semblent meilleures. Car le temps presse. Un projet d'accord devra être déposé devant le Congrès début octobre pour qu'un vote en bloc (sans possibilité d'amendement) puisse être proposé début janvier, dans le cadre de la procédure accélérée choisie l'an passé.

Pour M. Mulroney, cette entente est une *« question de survie »* économique. Elle constitue à ses yeux la seule solution pour juguler le chômage (9,7 % en 1986), gommer les disparités régionales et améliorer la position commerciale du Canada, quand la filière du GATT « prend trop de temps ». Pour près de 80 %, le commerce canado-américain s'effectue certes déjà en franchise. Le premier ministre canadien cherche toutefois à mettre le reste à l'abri *« des humeurs du Congrès »* et vise surtout, à travers les négociations engagées, à assurer aux entreprises canadiennes une sécurité d'accès aux énormes contrats que l'administration américaine attribue chaque année.

Pour les Etats-Unis, l'accord *« devra s'étendre aux services, aux investissements, ainsi qu'à la propriété intellectuelle (droits d'auteur notamment) »* et *« servira ainsi d'exemple lors des prochaines négociations du GATT »*, selon les déclarations de M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président américain pour le commerce.

Craignant que le Canada, dont l'industrie est déjà contrôlée à 60 % par des intérêts américains, ne devienne le *« 51e Etat américain »*, les partis d'opposition canadiens voient d'un mauvais œil cette éventuelle libéralisation totale des échanges, qui entraînera selon eux des pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs déjà menacés du vêtement, de la chaussure et du meuble.

MARTINE JACOT.

● **Un prix de la communication à la société Decaux.** — M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a remis, jeudi 2 avril à Strasbourg, le prix d'excellence de la communication à la société Decaux. Ce prix, décerné pour la première fois, est destiné à récompenser les efforts de communication accomplis par les entreprises françaises sur le marché allemand.

Le jury, présidé par M. Geronimus, président-directeur général de la Société générale alsacienne de banque, a également distingué les sociétés Bonduelle (produits agro-alimentaires), Salomon (biens de consommation) et Honeywell-Bull (biens d'équipement).

La session de printemps du FMI et de la Banque mondiale

Dans l'attente d'initiatives en faveur des pays du tiers-monde

Les pays les plus pauvres, essentiellement ceux de l'Afrique subsaharienne, vont peut-être bénéficier d'un régime privilégié de la part de leurs créanciers. Une initiative pourrait être prise cette semaine à Washington, à l'occasion de la session de printemps du FMI et de la Banque mondiale, par plusieurs gouvernements créanciers du club de Paris.

Cette initiative aurait été inspirée par la France, la Belgique, mais aussi la Grande-Bretagne. L'objectif visé serait d'alléger le fardeau de la dette pour les pays les plus pauvres, c'est-à-dire la quasi-totalité des pays de l'Afrique subsaharienne. Le nouveau mécanisme serait réservé à la dette publique. Les banques privées sont d'ailleurs très peu engagées dans ces régions.

La durée maximale des rééchelonnements de dette accordés aux plus pauvres serait portée à quinze, voire vingt ans, contre moins de dix actuellement. De plus, la période initiale durant laquelle les échéances étalées sont suspendues — ce que l'on appelle le délai de grâce — pourrait être portée jusqu'à dix ans.

A Knokke-le-Zoute, en Belgique, la semaine dernière, à l'occasion de la réunion des Douze, M. Balladur avait développé devant les autres ministres des finances des idées semblables visant à traiter en même temps désendettement à moyen terme et développement des pays les plus pauvres, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne. Le ministre français avait notamment émis l'idée de rendre moins coûteuse la *« facilité de financement compensatoire »* du FMI (*compensatory financing facility*), procédure de financement qui a pour objet de compenser les pertes de recettes d'exportations liées à la baisse des cours des matières premières.

Autre idée avancée par la France, celle de créer une *« facilité exceptionnelle de désendettement-développement »*. Il s'agirait de permettre le refinancement partiel sur ressources multilatérales et à des conditions favorables, des échéances déjà consolidées par des accords antérieurs du club de Paris. On viserait, en d'autres termes, avec ce dernier mécanisme à alléger sensiblement la charge des pays les plus pauvres.

M. Balladur reprendra ces idées à Washington cette semaine devant le comité intérimaire du FMI et le comité de développement de la Banque mondiale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.

Chargeurs SA vient de prendre une participation de 50 % dans le capital de la société Renn Productions animée par Claude Berri, qui a notamment produit, en 1986, les films *Jean de Florette* et *Manon des sources*.

Cette participation vient s'ajouter à celle de 10 % que Chargeurs SA a prise récemment dans la Société d'exploitation de la cinquième chaîne et à celle de 25 % qu'elle détient indirectement dans le capital du Consortium européen pour la télévision commerciale, constitué en 1986 avec les groupes Kirch (Allemagne), Fininvest (Italie) et Maxwell (Grande-Bretagne), pour 25 % chacun, en vue de mettre en place une structure permanente de production européenne de films, téléfilms et séries.

Chargeurs SA confirme ainsi l'intérêt qu'elle porte à la production d'images.

Moët·Hennessy

30 % de progression du dividende de Moët-Hennessy

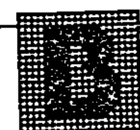
Dans sa réunion du 6 avril 1987, le conseil d'administration de Moët-Hennessy a arrêté les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 1986, qui se soldent par un résultat net après impôt de 827 millions de francs, en hausse de 19 % par rapport à 1985, comme indiqué dans le communiqué du 6 mars 1987.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 4 juin 1987 la distribution d'un dividende de 30 francs par action qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, représentera un revenu global de 45 francs.

Un acompte sur dividende de 9 francs par action ayant été mis en distribution le 16 février 1987, un dividende complémentaire de 21 francs sera mis en paiement au début du mois de juillet 1987.

Par rapport à l'exercice 1985 pour lequel Moët-Hennessy avait procédé à une attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes, la progression du dividende distribué est de 30 %.

SICAV



BANQUE NATIONALE DE PARIS

ÉPARGNE-INTER
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1987 sous la présidence de M. REINHART, Président du Conseil d'Administration, a entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1986 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice précédent, à F 42.950.847,65. Elles permettent, après report à concurrence de F 750.522,65, des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de F 25,00 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,26, soit un revenu global de F 26,26.

L'Assemblée générale a fixé au 31 mars 1987 la mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 23, ventilé comme suit :
- revenus représentant les lots et primes de remboursement (pour les personnes physiques domiciliées en France, ces revenus ne sont ni imposables, ni déclarables) : F 0,66,
- revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations : F 19,46 + crédit d'impôt de F 0,82, soit au total F 20,28,
- autres produits : F 4,88 + crédit d'impôt de F 0,44, soit au total F 5,32.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'Assemblée générale a confirmé la nomination comme Administrateur de Madame Catherine ROBILLARD, cooptée par le Conseil d'Administration en remplacement de Madame Françoise MALRIEU, démissionnaire.

M. Pierre BALLEY, Président d'honneur, n'ayant pas souhaité voir reconduire son mandat, l'Assemblée générale a renouvelé les seuls mandats d'Administrateur de MM. Claude REINHART, Georges CHODRON de COURCEL et Christian JESSUA.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a renouvelé les fonctions de Président de M. Claude REINHART et celles de Directeur Général de M. François-Xavier CHEVALLIER.

BNP. la banque est notre métier

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAATCHI & SAATCHI COMPANY PLC

Placement privé en Europe
de 9.740.000 actions ordinaires
de 10 p. nominal à 654.50 p.
soit

£ 63.748.300

et

Introduction à la Bourse de Paris
le 30 mars 1987
de toutes les actions ordinaires émises de la Société

Le placement et l'introduction ont été réalisés par la

BANQUE PARIBAS
3, rue d'Antin 75002 Paris

Economie

Vers un nouvel ordre pétrolier mondial

(Suite de la première page.)

Les pays ainsi «sacrifiés» sur l'autel de la défense des prix – au premier rang desquels l'Arabie saoudite – ne supporteront pas longtemps ces pressions financières; quand bien même ils le feraient, ils résisteraient difficilement à la tentation de se «rattraper» à la première tension du marché, rompant ainsi une discipline jusque-là exemplaire. *«Le problème viendra quand on fera les comptes»*, assure M. Aït-Laoussine.

D'où la nécessité pour l'OPEP. et surtout pour l'Arabie saoudite, maître du jeu, d'amener rapidement les autres producteurs, mais aussi les compagnies, voire les pays consommateurs, à partager avec elles le fardeau. Les circonstances s'y prêtent.

La guerre des prix de 1986 a échaudé tous les membres de la communauté internationale. Ni *les producteurs* – l'OPEP, bien sûr, mais aussi les Etats-Unis et l'Union soviétique – ni les compagnies, ni les banques, ni même les pays consommateurs, comme le *Japon* (à cause du yen) ou la France (pour défendre son industrie nucléaire) ne souhaitent un nouvel effondrement des cours. Toutes les forces politiques appuient, pour la première fois depuis longtemps, dans le sens d'un maintien du prix actuel.

Reste à concilier les intérêts. L'OPEP s'y emploie avec un pragmatisme nouveau. Les treize pays membres ont apparemment réalisé qu'avec un tiers de la production mondiale ils ne peuvent plus, seuls, *imposer* leur loi et ignorer le marché. Ils ont donc changé leurs méthodes.

Le vieux rêve d'un accord de stabilisation

« Ils se montrent plus responsables ; ils ne se réunissent plus en public ; ils ne laissent plus filtrer les informations négatives sur le marché ; ils utilisent, au contraire, leurs propres médias pour jouer sur la psychologie des opérateurs », explique M. Humphrey Harrison, analyste spécialisé de la compagnie Country Securities.

Depuis quatre mois, l'OPEP a non seulement évité toute conférence extraordinaire, mais elle a *repoussé toutes les réunions* techniques prévues. Un certain nombre de pays vont même plus loin et interviennent carrément sur les cours, en rachetant ici et là une cargaison en *détresse ou* en utilisant les stockages flottants. Bref, l'OPEP joue le marché au lieu de le subir. Certains réfléchissent même, estime-t-on de bonne source, à *la création d'un* véritable organisme d'intervention, sur le modèle des marchés des matières premières. *« C'est une nouvelle détermination*, assure un porte-parole de l'OPEP. *Individuellement ou collectivement, les pays membres prennent toutes mesures pour faire en sorte que les prix restent à 18 dollars. »*

Réalisme nouveau aussi dans l'approche des pays concurrents. Instruite par l'échec de la guerre des prix, l'OPEP a abandonné le vocabulaire guerrier pour un activisme infiniment plus efficace. Les visites rendues par l'un ou l'autre ministre à l'Union soviétique, à la Norvège, à l'Egypte, à la Grande-Bretagne, *etc.*, ont apparemment porté leurs fruits. Jusqu'ici, la plupart des pays concurrents semblent avoir compris le message : depuis plusieurs mois, la production de pétrole non OPEP stagne, voire régresse dans le cas de l'Union soviétique.

Enfin, ce n'est pas le plus facile, les producteurs de brut tentent de trouver un *modus vivendi* avec les compagnies pétrolières. Aucune ne souhaite renouveler l'expérience de 1986, mais aucune ne peut se permettre non plus de perdre de l'argent en achetant du pétrole largement au-dessus des cours au jour le jour. Aussi, les contrats à prix fixe restent-ils jusqu'ici fort limités. Ils ne couvrent, selon M. Aït-Laoussine, *qu'un tiers environ des quantités* vendues par l'OPEP, cette part étant inégalement répartie entre les pays.

Surtout, les contrats prévoient des «souplesses» telles qu'à la moindre chute des cours les compagnies peuvent interrompre immédiatement tout enlèvement. Dans cette situation, les pays qui, comme le Koweït ou le Venezuela, écoulent une grande partie de leur brut dans leurs propres réseaux de distribution de produits *finis*, ont un avantage évident sur ceux qui, comme l'Arabie saoudite, le Qatar ou l'Iran, sont totalement dépendants des compagnies occidentales. Pour *donner au système quelque* chance de survie, les Etats producteurs doivent donc trouver des arrangements avec les compagnies qui, sans aller jusqu'à la *sécurité absolue des anciens* contrats netback – où seuls les producteurs supportaient le risque de fluctuations en cours – limitent néanmoins les pertes de part et d'autre.

Si ce nouvel ordre pétrolier parvient finalement à se mettre en place, il réalisera, de fait, le vieux rêve d'un accord mondial de stabilisation des cours. Toutefois le consensus ne porte que sur le maintien d'un prix minimal du brut. Pas sur la limite haute à ne pas dépasser. Une tension trop forte du marché réveillerait tous les anciens démons et c'en serait fini de l'équilibre. *« L'accord de l'OPEP tient,* assure M. Bernard de Combret, directeur du négoce international d'Elf, *mais il est à la merci du moindre dépassement... »*

VÉRONIQUE MAURUS.

Marchés financiers

PARIS, 6 avril ↑

Un marché haussier : + 0,23 %

Après un début prometteur en séance du matin, l'indicateur instantané gagnant 0,85 %, la Bourse a connu une séance officielle moins éruptive. Alors que les volumes d'activité ont quelque peu fléchi, le marché poursuit sa consolidation dans de bonnes conditions. A l'approche du coup de cloche final, le score était à peine positif : + 0,23 %, dans un marché demeurant haussier.

Autour de la corbeille, les professionnels conservaient un optimisme justifié. Les « blue chips » sont à leur plus haut niveau historique (comme Michelin) ou à peine en deçà (Peugeot, CSF). Une demande soutenue émane à la fois des petits porteurs français et des investisseurs étrangers. *On soulignait ainsi la présence* des Japonais sur le marché des actions et aussi au MATIF.

Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Géophysique (+ 6,49 %), Locafrance, Eurocom et Crouzet, suivies par la Lyonnaise, Printemps et BSN. Bouygues, dopé par l'attribution surprise de 50 % du capital de TF 1, gagnait du terrain et touchait à son plus haut niveau historique, à 1 485 F. A l'inverse, Europe 1 cédait 5,95 %. Sovac, Prétabail, Imétal et Dassault étaient aussi en repli. Les opérateurs ont peu réagi aux résultats de l'enquête de l'INSEE sur les investissements industriels, qui devraient progresser de 3 % en 1987 alors que les prévisions initiales s'établissaient à 6 %. Sous les lambris, les professionnels prêtaient davantage attention aux résultats de sociétés qui laissent le *plus souvent pantois par leur qualité*. L'OPA lancée sur la société Dufour et l'ouverture des opérations *de privatisation de la BTP étaient* des facteurs d'animation non négligeables.

Le marché obligataire était soutenu, tandis que le MATIF se raffermissait à 107,75 sur l'échéance de décembre 1987 (+ 0,42 %).

Lingot : 81 900 (+ 400).

Napoléon : 513 (– 1).

NEW-YORK, 6 avril ↑

Toujours plus haut

L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a, pour la première fois de son histoire, passé la barre des 2 400, le 6 avril à Wall Street. Il s'établissait, en clôture, à 2 405,54, en progression de 15,20 points. 174 millions de titres ont été échangés, dans un marché actif. On notait 856 hausses, 724 baisses et 401 valeurs inchangées.

Autour du Big Board, les opérateurs ne décelaient aucun élément particulier *susceptible d'expliquer* la remontée pourtant significative des cours. Certains y voyaient même un « piège » pour les haussiers. La hausse a, en réalité, été provoquée par la bonne tenue de *quelques titres figurant dans* l'indice. Ainsi VAL a-t-il gagné 6 5/8, à 65 3/4, réagissant à l'offre d'achat du Syndicat des pilotes de ligne. Pennzoil a aussi repris 6 5/8, à 88 1/4, après la décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui pourrait lui être favorable dans son procès avec Texaco.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait GCA Corp. (4,276 millions de transactions), Texaco (4,024 millions) et VAL Inc. (3,02 millions).

VALEURS	Cours du 3 avril	Cours du 6 avril
Alcoa	44 1/2	45 1/8
A.T.T.	24 5/8	24 1/4
Boeing	52	51 3/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	39 1/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	122
Eastman Kodak	79	79 7/8
Exxon	90	89 7/8
Ford	87 5/8	90 1/8
General Electric	109 3/4	111 3/4
General Motors	79 3/4	81 1/2
Goodyear	59 3/8	59 1/2
I.B.M.	149 3/4	149 1/2
I.T.T.	62 5/8	62 1/2
Mobil Oil	49 1/2	50
Pfizer	74 7/8	75 3/8
Schlumberger	44 1/4	44 1/8
Texaco	37 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	59 1/8	65 3/4
Union Carbide	29	28 3/4
U.S.X.	28 7/8	29 1/4
Westinghouse	67 3/4	67 1/4
Xerox Corp.	77 5/8	77 1/2

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↓

Sur des marchés des changes assez calmes, l'événement a été la nouvelle baisse du dollar à Tokyo, où il a établi un nouveau cours historique, à 145,20 yens, en dépit des interventions massives de la Banque du Japon. Ce sont les Japonais qui vendaient.

FRANCFORT	6 avril	7 avril
Dollar (en DM)	1,8240	1,8220

TOKYO	6 avril	7 avril
Dollar (en yens)	146,20	145,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 avril)	7 13/16 %
New-York (6 avril)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 avril	6 avril
Valeurs françaises	112,8	112,9
Valeurs étrangères	111	114

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 avril	6 avril
Indice général	456,9	459

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 avril	6 avril
Industrielles	2 390,34	2 405,54

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 avril	6 avril
Industrielles	1 546,4	1 566
Mines d'or	415,9	421,8
Fonds d'Etat	89,91	90,91

TOKYO

	6 avril	7 avril
Nikkei	22 725,37	22 845,35
Indice général	1 945,03	1 952,02

MATIF

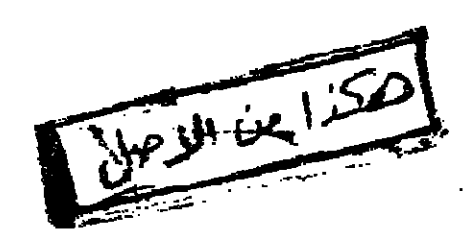
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 avril
Nombre de contrats : 23 308

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,75	107,95	107,80	107,70
Précédent	107,30	107,45	107,30	107,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

INDOSUEZ : UNE ANNÉE 1986 « SATISFAISANTE ». – 1986 a été une *« année satisfaisante »* pour la Banque Indosuez, dont la progression de 32 % du résultat net consolidé, à 827,5 millions de francs, pourrait cependant ne pas se répéter en 1987. Voilà, en substance, l'analyse présentée, le 6 avril, *par le président* d'Indosuez, Renaud de La Genière. Celui-ci a attribué la bonne performance de l'an passé à la hausse de 67 % du résultat en capital et à la croissance de 24 % du résultat courant. Indosuez a été aidée par la progression des commissions sur opérations financières et par l'activité soutenue de ses filiales de marché.

Le total du bilan du Groupe de la Banque Indosuez (filiale de la Financière de Suez) a peu évolué en 1986 (+ 4 %, à 260,6 milliards de francs). Les fonds propres du Groupe Indosuez s'élèvent à 8 milliards de francs. A l'horizon 1992, la diversification s'effectuera dans les activités boursières, Indosuez étant implanté sur toutes les grandes places.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 AVRIL

Cours relevés à 18 h 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1575	1566	1566	− 0 57
....	C.N.E. 3%	4265	4250	4250	− 0 35
1209	B.N.P. T.P.	1228	1235	1235	+ 0 57
1210	C.C.F. T.P.	1251	1256	1256	+ 0 40
1117	Créd. Lyon. T.P.	1160	1170	1170	+ 0 86
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2150	2145	2145	− 0 22
2330	Rhone-Poul. T.P.	2347	2369	2369	+ 0 94
1365	St-Gobain T.P.	1394	1410	1412	+ 1 29
1320	Thomson T.P.	1323	1326	1326	+ 0 23
560	Accor	581	581	582	+ 0 18
2180	Agence Havas	2270	2330	2320	+ 2 20
2090	Ag. Havas C. I.	2200	2240	2240	+ 1 82
740	Air Liquide	760	770	768	+ 1 05
2950	Alcatel	2990	3005	3000	+ 0 33
2340	Als. Superm.	2295	2299	2299	+ 0 17
530	A.L.S.P.I.	540	540	539	− 0 19
440	Alsthom ★	433 50	434	438 90	+ 1 24
2550	Arjom. Prioux	2870	2850	2840	− 1 05
620	Amrep-Rey	638	650	650	+ 1 88
1630	Aux. Entrepr. ★	1735	1746	1701	− 1 95
1250	Avions Dassault	1320	1300	1300	− 1 52
800	BAFP	780	810	815	+ 4 48
490	Bail-Equipem. ★	482	486	483	+ 0 20
960	Bail-Investiss.	961	961	961	....
1050	Cie Bancaire	833	818	815	− 2 16
615	Bazar H.-V.	684	674	680	− 0 60
735	Béghin-Say ★	640	644	637	− 0 46
730	Berger (Mét)	735	770	770	+ 4 76
845	Bic ★	855	859	850	− 0 58
1600	B.I.S.	1618	1650	1650	+ 1 98
2850	Biscuit (Géné.)	2910	2960	2960	+ 1 72
2750	Bongrain S.A.	2790	2795	2795	+ 0 18
1330	Bouygues	1451	1485	1485	+ 2 34
5080	B.S.N.	5260	5350	5330	+ 1 33
1400	Carnaud	1495	1465	1472	− 1 54
3870	Carrefour	3830	3868	3850	+ 0 52
2350	Casino	2365	2350	2389	+ 1 01
1920	Casino A.D.P.	1880	1900	1881	+ 0 05
1330	C.C.M.C.	1250	1270	1270	+ 1 60
1310	Cetelem	1270	1246	1265	− 0 39
2810	C.F.A.O.	2639	2607	2607	− 1 21
1600	C.G.I.P.	1581	1581	1575	− 0 38
1920	Chargeurs S.A.	1948	1924	1925	− 1 18
85	Chiers-Châtill.	80 60	78 10	78 10	− 3 10
955	Ciments franç. ★	1076	1080	1071	− 0 46
695	Club Méditerr.	693	692	693	....
210	Codetel	214	215	215	+ 0 47
390	Cofimeg	383 90	383	384	+ 0 02
2070	Colas	2118	2088	2095	− 1 09
345	Compt. Entrepr.	347	349 50	349 50	+ 0 72
795	Compt. Mod.	870	874	863	− 0 80
1190	Créd. Foncier	1175	1155	1155	− 1 70
610	Crédit F. Imm.	615	615	616	+ 0 16
1490	Crédit Nat. ★	1440	1441	1420	− 1 38
340	Crouzet ★	350	360	356 90	+ 1 97
2600	Damart S.A.	2970	2980	3020	+ 1 68

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	507	515	510	+ 0 59
355	Dév. P.d.C. (Li)	400	400	400	....
715	D.M.C.	686	690	691	+ 0 72
3040	Docks France ★	2942	2940	2980	+ 1 29
2290	Dumez ★	2395	2439	2429	+ 1 41
1500	Eaux (Gén.)	1525	1525	1525	....
2890	Ecco ★	2885	2918	2918	+ 1 14
1370	Electro-Finan.	1375	1365	1365	− 0 73
340	Elf-Aquitaine	341 50	341 50	342	+ 0 15
320	— (certific.)	325	325	325	....
3250	Epeda-B-Faure	3196	3188	3196	....
3500	Essilor	3370	3355	3355	− 0 45
520	Esso S.A.F. ★	523	525	514	− 1 72
3160	Eurafrance	3300	3295	3290	− 0 30
1470	Eurocom ★	1570	1571	1623	+ 3 37
3500	Euromarché	3460	3500	3500	+ 1 16
930	Europe n° 1 ★	940	917	910	− 3 19
1970	Facom	1948	1945	1925	− 1 23
1230	Fichet-bauche	1180	1185	1183	+ 0 25
235	Financial	237 90	237 90	237 90	....
250	Fives-Lille	265 50	266	261 80	− 1 39
345	Francarep	349	340	340	− 2 58
1550	Fromageries Bel	1498	1510	1510	+ 0 80
1250	Gal. Lafayette	1175	1240	1235	+ 5 11
440	Gascogne	496	496	496	....
415	Géophysique ★	431	451	455	+ 5 56
2540	Gerland	2730	2800	2800	+ 2 56
715	GTM-Entrepose	732	742	740	+ 1 09
856	Guyenne-Gas. ★	885	880	888	+ 0 33
3280	Hachette ★	3280	3250	3241	− 1 18
790	Hénin (La)	865	878	878	+ 1 50
117	Imétal	119	116	118	− 0 84
485	Imm. Plaine-M.	483	480 10	482	− 0 21
5020	Inst. Mérieux	5490	5490	5490	....
610	Interbail	615	615	615	....
1750	Intertechnique	1751	1800	1800	+ 2 80
1910	J. Lefebvre	2075	2095	2100	+ 1 20
2280	Lab. Bellon	2470	2500	2470	....
1530	Lafarge-Coppée	1679	1688	1687	+ 0 48
2120	Lebon ★	2075	2090	2100	+ 1 20
5510	Legrand	5820	5800	5800	− 0 34
860	Leroy-Somer ★	937	945	925	− 1 28
1890	Lesieur	1810	1820	1838	+ 1 55
900	Locabail Immob.	788	788	788	....
750	Locafrance ★	795	820	819	+ 3 01
955	Locindus	965	952	951	− 1 45
1150	L. Vuitton S.A ★	1126	1139	1115	− 0 97
760	Luchaire	748	749	749	+ 0 13
1740	Lyonn. Eaux ★	1751	1767	1767	+ 0 91
142	Mais. Phénix	152 10	149 50	154	+ 1 24
760	Majorette (Ly)	802	830	830	+ 3 49
77	Manuhin	76 50	75 50	75 50	− 1 31
570	Mar. Wendel	563	565	566	+ 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8125	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	7 691
9,80 % 78/93	102 70	7 222
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chrum (B)	630	650 d
Clause	1496	1500
Cofradel (Ly)	2500	2500
Cogif	492	492
Comiphos	642	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	550	....
Optorg	320	320
Oréal (L') C.I.	3175	3200
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 6/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie	1337 43	1311 18
Unigestion	937 93	924 04
Uni-Japon	1473 30	1406 49 ♦
Uni-Régions	3417 43	3262 46
Univers	2332 64	2265 94
Univar	174 72	174 72 ♦
Univers-Obligations	1608 47	1565 58
Valorem	550 15	536 73
Valobig	80785 12	80183 29
Valorg	1478 65	1477 17
Valrel	79327 82	79289 18

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 044	6 070	5 800	6 350
ECU	6 906	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	332 750	332 700	323	341
Belgique (100 F)	16 069	16 069	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	294 820	294 750	286	304
Danemark (100 krd)	88 080	88 190	85	91 500
Norvège (100 k)	88 750	89 120	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 743	9 821	4 450	4 850
Grèce (100 drachmes)	4 632	4 631	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 670	4 670	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	398 880	399 750	387 500	407 500
Suède (100 krs)	95 460	95 680	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 345	47 340	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 747	4 751	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 295	4 302	3 800	4 800
Canada ($ can. 1)	4 638	4 645	....	....
Japon (100 yens)	4 143	4 154	4 010	4 190

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	81800	82250
Or fin (en lingot)	81500	81900
Pièce française (20 fr)	514	513
Pièce française (10 fr)	369	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	553
Pièce latine (20 fr)	478	484
Souverain	591	592
Pièce de 20 dollars	2955	2950
Pièce de 10 dollars	1495	1490
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3130	3145
Pièce de 10 florins	485	491
Or Londres	418 65	420 55
Or Zurich	418 50	421
Or Hongkong	418 66	419 74
Argent Londres	8 35	8 48

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Au Parlement

Le RPR souhaite « un véritable témoignage » de l'unité de la majorité

M. Chirac devait insister, le mardi 7 avril, devant l'Assemblée nationale, sur la nécessaire union de la majorité autour des projets du gouvernement pour la présente session et autour des choix économiques qui se traduiront à l'automne dans le projet de budget pour 1988, le tout dans la perspective de l'élection présidentielle. M. Jacques Toubon, *secrétaire général du RPR,* a déclaré, le lundi 6 avril, que sa formation a *« l'intention de faire du débat sur le vote de confiance un véritable témoignage* [de l'unité de la majorité] *et que personne ne puisse, ensuite, se parjurer ».*

Ce vote doit avoir, selon M. Toubon, *« un caractère d'épreuve pour l'avenir »,* la majorité *« tout entière »* se prononçant sur la *« ligne »* du gouvernement et s'engageant à la soutenir *« ensuite, sans défaillance ».* Le secrétaire général du RPR estime qu'*« il n'y a aucun inconvénient à critiquer, à condition que ce ne soit pas du dénigrement systématique »,* attitude qu'il a déclaré ne pas craindre de rencontrer chez M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et porte-parole de celui-ci dans le débat de « confiance ».

M. Toubon a observé toutefois que *« la politique se fait, aujourd'hui, très largement en dehors des hémicycles parlementaires, et notamment, sur les chaînes publiques de télévision ». « C'est là aussi,* a-t-il souligné, *qu'il faut s'exprimer sans dénigrement. Il y a une très large marge entre l'inconditionnalité et le dénigrement. »*

Devant les parlementaires du RPR, le 26 mars, M. Chirac avait adressé à la majorité dans son ensemble une mise en garde contre le risque de division interne, seule *« erreur »* qui pourrait entraîner sa défaite à l'élection présidentielle. A l'Assemblée nationale, le premier ministre devait, en présentant le bilan de sa première année de gouvernement, démontrer implicitement que M. Raymond Barre s'était trompé lorsqu'il avait jugé impossible d'engager le *« redressement »* du pays dans la cohabitation avec le président de la République. Le vote de confiance demandé par M. Chirac devait, en outre, confirmer le soutien que le député de Lyon et ses partisans sont contraints d'apporter à l'action du gouvernement.

Au nom de l'UDF, M. Gaudin devait faire valoir le droit de celle-ci à s'exprimer lorsque son point de vue diffère de celui du gouvernement. Or les sujets de divergence ne manquent pas, qu'il s'agisse de la Nouvelle-Calédonie, où la politique de MM. Chirac et Pons suscite des inquiétudes parmi les centristes, ou de la réforme du code de la nationalité, dont le CDS, là encore, mais aussi M. François Léotard et ses amis du PR, souhaitent l'abandon de fait.

Le débat principal qui s'annonce porte sur la politique économique. Au moment où l'INSEE révise en baisse ses prévisions sur l'investissement industriel, les partisans de mesures de soutien et de relance *« sélective »* pourraient se faire entendre de nouveau. En outre, les modalités de la diminution des impôts, confirmée pour 1988, et de sa répartition entre les entreprises et les ménages, devraient donner lieu à des débats au sein du gouvernement et de la majorité.

Constatant que sa position dans les sondages se redresse, devançant même de peu celle de M. Barre, le premier ministre cherche à profiter de ce moment favorable pour obtenir de la majorité qu'elle lui apporte un appui autre que purement formel. L'incertitude qui règne de nouveau, à l'UDF, sur l'hypothèse d'une candidature de M. Léotard à l'élection présidentielle – le secrétaire général du PR est encouragé dans cette voie par M. Valéry Giscard d'Estaing – est aussi un élément propice à ce que M. Chirac s'affirme davantage non seulement comme le chef naturel de la majorité et le *« garant »* de son union, mais aussi comme son chef de file pour les prochaines échéances.

PATRICK JARREAU.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 avril

Légère baisse : – 0,16 %

La Bourse de Paris enregistre une légère baisse, ce mardi 7 avril, avec un indicateur en diminution de 0,16 %. Les principales hausses sont : Skis Rossignol (+ 1,90), Géophysique (+ 1,53), Sovac (+ 1,49), Louis Vuitton (+ 1,34) et Pechelbronn (+ 0,77). En revanche, sont en baisse : Guyenne Gascogne (– 3,94), SGE (– 2,31), La Redoute (– 2,17), Alsthom (– 2) et Crouzet (– 1,65).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	582	585	580
Agence Havas	2320	2335	2320
Air Liquide (L')	788	770	759
Bancaire (Cie)	815	800	810
Bongrain	2795	2795	2795
Bouygues	1485	1478	1473
B.S.N.	5330	5330	5310
Carrefour	3850	3825	3825
Chargeurs S.A.	1925	1930	1928
Club Méditerranée	693	696	686
Eaux (Gén.)	1525	1540	1530
Elf-Aquitaine	342	345	344 50
Essilor	3355	3395	3380
Lafarge-Coppée	1687	1680	1673
Lyonn. des Eaux	....	....	....
Michelin	3600	3575	3575
Midi (Cie)	1560	1558	1543
Moët-Hennessy	2400	2410	2400
Navig. Mixtes	1242	1240	1240
Oréal (L')	4600	4510	4500
Pernod-Ricard	1111	1108	1103
Peugeot S.A.	1509	1506	1500
Saint-Gobain	481	463	465
Sanofi	920	920	915
Source Perrier	814	807	803
Télémécanique	3490	3490	3490
Thomson-C.S.F.	1725	1725	1725
Total-C.F.P.	497 10	498	498
T.R.T.	2600	2600	2800
Valéo	588	586	585

La guerre du Golfe

L'Iran annonce une nouvelle offensive dans la région de Bassorah

L'Iran a annoncé que ses troupes avaient déclenché, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 avril, une nouvelle offensive contre l'Irak, à l'est du port de Bassorah, dans le secteur sud du front. Cette nouvelle opération, rapporte l'agence de presse iranienne IRNA, a été baptisée Kerbala-8 et aurait, d'ores et déjà, permis aux assaillants de remporter *« des victoires importantes ».* En fin de matinée mardi, l'agence n'avait cependant fourni aucune précision sur ces « victoires » ni sur l'ampleur des opérations engagées.

C'est sur ce front que fut lancée, en janvier dernier, une offensive d'envergure baptisée Kerbala-5 qui avait permis aux troupes iraniennes de franchir certaines des défenses entourant Bassorah, la deuxième ville d'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Camping-car

Vous aimez les films d'espionnage, vous ? Moi, oui, encore assez. Surtout en ce moment, quand je vois la réalité dépasser la fiction de toute la hauteur du mont Alto. C'est là que se dresse, dans une forêt d'antennes, la nouvelle ambassade soviétique à Washington. Paraît qu'on n'a qu'à se baisser pour ramasser les miettes de toutes les conversations téléphoniques entre la Maison Blanche, le Pentagone, la CIA et le reste !

Et vous savez où ils sont en train d'emménager les Amerloques à Moscou ? Dans un cube de brique, de béton et d'acier, enfoui au creux d'une cuvette cernée de gratte-ciel d'où on les surveille nuit et jour au téléobjectif et à la jumelle. Mieux : c'est du préfabriqué. Préfabriqué par les Soviétiques en grand secret. Ils ont soigné le travail, ça y a rien à dire ! Ils n'ont pas lésiné sur le micro et le circuit d'écoute électronique incorporé. Si vous crachez dans votre lavabo en vous lavant les dents, au KGB ils croient entendre une chasse d'eau tellement c'est puissant, leur truc.

Ils sont bêtes les Yankees, ils sont naïfs, mais quand même à ce point- là, c'est renversant, avouez ! La faute à qui ? A Nixon et à ses mamours avec le petit père Brejnev. Fallait pas les vexer les Sov en demandant à contrôler les poutres et les panneaux sortis de leurs chantiers. C'est vrai, ça se fait pas, c'est pas gentil, on doit pas se soupçonner entre amis.

Ouais, je sais, c'est pas nouveau. Du temps d'Adenauer, déjà, c'était tellement truffé de mouchards, l'ambassade de la RFA en URSS, qu'il a préféré rester en gare et coucher dans son train spécial pendant tout son séjour à Moscou.

D'ailleurs, c'est pas compliqué, la semaine prochaine, Shultz, le secrétaire d'Etat, va faire pareil. Lui, il va habiter un camping-car, une roulotte, quoi, acheminé et installé à son intention dans la cour de l'ambassade. Histoire de pouvoir flirter avec un soubrette du KGB sans que Gorby le fasse chanter en le menaçant de tout raconter à sa femme.

CLAUDE SARRAUTE.

A l'Assemblée nationale

Le président de la commission de la défense évoque un éventuel missile de croisière franco-britannique

Le rapport de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, qui a rendu public pour la première fois le coût des grands projets d'armement (*le Monde* du 4 avril), évoque dans sa conclusion la possibilité pour la France et la Grande-Bretagne, de construire en commun un missile de croisière supersonique à longue portée. L'auteur du rapport, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe et président de la commission, est favorable à une telle initiative en raison des coûts croissants des programmes d'armements *et du fait de ses options en matière* de sécurité européenne. Il reconnaît, cependant, qu'une telle entreprise n'est pas réalisable avant de début des années 2000.

Le choix de M. Fillon ne semble pas être, à l'heure actuelle, celui de M. Chirac, qui a déjà fait savoir qu'il était opposé aux missiles de croisière. M. Roccard, en revanche, s'est déclaré intéressé par le projet.

L'affaire, en fait, est surtout révélatrice d'un débat naissant, aussi bien à Paris qu'à Londres, sur une coopération stratégique entre les deux pays. Le plus ferme partisan d'une telle coopération, en Grande-Bretagne, est M. David Owen, le leader social-démocrate de l'Alliance et secrétaire (travailliste) au Foreign Office. M. Owen était même venu exposer ses idées à Paris, au mois de septembre dernier ; il avait notamment rencontré à cette occasion le président de la République, M. Chirac et plusieurs parlementaires.

L'idée d'une coopération dans le nucléaire militaire n'a pas été reprise, en revanche, le mois dernier lorsque M. Gorge Younger, le ministre britannique de la défense, est venu rendre visite à M. André Giraud.

● ***Une délégation de l'Union de l'Europe occidentale à Moscou.*** – Une délégation de parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seul organisme européen habilité en matière de défense, est arrivé lundi 6 avril à Moscou, pour une visite de cinq jours (la *première* depuis la création de l'UEO en 1954). L'UEO regroupe actuellement la RFA, l'Italie, la Grande-Bretagne, *les pays du Bénélux et la France.* La délégation discutera à Moscou des derniers développements en matière de désarmement. Les *Izvestias,* estiment dans un article publié lundi, qu'une UEO efficace équivaudrait à une mini-OTAN, et *« créerait un autre obstacle pour la paix ».* – *(AFP.)*

Le groupe Chargeurs se lance dans le cinéma

Le groupe Chargeurs, présidé par M. Jérôme Seydoux, vient de prendre une participation de 50 % dans le capital de Renn Productions, la société de Claude Berri, producteur de *Jean de Florette* et *Manon des sources.* M. Seydoux, qui conserve *une participation de 10 % au capital* de la 5, avait annoncé son intention de se diversifier dans la production cinématographique (*le Monde Affaires* du 24 janvier).

En renforçant les fonds propres de Renn Productions, le groupe Chargeurs *entend lui donner les moyens* de réaliser des films à gros budgets capables d'atteindre une audience internationale.

Le groupe pourrait prendre prochainement d'autres initiatives dans le secteur de la production audiovisuelle et de la télévision *par satellite.*

Dans le *Monde diplomatique* d'avril

Des espoirs de détente encore bien fragiles

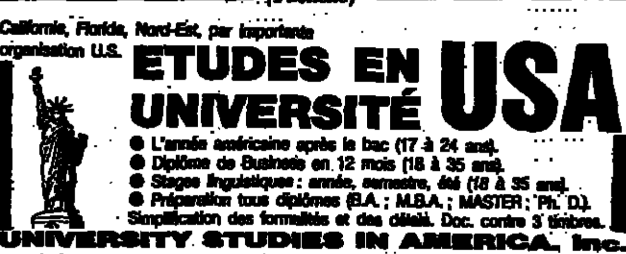
D'importants remous internes, de nature fort différente, secouent actuellement les Etats-Unis, l'URSS et la Chine. L'Europe des Douze, quant à elle, s'inquiète des conséquences d'un accord sur le démantèlement des euromissiles. Sur ce fond d'incertitudes, *certains* gestes de part et d'autre témoignent, cependant, d'une volonté de détente. Espoirs bien fragiles tant que persistent les graves conflits locaux. Ainsi au Proche-Orient est venu « Le temps du courage », estime Claude Julien, tandis qu'on reparle d'une conférence internationale pour préparer les négociations de paix.

En Europe, Paul-Marie de la Gorce mesure la complexité du dossier de la négociation sur les euromissiles, à partir des propositions de M. Gorbatchev. Des propositions qui ont été bien accueillies à Washington par le président des Etats-Unis, mais qui suscitent *la* méfiance du Parti démocrate devenu, sur les questions militaires, plus reaganien que M. Reagan, comme le montre un article de Michael T. Klare. En RFA, les aspirations pacifistes d'une fraction de *la jeunesse n'est certes pas la seule* explication du succès des Verts : Claus Tulatz décrit la vraie nature de ce parti de type nouveau et les raisons fort diverses d'un succès qui met en relief la crise de la social-démocratie, soulignée par la récente *démission* de M. Willy Brandt.

En Asie, l'amorce d'un *rapprochement* sino-soviétique concerne directement la discrète Mongolie, dont Richard Nations révèle comment elle s'apprête à jouer ses atouts dans le grand jeu asiatique pour mieux préserver son indépendance. En Amérique latine, le voyage du pape attire à nouveau l'attention sur les atteintes aux droits de l'homme, au Chili en particulier. Son séjour en Argentine offre *l'occasion* à Carlos Gabetta de rappeler pourquoi la démocratie est en liberté surveillée dans ce pays. De même en Equateur, où le récent tremblement de terre a aggravé une situation déjà fort dégradée par les choix néolibéraux du *président* Febres Cordero, comme l'explique Sylvain Hercberg.

Dans le même numéro : un dossier sur la santé dans le tiers-monde, qui fait notamment le point sur les grandes maladies ; des articles sur les premiers pas de l'Afrique verte et la confrontation Nord-Sud à propos du contrôle des semences ; une étude de Christian de Brie sur la réelle politisation des hauts fonctionnaires, *ainsi qu'une réflexion de* Maurice Bertrand sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le système des Nations unies. Enfin, des extraits d'*« Oupra »*, roman autobiographique de Laxman Mané, écrivain indien ; une analyse de la série télévisée « Amerika » bientôt diffusée en France, et un compte rendu du dixième Festival de Ouagadougou, la plus importante manifestation *culturelle d'Afrique noire.*

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1987 a été tiré à 508 496 exemplaires





A B C D E F G